Évaluation des formations

RAPPORTS D'ÉVALUATION – 2E CYCLE

Université des Antilles

Bilan des champs de formations

- Arts, lettres, langues
- Droit, économie, gestion
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Guadeloupe
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Martinique
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 20/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Ce dossier contient, l'avis sur les champs de formations de l'Université des Antilles et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui les composent.

Champ de formations Arts, lettres, langues

- Master Études culturelles
- Master Français langues étrangères
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Champ de formations Droit, économie, gestion

- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Économie appliquée
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Science politique

Champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Guadeloupe

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Pratique et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré

Champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Martinique

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Pratique et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré

Champ de formations Sciences humaines et sociales

- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Gestion de l'environnement
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Information-communication
- Master Sciences de l'éducation

Champ de formations Sciences, technologies, santé

- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques - Diplôme d'état de sage-femme
- Master Biodiversité, écologie et évolution
- Master Biologie-santé
- Master Chimie
- Master Énergétique, thermique
- Master Informatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises
- Master Risques et environnement
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : Activité physique adaptée et santé

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université des Antilles

Bilan du champ de formations Arts, lettres, langues

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 20/11/2020

Pour le Hcéres[1] :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Laurent Gautier, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Arts, Lettres, Langues et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Études culturelles
- Master Français langues étrangères
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Présentation

Le champ de formation *Arts, lettres, langues* (ALL) est un des six champs autour desquels se structure l'offre de formation de l'Université des Antilles (UA). Résultat de l'évolution historique de l'établissement, il est directement rattaché à l'Unité de formation et de recherche (UFR) de lettres et sciences humaines, et est ainsi localisé au sein du pôle de Martinique de l'UA ; cette donnée géographique ne concernant, pour deux mentions de masters entièrement proposées à distance (*cf. infra*), que le lieu de pilotage.

Dans le bilan, il comprend 3 mentions de masters :

- *Études culturelles.*
- *Français langue étrangère* (FLE), parcours unique *Didactique et management du français langue étrangère et du français langue seconde dans le contexte plurilingue de la caraïbe*.
- *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), parcours unique *Études créoles*.

Ces mentions de masters se situent classiquement dans le grand domaine des études de lettres, langues et cultures, leur spécificité étant de décliner, chacune sur son périmètre propre, l'axe thématique "Dynamique des sociétés et des territoires caraïbes" envisagé comme structurant la politique de site de l'établissement. Le périmètre professionnel visé est d'une part, les métiers de la recherche et de la formation et d'autre part, des métiers divers des secteurs culturel et entrepreneurial.

Les 3 mentions de masters constitutives de ce champ sont, de ce fait, très fortement implantées localement à travers des liens plus ou moins formalisés et approfondis avec différents types d'acteurs locaux. En termes de recherche, 2 des mentions (*Études culturelles*, LLCER) se réclament explicitement d'un adossement scientifique au Centre de recherche interdisciplinaire en lettres, langues, arts et sciences humaines (CRILLASH, équipe d'accueil 4095) constitué de 4 équipes.

En 2019/2020, le champ accueille un peu moins de 400 étudiants, soit environ un quart des étudiants de masters de l'établissement (hors masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - MEEF).

Avis global

L'évaluation du champ ALL de l'UA a été réalisée à partir de dossiers d'autoévaluation de mentions le plus souvent réduits, parfois elliptiques et lacunaires, et un dossier d'autoévaluation du champ accordant une large place au contexte général et reprenant en partie les dossiers des mentions constitutives sans mise en perspective approfondie.

Le champ ALL s'inscrit pleinement, dans la déclinaison qu'il propose des 3 mentions nationales de masters qui le composent, dans la politique de site de l'établissement en mettant l'accent sur une meilleure compréhension, dans le grand secteur des lettres, langues et cultures, de l'espace caraïbe dans ses interactions avec son environnement - immédiat et plus lointain. Le choix de proposer 2 des 3 mentions intégralement à distance renforce leur attractivité en dehors du contexte caribéen strict, même si de façon globale le champ ne présente pas de dimension internationale affirmée.

On relève le fort potentiel offert par le rattachement des enseignants-chercheurs des 3 mentions à un seul laboratoire, même si ce rattachement statutaire ne saurait constituer l'alpha et l'oméga de la formation à et par la recherche. En effet, si 2 des 3 mentions revendiquent une dimension recherche, l'adossement scientifique avéré à ce laboratoire reste en deçà des attentes au niveau master, et il est dommage que la mention FLE, dont la portée est indéniable en termes de professionnalisation des formateurs de français langue étrangère, ne s'empare davantage de la perspective recherche. La cohérence de l'ensemble, si elle est immédiatement compréhensible dans son positionnement thématique, souffre d'une absence de formalisation du pilotage au niveau du champ et d'un déficit d'outils en matière d'assurance-qualité. Ces aspects sont sans doute à l'origine des lacunes observées dans les rapports d'autoévaluation qui ne permettent pas d'évaluer le champ avec le degré de granularité attendu.

Analyse détaillée

Finalité des formations au regard d'un affichage global de l'ensemble de formations

Les objectifs des formations et les connaissances et compétences à acquérir, sont plutôt clairement définis et forment un ensemble cohérent au vu de la stratégie revendiquée par l'établissement d'une inscription forte dans le contexte local. Il n'est cependant pas précisé de quelle façon ces informations sont communiquées et diffusées auprès des étudiants et des partenaires professionnels. Les suppléments au diplôme sont en cours d'élaboration.

Des débouchés sont clairement identifiés mention par mention, mais s'avèrent redondants et peu discriminants pour les masters *Études culturelles* et LLCER. De plus, ils concernent de vastes champs professionnels qu'il conviendrait de davantage circonscrire, en particulier pour ceux des débouchés qui ne concernent pas la formation, l'enseignement et la recherche (par exemple pour le secteur "traduction, interprétation" du master LLCER ou pour les débouchés dans le secteur privé pour le master *Études culturelles*). Il n'est pas toujours clair, en effet, si l'obtention du master conduit directement à ces débouchés - ce qui devrait être majoritairement le cas - ou si un complément de formation est nécessaire. Les professionnels en activité permettent en théorie de développer une expertise didactique et entrepreneuriale devant déboucher sur une évolution professionnelle pour les étudiants, mais les dossiers ne donnent que peu de détails pour apprécier réellement les contenus dispensés et la plus-value qu'ils représentent pour les formations.

Les poursuites d'études en doctorat concernent très inégalement les 3 mentions et demeurent par ailleurs limitées faute d'un nombre d'encadrants suffisant - correspondant ainsi à un trait saillant de la répartition des étudiants de l'UA entre les 3 cycles.

Positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Les 3 mentions développent un positionnement original, soit par leurs modalités de formation totalement à distance (mentions FLE et LLCER), soit en ciblant des publics spécifiques (adultes salariés pour le master FLE). Elles affichent clairement une identité propre directement liée au contexte caribéen et aux liens entre Guadeloupe et Martinique d'un côté, et l'espace sud-américain au sens large de l'autre - même si la dimension linguistique des enjeux associés est peu présente. Toutefois, le positionnement par rapport à l'autre acteur régional qu'est l'Université de Guyane, n'est jamais précisé.

Globalement, ces mentions déclinent parfaitement, pour les champs disciplinaires qui sont les leurs, la thématique "Dynamiques des sociétés et territoires caraïbes" de la politique de site de l'établissement. C'est un aspect important à mettre à l'actif des équipes pédagogiques.

Les formations s'appuient sur le même laboratoire de recherche, le CRILLASH, même si la mention FLE ne le mentionne pas explicitement dans son autoévaluation alors que le dossier champ l'affirme. Toutefois, les liens entre les activités de recherche et de formation demeurent peu explicités dans les dossiers : le rattachement statutaire des enseignants-chercheurs au laboratoire suscité, ne suffit à lui-seul à assurer, surtout au niveau master, la formation par et à la recherche. Cet état de fait est à rapprocher des faibles sorties en doctorat relevées à l'item précédent.

Les contacts avec le monde socioéconomique, associatif et culturel sont affichés par les 3 mentions, mais seule la mention FLE, à travers son important réseau de partenaires institutionnels et son intégration à plusieurs projets d'envergure pour la zone Caraïbe, donne des éléments d'appréciation tangibles. Pour les mentions LLCER et *Études culturelles*, cela apparaît, au vu du peu d'informations concrètes fournies par les dossiers, plutôt comme une ambition pour l'avenir.

Seul le master FLE jouit d'un très bon positionnement à l'international, les 2 autres mentions ne faisant pas état de liens ni de partenariats institutionnalisés avec des universités étrangères.

Organisation pédagogique des formations

L'organisation pédagogique des formations apparait généralement clairement dans les dossiers ; elle se révèle classique pour de telles formations et conforme aux attendus, notamment les équilibres entre tronc commun et parcours ou entre cours magistraux et travaux dirigés, ou dans la progressivité. Les mutualisations entre mentions, mises en avant dans le dossier champ, ne sont toutefois pas explicitées clairement dans les dossiers d'autoévaluation des mentions. Aucun élément n'est évoqué dans l'adaptation des structures de formation pour les publics étudiants à besoin particulier, comme les salariés, hormis le passage en distanciel complet des 2 masters FLE et LLCER (*cf. infra*).

La place et la dimension du stage apparaissent clairement dans les dossiers, sauf pour le master FLE (pas de description, ni de volume horaire).

En écho à ce qui a été relevé précédemment concernant l'adossement recherche, la faible place de cette dernière est confirmée par l'analyse de l'organisation pédagogique : ceci est particulièrement vrai pour le master FLE où le recours à la notion de recherche-action ne dispense pas d'avoir une interaction recherche forte avec un laboratoire, mais aussi dans la mention *Études culturelles* avec une absence de liaison avec le doctorat ou l'absence de manifestations scientifiques. La participation des étudiants aux activités de recherche ou la valorisation de leurs productions renforceraient les formations du champ. Dans ce contexte, on relève qu'aucune sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est mentionnée dans le champ, interrogeant l'utilisation d'outils de contrôle sur les diverses productions importantes des étudiants et leur degré de conscientisation.

Tant le dossier champ que les dossiers d'autoévaluation des mentions FLE et LLCER mettent en avant le passage des 2 mentions en distantiel total et intégral, avec une infrastructure numérique d'appui. Le champ ne révèle toutefois pas d'initiatives particulières en matière d'innovations pédagogiques, ni d'avancées particulières en matière de numérique autre que l'utilisation des interfaces habituelles par les étudiants et les équipes.

Les dossiers ne permettent pas de se prononcer sur la mise en œuvre effective, ou pas, d'une approche par compétence, simplement évoquée. Ceci rejoint le fait qu'ils ne fournissent que très peu de détails, en particulier ceux des mentions LLCER et *Études culturelles*, et pas réellement d'analyse sur cet item important.

Pilotage

Le taux d'encadrement du champ de formation est satisfaisant et les profils des enseignants variés. On peut s'interroger néanmoins sur le ratio enseignants/étudiants pour la mention FLE, notamment en ce qui concerne l'encadrement des mémoires. Pour cette mention, une liste précise et nominative de l'ensemble des intervenants ainsi que leur statut aurait permis de mieux apprécier la composition de l'équipe. On attendrait, d'autre part, une présence plus importante des professionnels de terrain. Par ailleurs, l'organisation des formations en termes de responsabilités n'est pas communiquée et les moyens administratifs dont disposent les formations ne sont pas non plus précisés.

Seule la mention *Études culturelles* a mis en place un conseil de perfectionnement qui se réunit régulièrement. Cependant, ni sa périodicité, ni sa composition ne sont indiquées. Pour les autres, c'est un point faible évident : par exemple, des réunions des équipes de pilotage ne sont pas évoquées. De façon générale, la participation des étudiants à des organes de concertation n'est pas suffisamment documentée.

Les modalités de contrôle de connaissances sont explicitées et les règles de compensation sont affichées. On ne sait cependant pas sur quels supports ni comment les étudiants y ont accès. De plus, les modalités de fonctionnement des jurys de diplôme qui se tiennent à la fin de chaque semestre ne sont pas précisées.

L'analyse de cet item révèle donc une vraie faiblesse au niveau du champ, et ce pour 2 types de raisons différentes : d'une part, pour cause d'absence de données et d'analyse par les équipes elles-mêmes dans le processus d'autoévaluation, et d'autre part, parce que les structures idoines ne semblent pas avoir été mises en place, le dossier champ renvoyant explicitement cette dimension à la responsabilité de l'UFR d'appui et ses départements.

Assurance qualité

De manière générale, la mise en place de processus d'évaluation des formations et des enseignements reste à opérer, tout comme l'installation des conseils de perfectionnement (*cf. supra*). De ce fait, plusieurs interrogations subsistent sur la régularité des pratiques d'autoévaluation et la place des étudiants et des partenaires extérieurs dans ces conseils. La récente création de ces masters pourrait favoriser la mise en œuvre rapide d'un processus intégré d'autoévaluation. Là-encore, les dossiers restent en-deçà des attentes pour pouvoir se prononcer clairement.

Résultats constatés

L'identification des flux d'étudiants et leurs modalités de recrutement ne sont pas indiquées pour toutes les mentions, seule la mention LLCER les rend publics. Le suivi des flux étudiants reste aussi difficile à cerner en raison de récents changements structurels (formations à distance et ouverture relativement récente). De façon générale, il conviendrait que ces indicateurs, clef du pilotage, soient rendus accessibles avec un niveau de détails adéquat et appréhendés par les équipes.

Globalement, l'information sur la réussite étudiante est en cours de publication. La récente émergence de 2 masters sur 3 ne permet pas davantage de précision. On s'interroge toutefois sur la mention LLCER qui se dit "récente", alors que la fiche du répertoire national des certifications professionnelles fournie, mentionne son existence depuis 2008.

La connaissance du devenir des diplômés reste elle-aussi informelle et ne s'appuie pas encore sur des enquêtes officielles organisées de manière systématique. Elle ne semble pas analysée pour adapter les formations au vivier d'étudiants. Le tableau de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'étude devrait être un outil à généraliser pour ce champ, compte tenu de son efficacité pour l'un des 3 masters (mention LLCER) .

Conclusion

Principaux points forts

- La bonne articulation de l'offre de formation avec le contexte régional et la politique de site.
- Le bon positionnement par rapport au numérique avec 2 mentions entièrement proposées en enseignement à distance.

Principaux points faibles

- L'insuffisance de la mise en oeuvre de la formation à et par la recherche.
- La faiblesse des outils de pilotage mis en place.
- L'insuffisance des outils et procédures d'assurance qualité.
- La dimension internationale réduite.

Recommandations

Les mentions du champ gagneraient à renforcer leur ancrage recherche en mettant en oeuvre des dispositifs permettant, tout au long des deux années, la formation à la recherche par la recherche. Il conviendrait également, compte tenu des objets scientifiques visés, de renforcer la dimension internationale, par exemple en s'associant, sous des formes à définir, aux établissements anglophones, hispanophones ou lusophones de la zone caraïbe. Par ailleurs, le champ devrait se saisir urgemment des questions de suivi et d'assurance qualité en mettant en place les outils et procédures requises qui font gravement défaut à l'heure actuelle.

Points d'attention

2 mentions ont semblé présenter suffisamment de faiblesses pour qu'il soit décidé d'en faire des points d'attention :

- Mention *Études culturelles* : la place de l'international dans la formation n'est pas assez valorisée, en particulier compte tenu de son focus sur la zone caraïbe. La dimension recherche reste en deçà des attentes au niveau master, le rattachement statutaire des enseignants-chercheurs à un laboratoire ne pouvant à lui-seul assurer la formation à et par la recherche. L'autoévaluation et les dispositifs assurance-qualité se révèlent insuffisants ; ce qui obère de l'évolution/adaptation de la formation. Enfin, l'insertion professionnelle, dont les visées ne sont pas claires, ne peut pas être évaluée.
- Mention LLCER : l'autoévaluation est insuffisante et ne permet une appréciation fine du master. Néanmoins, les faiblesses suivantes apparaissent de façon nette. La formation à et par la recherche n'est pas mise en valeur et les liens avec les milieux socioéconomiques et culturels mériteraient d'être renforcés alors même que la formation ambitionne de se situer, en termes de débouchés, sur les deux terrains. Par ailleurs, il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur le positionnement et l'articulation de ces 2 mentions avec le parcours "créole" des 2 mentions MEEF *: Second degré* portées par l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation de Guadeloupe d'une part, et de Martinique d'autre part, tous 2 composantes de l'UA.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER ÉTUDES CULTURELLES

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Etudes culturelles*, ouvert depuis 2018, est né de la fusion de quatre anciens masters à orientation recherche : *Etudes anglophones, Etudes hispanophones, Arts caribéens* et *Lettres modernes*. S'il représente le prolongement des licences de ces spécialités, il admet également des étudiants issus de licence du champ *Sciences humaines et sociales*. Le master vise la recherche mais aussi la professionnalisation, notamment le management interculturel.

Le laboratoire d'adossement de la formation est le Centre de recherches interdisciplinaires en lettres, langues, arts et sciences humaines (CRILLASH - équipe d'accueil 4095). La formation est dispensée sur le campus de Schoelcher, pôle de Martinique. Le volume horaire d'enseignement est de 528 heures pour les deux années sans compter le stage.

Analyse

Finalité de la formation

Ce master est orienté vers les particularités culturelles de la Caraïbe et des Caraïbes péninsulaires et continentales tout en insistant sur la pratique des langues (anglais et espagnol). Cette formation intègre deux voies : l'une principalement dédiée à la recherche et l'autre à visée professionnelle. Outre la poursuite en doctorat, ce master vise également des débouchés dans les métiers du tourisme, de la médiation interculturelle, de la traduction. Le manque d'informations concrètes dans le dossier ne permet pas d'évaluer clairement la matérialisation des débouchés visés ni la façon dont la formation répond à ces objectifs. L'information donnée aux étudiants sur cette formation correspond aux attentes.

Positionnement dans l'environnement

Dans le dossier, ni l'articulation avec les licences qui servent de vivier, ni l'école doctorale qui offre une poursuite d'études aux diplômés ne sont présentées.
Ce master s'inscrit dans un contexte géographique complexe et divers lié à l'Université des Antilles. Des liens avec le monde socio-économique local sont mentionnés dans le dossier qui met davantage l'accent sur la voie professionnalisante et les besoins en management du tissu local. On ne relève cependant aucun partenariat formalisé ; seule une entreprise locale est citée sans préciser exactement le type d'emplois proposés par celle-ci, ni son rôle dans la formation.

Des échanges Erasmus sont mentionnés. Pour autant, aucun chiffre sur les flux entrants et sortants ne sont fournis ; ce qui ne permet pas d'évaluer la dimension internationale de cette formation. Le dossier ne présente pas non plus de partenariat ou de convention avec des universités étrangères, pourtant nombreuses dans cette zone géographique.

Ce master est adossé au laboratoire du CRILLASH dont les conférences et journées d'études sont ouvertes aux étudiants du master. Les autres dimensions de l'articulation recherche ne sont toutefois pas précisées.

Organisation pédagogique de la formation

La première année est structurée autour d'un tronc commun, d'unités d'enseignements (UE) spécialisées offrant un choix aux étudiants, et d'unités complémentaires dont une réservée aux langues (anglais ou espagnol). Les étudiants ont la possibilité de choisir une autre unité, soit libre, soit axée sur la méthodologie. L'orientation vers la voie professionnalisante ou recherche se fait à partir de la deuxième année de master (M2). Au premier semestre, des cours en tronc commun sont encore assurés. Dans l'UE spécialisée, un stage court est obligatoire. Les modalités du stage pour l'initiation à la recherche ne sont pas détaillées. Le second semestre est consacré à la rédaction du mémoire et au suivi des séminaires pour la voie recherche. Pour la voie professionnalisante, les étudiants ont un stage obligatoire long (dont la durée n'est pas précisée) et doivent rédiger un rapport de

stage. Le volume horaire de chaque semestre est présenté clairement dans le dossier et correspond aux attentes. Les UE sont validées en contrôle continu.

L'absence de sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est surprenante.

Pilotage de la formation

Le taux d'encadrement des étudiants est très satisfaisant : l'équipe compte 10 professeurs d'université, 3 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches, 10 maîtres de conférences et 3 professeurs agrégés. Les profils de spécialités sont variés. De nombreux spécialistes en art et en droit interviennent dans cette formation, sans qu'il ne soit précisé si il s'agit d'universitaires ou d'intervenants issus du monde professionnel. Le volume d'intervention de ces professionnels n'est pas quantifiable à partir des données fournies.

Cette formation a mis en place un conseil de perfectionnement. Pour autant, ni sa composition ni son fonctionnement ne sont précisés. Les échanges avec les étudiants ont permis de résoudre certains problèmes comme l'organisation des emplois du temps. Le cadre de ces échanges n'est pas précisé non plus.

Dispositif d'assurance qualité

On regrette de n'avoir aucune information sur les modalités de sélection des étudiants, ni sur les inscrits dans le diplôme (nombre de candidatures, licence d'origine). Les effectifs ne sont pas analysés. De plus, il est impossible de savoir comment les étudiants se répartissent suivant les deux orientations de ce master, ni selon les langues pratiquées.

Le devenir des étudiants de cette formation renvoie au service en charge d'effectuer ce suivi, sans aucun commentaire. L'insertion ne peut pas être évaluée dans la mesure où ce master récent ne dispose pas encore de données statistiques sur l'insertion professionnelle. Cependant, l'équipe pédagogique signale que deux étudiantes, en 2019, ont trouvé un emploi suite à leur stage obligatoire de M2.

Le dossier est particulièrement pauvre et l'autoévaluation de la formation est insuffisante.

Résultats constatés

On note une baisse des effectifs pour l'année 2019-2020 à la fois, en première année de master (M1 ; de 25 à 15) et en M2 (de 35 à 20).

Sur la seule année disponible, les taux de réussite sont faibles 55 % en M1 et 48 % en M2.

Pour cette formation récente, il est difficile d'évaluer l'insertion professionnelle par manque de statistiques. Le dossier ne mentionne aucune poursuite d'études en doctorat.

Conclusion

Principal point fort :

- L'équipe pédagogique constituée de nombreux membres, est impliquée.

Principaux points faibles :

- La place de l'international dans la formation n'est pas assez valorisée.
- La dimension recherche n'est pas mise en valeur.
- L'autoévaluation et les dispositifs d'assurance qualité sont insuffisants.
- L'insertion professionnelle dont les visées ne sont pas claires, ne peut pas être évaluée.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'organisation de la formation correspond aux attentes d'un master. Néanmoins, au niveau du parcours professionnalisant l'équipe pédagogique mentionne des liens avec une seule entreprise locale alors que cette

formation affiche de nombreux débouchés dans des domaines aussi variés que l'interprétariat, les concours de l'enseignement ou le tourisme. En l'absence de données statistiques et d'autres partenariats, il est impossible d'évaluer l'adéquation entre les débouchés affichés par cette formation et la réalité de l'insertion professionnelle. La voie recherche reste également difficile à évaluer par manque d'informations précises. Certes, les cours donnés en M2 mettent en avant une formation à la recherche (rédaction d'un article en langue étrangère, ou présentation de communication en colloque...). Néanmoins, la poursuite en doctorat n'est pas évoquée. Ce master bénéficie d'un soutien logistique et d'un encadrement de grande qualité. La dimension internationale affichée dans le dossier est impossible à évaluer : aucun chiffre relatif les flux entrants et sortants n'est disponible ; aucune indication n'est apportée sur l'existence de conventions avec des universités étrangères. Dans l'ensemble, le dossier d'autoévaluation souffre de lacunes et de manque d'informations importantes.

Malgré la mise en place d'un conseil de perfectionnement, les dispositifs d'évaluation restent clairement en deçà des attentes. Il est maintenant nécessaire que ce conseil se saisisse de l'ensemble de ses prérogatives pour développer concrètement, et à partir de données formalisées et analysées des actions permettant à cette formation de déployer tout son potentiel. Par exemple, au vu de la baisse du nombre d'inscrits, cette formation gagnerait en attractivité en renforçant sa dimension internationale et en développant davantage la dimension linguistique, en particulier un parcours d'étude lusophone. L'enseignement en portugais permettrait de se positionner dans une zone géographique riche sur le plan linguistique, ce que parvient à faire le master *Français, langue étrangère* avec lequel une mutualisation des enseignements est indiquée dans le dossier, mais sans donner de détails.

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Rattachée à l'unité de formation et de recherche de Lettres et sciences humaines, le master *Français langue étrangère* (FLE), se décline en un seul parcours *Didactique et management du français langue étrangère/français langue seconde en milieu plurilingue*. La formation prépare notamment au management, à l'animation culturelle dans des cadres institutionnels ou associatifs et aux métiers de l'édition spécialisée dans le domaine, et vise principalement à l'enseignement du français en tant que langue étrangère ou seconde. Les connaissances et compétences à acquérir sont d'ordre linguistique, didactique, méthodologique, managérial et interculturel. Étant un master à visée professionnalisante, l'approche à la recherche est de type recherche-action. La formation est entièrement en ligne et à distance depuis 2014-2015 et s'adresse principalement à un public de formation continue. La localisation administrative de la formation se situe sur le campus de Schoelcher (Martinique).

Analyse

Finalité de la formation

Ce master a une visée principalement professionnalisante. Les objectifs d'apprentissage sont clairement définis et correspondent aux attendus d'une telle formation. La transcription des connaissances en compétences est adéquate. Les débouchés sont clairement énoncés. Le master prépare aux métiers de la formation des enseignants et des formateurs du français langue étrangère/français langue seconde (FLE/FLS), et de la formation continue dans différents contextes éducatifs ; au management et à l'animation d'équipes au sein d'établissements institutionnels ou associatifs chargés de la diffusion de la langue et des cultures françaises et francophones à l'étranger ; aux métiers de l'édition spécialisée dans le domaine du FLE/FLS. L'accès à la formation est précisé. Les diplômés développent une expertise didactique, méthodologique, linguistique, communicationnelle et organisationnelle/entrepreneuriale.

Les étudiants inscrits dans cette formation sont en grande majorité des enseignants en FLE déjà en poste qui souhaitent progresser dans leur carrière. De fait, le débouché sur les métiers de l'édition annoncé dans le dossier n'est pas en adéquation avec la réalité de l'insertion professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

La formation énonce son ancrage originel dans le contexte plurilingue de la zone caraïbe, insulaire et continentale, mais le dossier d'autoévaluation n'explique pas comment la formation a évolué notamment en lien avec un public de plus en plus international. Ce positionnement originel a permis à l'équipe pédagogique et administrative de développer des partenariats avec les acteurs institutionnels des espaces caribéen et sud-américain : ambassades de France au Mexique, au Brésil, au Venezuela, en Amérique centrale, à Sainte-Lucie et, hors zone, ambassade de France en Afrique du Sud. Ces acteurs, qui participent au conseil de perfectionnement de la formation, sont à l'origine d'une offre importante de bourses : 126 bourses pour 2020-2021. Des accords de coopération sont en cours lesquels visent la co-diplomation notamment avec des universités mexicaines.

Aucun laboratoire ne vient adosser la formation. L'absence d'adossement à une unité de recherche n'est pas explicitée ni justifiée dans le dossier alors que les autres masters du champ sont adossées à un laboratoire spécialisé dans le domaine de cette formation. La formation ne développe pas suffisamment les principes de la recherche-action qui est pratiquée par ce diplôme. L'encadrement par une équipe d'enseignants-chercheurs dont on ne connait même pas la discipline, rend l'ensemble particulièrement fragile.

La formation ne précise pas sa position au sein de l'offre globale de l'établissement et la place qui est faite à l'interdisciplinarité. Par l'objectif même de la mention, la formation est très ouverte sur l'international ; ce qui explique, en revanche, la valeur ajoutée de ses partenariats liée à une vision stratégique de la francophonie au niveau économique, social et environnemental. L'Institut caribéen d'études francophones et interculturelles

(ICEFI) auquel la formation est adossée, est porteur d'un projet favorisant l'attractivité du pôle universitaire de la Martinique à travers l'ouverture de l'Université des Antilles à l'international et en prenant appui sur la transition numérique. Néanmoins, cet institut n'est pas lié à la recherche et son statut juridique précis aurait gagné à être présenté. Sur le plan international, l'ICEFI est partenaire depuis 2019 du projet "Échanges linguistiques et apprentissage novateur par la mobilité" (ELAN), porté par l'académie de la Martinique, visant à encourager la maîtrise des langues de la Caraïbe et à renforcer la mobilité scolaire, étudiante, enseignante, universitaire et professionnelle au sein du bassin caribéen. Enfin, l'Université des Antilles à travers l'ICEFI a déposé, en mai 2020, le projet CARIBFLE au titre du programme INTERREG Caraïbe qui promeut la digitalisation et la place du numérique dans la stratégie de l'offre pédagogique.

Par ailleurs, des conventions ont été signées avec les Alliances françaises de Belém, Brasilia, São Paulo soutenues par l'ambassade de France au Brésil et des partenariats sont à l'étude avec les Universités de Brasilia et de Bélem, et avec l'association des professeurs de français au Brésil.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique n'est pas décrite dans le dossier ; un manque révélateur d'une absence de pilotage de la formation et d'autoévaluation. A partir des éléments fournis, on finit par comprendre que la formation est organisée en quatre semestres et qu'elle est offerte entièrement en ligne et à distance depuis 2014-2015. La plateforme des cours ne demande qu'une configuration informatique minimale et l'accès est possible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Chaque étudiant peut ainsi planifier sa formation et avoir un emploi du temps adapté. Les cours, de type interactif, s'appuient sur divers types de ressources et d'activités : forums, wikis, dispositifs d'autoévaluation, vidéo et documents sonores, cours à lire. La première année de master offre des enseignements en méthodologie de la recherche, didactique, linguistique, histoire des théories linguistiques en lien avec l'enseignement, TIC et apprentissage des langues, ainsi que des enseignements orientés vers l'analyse du contexte plurilingue de la zone caraïbe. La seconde année de master (M2) offre des enseignements plus axés sur les enjeux contextuels de l'apprentissage des langues : anthropologie culturelle, médiation culturelle, géopolitique de la francophonie et sociolinguistique. La formation prévoit la validation de diplômes étrangers.

Les objectifs du stage de M2 ne sont pas décrits et la maquette ne donne aucun volume horaire. La recherche est déclinée dans le sens de la recherche-action mais rien n'est dit sur l'implication du terrain et aucune unité d'enseignement (UE) de M2, ne vient environner ce travail. De fait, on ignore comment le mémoire articule une problématique au lieu d'exercice du stage pour conduire *a minima* à une réflexion scientifique telle qu'attendue au niveau master. La formation ne prépare pas à la poursuite en doctorat.

Quant aux dispositifs d'aide à la réussite, ils sont à identifier essentiellement dans le co-encadrement des mémoires par un professeur et un autre membre titulaire de l'équipe pédagogique ; ce qui est largement insuffisant pour une formation entièrement à distance qui accueille plus de 300 étudiants et dont les taux de réussite sont par ailleurs assez moyens.

La place du numérique est travaillée davantage dans le cadre des projets déposés que des méthodes réflexives proposées par les cours.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est formée par 7 enseignants titulaires (2 professeurs des universités, 3 maîtres de conférences, 1 professeur agrégé et 1 professeur certifié) et 8 chargés de cours, qui sont majoritairement des enseignants du secondaire. Les données fournies ne donnent pas d'information sur les disciplines de ces enseignants, et ne permettent pas non plus de quantifier la part assumée par chaque catégorie. Néanmoins, on aurait attendu une présence plus diversifiée de professionnels de terrain, susceptibles d'encadrer, entre autres, les mémoires de recherche. Le taux d'encadrement paraît faible au vu de l'importance des effectifs qui atteignent 315 inscrits pour l'année 2020-2021. L'organisation en termes de responsabilités n'est pas communiquée.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas décrites. La formation connaît le devenir de ses diplômés et aussi, les raisons du flux d'étudiants sortant non diplômés. Cependant, aucune analyse n'est conduite dans le dossier.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas décrites.

Les dispositifs d'évaluation de la formation et des enseignements ne sont pas décrits et aucune information n'est donnée concernant l'organisation de conseils de perfectionnement.

L'équipe pédagogique diffuse, à travers ses réseaux sociaux, des offres de stage et d'emploi.

Résultats constatés

La formation connaît une augmentation constante de ses effectifs depuis sa mise en ligne. En l'espace de 5 ans, le nombre d'étudiants en première année de master (M1) a été presque multiplié par 5 (68 inscrits en 2015-2016 contre 315 en 2020-2021) et les effectifs en M2 ont plus que doublé sur la même période (66 au départ et 146 pour l'année universitaire en cours). Cette forte attractivité est connue et analysée au regard du contexte de la formation. Les raisons de son succès tiennent, entre autres, à un contexte institutionnel favorable à des formations de haut niveau, à distance et à moindre coût, à l'offre de bourses conséquente (29 % des inscrits en bénéficient), aux différents programmes de coopération, et en raison de l'appui très marqué des postes diplomatiques français de la zone Caraïbe.

Le public, distribué sur les 5 continents, est majoritairement constitué d'étudiants étrangers. Le dossier d'autoévaluation rapporte que ce public ne poursuit pas en M2 car l'obtention du M1, assimilé au grade *maestria* dans la plupart de pays de l'Amérique centrale et du Sud, est considérée comme suffisante. Il conviendrait alors de s'interroger sur l'adéquation de la maquette par rapport aux usages qui sont faits de la formation.

Le taux de réussite moyen est connu et donc partiellement expliqué : 50 % en M1 et 59 % en M2. Dans tous les cas, il est constaté que depuis 2014-2015, plus de 60 % des étudiants ont obtenu leur diplôme en 2 ans ; ce qui dépasse la moyenne nationale dans le domaine considéré.

L'insertion professionnelle est difficile à qualifier, en raison du public relevant essentiellement de la formation continue. Aucune information n'est donnée sur l'amélioration de leur situation professionnelle quant au type de responsabilités et à leur rémunération. Le public restant accède souvent à un stage de longue durée dans le cadre d'une ambassade française ou Alliance française. Pour l'année en cours, 4 diplômés ont obtenu un stage long offert de 9 mois par le Ministère des affaires étrangères.

Conclusion

Principaux points forts :

- Excellente attractivité.
- Formation entièrement déployée à distance.
- Inscription dans la dynamique professionnelle du territoire.
- Liens avec l'international très développés.

Principaux points faibles :

- Adossement à la recherche inexistant et dimension recherche peu développée.
- Conseil de perfectionnement non mentionné et assurance qualité insuffisante.
- Profils de l'équipe pédagogique insuffisamment diversifiés.
- Dispositifs du stage non développés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Français langue étrangère* est une formation attractive présentant une certaine insertion professionnelle en raison des profils professionnels des étudiants inscrits, déjà en poste. Tout en étant à distance, par les spécialités qui sont les siennes, cette formation s'inscrit de manière très stratégique dans un espace géographique précis et répond à la demande qui vient des territoires ciblés. Il serait utile de repenser le rôle de l'interdisciplinarité et la place de la recherche dans la formation, en particulier les liens avec un laboratoire de recherche. Par ailleurs, il conviendrait de renforcer le nombre de titulaires pour répondre à la forte demande d'encadrement et de mieux envisager le pilotage de la formation, notamment en termes de responsabilités

collectives. Il est indispensable de formaliser le conseil de perfectionnement, d'organiser sa tenue et de développer des dispositifs de retour d'expérience.

Par ailleurs, la question des abandons en M1 - même si elle est justifiée dans le dossier par le niveau maîtrise recherché par certains des inscrits - mériterait d'être discutée.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

ÉTABLISSEMENT(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* s'articule autour d'un parcours unique, *Études créoles,* qui est axé exclusivement sur l'étude des langues créoles à base lexicale française (oral et écrit), ainsi que sur l'étude des phénomènes de créolisation culturelle. Un enseignement sur les cultures créoles des Amériques et de l'océan indien vient compléter cette formation.

Ce master est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Lettres et sciences humaines du campus de Schoelcher (pôle de Martinique de l'Université des Antilles) et s'adosse au Centre de recherches interdisciplinaires en lettres, langues, arts et sciences humaines (CRILLASH). L'enseignement se fait uniquement en distanciel et en ligne. Le volume horaire est de 528 heures auxquelles se rajoute un stage.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs en matière de connaissances à acquérir au cours de la formation constituent un ensemble cohérent et correspondent, en partie, aux attentes d'une telle formation. Les enseignements par semestre sont bien détaillés, mais la répartition entre les spécialités est déséquilibrée : la littérature est très peu présente dans les enseignements (seulement 24 heures de cours magistraux en première année de master) alors que des matières comme l'anthropologie et la grammaire bénéficient d'un nombre d'heures d'enseignement bien plus élevé et sont enseignées sur les 2 années.

Ce master s'adresse à tous les étudiants titulaires d'une licence, en priorité ceux inscrits à l'UA. L'enseignement à distance et en ligne via la plateforme *moodle* permet cependant de toucher un auditoire plus large.

Les débouchés professionnels sont clairement identifiés mais très larges et, parfois, peu crédibles (journalisme, interprétariat...). Les possibilités en matière de poursuite d'études en doctorat sont affichées mais il y a au, sein de l'établissement, un manque d'enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches limitant les inscriptions en thèse.

Positionnement dans l'environnement

La position du master dans l'université n'est pas explicitée. Les licences constituant le vivier ne sont pas exposées, ni les autres mentions de master dédiées au créole (les 2 mentions *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* proposent un parcours *Créole*). Aucune école doctorale n'est désignée dans le dossier permettant d'envisager des poursuites d'études.

Sur le plan de la recherche, la formation est adossée au CRILLASH au sein duquel travaillent environ 40 enseignants-chercheurs spécialisés dans les domaines de l'interculturalité, de la littérature, le patrimoine, la linguistique, etc. Les membres du laboratoire sont impliqués au niveau des recherches menées par les étudiants (leurs mémoires, par exemple) ; sur ce point, le dispositif d'assurance qualité est mis en avant. L'aspect recherche, en revanche, ne se manifeste pas clairement dans les intitulés des cours proposés.

Des accords Erasmus sont mentionnés dans la fiche de répertoire national des certifications professionnelles. Pour autant, les échanges internationaux ne sont pas précisés dans le dossier. S'il en existe, les partenariats académiques ne figurent pas dans le dossier fourni.

Les liens avec le monde socio-économique sont mis en avant puisqu'un stage en milieu professionnel est possible au 3ème semestre. On regrette cependant que les interventions des partenaires venant des milieux socio-

économiques ou culturels (associations, entreprises, institutions) en lien avec la formation, ne soient pas mentionnées dans le dossier.

Organisation pédagogique de la formation

L'architecture de la formation – qui existe depuis 2 ans en distanciel – repose sur 4 semestres, le dernier étant consacré à la rédaction et soutenance du mémoire, qui se passe en distanciel. Les enseignements dispensés correspondent aux attendus d'un tel parcours. La poursuite d'une autre langue vivante (anglais ou espagnol) est assurée sur les 2 années. Un stage de « Découverte d'un milieu professionnel » est obligatoire au cours du 3ème semestre, mais la durée minimale et les objectifs ne sont pas précisés. Certains enseignements sont mutualisés avec ceux de 2 autres masters (*Français langue étrangère* et *Études culturelles*) mais aucune justification n'est avancée. Le contrôle des connaissances se fait en examen terminal.

Les compétences numériques des étudiants sont, en quelque sorte, une condition préalable afin de pouvoir suivre les cours à distance. Ce master bénéficie d'un fort soutien logistique. Autant les enseignants que les étudiants peuvent s'appuyer sur des équipes (DSNI (informatique), TICE (la mise en ligne des cours) dans toutes leurs démarches. Le dossier annonce que le suivi des étudiants par les enseignants tout au long des deux années est bien réalisé, en particulier pour toutes les difficultés liées à un enseignement à distance. Des solutions sont toujours proposées très rapidement. Cependant, on regrette de n'avoir aucune information sur les modalités pédagogiques (synchrone ou asynchrone), modalités concrètes de suivi des étudiants, forums ou wikis qui environnent habituellement les formations en ligne.

Les étudiants sont sensibilisés aux problèmes du plagiat en seconde année de master (M2).

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique est en cohérence avec le master ; il s'agit de spécialistes des langues et cultures créoles (73ème section du Conseil national des universités). Une liste précise d'intervenants n'est, en revanche, pas affichée. Il n'y a pas d'information concernant les intervenants extérieurs impliqués dans la formation. Les moyens administratifs et pédagogiques dont dispose la formation sont explicités ; il s'agit de différentes équipes assurant les services suivants : ingénierie numérique, bibliothèque, accompagnement des stages, informatique, scolarité. Rien n'est dit sur des organes de concertation ni sur un éventuel conseil de perfectionnement comprenant des étudiants et de personnalités extérieures à la formation. Les modalités de contrôle de connaissances sont explicitées et les règles de compensation sont affichées.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier est particulièrement pauvre en analyse. Les effectifs, les taux de réussite et le suivi post-diplomation sont connus ; les analyses sont succinctes et la distinction entre le public de formation initiale et continue fait défaut. Le suivi des flux d'étudiants est rendu plus difficile par l'aspect distanciel qui est relativement nouveau.

Aucune information n'est fournie dans le dossier sur les capacités d'accueil, le processus de recrutement, et les conditions d'inscription.

Aucune évaluation de la formation par les étudiants n'est évoquée dans le dossier.

Résultats constatés

La période de 2 ans sur laquelle porte l'autoévaluation est trop courte afin d'en tirer des conclusions. Néanmoins, l'équipe enseignante a fourni des données qu'elle a recueillies à l'issue de ces 2 années. Le faible taux de réussite en M1 (environ 35 %) est, en partie, imputable aux débuts difficiles de cette formation. Le taux de réussite est plus élevé en M2 pour l'année 2018-2019.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, le dossier mentionne la difficulté à apprécier l'évolution de carrière des diplômés relevant de la formation continue ; de fait, il est impossible d'apprécier l'adéquation des objectifs affichés par cette formation et l'insertion professionnelle des diplômés du master. Concernant les poursuites en doctorat, 4 poursuites d'études sont à mettre à l'actif de la formation sur les 2 dernières années.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'équipe pédagogique est très spécialisée dans le domaine des études créoles.
- Une mutation vers l'enseignement à distance a été mise en place.

Principaux points faibles :

- L'autoévaluation est insuffisante.
- La formation à et par la recherche n'est pas mise en valeur.
- Le conseil de perfectionnement est inexistant.
- Les liens avec les milieux socio-économiques et culturels sont insuffisants.
- L'approche par compétences (didactique, évaluations) aurait pu être détaillée.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* propose une formation uniquement en distanciel de son parcours *Études créoles*. L'équipe des enseignants dont les profils de recherche sont en adéquation avec l'enseignement, est impliquée. Néanmoins, cette formation comporte de nombreuses faiblesses. La formation par la recherche n'est pas explicitée et mériterait d'être davantage mise en valeur, par exemple par une initiation à la recherche plus poussée (participation à l'organisation de journées d'étude ou de colloques, mise en place de colloques pour doctorants et jeunes chercheurs...). Les liens avec le monde socio-économiques gagneraient à être développés.

Face à cette absence de réseau, il est impossible de voir comment la voie professionnalisante peut exister. Or, au vu de la faible attractivité de cette formation et du taux de réussite très insuffisant, il serait nécessaire de repenser l'articulation de cette formation. Une ouverture à l'international, aux autres langues et cultures de la Caraïbe et du continent américain (anglais, espagnol et portugais) pourrait faire émerger des projets de recherche transversaux et comparés, et ainsi attirer davantage de futurs chercheurs dans un domaine très riche et prometteur.

Sans la mise en place d'un conseil de pilotage réel et efficace et sans un travail d'autoévaluation sérieux sur les stratégies à développer, cette évolution nécessaire à la pérennité de cette formation importante pour l'UA, ne sera pas possible.

Observations de l'établissement

Université des Antilles

Administration générale
Coordination de l'auto-évaluation

Référence :
UA/EJ/BH/JCD/ N°2021- **23**

Dossier suivi par :
Jean-Charles DAVID
Tél. 0590 48 32 21
Coordination.hceres@univ-antilles.fr

Monsieur le Président
de l'Université des Antilles

A

Monsieur Thierry COULHON
Président du HCERES

Pointe-à-Pitre, le 5 mars 2021

Objet : Observations sur le rapport champ de formations « Masters Arts, Lettres, Langues »

Au nom de l'établissement, je tiens à souligner que la campagne d'évaluation s'est déroulée dans le contexte de crise sanitaire, ce qui a perturbé son bon déroulement. D'une part, pour la partie autoévaluation, les différents responsables concernés avaient des tâches nombreuses, urgentes et parfois inédites liées à la mise en œuvre continuité pédagogique, ce qui peut expliquer que certains rapports aient pu paraître lacunaires. En effet, assurer la permanence des activités a été leur priorité pendant cette période. D'autre part, pour la partie évaluation externe, les rapports ont été produits sur la seule base des rapports d'autoévaluation, sans échange entre les différents responsables de formation de l'établissement d'une part et les comités d'experts d'autre part. Ceci n'a pas permis d'apporter des éclairages complémentaires qui auraient pu lever certaines insuffisances des rapports d'autoévaluation.

Concernant plus particulièrement le champ de formations « Masters Arts, Lettres, Langues », les responsables du champ et des diplômes concernés n'ont mentionné que des erreurs factuelles mineures qui n'entachent pas la compréhension du rapport. Les observations reçues au 4 mars 2021 par la Présidence de l'université portent sur le seul master « Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, études créoles », dont le responsable souligne le lien avec la recherche, au travers du Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (CRILLASH). En effet, les étudiants du master participent aux activités de cette unité de recherche (séminaires, journées d'études…). De plus, la dimension internationale du master se manifeste par l'accueil d'étudiants « Erasmus ». Par ailleurs, certains débouchés mentionnés dans le rapport comme peu crédibles sont cependant effectivement constatés.

Enfin, l'établissement prend note des recommandations formulées qui seront progressivement intégrées dans sa politique de formation, notamment dans le pilotage de cette offre, dans les pratiques pédagogiques, dans les dispositifs d'amélioration continue des diplômes ainsi que dans l'information à apporter aux étudiants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université des Antilles

Pr Eustase JANKY

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université des Antilles

Bilan du champ de formations Droit, économie, gestion

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 20/11/2020

Pour le Hcéres[1] :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Jacques Noël, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Droit, économie, gestion et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Économie appliquée
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Science politique

Présentation

L'Université des Antilles (UA) est une université pluridisciplinaire issue de la séparation en 2014 de l'Université des Antilles et de la Guyane en deux universités indépendantes. Elle est implantée sur deux pôles universitaires, Guadeloupe et Martinique, distantes d'environ 180 km.

Ce rapport couvre les cinq mentions de master du champ *Droit, économie, gestion* (DEG) de l'UA, à savoir, deux mentions de sciences juridiques (*Droit privé* et *Droit public*), deux mentions de sciences économiques et finances (*Économie appliquée* et *Monnaie, banque, finance, assurance*) et une mention en sciences politiques (*Science politique*). Le périmètre scientifique du champ DEG s'intègre dans l'axe thématique "dynamiques des sociétés et territoires Caraïbes" de l'UA.

Le champ DEG est partagé entre l'unité de formation et de recherche (UFR) de sciences juridiques et économiques, située sur le campus de Fouillole en Guadeloupe et l'UFR de droit et d'économie, située sur le campus de Schoelcher en Martinique. Le master *Science politique* est dispensé exclusivement sur le pôle universitaire de Guadeloupe, alors que les quatre autres mentions du champ DEG sont partagées par ces deux UFR, même si les parcours proposés sont différents entre ces deux sites. Ces mentions sont sans équivalent en langue française dans les Caraïbes.

Les masters du champ DEG représentent actuellement environs 17 % des étudiants de 2nd cycle de l'UA, soit environ 350 étudiants sur les 10 600 que compte l'UA. Les mentions sont ouvertes en formation initiale et, dans l'ensemble, visent une insertion directe des diplômés dans leurs secteurs d'activité. Il est toutefois possible, avec certains parcours de mentions, de poursuivre des études en doctorat dans l'un des laboratoires d'adossement du champ DEG, dont les thématiques scientifiques de recherche en sciences sociales, économiques ou juridiques répondent principalement à des problématiques régionales.

Avis global

Le champ DEG de l'UA regroupe un ensemble de cinq mentions de master proposées par les UFR des sciences juridiques et économiques, en Guadeloupe, et l'UFR de droit et d'économie, en Martinique. Quatre des cinq mentions de master sont partagées par ces deux UFR. L'organisation du champ DEG montre clairement un réel effort de coopération entre ces UFR pour la mise en place d'une offre de formation commune. Cet affichage d'une offre de formation commune est particulièrement louable dans un contexte où les deux composantes sont rattachées à deux pôles universitaires distincts de l'UA, chacun disposant d'une commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et d'une commission recherche. Les représentants de ces instances participent au conseil académique de l'UA qui dirige le pilotage stratégique du champ de formation.

L'organisation du champ DEG réduit la concurrence interne à l'établissement, ce qui est pertinent pour un champ de relativement petite taille. Les mentions de master du champ DEG sont les seules formations francophones dans leurs domaines d'enseignement dans les Caraïbes. Elles apparaissent donc sans concurrence régionale directe et, compte tenu de la situation géographique, offrent un affichage stratégique international pour l'UA. Dans ces conditions, il est regrettable que les règles de pilotage opérationnel interne du champ, source d'innovation et de coordination inter-composantes, ne soient pas mieux formalisées. L'analyse des dossiers d'autoévaluation des mentions semble montrer le besoin d'une meilleure définition d'indicateurs de performance et de dispositifs d'assurance qualité communs à l'intérieur du champ.

De manière générale, les masters multisites manquent de coordination au niveau des mentions, aussi bien au niveau de leur pilotage que de leur organisation. Ce manque de coordination transparait dans la présentation même des parcours dans le dossier d'autoévaluation puisque, dans certains cas, deux dossiers parallèles ont été déposés au Hcéres (par exemple, dans la mention *Monnaie, banque, finance, assurance*). Aussi, aucune possibilité de mobilité des parcours étudiants d'un site à l'autre dans une même mention n'est envisagée, et les parcours des mentions apparaissent ainsi complètement indépendants et tubulaires sur chaque site. Pourtant, une mutualisation intersites d'un certain nombre d'enseignements pourrait être réalisée grâce aux outils de formation à distance qui ne semblent pas très utilisés jusqu'à présent ; ce qui est regrettable.

Dans l'ensemble, l'adossement à la recherche des mentions de master du champ DEG est bon. Le domaine scientifique du champ correspond à l'axe scientifique "Dynamiques des sociétés et territoires Caraïbes" du contrat de site de l'UA. Toutes les formations de master peuvent s'appuyer sur les laboratoires de recherche, équipes d'accueil et UMR CNRS, hébergés par l'UA. Les thématiques de recherche sont bien positionnées sur les domaines d'enseignement des masters et les enseignants-chercheurs sont rattachés à ces laboratoires. Des parcours de master à finalité recherche sont proposés. Les étudiants bénéficient d'enseignements d'initiation à la démarche scientifique, et ils peuvent réaliser des stages en seconde année de master (M2) ou préparer des

mémoires de recherche avec ces laboratoires. Même si le nombre d'étudiants qui poursuivent leurs études en doctorat reste relativement modeste, la possibilité leur est offerte de le faire dans ces laboratoires.

Les mentions du champ DEG présentent de nombreuses relations avec le monde socioéconomique et se positionnent sur des profils métiers pertinents. Les formations semblent répondre aux besoins de ces métiers. Toutefois, la professionnalisation des enseignements par le biais de la formation continue ou de l'alternance est pratiquement absente des dossiers des masters du champ DEG, alors que l'objectif affiché par certaines mentions vise clairement à l'insertion professionnelle directe des diplômés. La possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE) est simplement évoquée dans certains dossiers, mais de façon souvent lacunaire.

L'approche par compétences est rarement évoquée et n'est jamais développée dans les dossiers des mentions ; aucun diplôme ne s'appuie sur les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Certaines mentions annoncent leur engagement pour développer l'approche par compétences, mais cela reste à l'état d'intention et aucune démarche particulière n'est indiquée pour le concrétiser.
Par ailleurs, et cela est plus problématique car ce n'est pas réglementaire, pratiquement aucune mention n'a mis en place de conseil de perfectionnement, comprenant des représentants du monde socioéconomique et des étudiants. Certains parcours l'ont mis en œuvre, mais ces conseils doivent se constituer à l'échelle des mentions.

Compte tenu de la tendance actuelle d'une baisse généralisée du nombre d'étudiants observée par l'UA et d'une orientation privilégiée par les étudiants en 2nd cycle vers les masters de formation aux métiers de l'enseignement (40 % des effectifs de 2nd cycle de l'UA sont inscrits en masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - MEEF), les effectifs étudiants du champ DEG (environ 350 étudiants ; 17 % des étudiants en 2nd cycle de l'UA) apparaissent satisfaisants. Toutefois, la situation est très contrastée entre les parcours des masters. Faute d'attirer des effectifs suffisants, certains parcours n'ouvrent pas chaque année (parcours *Droit de la caraïbe et des amériques* du master *Droit public* ; parcours *Construction et gestion de l'immeuble* du master *Droit privé*) et d'autres parcours de masters pourraient être en difficulté (masters *Economie appliquée* et *Science politique*). Clairement, l'instabilité dans le temps de l'offre de formation affecte la lisibilité des mentions concernées. Aussi, l'incertitude sur le contenu des formations peut à terme réduire l'attractivité de ces masters.

Les indicateurs d'insertion professionnelle des diplômés produits par l'Observatoire interrégional de la vie des étudiants et de l'insertion professionnelle (OIVE-IP) de l'UA ne sont pas repris au niveau des formations, ce qui est regrettable. Le dossier d'autoévaluation du champ indique avoir remarqué cette situation et des démarches correctives devraient pouvoir être rapidement mises en place. Ici encore, un pilotage au niveau du champ de formation pourrait certainement généraliser l'utilisation des ces indicateurs. Les taux d'insertion des diplômés varient sensiblement entre parcours de mention.

L'analyse du dossier d'autoévaluation ne présente pas d'aménagement particulier en direction du public contraint, étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau ou salariés, laissant supposer qu'il n'y a pas de démarche engagée au niveau des composantes en ce sens ; ce qui est regrettable.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les mentions de master du champ DEG de l'UA présentent des objectifs de formation clairs et visent des métiers ou des poursuites d'études bien définis et cohérents avec ces objectifs. Les connaissances et compétences associées à ces derniers sont, quant à elles, beaucoup moins clairement explicitées dans les dossiers d'autoévaluation. Les métiers visés pour les diplômés sont ceux de juriste privatiste (master *Droit privé*), cadre du secteur banque-assurance (masters *Économie appliquée* et *Monnaie, banque, finance, assurance*), de la fonction publique territoriale et de l'administration publique (masters *Economie appliquée* et *Droit public*) et dans le pilotage des politiques publiques et des organisations (master *Science politique*).

Toutes les mentions permettent la poursuite d'étude en doctorat dans les laboratoires de l'UA. Toutefois, cette orientation est plus spécifique à certains parcours ciblés recherche (par exemple, le parcours *Droit de la caraïbe et des amériques* du master *Droit public* ; le master *Science politique*) et, bien que des enseignements d'initiation à la recherche soient proposés et que des stages en laboratoire ou des mémoires de recherche en M2 soient possibles, la poursuite d'étude en doctorat reste relativement limitée au niveau de l'établissement. Les données trop lacunaires des dossiers d'autoévaluation des formations ne permettent pas d'estimer le nombre de diplômés poursuivant effectivement leurs études en doctorat.

Par ailleurs, aucune des formations du champ ne se positionne par rapport à la fiche RNCP, ce qui semble en contradiction avec l'affirmation de l'ouverture de certains masters à la formation continue (masters du domaine économie-gestion : *Economie appliquée* et *Monnaie, banque, finance, assurance*).
Un point important, relevé dans toutes les formations du champ, concerne la communication des formations en direction des étudiants : les connaissances et compétences à acquérir durant le cursus ne leur sont, en effet, pas décrites, et aucune formation ne semble disposer d'un supplément au diplôme.

Globalement, il n'existe pas de dispositif formalisé de suivi de l'acquisition des compétences par les diplômés. De même, il semble que rien ne soit engagé pour l'information des étudiants quant aux débouchés et poursuites d'étude post-diplomation, alors que les métiers accessibles sont pourtant indiqués dans les dossiers d'autoévaluation.

Positionnement des formations

Les mentions de master du champ DEG sont les seules formations francophones dans leurs domaines d'enseignement dans les Caraïbes. De plus, les mentions étant partagées entre deux UFR (UFR des sciences juridiques et économiques en Guadeloupe ; UFR de droit et d'économie en Martinique), présentes sur les deux pôles universitaires de l'UA, elles apparaissent sans concurrence régionale. Des partenariats académiques sont signalés sans fournir beaucoup d'éléments factuels (comme des conventions de partenariat) dans les dossiers d'autoévaluation. Le master *Science politique* est ouvert en co-accréditation avec l'université anglophone des West Indies à la Jamaïque et l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux. Cela permet aux étudiants d'obtenir les diplômes des trois établissements partenaires, et renforce la visibilité régionale et nationale de cette mention. Le master *Droit public* reçoit un tiers d'étudiants en provenance d'Haïti, mais la dimension internationale ne fait l'objet d'aucune information ni analyse dans le dossier de cette mention ; ce qui semble paradoxal étant donné qu'un parcours recherche *Droit de la caraïbe et des amériques* est proposé dans cette mention. Les mentions de masters en économie-gestion (*Économie appliquée* et *Monnaie, banque, finance, assurance*) et le master *Droit privé* bénéficient d'un positionnement clair dans l'environnement local mais ne présentent pas de partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

La mobilité étudiante est donc souvent limitée à la seule réalisation de stages à l'étranger, notamment au cours du 2nd semestre de M2. Mais l'absence d'information précise et d'analyse dans les dossiers de master, ne permet pas d'apprécier l'importance de ces échanges internationaux. De plus, compte tenu de la situation géographique, les interventions d'enseignants-chercheurs extérieurs à l'UA sont relativement limitées.
Toutes les formations de master s'appuient sur les centres de recherches hébergés par l'UA comme le Laboratoire caribéen des sciences sociales (LC2S - unité mixte de recherche CNRS 8053), l'équipe "Management, économie, modélisation, informatique et aide à la décision" (équipe d'accueil - EA - 2240), le Centre d'études et de recherches juridiques en droit des affaires (EA 4096), le Centre de recherche en économie et en droit du développement insulaire (EA 2438). Les enseignants-chercheurs impliqués dans les formations mènent leurs travaux dans ces différents centres et indiquent faire participer les étudiants aux activités des laboratoires. En outre, comme indiqué précédemment, les étudiants désireux de poursuivre leurs études en doctorat, peuvent réaliser leur stage de master ou y préparer leur mémoire de recherche. Dans l'ensemble, l'adossement des mentions du champ DEG à la recherche semble bien développé.

Dans la présentation de chaque formation, des partenariats sont indiqués avec des institutions (villes, communauté d'agglomération) ou entreprises locales, ainsi que la présence d'intervenants professionnels. Mais ces indications sont, le plus souvent, proposées de manière très succincte dans les dossiers des formations, et l'absence fréquente de description fine des équipes pédagogiques rend difficile l'analyse de l'apport de ces intervenants extérieurs. La nature des partenariats étant peu explicitée, il est difficile d'en apprécier les retombées pédagogiques. En outre, aucune mention du champ DEG n'ayant mis en place de conseil de perfectionnement, la participation des professionnels au processus d'amélioration continue des formations n'est pas formalisée.

Organisation pédagogique des formations

Le master *Science politique* est la seule mention du champ DEG qui propose ses deux parcours (P*olitique comparée société et développement* ; *Coopération internationale et développement*) uniquement sur le site de la Guadeloupe. Les autres masters sont ouverts en parallèle sur les deux UFR, composantes du champ.

Pour tous les masters du champ DEG, conformément à la réglementation, la structure pédagogique des formations est ajustée aux standards européens, avec des unités d'enseignement capitalisables et transférables (crédits européens). La spécialisation est progressive entre la première et la seconde année de master. La première année de master (M1) est un tronc commun sur chacun des pôles universitaires, la spécialisation n'étant effective qu'à partir du M2 à travers différents parcours. Ces derniers sont différenciés en fonction de leur localisation en Guadeloupe et en Martinique, mais, rien n'est indiqué dans les dossiers quant à la mobilité

des étudiants entre sites pour le passage en M2. A cause de la faiblesse des effectifs, certains parcours n'ouvrent pas chaque année, ce qui pourrait affecter la lisibilité de certaines mentions (*Droit privé ; Droit public*).

En ce qui concerne les deux masters en économie et gestion (*Economie appliquée* et *Monnaie, banque, finance, assurance*), l'année de M1 est organisée très différemment selon le pôle universitaire. Le site de la Guadeloupe organise une première année commune aux deux mentions, alors que le site de la Martinique propose une formation spécifique à chacune de ses mentions dès la première année. En outre, le master *Monnaie, banque, finance, assurance* est proposé avec une organisation pédagogique très différente sur les deux sites. Alors que le programme de la formation a bien été renseigné dans le dossier d'autoévaluation en ce qui concerne la Martinique, aucune information précise n'est donnée pour le site de la Guadeloupe. Compte-tenu des organisations différentes du M1 entre ces deux sites, il est probable que de profondes différences persistent en M2, mais le dossier ne permet pas de les apprécier ; ce qui est problématique.

L'accueil des étudiants en situation de handicap est généralement mentionné dans les dossiers, sans autres précisions. Les dossiers sont de même très peu renseignés sur l'internationalisation des formations, quand bien même elle fait l'objet d'une présentation. La mobilité internationale étudiante (entrante et sortante) apparaît très peu développée, voire inexistante. Il est regrettable que les échanges internationaux ne soient pas formalisés.

L'approche par compétences n'est jamais développée dans les dossiers des mentions et aucun diplôme ne s'appuie sur les fiches RNCP. Les VAE, validation de l'expérience professionnel (VEP) et validation des études supérieures (VES) ne figurent pas dans les dossiers d'autoévaluation des mentions. Seul le master *Monnaie, banque, finance, assurance* fait référence à la VAE dans son dossier sans en proposer d'analyse.

En matière d'innovations pédagogiques, il est rarement fait mention d'outils ou de pratiques pédagogiques spécifiques. Les dossiers sont généralement laconiques sur l'utilisation du numérique, ce qui laisse supposer que celui-ci n'est pas mobilisé dans les formations. L'innovation pédagogique se résume le plus souvent à l'utilisation d'un espace numérique de travail et à la plateforme e-cursus, mise en place par le service commun des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. Cette plateforme permet la mise en ligne de documents et la gestion de l'évaluation des enseignements.

Pilotage des formations

La présentation du pilotage des mentions dans les documents d'autoévaluation des masters du champ DEG est inégale. D'une façon générale, la structure du pilotage est mal décrite, voire pas du tout présentée (masters *Droit public* et *Science politique*) dans les dossiers. Les mentions présentent sur les deux sites universitaires en Guadeloupe et Martinique (masters *Monnaie, banque, finance, assurance, Économie appliquée* et *Droit privé* ; le master *Droit public* n'ayant pas renseigné les modalités de pilotage) ont présenté des dossiers différents pour chacun des sites, avec un déséquilibre évident dans la présentation entre les deux sites. Certaines informations semblent diverger dans les dossiers pour une même mention, voire parfois apparaissent en contradiction (par exemple, master *Monnaie, banque, finance, assurance*). Le manque d'information sur le pilotage à l'échelle des mentions rend difficile l'analyse de ce critère.

Néanmoins, il apparait évident que la structuration du pilotage des mentions n'est pas homogène au sein du champ DEG. De plus, l'absence de coordination inter-site pour le pilotage des mentions révèle la faiblesse, voire l'absence, d'un comité de pilotage unique à l'échelle de chaque mention. Cela est contraire aux règles de fonctionnement des masters pour lesquels la délivrance de diplôme est portée à l'échelle de la mention, et en aucun cas par les parcours de master. La formalisation d'un pilotage opérationnel du champ, fixant des objectifs pour le pilotage des mentions (composition et rôle des comités de pilotage de mention, etc.) devrait permettre d'harmoniser le fonctionnement des formations et de faciliter la coordination inter-faculté.

Globalement, les équipes pédagogiques sont clairement identifiées (masters *Droit privé ; Monnaie, banque, finance, assurance ; Économie appliquée*). Elles comptent des enseignants-chercheurs et des professionnels, en adéquation avec les finalités des formations. Lorsque les équipes pédagogiques sont réparties sur plusieurs sites, il est cependant difficile d'apprécier leur niveau de collaboration.

Aucune formation du champ DEG n'a mis en place de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, ce qui n'est pas en accord avec les textes réglementaires. Les masters du champ DEG n'ont semble-t-il pas encore reconnu l'importance de cette instance, comprenant des professionnels et des représentants étudiants, dans l'aide au pilotage des formations ; ce qui est regrettable. Compte tenu des objectifs affichés pour l'insertion professionnelle immédiate des diplômés par certains masters, il semble indispensable de rapidement mettre en place cette instance d'aide au pilotage des formations. Par ailleurs, on note l'absence de participation des étudiants aux réunions pédagogiques et à l'évaluation des enseignements. La reconnaissance de l'engagement étudiant semble ne pas être présente dans les masters du champ.

La formation par compétences, lorsqu'elle est mentionnée, n'est pas réalisée, possiblement par manque de formation des équipes pédagogiques.

Dispositifs d'assurance qualité

Les informations relatives aux dispositifs d'assurance qualité des formations sont très limitées, ce qui rend difficile leur appréciation. Ceux-ci sont souvent inexistants ou au mieux en cours d'élaboration dans les mentions du champ DEG. Les données les mieux renseignées concernent les effectifs des mentions et leur évolution au cours du temps. L'analyse de ces données est parfois esquissée. Ici encore, des différences significatives sont observées entre les pôles universitaires de l'UA dans la préparation des dossiers d'autoévaluation et l'analyse des données (par exemple pour les masters *Économie appliquée* et *Monnaie, banque, finance, assurance*).

Les modalités de recrutement (diversité de recrutement, pression de recrutement, etc.) et de suivi des étudiants, ne sont pas indiquées alors même que les taux de réussite présentés suggèrent que ces modalités ainsi que les dispositifs mis en place pour favoriser la réussite des étudiants, pourraient être améliorés.

Les dossiers des mentions sont très mal renseignés du point de vue de l'insertion professionnelle des diplômés, notamment parce que des critères inhabituels ont été pris en compte ou que les enquêtes ne prennent pas en considération tous les parcours de la mention. Il est alors aisé de comprendre qu'il n'y ait pas d'analyse qualitative sur l'insertion des diplômés ; ce qui est regrettable.

Finalement, l'absence de conseil de perfectionnement à l'échelle des mentions doit être corrigée. De même, les étudiants doivent être impliqués plus amplement dans le pilotage des formations par exemple au cours de réunions pédagogiques, par leur sollicitation pour l'évaluation des enseignements, et dans les conseils de perfectionnement, dans une démarche d'amélioration continue des formations. Les modalités d'engagement des étudiants pour leur formation doivent être formalisées.

Résultats constatés dans les formations

Les effectifs étudiants et les taux d'insertions des diplômés sont fournis pour les dernières promotions de master dans le dossier d'autoévaluation du champ DEG, en partie à partir des enquêtes réalisées par l'OIVE-IP de l'UA. Mais, ces études ne sont pas reprises dans les dossiers des mentions. L'analyse des résultats de ces formations s'en trouve négativement affectée. Certains indicateurs, notamment les effectifs étudiants, des dossiers des mentions ne recouvrent que partiellement ceux fournis par l'université. Les données statistiques fournies dans les dossiers des formations sont très nettement insuffisantes. Dans ces conditions, les résultats constatés ne sont souvent pas analysés par les responsables de mentions ; ce qui est regrettable.

Globalement, à l'échelle de chaque mention, les effectifs étudiants semblent relativement stables au cours des deux dernières années universitaires (données 2018/2019 et 2019/2020 du dossier champ DEG). Seule la mention *Economie appliquée* a vu son nombre d'étudiants en M1 diminuer d'environ 30 %, principalement à cause de la baisse des inscriptions en Martinique (de 19 à 9 étudiants en M1). Les effectifs de M1 du master *Monnaie, banque, finance, assurance* sont stables au niveau de la mention, mais des variations importantes sont observées pour les effectifs de chaque pôle universitaire. Le M1 en Martinique voit ses effectifs diminuer de moitié (20 à 11 étudiants) en 1 an. Ces baisses d'attractivité, observées en Martinique, ne sont pas analysées dans le dossier des mentions. Au vu de l'importance de ces variations annuelles, une attention particulière devrait pourtant y être apportée.

Les résultats sont beaucoup plus contrastés pour les parcours de M2. Certains parcours sont fragilisés par de très faibles effectifs, parfois inférieurs à 10 étudiants (*Droit de la caraïbe et des amériques* du master *Droit public* ; *Construction et gestion de l'immeuble* du master *Droit privé* ; *Ingénierie du développement et expertises économiques* du master *Economie appliquée*). Les masters *Droit privé*, *Droit public, et Science politique*, n'ouvrent ainsi pas chacun de leurs parcours lors de chaque rentrée universitaire. L'ouverture incertaine des parcours de M2 nuit à la lisibilité et l'attractivité des formations.

Compte tenu de la faiblesse des informations présentées dans les dossiers, il est difficile d'apprécier la politique de recrutement de ces masters. L'origine et le profil des étudiants ne sont pas précisés. Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* évoque la présence, en M2, d'étudiants provenant d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, malheureusement sans décrire leur nombre ni les modalités de sélection les concernant. Aucune analyse détaillée sur les effectifs étudiants en formation initiale, formation continue ou en alternance, n'est proposée ; ce qui est regrettable. Dans ces conditions, il semble difficile d'apprécier l'attractivité des mentions du champ DEG.

Les taux de réussite des étudiants, lorsqu'ils sont communiqués, sont assez contrastés. Ils sont corrects, malgré quelques accrocs, pour le master *Droit privé* (plus de 63 % en M1, 70 % en moyenne selon les parcours en M2) et le master *Monnaie, banque, finance, assurance* (80 % en M1 pour la seule année qui comptait plus de 10

étudiants, entre 85 % et 100 % en M2). La situation du master *Economie appliquée* est plus préoccupante, même si les données ne concernent que la promotion 2018-2019, avec des taux de réussite de 44 % en M1 et 58 % en M2 ; ce qui questionne beaucoup sur les modalités de recrutement et sur les dispositifs mis en place pour l'accompagnement à la réussite des étudiants.

Les informations concernant l'insertion et le devenir des diplômés sont elles-aussi très partielles et insuffisantes. Les résultats de l'étude sur l'insertion professionnelle réalisée un an après l'obtention du diplôme (enquête de l'OIVEP-IP), présentée dans le rapport champ DEG, montre des niveaux d'insertion très contrastés selon les mentions, mais globalement assez faibles (29 % à 91 %, médiane à 60 %). On peut constater que l'insertion professionnelle à 30 mois est faible pour le master *Droit privé* (23 diplômés sur 43 en emploi), dont seuls 2 étudiants ont poursuivi en doctorat. La situation est un peu meilleure pour le master *Monnaie, banque, finance, assurance*, avec néanmoins un quart des diplômés en recherche d'emploi.
Des précisions sur le type d'emplois occupés par les diplômés sont nécessaires mais non fournies. Le master *Economie appliquée* invoque l'argument de la jeunesse de la mention (ouverte en 2018), et propose les données concernant la période 2000-2018 de l'ancien master *Ingénierie économique du développement et de l'environnement* (IEDE), dont il a pris la suite. Les taux d'insertion y sont très bons, mais demandent à être confirmés sur les prochaines promotions.

La poursuite d'étude en doctorat est évoquée, généralement sans plus de précision. Seul le dossier du master *Monnaie, banque, finance, assurance* présente une donnée objective sur le sujet, et recense 3 étudiants en doctorat sur les 20 diplômés des 3 dernières promotions ; ce qui, compte tenu des objectifs d'insertion professionnelle directe des diplômés, représente une proportion correcte.

Conclusion

Principaux points forts

- Des formations cohérentes, avec des objectifs clairs.
- Une offre de formation nécessaire à l'échelle régionale.
- Des équipes pédagogiques diversifiées et en adéquation avec les formations considérées.
- Des formations adossées à des laboratoires de recherche.

Principaux points faibles

- Des instances de pilotage du champ non formalisées.
- Des taux de réussite insuffisants et une insertion professionnelle difficile pour certaines mentions.
- Un manque de coordination dans le pilotage des mentions dispensées sur les deux pôles universitaires.
- Des dispositifs d'assurance qualité insuffisants ou inexistants pour la plupart des mentions : absence de conseil de perfectionnement pour les mentions, absence ou inutilité des évaluations des enseignements par les étudiants, non implication des étudiants aux organes pédagogiques, absence de dispositif de suivi de la réussite des étudiants, absence d'analyse, en particulier qualitative, de l'insertion professionnelle des diplômés ; des dispositifs difficiles à apprécier à cause du manque d'information dans des dossiers lacunaires.
- Un manque d'ouverture à l'international ; une faible mobilité entrante et sortante des étudiants ; des effectifs fragiles dans certains parcours de master.

Recommandations

Le champ DEG de l'UA regroupe des mentions de master dont la qualité et le positionnement thématique sont appréciés par le comité. A certains égards, ces mentions sont uniques dans les Antilles et répondent à des objectifs de formation clairs et cohérents. Ces formations sont bien intégrées dans leur environnement, avec notamment un bon adossement à des laboratoires de recherche et des relations établies avec le monde socioéconomique local. Le champ DEG présente donc un affichage clair et cohérent pour l'UA. L'organisation pédagogique du champ présente une bonne lisibilité. Toutefois, si les intitulés des mentions sont partagés entre les deux UFR du champ, de grandes disparités ont été observées pour le pilotage des formations entre ces deux composantes. De plus, les parcours de masters apparaissent tubulaires dans chacune de ces composantes. Les formations pourraient profiter d'une définition plus explicite des règles de fonctionnement du champ, fluidifiant

les échanges et les collaborations entre mentions. Le pilotage effectif du champ doit permettre d'améliorer la coordination inter-site des mentions, semble-t-il aujourd'hui, grandement inexistante.

Une attention particulière doit être portée à l'insertion des diplômés, même si la situation socioéconomique des Antilles ne facilite pas toujours l'entrée des jeunes diplômés dans la vie professionnelle.

Il est recommandé de mettre en place des comités de pilotage inter-site à l'échelle des mentions. Ceux-ci permettront une bonne organisation des mentions partagées sur plusieurs composantes. Ces équipes, chargées de la direction et de la coordination des enseignements, pourront alors établir des objectifs pédagogiques et des dispositifs d'assurance qualité commun à chaque mention.

Les dossiers d'autoévaluation de mentions, trop souvent lacunaires, révèle des dispositifs d'assurance qualité insuffisants ou inexistants pour la plupart des mentions (voir ci-dessus : l'absence de conseil de perfectionnement pour les mentions, l'absence de supplément au diplôme et de suivi de l'acquisition des compétences par les diplômés, l'absence ou inutilité des évaluations des enseignements par les étudiants, la non implication des étudiants aux organes pédagogiques, l'absence de dispositif de suivi clair de la réussite des étudiants ou encore l'absence d'analyse qualitative de l'insertion professionnelle des diplômés). Il conviendrait de répondre à ces différentes observations, et dans un premier temps, il est nécessaire de mettre en place rapidement un conseil de perfectionnement, avec des intervenants étudiants et professionnels bien identifiés, pour chaque mention. Les comités de pilotage des mentions pourront s'appuyer sur les analyses de ces instances pour la mise en place des dispositifs d'assurance qualité.

Dans l'optique tant du passage à la description des mentions et des parcours en termes de blocs de compétences, que de la mise en place d'une démarche qualité, les masters du champ DEG devront faire un sérieux effort pour communiquer en direction des étudiants sur des points-clés tels que les connaissances et compétences dispensées par la formation et les débouchés accessibles une fois le diplôme acquis. En ce sens, l'élaboration d'un supplément au diplôme pour chaque mention du champ ainsi qu'un positionnement clair par rapport à la certification professionnelle (fiches RNCP) doivent se faire au plus vite. Ces évolutions indispensables doivent être conduites par les équipes pédagogiques de chacune des formations du champ. Leur absence systématique est révélatrice d'un défaut de pilotage du champ sur ce point. Une recommandation importante serait donc de travailler la notion de compétences en relation directe avec les fiches RNCP, très rarement citées en référence pour la construction des formations.

L'usage des outils de formation à distance et les outils de e-learning est recommandé pour permettre aux étudiants localisés dans une des composantes de suivre des enseignements dispensées dans l'autre composante. Pour l'instant, cet usage reste très limité.

La coopération internationale est très variable et ne concerne actuellement que certaines formations du champ mais devrait être élargie à toutes les mentions, même si le contexte local n'y est pas toujours très favorable. L'évolution des formations concernées passe par la formalisation de partenariats académique et non académiques.

Une attention particulière doit être apportée aux effectifs étudiants de certains parcours de M2. Il est nécessaire d'analyser les causes de la faible attractivité de ces parcours afin d'engager rapidement des actions correctives pour maintenir les effectifs à un niveau satisfaisant. Des dispositifs permettant la mobilité des étudiants entre composantes pourrait éventuellement permettre de compenser, en partie, les disparités observées sur les effectifs.

Points d'attention

Certaines formations doivent se saisir des points suivants :

- Les effectifs de certains parcours des masters *Droit public*, *Droit privé* et *Economie appliquée,* sont faibles.
- L'insertion professionnelle des diplômés restent globalement fragile pour l'ensemble des mentions.
- Le M1 des deux masters *Economie appliquée* et *Monnaie, banque, finance, assurance,* est organisée très différemment selon le pôle universitaire.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Droit privé* de l'Université des Antilles (UA) est une formation multisites en 2 ans, dispensée à la fois, à la Faculté de droit et d'économie de la Martinique, et à la Faculté des sciences juridiques et économiques de la Guadeloupe. Dans la Faculté de Martinique, la formation se divise en 3 parcours différents à compter de la seconde année de master (M2), à savoir : un parcours *Droit privé et sciences criminelles,* un parcours *Contrats et entreprises* et un parcours *Construction et gestion de l'immeuble*. Dans la seconde Faculté (Guadeloupe), la formation est divisée en 2 parcours : *Droit des affaires* et *Justice, procès, procédure*.

Cette formation de master vise à former des juristes privatistes afin de les orienter vers le monde professionnel (concours, entreprises, etc.), mais aussi pour développer chez eux des capacités en recherche fondamentale dans le cas où ils souhaiteraient poursuivre leurs études en doctorat. Il est délivré uniquement en présentiel et en formation initiale au sein de l'UA, et pour un total d'heures variant selon les sites et les parcours : en première année de master (M1) à la Martinique pour 560 heures, et à la Guadeloupe pour 500 heures ; dans les M2, le volume horaire peut varier de 214 à 306 heures selon les parcours choisis, et ce hors période de stage.

Analyse

Finalité de la formation

La cohérence de la formation est bien réelle, cette dernière étant dans la poursuite des études initiées au cours des trois années de licence de droit. La fiche d'autoévaluation du master sis à la Martinique (désormais DPM) ne répond pas aux questions posées par le Hcéres concernant les définitions et la diffusion des connaissances et compétences auprès des étudiants et autres parties apprenantes. Il en est de même pour celle du master sis à la Guadeloupe (désormais DPG) qui développe les compétences et connaissances acquises par l'étudiant au cours du master mais qui ne répond pas à la question de la connaissance de ces dernières par les étudiants. Le contenu de la formation est cohérent mais on s'interroge toutefois sur l'absence de cours d'ouverture à la pluridisciplinarité juridique (théorie du droit, philosophie du droit, histoire du droit privé, sociologie du droit, etc.). Aucun supplément au diplôme n'a été communiqué.

Les débouchés offerts aux étudiants sont cohérents avec la formation proposée et les parcours ouverts au sein du master : secteur privé (entreprises, banques, assurances, immobilier, clercs, etc.), concours divers (fonction publique, barreau, magistrature, etc.), ou encore la poursuite d'études en doctorat. Si le master DPM n'indique rien quant à la poursuite en doctorat, le master DPG souligne l'accueil de doctorants par le Centre de recherche en économie et en droit sur le développement insulaire (CREDDI), que cela soit en droit des affaires ou en droit processuel. De plus, la création en 2020 du Centre caribéen d'arbitrage régional, le CORA, offre des perspectives de partenariats et de recrutements à venir pour les étudiants issus du master droit privé.
Rien n'est mentionné quant au positionnement de la formation dans l'univers de la certification professionnelle, ni quant à la cohérence de la formation avec le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La fiche RNCP ne semble donc pas connue des étudiants et autres parties prenantes.

Positionnement dans l'environnement

Le master DPM a été longtemps le seul master de cette nature sur le territoire martiniquais. L'existence de la formation master droit privé sur les 2 sites, Martinique et Guadeloupe, ne semble pas poser de problème de concurrence régionale. Toutefois, la présence d'une école de commerce délivrant un diplôme de master conventionné avec une université de métropole semble poser problème au master DPM. Aucune mention sur le positionnement d'un point de vue national n'est développée. Le master DPG, quant à lui, s'inscrit dans la dynamique guadeloupéenne, en formant notamment les étudiants au droit de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires dans la caraïbe (OHADAC). Aucun partenariat académique n'est évoqué pour le master DPM, si ce n'est la participation d'un professeur invité de l'Université de Sherbrooke pour dispenser des cours au sein du master DPM dans le parcours *Droit privé et sciences criminelle*s du M2. Le master

DPG a tissé des liens avec les institutions locales, que cela soit dans le judiciaire ou l'entreprenariat local (CCI, MEDEF, etc.). Pour le master DPM, la formation est adossée au Centre d'études et de recherches juridiques en droit des affaires (CERJDA), et pour le master DPG, au CREDDI. De surcroît, le master DPG participe à l'organisation de rencontres scientifiques avec le laboratoire caribéen des sciences sociales (LC2S), et les missions de recherche et d'enseignement étrangères d'une enseignante du master favorise les partenariats extérieurs (Allemagne, Italie, etc.). Dans les 2 sites, des enseignants-chercheurs d'autres universités françaises interviennent, ce qui peut favoriser les partenariats sur la recherche. De plus, des enseignants associés et des professionnels (magistrats, médiateurs, avocats, fiscalistes, cadres divers, etc.) interviennent dans les deux années de master, et dans l'ensemble des parcours proposés sur les 2 sites, ce qui favorise l'articulation formation-recherche et les relations avec le mon
de socio-économique. Des séminaires dédiés au monde socio-économique et à la professionnalisation sont aussi organisés, par exemple sur les métiers du droit, l'attractivité du droit, la responsabilité sociale des entreprises, ou encore des rencontres entre étudiants et professionnels sur le notariat.

La formation n'est pas mise en œuvre à l'étranger. Aucun accord de partenariat avec des établissements étrangers n'est mis en œuvre. La mobilité des étudiants se résument à la réalisation de stages à l'étranger, en 2017-2018, pour trois étudiants du master DPG, à Trinidad, financés par la région Guadeloupe et par l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (ADOM). On note toutefois qu'une convention de partenariat avec l'université de Grenade (Espagne) est en cours de réalisation pour le master DPG, mais non encore mise en œuvre.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée en 4 semestres, mettant en œuvre les 5 parcours susvisés : *Droit des affaires* et *Justice, procès, procédure* pour le DPG, *Droit privé et sciences criminelles, Contrats et entreprises,* et *Construction et gestion de l'immeuble* pour le DPM. Elle met bien en place le système européen d'unités d'enseignement (crédits européens) qui vise à favoriser la mobilité des étudiants. Aucune mention n'est faite à la fiche RNCP, ni à la notion de « compétences ». L'ensemble des parcours semble adapté à la professionnalisation des étudiants. Pour le master DPM, rien n'est mentionné sur l'alternance, la formation continue, la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES). Pour le master DPG, il est évoqué une adaptation de la formation par la mise en œuvre des régimes spéciaux étudiants, ainsi que la mise en place de la VAE et de la VES, mais aussi la mise en ligne de certains cours via un site dédié de l'UA ainsi que des cours dispensés grâce à la méthode dite de « pédagogie inversée ». Dans aucun des deux masters, DPM ou DPG, l'approche par compétences n'est évoquée, ni les blocs de compétences, ni même les modalités pédagogiques diversifiées (interdisciplinarité, etc.). La fiche du master DPG semble confondre UE et blocs de compétences, notamment car aucun lien avec la fiche RNCP n'apparaît.
Dès le M1, du moins pour le master DPG, une initiation à la recherche est mise en œuvre de manière complète (épistémologie, construction d'une problématique scientifique, etc.), complétée en deuxième année par un cours et des séminaires dédiés. Pour le master DPM, ce n'est qu'au cours du M2 que l'on trouve des enseignements en méthodologie de la recherche ou en pratique appliquée de la recherche. Les projets et stages de recherche sont intégrés à la définition du cursus de formation, mais rien n'est mentionné quant à l'explicitation aux étudiants du contenu des objectifs, des modalités et des évaluations de ceux-ci.

Le master *Droit privé* de l'UA prépare les étudiants à acquérir des compétences transversales en vue de leur professionnalisation. Des modules destinés à la professionnalisation sont présents dès le M1, que cela soit au sein du master DPM ("Informatique des métiers du droit", par exemple), ou au sein du master DPG (module « insertion professionnelle »), et continuent en M2, que cela soit par la mise en œuvre de modules spécifiques ou par la réalisation de stages obligatoires pour les étudiants. Rien n'est mentionné sur l'accompagnement des étudiants stagiaires, mais on sait que les étudiants sont accompagnés grâce aux enseignements méthodologiques relatifs à la rédaction du mémoire, et qu'ils soutiennent ce mémoire à l'issue de leur stage. Aucun renseignement n'est donné concernant un observatoire de l'insertion professionnelle ou une structure équivalente.

Le master *Droit privé* prépare ses étudiants à l'international par des enseignements obligatoires en langue étrangère au cours de 2 années de master, mais aussi par la réalisation, pour le master DPM, d'une partie de la soutenance du mémoire de M2 dans une langue étrangère. Outre les éléments mentionnés ci-avant (mobilité pour trois étudiants en stage à Trinidad et réalisation en cours d'une convention avec l'Université de Grenade), aucune autre information n'est donnée quant à l'internationalisation des étudiants. De même, rien n'apparaît quant à des enseignements disciplinaires qui seraient dispensés en langue étrangère dans le master DPM, mais le master DPG propose, pour ses 2 parcours, un cours d'anglais des affaires juridiques.

Concernant la place du numérique dans l'enseignement, des cours sont enregistrés sur la plateforme du site de l'UA et des cours d'informatique sont dispensés dans le M1 DPM. Les étudiants sont aussi sensibilisés à la question de l'éthique dans le cadre de la recherche scientifique, notamment par les différents modules d'enseignements tournés vers la recherche. Une charte de l'intégrité scientifique est en cours de réflexion pour le master DPG,

mais rien d'autre n'est mentionnée dans la fiche d'autoévaluation, notamment sur la question de la détection des fraudes, plagiats et corruptions.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est diversifiée, comprenant tant des enseignants-chercheurs que des professionnels, qu'ils soient enseignants associés ou non, et cela en corrélation avec la finalité de la formation. Les maquettes de la formation comprenant les intitulés de cours et les noms des enseignants sont affichés dans les locaux de la faculté. Rien n'est mentionné sur l'approche par compétences. Concernant l'encadrement du master *Droit privé*, le personnel administratif est « suffisant » pour le master DPM ; quant au master DPG, il est doté de deux gestionnaires administratifs. On ne connaît pas la structure de pilotage du master DPM (direction, co-direction, responsabilités pédagogiques, etc.) ; mais on sait que master DPG s'appuie sur quatre responsables (1 pour le M1, 1 pour le parcours *Droit des affaires*, et 2 pour le parcours *Justice, procès, procédure*) dont les tâches sont clairement définies : encadrement, suivi du règlement du master, recrutement des enseignants, organisation de séminaires, etc. Des réunions pédagogiques sont organisées dans le cadre du master DPG, mais rien n'est évoqué quant à la communication et à la transparence de ces dernières. Aucun conseil de perfectionnement de la formation n'est mis en œuvre, ni à la Martinique, ni en Guadeloupe.

Les étudiants sont informés, soit par voie d'affichage, soit par la distribution de brochures, des modalités de contrôle de connaissances, des crédits européens, de la mise en œuvre d'une session de rattrapage (principe de seconde chance) et de la composition des jurys. De même, l'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance sous forme de dispense totale ou partielle, mais on ne connait pas les modalités de cet engagement et la dispense y afférente.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis tant dans le master DPM que dans le master DPG mais uniquement au niveau quantitatif, et non qualitatif. Rien n'est mentionné sur le taux de boursiers (le dossier d'évaluation du champ de formation mentionne des taux élevés – 52 % en premier cycle, et 36 % des étudiants en 2nd cycle à l'UA, avec de fortes disparités par sites) les étudiants hors académie ou étranger, etc. Aucun tableau de bord annuel n'est disponible. De même, la question du recrutement des étudiants et des critères de recrutement n'est pas connue. On ne connait pas non plus le nombre de candidatures déposées ni le nombre de candidatures admises. Les seules informations communiquées reposent sur le nombre d'étudiants inscrits en master et le pourcentage de réussite.

Sur ces 2 points, on observe une attractivité maintenue pour les étudiants du master DPM en M1 au cours des 5 dernières années avec des chiffres stables. Le pourcentage d'admis est aussi stable (entre 60 % et 80 % selon les années). Toutefois, l'attractivité des M2 varient à un tel point que le parcours *Construction et gestion de l'immobilier* n'a pas ouvert en 2018, ni en 2019, et que le nombre d'étudiants du parcours *Contrats et entreprises* s'élevaient ces 2 années à 9 et 11 étudiants. Concernant le master DPG, le nombre d'inscrits en M1 chute depuis 2016 (passage de 43 inscrits à 26). Pour les 2 parcours, les chiffres fluctuent en fonction des années, même si l'on observe une attractivité plus conséquente pour le parcours *Justice, procès, procédure* (entre 10 et 22 selon les années) que pour le parcours *Droit des affaires* (entre 7 et 14 inscrits selon les années). Le pourcentage de réussite varie selon les parcours : il est en augmentation constante dans le parcours *Droit des affaires,* et fluctue entre 50 % et 77 % pour le parcours *Justice, procès, procédure*.

Rien n'est signifié sur le devenir des étudiants et leur insertion dans le monde professionnel, si ce n'est, pour le master DPG, une enquête du « Ministère » réalisée en 2018 à « 30 mois », soit un temps relativement long au regard des enquêtes d'insertion réalisées habituellement par les divers observatoires de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle. L'enquête montre que, sur les promotions 2015/2016 et 2016/2017, seulement 2 étudiants 43 avaient étaient en poursuite d'études, et 23 étudiants sur 43 avaient trouvé un emploi à la date de l'enquête, soit seulement 53,50 % ayant une situation professionnelle à 30 mois à l'issue du master.

Les conseils de perfectionnements n'existent pas. Un est en cours d'élaboration pour le master sur le site guadeloupéen.

Résultats constatés

La cohérence des enseignements est en corrélation avec la finalité de la formation, qu'il s'agisse des parcours proposés sur le site martiniquais ou sur le site guadeloupéen, et l'équipe pédagogique est diversifiée, faisant appel à des enseignants-chercheurs (locaux ou d'autres universités) mais aussi à des enseignants associés et à des professionnels. Il est toutefois légitime de s'interroger d'une part, sur le lien des étudiants avec le monde de la recherche et la production académique des laboratoires sur lesquels s'adossent le master, et d'autre part, sur la nécessité d'œuvrer pour une coordination entre les 2 M1, DPM et DPG, et sur une réflexion à mener sur les

5 parcours de ces masters. En effet, une cristallisation du master semble s'opérer alors que des choix pourraient être opérés pour renforcer l'attractivité des parcours et la professionnalisation des étudiants (resserrer les parcours, inclure de la pluridisciplinarité, favoriser les partenariats académiques et professionnels, mettre en place un conseil de perfectionnement, etc.). L'envoi de 2 documents distincts (DPM et DPG) met en avant un réel défaut dans le pilotage de la mention.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une bonne adéquation entre la finalité du master et les enseignements proposés.
- Un bon équilibre entre les intervenants enseignants-chercheurs et ceux issus du monde socio-économique.
- Des liens avec le monde socio-économique en cours d'élaboration.

Principaux points faibles :

- Une absence de pilotage à l'échelle de la mention, qui laisse supposer une hétérogénéité dans la qualité des dispositifs offerts aux étudiants sur les 2 sites.
- Un faible suivi qualitatif des étudiants et une absence de visibilité sur l'insertion professionnelle.
- Une absence de conseil de perfectionnement.
- Une insertion professionnelle faible.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit privé* est une formation clef du champ disciplinaire DEG de l'UA. Il dispose d'une maquette pédagogique cohérente en lien avec les finalités annoncées.
Cependant, le dossier d'autoévaluation, tel qu'il est renseigné, traduit une absence de coordination entre les 2 sites (Martinique et Guadeloupe), qui s'accompagne d'un déséquilibre de pilotage et d'une hétérogénéité flagrante dans la qualité des dispositifs offerts aux étudiants. Les informations présentées dans le dossier proviennent quasi exclusivement de l'autoévaluation des parcours proposés par le pôle universitaire de Guadeloupe.

Cela étant dit, la démarche qualité de la formation est, à ce jour, très insuffisante et il est urgent de mettre en place un conseil de perfectionnement.

La dimension internationale de la formation est faible alors que celle-ci gagnerait à être développée, au moins pour la formation à la recherche de la mention. Ceci pourra passer par l'encouragement de la mobilité étudiante et la formalisation de partenariats académiques étrangers.

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Droit public* de l'Université des Antilles (UA) vise à former des juristes de haut niveau sachant qu'en première année de master (M1), l'objectif est de consolider les acquis en droit public avant d'aborder en seconde année de master (M2), une spécialisation se déclinant en deux parcours, l'un ciblé recherche, le parcours *Droit de la caraïbe et des amériques*, l'autre professionnalisant, le parcours *Carrières publiques*.
Les modalités et les lieux d'enseignement ne sont pas documentés. Compte tenu de l'histoire de l'UA, le domaine droit, économie, gestion est partagé entre les sites de Guadeloupe et de Martinique ; les diplômes de master y reprennent les mêmes mentions sur les deux sites, même si les parcours peuvent varier.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis en consacrant les deux premiers semestres à la consolidation des acquis juridiques, prélude à la spécialisation des deux derniers semestres se déclinant en deux parcours. Le parcours *Droit de la caraïbe et des amériques* est explicitement destiné à la recherche en étant axé sur des problématiques régionales et de droit comparé, alors que le parcours *Carrières publiques* à vocation professionalisante vise à former des cadres territoriaux à en juger par un vivier de recrutement clairement désigné comme celui des institutions locales et régionales, en dépit d'un intitulé du parcours non exclusif de carrières publiques hors collectivités territoriales.

Cependant, il manque une présentation explicite des connaissances et compétences à acquérir qui ne sont pas développées. De même, le supplément de diplôme n'est pas fourni, ni même référé.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit public* se situe dans le prolongement de la licence *Droit* de l'établissement, formation comportant en particulier un parcours d'administration publique. Le positionnement dans la carte régionale, nationale et internationale n'est pas renseigné sauf à indiquer qu'en termes d'effectifs, un tiers des étudiants proviennent d'Haïti sans plus d'explications.

L'adossement recherche repose sur le Laboratoire caribéen de sciences sociales (LC2S) auquel appartiennent les enseignants-chercheurs, et plus particulièrement son équipe "relations internationales, gouvernance et développement dans l'espace caraïbe-amériques" (RIGODEV). Les étudiants sont associés aux activités scientifiques du laboratoire et notamment, les séminaires de recherche.

L'intervention de professionnels dans la formation est affirmée mais de manière succincte au travers notamment de conférences métiers sur la fonction publique ou encore, la participation aux jurys de soutenance du rapport de stage demandé dans le parcours *Carrières publiques*, et s'il est mis en avant une certaine densité des collectivités publiques en Martinique, de nature à offrir un encadrement aux étudiants pour leur stage en collectivité, la permanence affichée de ces relations n'est pas formalisée par des conventions de partenariats ou du moins l'autoévaluation demeure muette à ce sujet.

Le mutisme préside aussi à la question d'accords de coopération avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers comme à celle de la mobilité internationale étudiante et enseignante malgré un affichage Caraïbe et Amériques du parcours recherche qui justifierait de s'y arrêter.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique n'est pas développée, tout au plus est-il évoquée en M1 faisant office de tronc commun pour les deux parcours démarqués du M2. Rien n'est dit de l'adaptation aux différents profils étudiants ni de l'approche compétences.

La démarche scientifique est relatée pour le parcours recherche dont les étudiants sont invités à participer aux activités du laboratoire précité sachant qu'ils doivent préparer un mémoire de recherche pour lequel est supputée une formation méthodologique. La professionnalisation concerne principalement le parcours *Carrières publiques* où un stage et un rapport soutenu devant jury, sont requis pour l'obtention du diplôme. Mais l'ensemble reste peu documenté.

La dimension internationale ne fait l'objet d'aucune présentation et *a fortiori* d'analyse au risque de surprendre notamment eu égard à l'objet du parcours recherche axé sur le droit de la Caraïbe et des Amériques.

La même vacuité se constate pour ce qui est de la place du numérique ou encore, la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

La carence d'éléments d'information relativement à la composition de l'équipe pédagogique comme aux modalités de pilotage de la formation rend vaine la délivrance d'un avis éclairé. En particulier, il n'est nullement fait référence à un conseil de perfectionnement, pas plus qu'à un comité de pilotage ; ce qui est problématique.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences ne sont pas davantage présentées.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants, les taux de réussite ou encore ceux d'insertion professionnelle ne sont pas étayées de données chiffrées. Tout au plus est-il esquissé un profil des étudiants venant principalement de la licence *Droit* de Martinique et pour un tiers du total (lequel n'est au demeurant pas renseigné) de la filière juridique d'Haïti sans omettre des agents publics, statutaires et contractuels mais dont la proportion n'est pas davantage communiquée.

Le devenir des diplômés n'est pas analysé et l'autoévaluation interne n'aborde pas la question de l'évaluation par les étudiants.

Résultats constatés

Faute d'être communiqués, il n'est pas possible de délivrer un avis éclairé sur les résultats. La seule information fournie, au surplus non analysée, concerne le taux de poursuite en thèse représentant un tiers du total (non renseigné) des effectifs du parcours recherche.

Conclusion

Principal point fort :

- Une formation par la recherche favorisée par une insertion des étudiants de M2 qui choisissent le parcours recherche aux activités du laboratoire de rattachement – avec notamment la participation à des séminaires de recherches.

Principaux points faibles :

- Une absence de données sur le devenir des étudiants.
- Une absence de comité de pilotage.
- Une absence de conseil de perfectionnement.
- Une absence du numérique et de pratiques pédagogiques innovantes

Analyse des perspectives et recommandations :

Aucun élément factuel du fonctionnement du master *Droit public* de l'UA n'a été présenté dans son dossier d'autoévaluation déposé pour le Hcéres. Ainsi, il n'a pas été possible d'apprécier la qualité de cette formation.

Ce constat interroge fortement sur l'existence d'un pilotage de la formation, d'un suivi des étudiants, des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences, de l'insertion professionnelle des diplômés, et est susceptible de questionner la pérennité de cette mention.

MASTER ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Économie appliquée* (EA) est une formation en deux ans qui vise soit, une insertion professionnelle directe soit, une poursuite d'étude en doctorat. Il comprend trois parcours : le parcours *Ingénierie du développement et aménagement du territoire* (IDAT), le parcours *Ingénierie du développement et expertise économique* (IDEE) et le parcours *Économie et gestion des entreprises et collectivités* (EGEC). La formation, accessible en formation initiale et en formation continue, compte 754 ou 772 heures de cours sur 2 ans, dont 570 ou 588 heures de cours magistraux et 184 heures de travaux dirigés. Elle prévoit un stage en seconde année de master (M2), auquel peut se substituer un mémoire de recherche pour les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat. Les parcours IDAT et IDEE sont proposés sur le campus de Fouillole en Guadeloupe et le parcours EGEC est proposé sur le campus de Schoelcher en Martinique.

Analyse

Finalité de la formation

Les compétences visées par la formation relèvent de six grands domaines au sein desquels de nombreuses compétences sont correctement présentées. Ces compétences concernent le pilotage des politiques publiques, le pilotage d'organisations qu'elles soient publiques ou privées, la gestion de projet, le traitement de données, la sécurisation de l'information et la conduite d'une démarche de recherche.

L'intitulé des enseignements est disponible grâce au document maquette. Cependant, il est dommage qu'il ne soit pas fait mention des compétences dans le rapport d'information spécifiquement à destination des étudiants ; cela leur permettrait de relier les compétences visées aux enseignements dispensés. Il n'existe pas de supplément au diplôme précisant les connaissances et compétences acquises par les étudiants. Le contenu de la formation est cohérent avec les compétences visées. Les débouchés présentés dans le rapport d'autoévaluation sont cohérents avec les compétences listées tant dans les secteurs mentionnés que les métiers visés. Il n'est pas fait mention dans le dossier d'outil de communication sur ces débouchés auprès des parties prenantes. Mais le spectre relativement large des compétences et des enseignements listés dans le rapport, peut faire craindre une dilution des efforts et des connaissances.

Le master ne se positionne pas en termes de certification professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Au niveau local, le master EA est le seul à proposer ce type de formation ; l'autre mention proposée relevant de l'économie et de la gestion, est une mention *Monnaie, banque, finance, assurance*. Le master EA est également la seule formation francophone dans ce domaine dans l'espace caribéen. La mention EA est proposée au niveau national dans plus d'une quinzaine d'établissements mais la situation géographique de l'Université des Antilles (UA) limite la concurrence. Le master EA de l'UA bénéficie donc d'un positionnement clair au niveau des établissements d'enseignement supérieurs régionaux et nationaux.

Le parcours ÉGEC du master entretient des liens étroits avec le Laboratoire caribéen des sciences sociales (LC2S), une unité mixte de recherche (UMR) pluridisciplinaire associant l'université et le Centre national de la recherche scientifique (UMR 8053) et l'équipe d'accueil (EA 2240) "Management, économie, modélisation, informatique et aide à la décision" (MEMIAD). Les économistes enseignant dans la formation sont membres du LC2S et les gestionnaires sont membres du MEMIAD. L'Institut national de la recherche agronomique est également représenté par le biais d'une directrice de recherche intervenant dans la formation. Les parcours IDAT et IDEE sont adossés au centre de recherche en économie et droit de développement insulaire (EA 4541). Il aurait été appréciable que la liste des enseignants de l'équipe pédagogique fasse mention de leur laboratoire d'appartenance.

La formation s'appuie sur les activités de recherche, notamment en Guadeloupe où les étudiants sont impliqués dans les activités du Centre de recherche en économie et droit du développement insulaire (CREDDI, manifestations scientifiques). Ce lien semble moins étroit en Martinique où des réflexions sont en cours pour faire participer les étudiants aux séminaires de recherche. Les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat optent pour un mémoire de recherche en M2.

30 % des heures d'enseignement sont assurés par des professionnels et professeurs associés. Cependant, la liste de l'équipe pédagogique du master semble être celle du pôle de Martinique uniquement, et la liste de l'équipe de première année de master (M1) ne renseigne pas le statut de tous les enseignants. Il n'est donc pas possible de connaitre cette proportion, ni de pouvoir l'apprécier.

La formation déclare avoir noué des partenariats durables avec les collectivités territoriales et les entreprises publiques comme privées présentes sur le territoire de la formation. Ces institutions proposent des stages et des projets aux étudiants. Elles participent aux conseils de perfectionnement. Le dossier d'autoévaluation ne donne pas plus de détails sur la nature de ces partenariats et ne fournit pas d'éléments de preuve en annexe comme par exemple des conventions de partenariat. La seule annexe permettant d'apprécier la qualité de ces partenariats est un compte-rendu de conseil de perfectionnement où n'est présent qu'un seul représentant d'entreprises.

L'établissement est doté d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle et un pôle spécifique, le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat, accompagne les étudiants dans la création d'entreprises. A l'échelle de l'établissement, une fondation, fruit du partenariat entre le groupe Bernard Hayot et l'UA, dotée chaque année de 50 000 €, accompagne les étudiants dans leur recherche de stage et séjours à l'étranger. Une attention particulière est donc dédiée à l'insertion professionnelle des étudiants.
La formation bénéficie des partenariats scientifiques des enseignants-chercheurs (EC) de la formation avec des universités métropolitaines, mais également étrangères. Il n'est pas fait mention de partenariats institutionnalisés, et la nature de ces partenariats n'est pas précisée en détail ; ce qui est un manque du dossier.

Organisation pédagogique de la formation

Le dossier souligne, en préambule, que la structure du master n'est pas celle qui avait été présentée lors de la dernière accréditation en 2017, l'établissement ayant décidé de ne pas ouvrir les parcours alors envisagés et de différer l'ouverture des formations. Bien que reposant sur une habilitation unique, le master EA des Antilles est organisée de façon très différenciée selon le site concerné. En Guadeloupe, les deux parcours proposés, IDAT et IDEE, font l'objet de cours mutualisés avec le master *Monnaie, banque, finance, assurance*. On peut regretter qu'aucune information ne soit donnée sur le contenu de la formation, l'organisation des unités d'enseignement (UE), des crédits européens et des compétences. Il est ainsi impossible de savoir quels cours sont mutualisés en M1, ni même quelle proportion concerne cette mutualisation. On ne sait pas si des cours spécifiques aux différents parcours sont dispensés dès le M1.

En Martinique, le seul parcours proposé, EGEC, ne fait l'objet d'aucune mutualisation. Chaque semestre est organisé autour d'UE dites d'ossature, d'UE dites de parcours et d'UE complémentaires. L'usage d'une terminologie plus classique (du type UE majeures/mineures/transversales) rendrait le programme plus lisible. Une description détaillée des semestres est donnée en annexe mais on peut déplorer l'absence de cohérence entre les informations données pour les semestres 3 et 4 du master dans le premier document relatif aux UE, et les informations données pour les semestres 9 et 10 dans le second document relatif aux UE. Par ailleurs, l'utilisation de la notion d'UE de parcours se surajoutent à la notion de parcours dans le cadre du master EA ; ce qui ajoute inutilement de la complexité. L'usage de la notion de spécialité est ainsi recommandé.
Au total, le dossier comme les annexes ne permettent pas de se représenter clairement le contenu et l'organisation des enseignements, en particulier sur le site Guadeloupéen. Pour la Martinique, l'information est plus détaillée mais manque de cohérence quant au contenu et à l'organisation du M2. Aucune information n'est donnée sur les correspondances entre UE et compétences.

Ainsi, une meilleure présentation des trajectoires d'acquisition des connaissances et compétences au cours des quatre semestres apparaît nécessaire.
Les critères d'accès au master sont détaillés de façon précise. L'accession est permise aux étudiants ayant validé 180 crédits européens d'enseignements. En M1 comme en M2, un minimum de crédits de spécialité (économie, gestion, mathématiques) est en plus requis afin de ne pas mettre en difficulté des étudiants qui n'auraient pas les prérequis fondamentaux.

Le diplôme est ouvert en validation des acquis de l'expérience, mais le master n'a pas eu, à ce jour, de telles candidatures.

Les annexes ne fournissent pas d'éléments permettant d'identifier une démarche par compétence formalisée, ce qui tend à indiquer que celle-ci n'a pas été mise en place. Le dossier déclare être dans l'attente de l'élaboration à l'échelle nationale de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) relatif à ce master alors que cette fiche existe (référence RNCP 34428).

La professionnalisation passe par la réalisation d'un stage obligatoire en M2. Les étudiants sont accompagnés pour la recherche du stage par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle dont l'action se définit au niveau de l'établissement. Une annexe mentionne la liste des entreprises ayant signé une convention de stage de 2018 à 2020 sur le site de la Martinique. On dénombre ainsi 13 établissements publics ou privés ayant pris des étudiants en stage sur ce site ; ce qui peut paraître assez peu sur une période de deux années. Néanmoins, l'effort de transparence du site de la Martinique est louable. On regrette l'absence de ce type d'information pour le site de la Guadeloupe. L'ajout d'un stage en M1 renforcerait l'expérience professionnelle obligatoire des étudiants dans le cadre de leur formation.

Sur le campus de Guadeloupe, le M1 prévoit une première approche de la recherche grâce à un enseignement spécifique (introduction à la recherche opérationnelle). Le M2 prévoit, sur les deux campus, la possibilité de réaliser un mémoire de recherche, soutenu en juin, afin de permettre aux étudiants de postuler pour l'obtention d'une allocation doctorale. Il est regrettable de constater que l'implication des étudiants dans les activités scientifiques est inégale selon les parcours. Une volonté est affichée d'impliquer plus activement les étudiants du parcours EGEC aux séminaires du LC2S. Les étudiants du master en formation sur le campus de Guadeloupe sont tenus de participer aux activités scientifiques du CREDDI.

Un effort particulier et appréciable est déployé sur l'acquisition de compétences transversales et l'accompagnement vers l'insertion professionnelle, notamment grâce à l'existence de dispositifs dédiés tels que des rencontres Université-entreprises ou de l'aide à l'élaboration de *curriculum-vitaë* et lettres de motivation, etc. L'enseignement des langues est prévu à tous les semestres, hormis le dernier lors duquel les étudiants sont potentiellement en stage. Les étudiants peuvent choisir entre l'anglais ou l'espagnol, en fonction de leurs souhaits de débouchés professionnels ; ce qui est cohérent avec la réalité du territoire. Aucun partenariat institutionnalisé permettant les mobilités n'est mentionné, ce qui laisse envisager qu'il n'en existe pas. Les relations interpersonnelles des EC apparaissent être les seules opportunités offertes aux étudiants de partir à l'étranger ; ce qui n'est pas satisfaisant.

Les étudiants ont accès à leurs emplois du temps, à leurs supports de cours via la plateforme e-cursus et un environnement numérique de travail est à leur disposition. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique. L'équipe pédagogique s'appuie pour cela sur la charte relative à l'intégrité scientifique adoptée en 2020 par l'UA. Aucun détail n'est fourni sur la méthode de communication de ces principes aux étudiants. L'implémentation du logiciel anti-plagiat *Compilatio* est en projet.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est clairement identifiée et équilibrée entre les EC et les professionnels. L'équipe de Martinique compte 11 EC, 2 professeurs agrégés ou certifiés, 2 professeurs associés, ainsi que 2 intervenants extérieurs chercheurs et 5 professionnels. L'équipe guadeloupéenne inclut 4 EC locaux, 4 EC extérieurs et 5 professionnels. Cependant, le descriptif du dossier d'autoévaluation est partiel en comparaison des noms cités dans les annexes. Des interventions croisées des EC sur les deux campus sont mentionnées, mais aucune présentation claire de ces interventions n'est proposée. Une meilleure lisibilité des équipes et des synergies entre les deux campus aurait été appréciable. La proportion d'EC est en cohérence avec la volonté de former les étudiants qui le souhaitent à continuer dans le monde de la recherche. L'équipe pédagogique guadeloupéenne compte autant d'EC extérieurs qu'internes, montrant ainsi une certaine dépendance aux interventions extérieures.

Le pôle Martinique possède un conseil de perfectionnement qui n'existe pas encore sur le pôle guadeloupéen. D'une façon générale, un tel conseil doit être mis en place à l'échelle de la mention et non, des parcours ou regroupement de parcours. Le dossier est lacunaire sur un certain nombre de points importants pour permettre le suivi des étudiants. Il s'agit en particulier de manques sur les effectifs, leur origine ou encore les taux de réussite, etc. Des évaluations des enseignements ont été mises en places mais ne sont pas exploitables, faute de réponses suffisantes. Le rapport ne mentionne pas d'autres outils permettant une bonne coordination de l'équipe pédagogique.

Les modalités des contrôles de connaissance sont portées à la connaissance des étudiants via l'environnement numérique de travail. Le parcours martiniquais a par ailleurs opté pour une modalité particulière d'évaluation des connaissances en contrôle continu, favorisant ainsi la réussite des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Globalement, peu d'informations sont fournies dans le dossier sur les dispositifs d'assurance qualité. Seuls les effectifs de l'année 2018/2019 pour le parcours martiniquais sont fournis ; ce qui n'est bien sûr pas suffisant. Ces effectifs sont par ailleurs faibles : 18 en M1 et 12 en M2. Le dossier mentionne des effectifs de 60 étudiants, localisés pour les deux-tiers en Guadeloupe mais aucun élément de preuve ne vient étayer cette information. Le dossier mentionne des taux de réussite satisfaisants. Les éléments de preuve ne concernent à nouveau que l'effectif de la Martinique où le taux de réussite de M1 et de M2 est très bas (respectivement 44,40 % et 58,30 %). Ces données interrogent sur les modalités de recrutement des étudiants ainsi que sur les dispositifs mis en place pour favoriser leur réussite.

Aucune donnée fiable sur le devenir des diplômés n'est disponible à ce jour pour l'ensemble des parcours du diplôme. Les parcours ayant été implémentés en 2018, la seule promotion sortante a été diplômée en 2020. Le rapport d'autoévaluation rapporte néanmoins les résultats de l'insertion des promotions d'étudiants titulaires du master *Ingénierie économique du développement et de l'environnement* qui a préexisté entre 2000 et 2016. Les 177 étudiants diplômés de ce master ont fait l'objet d'une enquête sur leur situation professionnelle en 2018. 96 % des 138 anciens étudiants ayant répondu sont en emploi ; ils sont majoritairement cadres, dans une proportion supérieure à celle des cadres sur le territoire (53 % contre 10 %).

L'évaluation des enseignements n'est pas commentée dans le dossier d'autoévaluation mais fait l'objet d'une annexe pour le site de la Martinique. L'enjeu du développement des conseils de perfectionnement est souligné, mais rappelons qu'ils n'existent de manière effective qu'à la Martinique. Le processus d'amélioration continue de la formation et son autoévaluation doivent faire l'objet d'une attention particulière car le peu d'éléments disponibles dans le dossier montre soit, qu'ils n'existent pas soit, qu'ils ne sont qu'à l'état de réflexion, en particulier sur le site de la Guadeloupe qui pourtant accueille les deux-tiers des étudiants du master. Les équipes ne semblent donc pas disposer en continu des informations nécessaires à l'amélioration continue de la formation.

Résultats constatés

L'information sur les effectifs, la réussite et le devenir des étudiants est lacunaire. Les quelques éléments chiffrés fournis dans le dossier ne permettent pas d'observer des trajectoires, aussi courtes soient-elles : seuls les effectifs d'une année universitaire d'un des trois parcours de la mention, sont disponibles. Le dossier ne contient également que très peu d'informations sur l'insertion professionnelle des étudiants et sur la poursuite d'études. Les informations portent sur une formation antérieure et ne respectent pas le cadre formel habituel à savoir, une information sur le devenir à 6 mois et à 18 mois.

Conclusion

Principal point fort :

- Une équipe pédagogique équilibrée entre enseignants-chercheurs et professionnels.

Principaux points faibles :

- Un manque de lisibilité de la mention, notamment en M1.
- Un manque de pilotage à l'échelle de la mention.
- Un suivi inégal des étudiants et des diplômés entre les sites.
- Une insertion professionnelle difficile à apprécier selon les parcours.

Analyse des perspectives et recommandations

Le master EA de l'UA est une formation portée par une équipe pédagogique équilibrée. Cependant, l'organisation pédagogique de la formation, construite de manière indépendante sur deux pôles universitaires, nuit gravement à la lisibilité de la mention.

De plus, le dossier d'autoévaluation, tel qu'il est renseigné, traduit une absence de coordination entre les deux sites, qui s'accompagne d'un déséquilibre dans le pilotage des parcours et du suivi des étudiants. Les informations présentées dans le dossier proviennent quasi exclusivement de l'autoévaluation des parcours proposés par le pôle universitaire de Martinique. Ceci étant dit, le dossier d'autoévaluation met en perspective des points d'amélioration, démontrant que l'équipe pédagogique a identifié les points faibles de la formation, et entend y remédier.

Les dispositifs d'assurance qualité devront être développés et systématisés afin de servir efficacement le pilotage de la formation. L'approche par compétences devra être formalisée et communiquée pour tous les parcours, permettant ainsi de bien identifier les points communs et les spécificités de chacun.

Enfin, les échanges internationaux devront faire l'objet d'une formalisation pour les encourager.

MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* (MBFA) est une formation en deux ans qui vise une insertion professionnelle directe sur des emplois relevant du secteur banque-assurance et éventuellement, une poursuite en études doctorales. Cette formation est dispensée sur le campus de Fouillole en Guadeloupe et sur le campus de Schoelcher en Martinique avec des modalités différentes selon le site. En Guadeloupe, la première année de master (M1) est mutualisée avec le master *Economie appliquée,* et la spécialisation avec la mention *Monnaie, banque, finance, assurance* ne débute qu'en seconde année de master (M2). Sur le site de la Martinique, la spécialisation du domaine du master commence dès le M1. Dans les deux cas, un stage obligatoire de 6 mois est prévu en M2.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont clairement explicités. Il s'agit de former des professionnels du secteur banque, finance, assurance. Pour ce faire, les connaissances générales en économie et spécifiques en banque, finance, assurance sont dispensées. A ces connaissances viennent s'ajouter l'acquisition de « soft skills », ainsi que des compétences transversales. Il n'existe pas de supplément au diplôme.

Une liste détaillée et claire des métiers supposés accessibles à l'issue de la formation est présentée. Aucun élément de preuve issu d'une analyse qualitative des débouchés, ne vient étayer cette déclaration. Une poursuite d'étude en doctorat est également possible. Le master ne s'inscrit pas dans la certification professionnelle ; il ne s'appuie donc pas sur la fiche de cette mention de master déposée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le master MBFA jouit d'une position concurrentielle favorable dans son environnement géographique. En effet, il n'existe que deux masters en économie-gestion au sein de l'Université des Antilles (UA). L'autre master est le master *Economie appliquée* dont la première année fait l'objet d'une mutualisation avec le master MBFA sur le site de la Guadeloupe seulement. C'est le seul master francophone relatif à ce secteur d'activité dans les Caraïbes. D'autres masters similaires existent mais les enseignements sont dispensés en anglais ou en espagnol. Au niveau national, ils existent en métropole de nombreux masters MBFA. Il n'est pas fait mention de partenariats académiques actuels ou à venir avec une formation similaire en métropole.

Le master est adossé au Centre de recherche en économie et en droit du développement insulaire (CREDDI) pour le parcours guadeloupéen, et à l'unité mixte de recherche (UMR) du centre national de recherche scientifique nommée le Laboratoire caribéen de sciences sociales (LC2S) en Martinique. Les enseignants-chercheurs (EC) qui enseignent dans la formation sont issus de ces deux centres de recherches ainsi que d'universités françaises métropolitaines et étrangères.

Les relations avec le monde socio-économique s'expriment principalement par le biais de professionnels intervenants dans le master ainsi que par les stages effectués par les étudiants. Il est mentionné, pour le parcours guadeloupéen, des partenariats durables avec les collectivités et les entreprises locales ainsi qu'avec des organismes français et étrangers. Des exemples d'entreprises et d'organismes sont fournis mais la nature de ces partenariats n'est pas précisée ; ce qui rend difficile l'appréciation de leurs retombées.

On peut regretter qu'il n'existe pas de partenariat avec des établissements d'enseignements supérieurs étrangers, les enseignements dispensés par des EC d'institutions étrangères ne pouvant être qualifiés de partenariats.

Organisation pédagogique de la formation

Le master est structuré en 2 années. Seule la formation dispensée en Martinique fait l'objet d'une description précise. L'organisation est très différente selon le site. En Guadeloupe, la première année est commune pour le master MBFA et le master *Economie appliquée,* et il est mentionné dans le dossier que cette première année donne lieu à la délivrance de la maîtrise. La spécialisation en monnaie, banque, finance, assurance est réalisée essentiellement sur le M2. En Martinique, la spécialisation commence dès le M1 et s'accentue en M2.
Dans les deux cas, un stage obligatoire de 6 mois est prévu dans la formation en M2. En Martinique, les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage facultatif en fin de M1.

Un certain nombre d'informations importantes manquent dans le dossier et ainsi, il n'est pas possible de savoir s'il est possible de s'inscrire en formation initiale, en alternance et/ou en formation continue, si la formation offre la possibilité d'être suivie à distance ou encore si les contraintes particulières de certains étudiants (handicap, sportifs de haut niveau) sont prises en compte. La validation des acquis de l'expérience est proposée, ce qui paraît incohérent avec la non inscription de la formation au RNCP. Aucune information n'est communiquée sur la validation des études supérieures.

L'approche par compétence ne fait pas l'objet d'une formalisation particulière et ne semble donc pas être mise en œuvre.

Il est indiqué dans la fiche d'autoévaluation rédigée par le parcours Guadeloupe que des séminaires de recherche sont intégrés à l'enseignement. Etant donné qu'il ne s'agit pas des séminaires du CREDDI ou du LC2S, et qu'aucune information de ce type ne se trouve dans la maquette, il est difficile de savoir ce qu'il en est. Un cours de méthodologie des mémoires de recherche et professionnel de 18 heures a lieu en M2. Son contenu n'est pas précisé. Il est donc impossible de savoir si ce module est plus axé en direction de l'insertion professionnelle ou de la recherche. On peut noter l'existence d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle qui assiste les étudiants dans la conception de leur projet personnel et pour trouver des stages. A la fin du M2, les étudiants ont le choix entre effectuer le stage obligatoire ou un mémoire de recherche. Aucune statistique n'est fournie sur le choix effectif des étudiants. On ne sait pas également si des étudiants poursuivent leurs études en doctorat à l'issue du mémoire de recherche et si le choix du mémoire de recherche vient pallier l'absence de stage ou une orientation vers la recherche de l'étudiant. Aucune information sur ces éléments n'est donnée dans le dossier concernant la Martinique, excepté la poursuite d'étude qui est renseigné sans savoir s'il s'agit du doctorat ou d'un autre master.

A l'exception des cours d'anglais et d'espagnol proposés à la fois en M1 et en M2, et sur les deux sites, aucun effort spécifique n'est effectué pour préparer les étudiants à l'international.

L'utilisation des outils numériques se limite au minimum avec la mise à dispositions de documents ainsi qu'à la mise à disposition des plannings en ligne. La récente crise du COVID-19 a amené les enseignants à chercher des solutions numériques pour continuer d'assurer les enseignements.

Les étudiants sont sensibilisés par les EC aux considérations éthiques liées à l'activité scientifique. Les enseignants et étudiants ont connaissance des sanctions éventuelles en cas de non-respect des principes d'intégrité scientifique et d'éthique. Il semble qu'aucun logiciel de détection de plagiat n'est utilisé mais que cela sera le cas dans le futur (sans qu'une chronologie soit fournie).

Pilotage de la formation

Le master MBFA est piloté par un maître de conférence (MCF) sur le pôle de Guadeloupe, et un MCF sur le pôle de Martinique. Le dossier relatif à la formation dispensée à la Guadeloupe est lacunaire quant au pilotage de la formation ; seule la composition générale de l'équipe pédagogique est mentionnée. Le site de la Martinique a donné des détails sur la composition de l'équipe pédagogique et sur les cours dispensées par chaque catégorie d'intervenants. On peut ainsi constater que les cours assurées par des EC sont majoritaires (538 heures sur 670 sur l'ensemble du master, soit approximativement 80 % des heures). Seuls 3 professionnels différents assurent un total de 138 heures de cours (soit environ 20 % des heures). Le reste des cours est assuré par des professeurs associés ou certifiés. Pour un master professionnalisant, le nombre de professionnels apparaît beaucoup trop faible.

L'organisation de la formation n'est pas explicitée. En particulier, il n'y a pas d'information sur les moyens administratifs et pédagogiques à disposition. Concernant les organes de concertation, l'existence d'un conseil de perfectionnement est simplement évoquée pour la formation réalisée sur le site de la Guadeloupe. Le fonctionnement de cet organe est explicité pour la formation réalisée sur le site de la Martinique. On y apprend que son implémentation est récente, au cours de l'année universitaire 2019-2020. Il est indiqué que le rapport du dernier conseil est annexé au dossier d'autoévaluation mais ce n'est pas le cas. La liste et la qualité des

membres du conseil de perfectionnement ne sont pas précisées ; ce qui rend impossible l'appréciation du fonctionnement et des retombées de ce dernier dans l'évolution de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances, les règles d'attribution des crédits européens et les dispositions relatives à l'organisation des jurys sont clairement déterminées et validées par le commission de la formation et de la vie universitaire de chaque pôle. Les canaux de diffusion de ces informations ne sont pas détaillés. La prise en compte de l'engagement étudiant n'est pas spécifiée. L'approche par compétences n'est pour le moment pas retenue.

Dispositif d'assurance qualité

Les dispositifs d'assurance qualité mis en place sont très limités. Seuls les effectifs seraient suivis sur les deux sites. Le devenir des étudiants fait l'objet d'une analyse en Martinique bien qu'elle ne respecte pas les standards de l'exercice. Cette analyse étudie la situation (CDI, CDD, sans emploi, poursuite d'étude) de 3 cohortes d'étudiants sans répondre aux questions relatives au taux d'insertion à 6 mois et à 18 mois. Aucune information qualitative sur la nature des emplois occupés n'est relevée. Cette analyse n'existe pas en Guadeloupe.
Une pratique d'autoévaluation semble exister mais qu'il n'est pas possible d'apprécier au vu du peu de détails fournis.

Résultats constatés

A nouveau, le dossier relatif à la formation à la Guadeloupe est lacunaire. Les informations sur les effectifs sont dites existées mais ne sont pas données et aucune enquête n'existe sur l'insertion. A partir des informations disponibles relatives au site de la Martinique, les effectifs apparaissent globalement très faibles (entre 5 et 20 étudiants en M1 ; entre 7 et 12 étudiants en M2). Le taux de passage en M2 se situe entre 56,56 % et 80 % selon les années, le reste des effectifs de M2 étant principalement des étudiants provenant de l'Afrique de l'Ouest est du Maghreb. Aucune autre information n'est disponible sur les flux d'étudiants ou sur le processus de recrutement. L'attractivité de la formation n'est pas évaluée ; ce qui est un manque du dossier.

Le taux de réussite en M2 est excellent (100 % en 2018-2019). Les statistiques indiquent qu'environ un tiers des étudiants obtiennent un CDI à l'issue du master. Les étudiants en recherche d'emploi sont nombreux. Aucune autre information n'est disponible.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation unique dans l'espace caribéen francophone.
- Un nombre satisfaisant d'EC intervenants dans le master.
- Un effort pour créer des liens avec le monde socio-économique régional.

Principaux points faibles :

- Une absence de pilotage à l'échelle de la mention, laissant supposé une hétérogénéité dans la qualité des dispositifs offerts aux étudiants sur les deux sites
- Des dispositifs d'assurance qualité non satisfaisant avec notamment, une absence de conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et un manque de données sur le suivi des étudiants.
- Une absence d'ouverture de la formation à l'alternance et à la formation continue.
- Une absence de développement de l'approche par compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MBFA de l'UA est une formation avec un potentiel important du fait de son positionnement régional. Cependant, le dossier d'autoévaluation, tel qu'il est renseigné, traduit une absence de coordination entre les deux sites (Martinique et Guadeloupe), qui s'accompagne d'un déséquilibre évident de pilotage et d'une hétérogénéité dans la qualité des dispositifs offerts aux étudiants. Les informations présentées dans le dossier proviennent quasi exclusivement de l'autoévaluation des parcours proposés par le pôle universitaire de

Martinique. Il est rappelé que le pilotage doit s'effectuer au niveau de la mention et doit comporter notamment un conseil de perfectionnement transversal et un dispositif formalisé de suivi des étudiants et des diplômés.

Par ailleurs, le master doit développer ses contacts avec le milieu socio-économique régional, notamment via l'ouverture de cette formation à l'alternance ; ce qui contribuerait à améliorer l'insertion professionnelle des étudiants, et, à terme, augmenterait l'attractivité de la formation.

MASTER SCIENCE POLITIQUE

ÉTABLISSEMENT(S)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La formation du master *Science politique* est dispensée à l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences juridiques et économiques, exclusivement sur le site de la Guadeloupe. Ce master comporte un tronc commun en première année de master (M1), et 2 parcours différenciés en seconde année de master (M2) : *Politique comparée société et développement*, et *Coopération internationale et développement*, ayant vocation à s'adapter aux besoins du territoire.

Analyse

Finalité de la formation

La formation propose de développer des compétences dans les domaines de la gouvernance, des politiques publiques, du développement, des relations internationales, et dans un certain nombre de secteurs émergents de l'action publique (biodiversité, patrimoine immatériel, ville durable). Il est également indiqué que les enseignements portent une attention aux logiques d'appartenance et aux processus de catégorisations sociales au sein de l'espace Caraïbe – Amériques. Elle s'adresse aux étudiants qui se destinent aux métiers de la coopération régionale et internationale, de l'action publique (concours de la fonction publique), du journalisme, de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais également de l'aide à la décision (consultance, accompagnement des élus).

Il reste cependant difficile de savoir si les objectifs poursuivis, les connaissances et compétences à dispenser, et les débouchés visés par la formation, sont clairement présentés aux étudiants et connus de ces derniers car le dossier d'autoévaluation reste très lacunaire sur ces objectifs et ne fournit aucune précision ni donnée factuelle pour étayer ces déclarations. A noter également qu'il n'existe pas de supplément au diplôme précisant les compétences et les connaissances acquises par les étudiants ; ce qui est regrettable.

Positionnement dans l'environnement

En terme académique, le master *Science politique* s'appuie sur une convention de partenariat avec l'University of the West Indies (Jamaïque) et avec l'Institut d'études politiques de Bordeaux. Il fait partie d'une filière intégrée France – Caraïbe (FIFCA), et un programme d'étude conjoint entre les 3 institutions permet une co-diplômation des étudiants. Il s'appuie également sur les activités du Laboratoire caribéen de sciences sociales (LC2S - unité mixte de recherche 8053 CNRS-UA), dont les axes de recherches recoupent les thématiques des enseignements dispensés. Cet environnement permet, d'une part, d'associer les étudiants aux activités de recherche du laboratoire, en particulier ceux qui se destinent à la préparation d'une thèse, par définition peu nombreux. D'autre part, il permet également de favoriser la mobilité des étudiants dans le cadre du programme européen Erasmus, et dans le cadre plus local d'un partenariat avec la Martinique.

En termes de partenariats institutionnels, la formation s'appuie également sur des collaborations avec les villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes, et avec les communautés d'agglomération "Cap Excellence" et la "Riviera du Levant". Ces partenariats offrent aux étudiants inscrits en parcours professionnels, la possibilité de réaliser des stages en M2.

Organisation pédagogique de la formation

Le document d'autoévaluation mentionne que la structure pédagogique de la formation est conforme aux standards européens (unités d'enseignement capitalisables et transférables) et à l'objectif de proposer un socle commun de connaissances et de compétences. Il est également possible d'accueillir des étudiants en situation de handicap et il est envisager, dans la mesure où les contraintes techniques et financières seraient levées, de généraliser des enseignements à distance pour les étudiants résidant en Martinique.

En revanche, s'agissant de la place accordée à l'approche par compétences, du rôle de la démarche scientifique dans le processus de formation, de l'acquisition de compétences transversales par les étudiants en vue de favoriser leur insertion professionnelle, de l'internationalisation de la formation, de la place du numérique dans le dispositif pédagogique, enfin de la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique (catalogue de « bonnes pratiques »), aucun élément factuel n'est fourni par le porteur de projet. Il est donc impossible d'analyser précisément ces éléments.

Pilotage de la formation

La section du document d'autoévaluation consacrée au pilotage de la formation est également présentée de manière très lacunaire. Le porteur de projet signale l'absence de formation de l'équipe pédagogique à l'approche par compétences, l'absence d'informations claires sur les réunions de l'équipe de pilotage, l'absence de délivrance de documents de certification des compétences et de dispositifs de dispense d'enseignements pour certains étudiants et un conseil de perfectionnement en cours d'installation.

Le porteur de projet signale par ailleurs en répondant « OUI » aux autres items proposés que les autres critères sont satisfaits. Toutefois, les éléments factuels permettant une analyse de la situation, manquent cruellement.

Dispositif d'assurance qualité

Il est mentionné que les flux d'étudiants sont suivis, que leur recrutement se fait dans des conditions transparentes et que l'attractivité de la formation est mesurée. Toutefois, rien n'est précisé des outils d'analyse utilisés, et aucune donnée empirique ne vient étayer le propos. Il en va de même sur les indications concernant la réussite des étudiants, qui ne font l'objet d'aucune information factuelle. De plus, le devenir des diplômés n'est pas analysé. En revanche, il est indiqué par des réponses succinctes que les effectifs de la formation sont clairement identifiés, et que l'analyse des résultats des étudiants est régulièrement réalisée et rendue publique. Toutefois, les éléments factuels permettant une analyse de la situation manquent cruellement.

Résultats constatés

Compte tenu des effectifs réduits, les différents parcours de M2 n'ouvrent pas lors de chaque rentrée universitaire. Les éléments factuels permettant une analyse de la situation sont également très peu nombreux. L'observatoire de la vie étudiante ne dispose pas d'information quant à l'insertion professionnelle des étudiants et leur devenir est mal connu, à l'exception des 2 ou 3 par promotion qui choisissent de s'inscrire en thèse. De plus, les enseignements ne font l'objet d'une évaluation que dans le cadre d'une démarche en cours de finalisation, et aucune réunion régulière d'un conseil de perfectionnement de la formation n'est prévu.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation s'efforçant de s'adapter aux contraintes du territoire.
- Le développement de partenariats institutionnels.
- Une ouverture à l'international.

Principaux points faibles :

- Une absence d'éléments factuels permettant notamment, de décrire l'organisation pédagogique de la formation.
- Une absence d'un véritable dispositif de pilotage de la formation.
- Une absence de dispositifs d'évaluation de la formation et de suivi des étudiants.
- Une liste de débouchés professionnels très éclectiques (journalisme, consulting, concours de la fonction publique, enseignement supérieur et recherche) ne correspondant que très partiellement aux intitulés des parcours (Politique comparée société et développement, Coopération internationale et développement).

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Science politique* s'inscrit dans son environnement territorial contraint, tout en s'efforçant de développer une ouverture à l'international.

Les éléments développés dans le dossier d'autoévaluation sont trop lacunaires pour permettre une appréciation factuelle du fonctionnement de cette formation. La faible qualité du dossier fourni (absence d'éléments factuels) reflète le manque d'implication de l'équipe pédagogique dans la démarche qualité et peut révéler une grande fragilité du pilotage de la formation.

Ceci étant dit, à la lecture des rares éléments fournis, il parait indispensable que la formation (i) se dote au plus vite d'un conseil de perfectionnement réglementaire, (ii) s'investisse dans le suivi des étudiants et des diplômés, (iii) mène une réflexion sur la définition des débouchés spécifiques envisagés au regard de ses objectifs.

Observations de l'établissement

Université des Antilles

Administration générale
Coordination de l'auto-évaluation

Référence :
UA/EJ/BH/JCD/ N°2021- **21**

Dossier suivi par :
Jean-Charles DAVID
Tél. 0590 48 32 21
Coordination.hceres@univ-antilles.fr

Monsieur le Président
de l'Université des Antilles

A

Monsieur Thierry COULHON
Président du HCERES

Pointe-à-Pitre, le 5 mars 2021

Objet : Observations sur le rapport champ de formations « Masters Droit, Economie, Gestion »

Au nom de l'établissement, je tiens à souligner que la campagne d'évaluation s'est déroulée dans le contexte de crise sanitaire, ce qui a perturbé son bon déroulement. D'une part, pour la partie autoévaluation, les différents responsables concernés avaient des tâches nombreuses, urgentes et parfois inédites liées à la mise en œuvre continuité pédagogique, ce qui peut expliquer que certains rapports aient pu paraître lacunaires.

En effet, assurer la permanence des activités a été leur priorité pendant cette période. D'autre part, pour la partie évaluation externe, les rapports ont été produits sur la seule base des rapports d'autoévaluation, sans échange entre les différents responsables de formation de l'établissement d'une part et les comités d'experts d'autre part. Ceci n'a pas permis d'apporter des éclairages complémentaires qui auraient pu lever certaines insuffisances des rapports d'autoévaluation.

Concernant plus particulièrement le champ de formations « Masters Droit, Economie, Gestion », l'établissement tient à signaler que certaines restructurations de l'offre de formation ont été opérées dans le cadre de l'accréditation actuelle dont la mise en œuvre a débuté en septembre 2018. Ainsi, ces restructurations n'ont pas nécessairement produit leur plein effet au moment de l'autoévaluation. Par ailleurs, le pilotage des mentions à l'échelle de l'université restait complexe pendant la période contractuelle actuelle en raison de l'éloignement physique des sites (Guadeloupe/Martinique) et de l'existence de parcours propres à chaque territoire. Ceci a conduit à une difficulté d'évaluation d'un parcours implanté en Guadeloupe du master de Droit public. Dans le cadre des projets pour la période contractuelle à venir, l'accent mis sur la coopération entre sites, grâce au déploiement de nouveaux outils numériques, devrait permettre d'améliorer ce pilotage. Le document annexé comporte des remarques plus ponctuelles.

Enfin, l'établissement prend note des recommandations formulées qui seront progressivement intégrées dans sa politique de formation, notamment dans le pilotage de cette offre, dans les pratiques pédagogiques, dans les dispositifs d'amélioration continue des diplômes ainsi que dans l'information à apporter aux étudiants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université des Antilles

Pr Eustase JANKY

Département d'évaluation des formations

OBSERVATIONS SUR UN RAPPORT DE CHAMP DE FORMATION

Nom de l'établissement : université des Antilles

Intitulé du champ : Droit, Economie, Gestion

Composante : Faculté de Droit et d'Economie de Martinique

Section	Page et paragraphe	Observation(s) ou remarque(s)
Avis sur le champ de formation	**Fin du 3ème §, page 5 :** « Certains parcours l'ont mis en œuvre, mais ces conseils doivent se constituer à l'échelle des Mentions ».	D'un point de vue fonctionnel, l'éloignement des formations (sur deux îles distantes) limite cette capacité de mise en œuvre
Avis sur le champ de formation	**Avant dernier §, page 5 :** « Les indicateurs d'insertion professionnelle des diplômés produits par l'Observatoire interrégional de la vie des étudiants et de l'insertion professionnelle (OIVE-IP) de l'UA ne sont pas repris au niveau des formations, ce qui est regrettable. » **Page 8, 3ème § :** « Les enquêtes ne prennent pas en considération tous les parcours de la mention. Il est alors aisé de comprendre qu'il n'y ait pas d'analyse qualitative sur l'insertion des diplômés ; ce qui est regrettable. » **Page 8, 6ème § :** « Par l'OIVE-IP de l'UA. Mais, ces études ne sont pas reprises dans les dossiers des mentions. L'analyse des résultats de ces formations s'en trouve négativement affectée ». **Page 8, fin de 7ème § :** Ces baisses d'attractivité, observées en Martinique, ne sont pas analysées dans le dossier des mentions. Au vu de l'importance de ces variations annuelles, une attention particulière devrait pourtant y être apportée	Ces indicateurs sont considérés avec précaution. En effet, certaines mentions de master n'ont été mises en place que depuis deux ans. Les données fournies portent sur les mentions de l'offre de formation précédente.

Avis sur le champ de formation	**1er §, page 6 :** « Par ailleurs, aucune des formations du champ ne se positionne par rapport à la fiche RNCP, ce qui semble en contradiction avec l'affirmation de l'ouverture de certains masters à la formation continue (masters du domaine économie-gestion : *Economie appliquée* et *Monnaie, banque, finance, assurance*). »	Les fiches RNCP correspondantes n'existent pas toujours. Tel est le cas en ce qui concerne le master Economie appliquée.
Avis sur le champ de formation	**Page 6, avant la partie « Organisation pédagogique des formations » :** « En outre, aucune mention du champ DEG n'ayant mis en place de conseil de perfectionnement, la participation des professionnels au processus d'amélioration continue des formations n'est pas formalisée. »	Le conseil de perfectionnement existe au niveau des parcours des master EA et MBFA.
Avis sur le champ de formation	**A la césure des pages 6 et 7 :** « mais, rien n'est indiqué dans les dossiers quant à la mobilité des étudiants entre sites pour le passage en M2 »	En effet, il n'y a pas de mobilité inter-îles organisée dans le cadre de ces masters dont les parcours sont différenciés en fonction de leur localisation.
Avis sur le champ de formation	**Page 7, 3ème § en partant du bas :** « De plus, l'absence de coordination inter site pour le pilotage des mentions révèle la faiblesse, voire l'absence, d'un comité de pilotage unique à l'échelle de chaque mention. Cela est contraire aux règles de fonctionnement des masters pour lesquels la délivrance de diplôme est portée à l'échelle de la mention, et en aucun cas par les parcours de master »	La composante en Martinique tient à faire valoir les interventions croisées entre les enseignants pour les masters en économie (responsables de formation pour le master EA et MBF) dans les parcours respectifs sur les deux sites.
Avis sur le champ de formation	**Page 9, 1er § :** « La situation du master Economie appliquée est plus préoccupante, même si les données ne concernent que la promotion 2018-2019, avec des taux de réussite de 44 % en M1 et 58 % en M2 ; ce qui questionne beaucoup sur les modalités de recrutement et sur les dispositifs mis en place pour l'accompagnement à la réussite des étudiants. »	Les données, non seulement portent sur une seule année, mais également sur le seul parcours EGEC et non le master EA dans son ensemble. Les données disponibles sont lacunaires et ne permettent pas une analyse fiable.
Avis sur le champ de formation	**Page 10, 6ème § :** « L'usage des outils de formation à distance et les outils de e-learning est recommandé pour permettre aux étudiants localisés dans une des composantes de suivre des enseignements dispensés dans l'autre composante. Pour l'instant, cet usage reste très limité. »	L'enseignement par le numérique s'est fortement développé avec le confinement. A la date de dépôt des dossiers, cette évolution n'était pas encore effective.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université des Antilles
Bilan du champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Guadeloupe

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B
Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 20/11/2020

Pour le Hcéres[1] :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Laurent Gautier, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pôle de Guadeloupe et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Pratique et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré

Présentation

Les mentions de masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'Université des Antilles (UA) ont été regroupées en deux champs MEEF distincts indexés sur le territoire géographique des Instituts nationaux supérieurs de professorat et d'éducation (INSPE) qui les portent. Le champ est donc, pour ainsi dire, dupliqué : une fois en Guadeloupe, et une fois en Martinique. Le présent rapport porte sur les quatre mentions constitutives du champ pour le site et l'INSPE de l'Académie de Guadeloupe. Il regroupe les quatre mentions suivantes :

- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* -1er degré (MEEF 1D).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - 2nd degré (MEEF 2D).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - Encadrement éducatif (MEEF EE).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - Pratiques et ingénierie de la formation (MEEF PIF).

Héritier de l'histoire de l'établissement, dans toutes ses complexités, ce champ se positionne à l'intersection entre plusieurs instances de pilotage : l'INSPE de l'Académie de Guadeloupe, le pôle universitaire régional de Guadeloupe et l'UA en tant que tutelle. Il sert la stratégie de l'établissement en matière de formation des personnels de l'Éducation nationale, aussi bien au niveau de la formation initiale que de la formation continue, mais aussi de manière plus large, les professions de la formation sous leurs diverses formes et statuts. En matière de recherche, l'adossement scientifique est assuré par un laboratoire unique, le centre de recherches et de ressources en éducation et formation.
Le partenariat entre l'INSPE et la région académique de Guadeloupe fait l'objet d'une convention tripartite entre les deux institutions sus-nommées et l'UA.

Avis global

Les formations du champ MEEF Guadeloupe correspondent à une des deux déclinaisons régionales proposées par l'UA des dispositifs nationaux de formation aux professions du grand secteur MEEF. Il est question d'une double déclinaison dans la mesure où l'offre évaluée ici, constituée des quatre mentions sus-mentionnées, est doublée d'une offre strictement identique en termes de mentions, et nonobstant des parcours en partie différents dans la mention MEEF 2D et dans la mention MEEF PIF, dans un champ intitulé "MEEF Martinique". On notera que la majorité des mentions jouent la carte de l'ancrage territorial, local et régional, se montrant ainsi en phase avec les axes structurants du projet d'établissement.

Si les formations ne présentent pas de faiblesses internes majeures, elles souffrent des déficits relevés à plusieurs niveaux de l'UA, en matière de pilotage (mise en place des conseils de perfectionnement par exemple) et de définition de procédures d'assurance-qualité pérennes et globales fournissant aux équipes les indicateurs quantitatifs et qualitatifs sans lesquels toute tentative de pilotage réfléchi reste vaine. Malgré l'adossement au même laboratoire, la formation à et par la recherche, attendue au niveau master, se révèle très inégale et n'apparaît qu'en filigrane dans les dossiers.

Enfin, c'est l'articulation des deux champs MEEF de l'UA qu'il conviendrait de questionner, et plus largement le lien avec le champ *Sciences humaines et sociales* qui revendique aussi les mentions MEEF analysées ici comme relevant de son périmètre - sans donner plus de détails sur leur articulation commune.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Le champ s'inscrit dans l'offre de formation nationale des INSPE. Les objectifs d'apprentissage, les descriptifs des enseignements et les débouchés annoncés sont en cohérence avec le référentiel national des mentions MEEF. La communication des objectifs à atteindre et des connaissances et compétences à acquérir est toutefois très inégale d'une mention à l'autre. S'il existe un site internet, toutes les formations ne sont pas présentées ou le sont parfois de façon trop minimaliste. Aucune formation du champ ne s'est dotée d'un supplément au diplôme. Les mentions MEEF 1D et 2D offrent des options tenant compte du contexte local (langue créole, passerelle vers le lycée professionnel).

Les débouchés hors concours de l'Education nationale ne sont cependant pas suffisamment détaillés (mentions MEEF 1D, 2D et EE) et, dans le cas spécifique de la mention EE ne sont pas en adéquation avec une formation de grade de master.

Les poursuites d'études en doctorat, quoique rares, sont explicitement mentionnées à l'issue des masters MEEF EE et PIF, en lien avec le laboratoire de recherche d'adossement (*cf. infra*) et l'école doctorale de rattachement.

Positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Toutes les formations du champ revendiquent leur positionnement dans l'espace local et régional de formation. Elles sont largement ouvertes à l'intervention de professionnels, ce qui n'empêche pas que les partenariats avec ces derniers tout comme avec le monde associatif pourraient être davantage développés et formalisés. Le public fréquentant les formations du champ est constitué de plus en plus de personnes en reprise d'étude ou en reconversion professionnelle, ce qui confère à ces formations un rôle important dans le développement de la zone géographie visée - ce qui mérite d'être relevé et salué.

Le dédoublement des formations sur deux territoires différents ne permet toutefois pas à certains masters de développer tout leur potentiel, en particulier le MEEF EE. Les passerelles possibles entre masters MEEF et d'autres formations de l'UA ne sont pas suffisamment explicitées : cela vaut, de façon générale pour tout le champ, pour l'articulation avec la mention *Sciences de l'éducation* du champ SHS et pour le MEEF 2D - Langue vivante régionale créole pour l'articulation *a minima* avec le même parcours déployé en Martinique, mais également avec la mention *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) et, dans une certaine mesure, la mention *Études culturelles*, toutes deux réunies dans le champ *Arts, lettres, langues* (ALL). De façon surprenante, aucune collaboration effective avec l'INSPE de Martinique n'est mentionnée alors même qu'il double toutes les mentions. Pour les mentions MEEF 1D et 2D, une convention lie l'INSPE avec le Rectorat de l'Académie de Guadeloupe depuis 2017.

Dans le même ordre, on regrettera que l'articulation, en particulier pour le MEEF 2D, avec les licences disciplinaires sous-jacentes aux parcours proposés ne soit pas thématisé. Dans ce contexte, on manque singulièrement d'information quant aux parcours de pré-profesionnalisation desdites licences.

Enfin, les mentions s'appuient sur l'unité de recherche en sciences de l'éducation sus-mentionnée dont l'apport aux formations n'est cependant pas suffisamment précisé. De même, l'articulation avec l'école doctorale d'adossement pour les sorties en thèse n'est pas mentionnée.

Il n'est fait mention d'aucun partenariat avec des universités étrangères.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique des formations apparait généralement clairement dans les dossiers et apparaît comme classique pour de telles formations et conforme aux attendus – notamment les équilibres entre tronc commun et parcours ou entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), ou dans la progressivité. Seul un déséquilibre CM/TD non expliqué est évoqué pour le MEEF 2D. Il conviendra toutefois, concernant l'organisation pédagogique, de s'interroger sur l'anticipation des formations à intégrer les dispositions de la loi de 2019 avec le changement de préparation au concours.

Si les dossiers montrent que certaines formations sont adaptées à la formation tout au long de la vie (*cf. supra*) - et que le dossier champ revendique fortement cette dimension - leurs modalités d'enseignement ne permettent pas aux étudiants salariés de pouvoir suivre les cours (mention MEEF PIF). La structure des formations mériterait un renforcement dans l'adaptation aux différents publics étudiants à besoin spécifique, autre que les étudiants salariés. La question de la validation des acquis de l'expérience est aussi généralement peu développée et peu décrite (MEEF EE & 2D).

L'approche par compétence est souvent non développée ou très peu détaillée dans les dossiers (MEEF EE, 1D & 2D), sauf dans la mention PIF qui s'appuie pleinement sur cette dernière. La place et la dimension du stage apparaissent généralement comme des points forts des formations, à l'exception de la mention MEEF 2D, où les modalités de contrôle des connaissances sont différentes selon les parcours et la valeur trop faible en crédits européens compte tenu du travail nécessaire pour l'étudiant.

En revanche, la place de la recherche est parfois mentionnée et parfois pleinement prise en compte dans la formation (PIF), mais ce n'est pas pas vrai pour toutes les mentions (MEEF 1D).

Le champ ne fait pas apparaître d'innovations pédagogiques remarquables, au-delà de la nécessaire adaptation à la crise sanitaire. Le numérique est souvent limité aux espaces numériques de travail/*moodle* et autres outils nécessaires à la formation.

Hormis pour le MEEF 1D qui accueille des étudiants d'Europe et de Louisiane, la dimension internationale n'est pas au centre des formations analysées ; ce qui est assez représentatif des mentions MEEF. Cependant, la position géographique de l'INSPE pourrait justifier des coopérations avec des formations proches d'universités anglophones, hispanophones ou lusophones de la zone. Par ailleurs, si les langues sont bien enseignées, il n'y a pas de développement pédagogique particulier à souligner dans ce domaine.

La culture à l'intégrité scientifique et éthique mériterait d'être développée dans toutes les formations du champ.

Pilotage

Les équipes pédagogiques sont identifiées, cependant le statut et la discipline des enseignants ne sont pas toujours renseignés. On note toutefois, quand les données sont exhaustives, un déséquilibre dans les équipes pédagogiques pluri-catégorielles avec un nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs alors qu'il s'agit bien de délivrer un titre de master.

Les formations du champ reposent sur une organisation du pilotage manquant encore de formalisation pour toutes les mentions qui le composent. Chaque mention est cependant pilotée par un responsable (depuis seulement une année pour le MEEF 2D). D'autres responsabilités sont réparties par année. D'un point de vue qualitatif, il est à regretter que le statut des responsables ne soit pas systématiquement indiqué. La part des enseignants-chercheurs dans les responsabilités est par ailleurs faible ; ce qui ne favorise pas une formation par et à la recherche. Des réunions pédagogiques sont organisées en début et en fin d'année, ce qui apparaît insuffisant.

La mise en place de conseils de perfectionnement n'est pas mentionnée. Il ne semble pas exister de participation des étudiants ou de partenaires extérieurs à la régulation des formations ; ce qui pose un vrai problème au vu des exigences actuelles en la matière.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont définies. Elles s'inscrivent dans le cadre global régi par le règlement général des contrôles des connaissances et des aptitudes de l'UA. Une concertation avec l'INSPE de Martinique à leur sujet n'a lieu que pour une seule mention ; ce qui interroge mais confirme l'impression de duplication silencieuse qui se donne à lire dans le dépôt de deux dossiers champ séparés à l'intitulé identique (mis à part la mention du site). Elle serait à généraliser à l'ensemble des mentions. Aucun supplément au diplôme n'a été mis en place.

Assurance qualité

De manière générale, les dossiers ne proposent pas assez de données (ne serait-ce que sur les flux étudiants, origines, recrutement, etc) pour pouvoir livrer une analyse approfondie, notamment pour connaitre la sélectivité et l'attractivité des formations.

Des pratiques d'autoévaluations internes n'existent que dans certaines mentions, comme l'enquête menée en amont pour les besoins des étudiants ou la réflexion sur la charge de travail dans la mention MEEF PIF. La généralisation et l'homogénéisation de ces outils d'évaluation participerait à une meilleure analyse de l'attractivité du champ.

Si le travail engagé par le conseil d'orientation scientifique et pédagogique est intéressant, il ne concerne pas toutes les mentions. L'absence parallèle de conseil de perfectionnement fragilise la mise en place d'autoévaluations régulières en interne.

Résultats constatés

Les flux d'étudiants sont peu ou pas suivis, que ce soit qualitativement ou quantitativement. Les données chiffrées ne sont pas disponibles et peu exploitables, rendant peu lisible l'organisation des différents régimes d'inscription et l'identification des besoins des étudiants. Il n'existe pas d'étude sur le devenir des étudiants réalisée par l'établissement. Le devenir des diplômés est alors peu suivi, aussi qualitativement ou quantitativement, notamment en ce qui concerne ceux qui n'obtiennent pas un concours de l'Éducation nationale.

L'insertion des étudiants par l'obtention d'un concours MEEF participe à l'ancrage territorial de la formation et figure comme une réponse aux besoins socioéconomiques. Mais les abandons et les réorientations restent

importants et nécessitent une réflexion sur l'organisation pédagogique, aussi en lien avec les licences disciplinaires sous-jacentes.

Conclusion

Principaux points forts

- L'adaptation de certaines formations au contexte local.
- L'ouverture à un public en reprise d'études.
- La mobilisation de formateurs de statut 1er et 2nd degré dans les formations au sein d'équipes pluri-catégorielles.

Principaux points faibles

- Des dispositifs d'autoévaluation pas ou peu développés à l'échelle du champ.
- Le manque criant de données pour permettre une véritable analyse des flux étudiants, de la réussite et du devenir des étudiants diplômés au niveau du champ.
- Le sous-encadrement des enseignements et des responsabilités par des enseignants-chercheurs au niveau du champ.
- Le manque de concertation avec l'INSPE de Martinique au niveau du champ, sous la tutelle de l'UA.
- Le manque de dispositifs favorisant l'insertion professionnelle hors éducation nationale pour les non lauréats aux concours.
- L'absence de conseils de perfectionnement ou de participation des étudiants au pilotage.

Recommandations

Un premier ensemble de quatre recommandations concerne directement le champ. Il conviendrait tout d'abord de mettre rapidement en place tous les dispositifs de pilotage et d'assurance-qualité attendu aujourd'hui d'une formation supérieure : procédures d'autoévaluation du champ, production et analyse des données correspondantes. Le champ gagnerait en ancrage universitaire avec une représentation plus forte des enseignants-chercheurs parmi les responsables de mentions, parcours, enseignements. Enfin, il s'agirait de s'emparer de la question de l'articulation de ce champ avec celui regroupant les mêmes mentions porté par l'INSPE de Martinique.

Au niveau des mentions, il serait important de mettre en place les structures de pilotage usuelles associant les étudiants (conseils de perfectionnement par exemple). Enfin, les mentions devraient s'emparer de la question de l'insertion professionnelle des étudiants ne réussissant pas les concours.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* : *Encadrement éducatif* (MEEF EE), existe depuis 2013. La maquette en cours a pour objectif d'offrir à des étudiants en possession d'une licence de se former à l'encadrement de la vie scolaire et des établissements scolaires. La formation est organisée en un seul parcours et vise l'acquisition de connaissances théoriques et professionnelles permettant de préparer au concours pour le métier de conseiller principal d'éducation (CPE), et d'acquérir également les gestes professionnels de l'éducation des adolescents dans le domaine socio-éducatif, de l'éducation spécialisée ou de la prévention juvénile. Le master est dispensé dans l'Académie de Guadeloupe sur le site de Morne Ferret aux Abymes.

Analyse

Finalité de la formation

Conformément à la maquette accréditée en 2017 pour quatre ans, la mention MEEF EE accueille des étudiants issus de tout type de cursus universitaire antérieur et des professionnels. Il est ajouté que le master accueille des diplômés de licence professionnelle (LP) dont les conditions ne sont pas précisées ; ce qui ne peut être revendiqué. L'hétérogénéité des profils des étudiants constitue une difficulté pour l'organisation de la formation, la compréhension de ses finalités et la réussite pour entrer dans le métier de CPE principalement visé.

La formation s'appuie sur le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation de juillet 2013, et la circulaire de missions du CPE du 10 août 2015. Les objectifs d'apprentissage sont renvoyés au référentiel de la formation qui est cohérente par rapport au métier de CPE. Le dossier ne permet pas de dire si les connaissances et compétences à acquérir sont affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes.

De même, le dossier ne mentionne pas si les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont connus des étudiants et autres parties prenantes. Les débouchés visés sont en adéquation avec les enseignements, mais il faut noter que le dossier mentionne un contexte professionnel local difficile, provoquant (du fait aussi de la difficulté du concours de CPE) des orientations professionnelles des étudiants en-deçà du niveau visé par la formation (assistant d'éducation ; contrat civique ou d'accompagnant d'élèves en situation de handicap ; emploi de vacataire dans les établissements de l'Académie). Le rapport ne mentionne pas si la formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche sa position dans l'offre globale de l'établissement comme étant une réponse à un besoin en formation dans l'Académie de la Guadeloupe pour la préparation au métier de CPE. En 2013, il s'agissait de proposer une formation permettant de préparer au concours des personnels en poste, professionnels compétents mais de statut précaire, de sorte à augmenter leurs chances de réussite. Alors que l'Université des Antilles porte une autre mention MEEF EE visant le même concours sur son pôle Martinique, le dossier fait état d'une contrainte de maquette devant être identique sur les deux sites; cette compréhension de la mise en œuvre doit être revue et la marge d'adaptation au contexte local de chaque formation précisée par l'université.

Le Centre de recherche et de ressources en éducation et formation (CRREF - équipe d'accueil 4538) est l'unité de recherche déclarée comme offrant son appui à la formation du fait du rattachement des enseignants-chercheurs (EC) à ce laboratoire et des besoins en formation pour les méthodologies de la recherche, mais il n'est pas fait état d'un adossement institutionnellement reconnu. Le concept de formation à et par la recherche s'incarne donc ici, au travers de 46 heures réparties sur les 4 semestres dédiées au travail de recherche et de

professionnalisation, ce qui ne représente qu'une dizaine d'heures par an et est peu au regard des apprentissages nécessaires au niveau master.

Le positionnement académique en termes de partenariat avec le rectorat n'apparaît pas spécifiquement non plus. Il faut prendre connaissance des équipes concernées par l'enseignement dans ce master pour comprendre que 196 heures de formation sont assurées par des CPE et chefs d'établissement. Rien n'apparaît non plus concernant des partenariats avec les associations partenaires de l'école publique.

Organisation pédagogique de la formation

La formation propose 852 heures dont 67 % des enseignements ont lieu en première année de master (M1), centrés sur la préparation au concours. La deuxième année de master (M2) comprend moins d'heures pour laisser du temps à la formation en alternance des stagiaires ayant réussi le concours, ou à la préparation d'une nouvelle tentative pour ceux l'ayant raté.

Un tronc commun de 132 heures est organisé, réparti sur les quatre semestres. Il s'agit des unités d'enseignements (UE) obligatoires enseignées de manière transversale aux futurs professionnels de l'enseignement secondaire dont les CPE. En sus des heures d'enseignement, un dispositif de tutorat de 2 fois 48 heures en M1 est mis en place pour la préparation au concours (ateliers d'écriture, de méthodologie, des concours blancs écrits, des préparations de l'oral par simulations).

L'organisation pédagogique est classique du point de vue de sa structuration. Toutefois, la formation étant normalement liée à une approche par compétences, les UE ne sont pas identifiées aux compétences auxquelles elles renvoient, et ne sont caractérisées que par des titres sans que l'on sache comment cela s'articule en fonction des contenus et des objectifs de formation.

Le tutorat des stages est assuré par une articulation bien organisée entre université et terrain. Les stages sont suivis par le responsable de formation et prennent une place importante en figurant aux quatre semestres dans une progression bien étudiée et encadrée par un chargé de mission qui assure la liaison entre le Rectorat et l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Les étudiants fonctionnaires-stagiaires en M2 sont directement gérés par le Rectorat.

Le numérique bénéficie d'une place importante (46 heures) et percole jusque sur le terrain de stage pour l'étude du numérique dans la vie scolaire ; ce qui est une démarche intéressante.

Une préparation au concours (intitulée "prépa concours") est proposée à des étudiants désirant compléter leur formation en suivant les enseignements du M1. Les conditions pour suivre cette formation ne sont pas précisées et l'autoévaluation signale un besoin de révision de son organisation pour les étudiants ayant échoué une première fois en poursuivant leurs études en M2.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation et du parcours est confié à une CPE dont il n'est pas précisé si elle mise à disposition par le Rectorat. L'équipe pédagogique est constituée de 7 EC, 4 professeurs agrégés (PRAG), 7 CPE, 1 chef d'établissement. Leur statut et discipline sont insuffisamment précisés. Une réunion en fin et en début d'année est organisée pour assurer la coordination de l'équipe, mais aussi autant que de besoins pour affiner l'articulation des enseignements. La responsabilité des 17 UE est répartie entre 5 enseignants (7 UE pour la CPE, 4 UE un PRAG et 6 UE pour 3 maîtres de conférences). La part de responsabilités de la CPE en charge du pilotage de la formation est la plus importante ; ce qui confère une dimension plus professionnalisante à la formation. La part de responsabilités d'EC est faible et laisse peu de place à une formation par la recherche.

La formation suit le dispositif commun de l'Université des Antilles qui précise un règlement général du contrôle des connaissances et des aptitudes pour ses modalités d'évaluation. Une concertation est faite à leur sujet avec l'INSPE de Martinique pour définir le règlement particulier du contrôle des connaissances à l'INSPE. Les règles sont bien communiquées aux étudiants. Il y a des épreuves en contrôle continu et d'autres en examens terminaux, organisées de manière équilibrée. Les étudiants salariés peuvent bénéficier d'un régime spécial d'études les dispensant du contrôle continu.

Dispositif d'assurance qualité

La formation manque de données détaillées sur les flux d'étudiants aussi bien pour des analyses quantitatives que qualitatives, ce qui est un frein majeur pour le pilotage. Le recrutement des étudiants est suivi mais il y a un taux d'abandon important dès le début de la formation, ce qui impacte de fait le calcul du taux de réussite. Le devenir des étudiants ne fait pas l'objet d'enquêtes réalisées au niveau de l'université et les données sur les

flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) sont incomplets et non analysés. Le rapport ne mentionne pas l'existence d'un conseil de perfectionnement ou une démarche d'autoévaluation partagée avec les étudiants.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits est correct en M1 (14 en moyenne). Les données fournies sur les origines des étudiants en 2019 montrent que le nombre de jeunes issus de LP est important : 5 sur 14 étudiants. Alors que les autres étudiants proviennent d'une variété importante d'autre licences (*Psychologie ; Sociologie*), il est étonnant que seulement un étudiant vienne d'une licence de *Sciences de l'éducation*, ce qui devrait être examiné de plus près. En M2, les effectifs sont en baisse passant de 19 inscrits en 2017-2019 à 9 inscrits en 2019-2020. Il est fait état d'un contexte peu favorable du fait du manque de postes au concours et de sa grande sélectivité. Concrètement 2 étudiants en 2019 intègrent la deuxième année en ayant réussi au concours.

Du fait que le public d'étudiants salariés reste souvent en situation de travail pendant les études, cela constitue une contrainte majeure pour leur réussite et a une incidence sur le taux de réussite au concours et au master. Cela amène aussi les étudiants à faire valoir sur le marché du travail leurs compétences dans les métiers de l'accompagnement éducatif, vers le professorat des écoles ou le corps des professeurs documentalistes. Quelques poursuites d'études visant à entrer en doctorat sont à signaler.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation ancrée dans un territoire et qui répond aux attentes d'encadrement éducatif, offrant ainsi une autre voie de sortie que le concours de CPE.
- La participation de professionnels du champ de l'encadrement éducatif.
- La capacité à accueillir une diversité de profils étudiants.

Principaux points faibles :

- Le manque de participation et de responsabilités d'EC statutaires.
- L'absence de fonctionnement d'un conseil de perfectionnement clairement identifié.
- La faiblesse de l'articulation de la formation avec la recherche.

Analyse des perspectives et recommandations :

La baisse des effectifs et l'adaptation de la formation au contexte socio-économique d'instabilité et de manque de postes qualifiés dans le secteur, appellent à l'urgence d'améliorer le dispositif de suivi de la formation et le fonctionnement effectif du conseil de perfectionnement.

La future réforme plaçant le concours en fin de M2 va rebattre les cartes de la formation. Il faudra donc s'interroger sur l'articulation entre le territoire d'action de l'INSPE, les besoins de ce territoire et la nature de la réponse à apporter par le master MEEF EE parcours CPE, y compris dans les possibilités d'insertion professionnelle hors éducation nationale en élargissant la participation de socioprofessionnels issus d'autres contextes. Les dispositifs d'adaptation pour la diversité des profils des étudiants constituent un point fort de la formation, et méritent d'être davantage officialisés et renforcés. Cependant, les étudiants issus de LP ne devraient pas être le vivier principal de la formation, et la continuité d'études doit donc être questionnée.

Les liens avec les activités de recherche menées par le CRREF peuvent apporter un soutien important à un déploiement d'une formation professionnalisante de master auprès des étudiants et des personnels déjà en place qui souhaitent embrasser cette carrière. A cet effet, le renforcement d'EC intervenant dans la formation est nécessaire.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF - PIF) est portée par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de Guadeloupe, composante de l'Université des Antilles. Elle comprend deux parcours qui visent deux objectifs en termes de professionnalisation des étudiants et de formation à la recherche : pour le parcours *Formation de formateurs et analyse de pratiques* (FFAP), le secteur de la formation professionnelle et plus précisément, les métiers en lien avec l'analyse des pratiques professionnelles, et pour le parcours *Pratiques et ingénierie des didactiques contextuelles* (PIDC) dans l'ingénierie didactique. L'objectif commun est également d'amener à une poursuite d'études dans la recherche académique. Les enseignements ont lieu sur le site des Abymes.

Analyse

Finalité de la formation

Le master ambitionne de professionnaliser les étudiants, majoritairement en reprise d'études, en tant que formateurs en formation initiale et continue, comme responsable de service de formation en entreprise, expert conception, dans l'ingénierie de formation et comme spécialistes de la didactique, et de permettre une poursuite d'études en thèse. Les métiers sont clairement identifiés, la logique compétences est déclinée sous la forme d'une liste de métiers et de blocs compétences, communes et spécifiques, qui y sont associés, en lien avec les enseignements, notamment en en sciences de l'éducation et spécifiquement en didactique disciplinaire. À la logique de professionnalisation aux fonctions de formateurs se sont ajoutées celles de développer une analyse des pratiques professionnelles, et de s'appuyer sur l'un des axes de recherche du Centre de recherches et de ressources en éducation et formation (CRREF) portant sur les effets de contextes particuliers aux territoires antillais et guyanais. Le supplément au diplôme n'est pas utilisé, ce qui est d'autant plus regrettable que la mention s'ouvre à des publics nouveaux et offre deux parcours différents.

L'information des futurs étudiants est assurée par le site de l'INSPE, des salons et forums organisés par l'université. Elle est par ailleurs, présentée lors des interventions de l'équipe pédagogique au cours de formations certificatives de l'éducation nationale.

Positionnement dans l'environnement

Les enseignants et formateurs académiques sont la cible historique de cette formation, qui, de ce fait, a des liens forts avec l'éducation nationale. Plus récemment, un nouveau type d'étudiants est apparu dans les promotions : salariés, hors éducation nationale, en reprise d'études ayant la plupart du temps un projet de reconversion professionnelle mais des contraintes en termes de disponibilité pour suivre les enseignements. Cette diversification des publics a été rendu possible par l'ouverture la structuration d'un master en deux ans.

Cette formation est adossée à une unité de recherche CRREF (équipe d'accueil 4538) depuis 2010 dont il serait utile de préciser les orientations scientifiques et les apports en termes de thématiques scientifiques et de développement professionnel. Des liens avec les autres mentions de master MEEF et les différents départements universitaires ne sont pas évoqués.

L'existence d'une mention MEEF-PIF déployée par l'autre pôle universitaire sur le territoire de la Martinique est clairement mentionnée y compris dans les aspects collaboratifs. Ces derniers s'étendent en outre à la Guyane, en autre par la mise à disposition de cours commun à distance.

Organisation pédagogique de la formation

Le recrutement des étudiants du master se fait rarement à partir du vivier des étudiants diplômés de licence, ce qui a pour effet de produire une forte hétérogénéité des acquis des étudiants en première année de master (M1) et en seconde année de master (M2). Un modèle hybride de formation a été expérimenté en contexte de crise sanitaire qui pourrait répondre aux adaptations nécessaires pour ce type de public.

Après une première année en tronc-commun, les deux parcours apparaissent en M2 pour un volume d'enseignement spécifique (260 heures en FFAP et 252 heures en PIDC). Cette spécialisation se fait de manière progressive par les éléments obligatoires de didactique et d'ingénierie dès le M1. Un effort de mutualisation est réalisé entre les deux parcours pour les enseignements transversaux. La démarche scientifique reste centrale dans la maquette, dès le M1 avec un accompagnement méthodologique, plus précisément en recherche collaborative ; en M2, les enseignements associés à la connaissance des contextes socioculturels, linguistiques et anthropologiques valorisent la production académique menée aux Antilles. Les étudiants ont formulé une demande de formation minimale à la gestion d'entreprise ; ce qui conduit l'équipe pédagogique à envisager une proposition de rapprochement avec les filières juridiques et/ou économiques.

On relève positivement un engagement dans l'ingénierie de formation et l'enseignement en distanciel, avec un investissement assuré par le fonds pour la transformation de l'action publique dont l'université a été lauréate.

La dimension internationale n'est pas développée pour le moment.

Pilotage de la formation

Un responsable de mention pilote ce master, auquel s'ajoutent un responsable de M1 et deux responsables pour chaque parcours de M2.

L'équipe pédagogique est constituée de 28 personnes essentiellement enseignants titulaires de l'INSPE, dont 12 enseignants-chercheurs (6 en sciences de l'éducation, 4 en sciences du langage, 1 en STAPS et 1 en mathématiques qui assurent 51 % des enseignements en M1, de 44 % en M2 FFAP et de 76 % en M2 PIDC), et 13 enseignants du premier ou du second degré. Les enseignants de l'INSPE assurent 81 % des enseignements. Une réflexion sur l'augmentation de la part des enseignements d'intervenants du monde socio-professionnels, qui demeure encore trop réduite, est à mener afin de mieux répondre aux objectifs du master.

Il existe deux sessions en M1 et une session unique en M2. Ces modalités d'organisation des évaluations sont conformes aux attentes.

Dispositif d'assurance qualité

Une démarche qualité est engagée. L'évaluation des enseignements par les étudiants est effectuée par questionnaire en M1 et en fin de M2. Elle met au jour une critique récurrente surtout de la part des étudiants salariés selon laquelle l'organisation pédagogique rendrait difficile de concilier activité professionnelle et présence en cours. Cette tension explique pour partie les reports de soutenance de mémoire et les redoublements, ce qui tend à détériorer les indicateurs de réussite d'une année sur l'autre. Une réflexion sur la charge de travail des étudiants est engagée. L'équipe pédagogique réalise par ailleurs en amont une enquête spécifique sur les attentes des étudiants sans que soit précisé comment elle est prise en compte pour organiser la formation.

La mention n'a pas mis en place un conseil de perfectionnement spécifique. Le dossier annonce que le conseil d'orientation scientifique et pédagogiques joue ce rôle. Si ce regard transversal sur les mentions peut être intéressant, il ne devrait pas se substituer à un pilotage au plus proche de la formation, des formés et des formateurs qui n'y participent pas.

L'enquête locale de l'observatoire interrégional de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle produit quelques données portant sur le taux d'emploi, sans détailler les postes obtenus, ni les niveaux de qualification, ni les secteurs professionnels qui recrutent les sortants.

Résultats constatés

L'accès en M1 se réalise sous condition de diplôme et « aucun refus d'inscription n'a actuellement été prononcé à ce stade ». Pour le M2, le master ne pratique pas de sélection au niveau de l'admission. Les inscriptions en M1 baissent sur les 3 dernières années, passant de 30 à 10 ; les inscriptions en M2 passent de 26 à 45, avec un tiers de redoublants la dernière année. La formation l'explique par une charge de travail réputée trop lourde pour

son public de salarié et une politique d'admission qualifiée de "trop généreuse" notamment du fait que des critères explicites d'admission ne sont pas posés.

Le pourcentage de diplômés baisse régulièrement (de 50 % en 2018 à 44 % en 2020), la raison principale des échecs étant attribuée au manque de temps laissé pour la finalisation des mémoires compte tenu du volume d'enseignement à suivre simultanément au semestre 4.

Les taux d'insertion sont sur les trois années, respectivement de 83 %, 64 % et 100 %. Pour des professionnels déjà salariés, public majoritaire de ce master, il conviendrait d'analyser la plus-value du diplôme en terme d'évolution de carrière et de mobilité professionnelle.

La poursuite en doctorat est effective à la suite de cette mention qui compte à son actif 7 docteurs et 6 doctorants actuellement.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'identité propre qui n'entre pas en concurrence avec aucun master du territoire de la Guadeloupe.
- Les liens forts avec l'éducation nationale permettant de répondre aux besoins de formation de l'Académie de Guadeloupe et de la Guyane.
- La coopération pédagogique avec la Martinique et la Guyane pour des enseignements à distance et pour la guidance de mémoires.
- La formation par et à la recherche efficace, traduite par un nombre raisonnable de poursuites en doctorat d'un public de formation continue.

Principaux points faibles :

- Le taux de redoublement en M2 demeure significatif avec un taux de diplômation qui ne dépasse pas 50 %.
- L'absence de conseil de perfectionnement.
- Le manque de prise en considération des dispositifs spécifiques au public de formation continue.
- L'absence de supplément au diplôme.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'ouverture à un public élargi au-delà de l'éducation nationale est à mettre au crédit de cette mention. Cependant, afin d'améliorer la prise en compte et la réussite du public privilégié de cette mention, il convient d'engager une réflexion sur l'accueil des candidats salariés dans le cadre d'un statut d'étudiant en formation continue, incluant le développement d'une démarche de validation partielle ou totale par la VAE en parallèle de la VAP85 et pouvoir ainsi, sélectionner sur le niveau des prérequis, plutôt que d'accepter sans restriction par la VAP85. La mise en place d'un supplément au diplôme serait un levier pour mettre en avant les compétences acquises par les titulaires du diplôme et aider à la validation de leurs acquis antérieurs.

Les impulsions déjà données que se soit pour élargir la base de recrutement, la sensibilisation à la création d'entreprise (domaine porteur dans le secteur de la formation), ou l'engagement dans l'ingénierie de formation et l'enseignement en distanciel, avec un investissement assuré par le fonds pour la transformation de l'action publique dont l'université a été lauréate, sont à soutenir au bénéfice de la réussite des étudiants.

L'ensemble de ces réflexions doivent être conduites par un conseil de perfectionnement propre à la mention, incluant toutes les parties prenantes, y compris des professionnels hors éducation nationale.

Enfin, l'université devrait engager des réflexions sur le positionnement et à l'articulation des mentions MEEF-PIF portées par chaque pôle afin répondre aux besoins de formation sans introduire de situations de blocage liées au contexte institutionnel spécifique.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PREMIER DEGRÉ

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré* (MEEF 1D) de l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) de Guadeloupe est une formation universitaire à caractère professionnalisant. La première année de master (M1) est consacrée à la préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) et la deuxième année (M2), à l'entrée dans le métier et à la polyvalence du professeur des écoles en fonction du contexte d'enseignement. Cette formation rattachée à l'Université des Antilles (UA) comprend un total de 832 heures de formation comprenant principalement des travaux dirigés.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs, les connaissances et les compétences sont clairement définis, affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes. En effet, la structure dispose de plusieurs canaux pour communiquer, que ce soit via des sites internet, la rencontre à travers des salons, des forums ou encore la mise à disposition de ressources via une plateforme moodle.

Les objectifs de la formation concernent aussi bien l'enjeu de professionnalisation de la formation que la préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles prenant en compte le contexte français et du contexte antillo-guyanais en référence à la professionnalisation, dans une volonté d'innovation pédagogique liée au numérique et de développement de compétences liées aux langues vivantes étrangères et régionales. Afin de contribuer à ces deux objectifs, la formation a donc une double finalité et se décline en compétences communes et compétences spécifiques tout en s'adaptant au contexte spécifique de la Guadeloupe.

Positionnement dans l'environnement

La formation se positionne dans un environnement régional, dans un premier temps, en prenant appui sur les besoins spécifiques de formation des futurs professeurs des écoles. Les partenaires académiques sont clairement identifiés. Une convention signée entre l'INSPE et la région académique Guadeloupe permet de concevoir la formation initiale et continue en intégrant et en collaborant avec les professionnels de terrain, notamment des professeurs des écoles - maîtres formateurs et des inspecteurs de l'éducation nationale. La formation proposée vise différents publics, les étudiants et des salariés bénéficiant d'un régime spécial d'études pour lesquels la formation est adaptée. Le fait qu'une préparation au CRPE soit proposée indépendamment du master MEEF permet à un public déjà titulaire d'un master de bénéficier d'une préparation au sein de l'INSPE, même si au niveau de l'administration leur statut pose problème et les contenus doivent être améliorés. On note également l'absence de référence à une structure de recherche en appui à la formation et à une éventuelle collaboration avec l'INSPE de Martinique rattaché lui aussi à l'UA.

Le public d'étudiants provient majoritairement de diplômés de licence issus de l'UA.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est détaillée de manière claire et explicite. 4 semestres composent la structure du master proposant des unités d'enseignement (UE) mises en œuvre de manière progressive et adaptée aux besoins spécifiques des professeurs des écoles. On note un manque d'information sur le déploiement d'une approche par compétences au sein de la mention.

Les UE dites « d'ossature » correspondent au tronc commun aux trois mentions MEEF dédiées aux métiers de l'éducation nationale et les UE dites "professionnelles" sont consacrées aux savoirs disciplinaires, avec des volumes horaires les plus importants consacrés aux apprentissages fondamentaux (français/mathématiques). La complémentarité entre les savoirs universitaires et le développement de compétences professionnelles suivent bien une progressivité à travers les semestres, passant de stages d'observation en M1 à des stages de pratique accompagnée en M2. La réflexivité est mise en avant, élément essentiel à l'entrée dans le métier et à la posture du professeur des écoles. Néanmoins, les besoins de préparation au concours conditionnent les enseignements de M1 ; ce qui rend l'aspect professionnel moins apparent dans les maquettes au premier semestre.

Des UE dites "transversales" viennent compléter la formation en ce qui concerne des contenus relatifs aux langues vivantes étrangères, au numérique, l'enseignement moral et civique et l'initiation à la méthodologie de la recherche. Pour autant, on dispose de très peu d'informations sur la place de la recherche dans la formation et sur les contenus et les modes de validation des UE d'initiation à la méthodologie de la recherche.

Le numérique est très présent dans les UE, en particulier en M2. L'enseignement des langues vivantes étrangères donne lieu à une certification en lien avec le Cadre européen commun de référence pour les langues sans que le niveau atteint soit précisé. Le master dit accueillir des étudiants provenant d'Europe et de Louisiane, mais aucune donnée chiffrée ne permet d'apprécier cette ouverture.

Concernant l'intégrité scientifique et éthique, une sensibilisation au plagiat est débutée en M1 à travers l'initiation à la recherche pour progressivement déboucher sur la signature d'un contrat entre l'étudiant, l'enseignant et l'institution. Dans l'ensemble, la formation est adaptée à différents profils d'étudiants rencontrant des contraintes particulières.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de plusieurs catégories d'intervenants. Elle est constituée en très grande majorité d'enseignants de l'université et issus du premier et du second degré, assurant 71 % des heures. Des formateurs de terrain externes à l'INSPE viennent compléter l'équipe (17 % des interventions), suivis par une équipe d'enseignants-chercheurs dispensant seulement 11 % du volume horaire. On note donc ce déséquilibre qui joue en défaveur de l'implication de la recherche au sein de cette mention. L'éventail des disciplines est bien couvert. La responsabilité de la mention est assurée par une personne élue en charge des questions transversales et de la pédagogie. Deux responsables d'années rattachés au responsable de mention gèrent l'organisation de la formation au quotidien. Si la charge de travail des responsables semble être vraiment importante malgré la répartition des tâches, on regrette que la qualité des responsables ne soit pas mentionnée ; ce qui ne permet pas d'évaluer qualitativement cette répartition.

L'évaluation du contrôle des connaissances est annoncé comme adapté au statut des étudiants ; cependant, rien n'est dit en ce qui concerne une éventuelle évaluation par compétences au niveau des UE de professionnalisation.

On note un manque de concertation avec l'INSPE de Martinique lié à la complexité institutionnelle.

Dis**positif d'assurance qualité**

Des enquêtes de satisfaction menées auprès des étudiants à chaque fin d'année universitaire constituent l'outil principal du dispositif d'assurance-qualité. Par ailleurs, le Conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP), une instance prenant en compte aussi bien l'INSPE que le partenaire académique permet d'évaluer et d'adapter la formation en cours. L'absence d'une représentation étudiante dans le dispositif du COSP questionne.

L'équipe pédagogique se réunit à chaque fin de semestre ; ce qui permet d'apporter des ajustements au fonctionnement en cours. Le dossier déclare qu'il n'existe aucune instance de type conseil de perfectionnement propre à la mention.

Les modalités de sélection des étudiants ne sont pas mentionnées ; leur provenance (licence ou profession d'origine), réussite et suivi d'insertion notamment en fonction de leur provenance, ne sont pas analysés dans le dossier.

Résultats constatés

Les effectifs des trois dernières années sont stables autour de 100 étudiants par niveau, mais aucun taux de réussite en M1 et en M2 n'est fourni. L'analyse de la réussite au concours fait ressortir qu'il y a environ 25 % de

lauréats au concours en M1. L'absence de données relatives l'insertion professionnelle empêche de formuler un avis sur ce point.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'adaptation de la formation professionnelle au contexte d'enseignement.
- Une formation progressive adaptée aux besoins du parcours en M1 et en M2.
- La collaboration étroite avec l'académie de Guadeloupe.

Principaux points faibles :

- La place insuffisante de la recherche dans la formation.
- L'absence d'un conseil de perfectionnement.
- Des étudiants rarement associés aux réflexions sur la formation et à son évolution.
- Les compétences des étudiants pas évaluées en adoptant et en se positionnant dans une approche par compétences.
- L'absence de formation à distance.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF 1D est une formation professionnelle qui prépare également au concours de recrutement de professeur des écoles dans une progressivité liée aux besoins des étudiants de M1 et M2. Malgré une formation très axée sur le numérique, la formation propose une formation à distance seulement dans un contexte de crise sanitaire. Une formation à distance permettrait une meilleure adaptation à certaines situations d'étudiants salariés. Il faudrait également se soucier davantage du devenir des étudiants n'ayant pas réussi le concours, car ces derniers représentent un nombre non négligeable d'étudiants et leur offrir d'autres débouchés. Un conseil de perfectionnement propre à la mention pourrait se saisir de cette question, et inclure dans ses réflexions l'ensemble des questions relatives à la réussite selon les profils.

Enfin, par rapport à la mise en œuvre des nouvelles maquettes de formation à venir, il conviendrait de développer des perspectives d'évaluation des compétences et non seulement des connaissances, et d'équilibrer le nombre des intervenants que ce soit au niveau des enseignants-chercheurs, des intervenants INSPE ou des intervenants extérieurs.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - SECOND DEGRÉ

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré* (MEEF 2D) de l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) de l'Académie de Guadeloupe comporte six parcours : *Créole ; Éducation physique et sportive* (EPS) ; *Lettres modernes ; Mathématiques ; Physique-chimie,* et *Sciences de la vie et de la terre* (SVT). Les objectifs de la formation sont ancrés sur le référentiel métier du 25 juillet 2013 et visent donc principalement le métier d'enseignants en collège et lycée.

Analyse

Finalité de la formation

Le master MEEF 2D a vocation à préparer les étudiants à acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de professeur de collèges, lycées et lycées professionnels. La déclinaison en parcours est en adéquation avec les spécialités du Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES). Depuis la fermeture en 2015 du parcours spécifique préparant au Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) en *Mathématiques - Physique-chimie,* il est proposé un accompagnement facultatif en mathématiques, qualifié de "passerelle" sur la page du parcours en *Physique-chimie*. Une option au sein de ce parcours serait plus claire dans l'offre de formation en termes d'objectif. De plus, aucune formation au contexte d'enseignement en lycée professionnel n'est proposée, les lauréats de ce concours arrivent donc dans un contexte professionnel particulier sans compétences spécifiques à la voie professionnelle.

A l'exception du parcours EPS, la communication en direction du public potentiel demeure minimaliste. L'environnement numérique de travail permet simplement de télécharger les grilles des maquettes. Aucune communication valorisant le 2D n'est accessible alors que la formation constate que de nombreux inscrits dans la mention passent également le concours de recrutement au professorat des écoles en vue d'une affectation géographique aux Antilles. Les perspectives d'emploi hors professorat sont occultées à l'exception de l'accès à des postes de contractuels en EPS et en Langue vivante régionale (LVR) - Créole.

L'Université des Antilles n'ayant pas mis en place les suppléments au diplôme, les diplômés de cette mention n'en disposent pas.

Positionnement dans **l'environnement**

La composante INSPE est clairement identifiée dans l'offre universitaire, et les masters MEEF trouvent dans les licences insulaires le vivier de leurs étudiants via une pré-professionnalisation d'une cinquantaine d'heures, facilitée par la porosité des équipes pédagogiques entre licences et master MEEF. Les parcours déployés sur le pôle Guadeloupe sont complémentaires de ceux dispensés sur le pôle Martinique dans les domaines de formation "Sciences humaines et sociales" et "Arts, lettres et langues". Ce faisant, aucun lien informatif/formatif n'est mentionné avec l'INSPE de Martinique. En particulier, on aurait pu s'attendre à ce que l'existence des parcours *Créole, Mathématiques* et *Lettres modernes*, sur chaque pôle soit *a minima* exposée et argumentée.

L'alternance intégrative avec le rectorat est effective pour la mise en stage et au travers de l'implication des professionnels "de terrain" dans la formation. Pour autant, la mise à disposition de 4 équivalent temps plein (ETP) annoncée pour les 6 parcours ne se retrouve pas dans le détail des charges d'enseignement où l'on décompte 1,77 ETP équivalente à la participation des formateurs académiques sans aucune intervention en EPS et en *Lettres modernes*. L'amalgame entre vacations et mise à disposition ne permet pas de mesurer l'effort du rectorat au service de la formation universitaire. Cependant, les personnels académiques préparant la certification d'aptitude aux fonctions de formateur académique sont prioritairement mis à disposition dans un partenariat qui profite aux deux parties (11 formateurs concernés en 2019-2020). Des temps forts et des dispositifs

académiques liant enseignement scolaire et universitaire sont identifiés, mais les contributions (scientifique, organisationnelle, financière) de la mention ne sont pas manifestes.

L'établissement bénéficie de l'implantation au sein de l'INSPE, d'un laboratoire (le Centre de recherches et de ressources en éducation et formation - CRREF) adossant principalement le tronc commun de formation (un intervenant dans les enseignements de méthodologie de la recherche en première année de master - M1). Des manifestations scientifiques se tiennent dont certaines en mutualisation avec d'autres composantes de l'université. Elles sont ouvertes aux étudiants sans être inscrites dans leur programme de formation.

La nature et le périmètre des partenariats avec Canopée ou le centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives ne sont pas explicités. Les débouchés hors éducation nationale ne sont pas élargis à des partenaires associatifs ou économiques ni sur le territoire ni hors de la Guadeloupe ; l'environnement culturel naturel n'est pas suffisant pour justifier des débouchés au parcours *Créole.*

Aucune information n'est développée sur les liens potentiels que la formation entretient avec des établissements d'enseignement supérieur métropolitains ou à l'étranger.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation générale de la formation est conforme au cadrage national en vigueur. Seuls les intitulés des enseignements évoquent superficiellement les finalités des enseignements. La mention est organisée, comme les 2 autres mentions (*MEEF 1er degré* et *MEEF Encadrement éducatif*), en 3 blocs d'unités d'enseignement (UE) d'ossature (UEO), de parcours (UEP) et transversales (UET) facilitant leur repérage. Ces UE sont composées d'éléments constitutifs. Les travaux dirigés (TD) prédominent par rapport aux cours magistraux sans que cette répartition ne soit expliquée pédagogiquement ou économiquement. Avec 36 heures équivalent travaux dirigés (HTD) réparties par tiers du semestre 1 au semestre 3 représentant 4,40 % des enseignements totaux de la maquette, la méthodologie de recherche appliquée au contexte d'éducation est significativement représentée en heures d'enseignement. Une UE innovante inspirée des concepts en neuro-éducation, enrichit la formation par le développement de compétences liées au savoir-être et à la communication interpersonnelle. À l'exception d'un élément constitutif récemment ajouté, les objectifs fixés de la Loi "Pour une École de la confiance" du 26 juillet 2019 ne sont pas encore nettement anticipés, notamment les objectifs, axes et attendus de la formation initiale, annexés sous le titre *Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle*.

L'enseignement des langues vivantes étrangère de 48 HTD, au choix en anglais ou espagnol, est réparti sur les 3 premiers semestres et ne donne lieu qu'à des évaluations écrites. L'objectif d'acquérir la compétence "Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier" n'est pas donc pleinement évaluée. Seule la LVR Créole est mobilisée ponctuellement en situation authentique sans certitude que tous les étudiants soient concernés. Aucun dispositif n'est mentionné sur la mobilité internationale.

L'enseignement des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement de 36 HTD, réparti sur les 3 premiers semestres, est inclus intégralement dans l'UE transversale. Les spécificités du numérique inhérentes aux différentes didactiques disciplinaires ne sont pas visibles et risquent d'être négligées au profit de seules considérations transversales. Une certification informatique et Internet de Niveau 2 Enseignant (C2i2e) est intégrée à la formation, mais ni les modalités de délivrance ni les résultats ne sont publiés.

Il n'y a pas d'information sur la potentielle sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Aucune information ne précise la place accordée aux publics en situation personnelle particulière, ni l'ouverture à un processus de validation des acquis de l'expérience, ou à la validation des études supérieures. Les enseignements à distance ou hybrides sont inexistants, exception faite de l'expérimentation forcée en période de pandémie. Les établissements scolaires ne sont pas évoqués comme pouvant être des tiers lieux de formation en dehors des stages.

L'organisation d'un stage filé pour les étudiants de seconde année de master (M2) non lauréats de concours est pertinente pour assurer une synchronisation des activités pédagogiques avec les professeurs stagiaires. On aurait apprécié de voir comment malgré la pluralité des calendriers d'alternance l'organisation des UE dites d'ossature ou transversales en inter-parcours et, de fait, les échanges interdisciplinaires sont maintenus. Le nombre de crédits européens affectés aux stages est très hétérogène (de 1 crédit européen en M1 à 5 en M2), faible au regard du volume de travail étudiant et loin du nouveau cadrage. En outre, les modalités de contrôle des connaissances relatives aux stages ne sont pas identiques selon les parcours, rompant avec l'équité attendue au sein de la mention. Au semestre 4, les visites sont évaluées en parcours EPS, *Créole* et *Lettres modernes*, une note de stage est délivrée en mathématiques tandis qu'un rapport est soumis à évaluation en

Physique-chimie. Ces évaluations s'inscrivent en tension avec la visée du tutorat et des visites dont l'unique vocation devrait être de proposer un accompagnement formatif favorisant la réflexivité du stagiaire.

Les parcours de formation adaptés mis en place au cours du M2 distinguent deux populations : les alternants en formation adaptée à l'enseignement à mi-temps et les nouveaux professeurs stagiaires à temps plein. L'intérêt de cette distinction n'est pas évidente et l'emploi de l'acronyme FAE semble être généralement retenu indépendamment des profils.

Le contenu de la formation n'est pas significativement organisée en blocs de compétences. La constitution d'un portfolio intégrant l'évaluation des compétences est mentionnée pour le seul parcours *Lettres modernes,* mais aucun élément n'illustre les formes et apports de celui-ci. Les attendus en fin de formation ne sont pas anticipés en vue de la réforme prochaine.

Pilotage de la formation

Chaque parcours est piloté par un responsable de parcours dont on ne connait pas ni le statut, ni la discipline. La nomination récente (2020) d'une responsable de mention est un premier pas vers un pilotage à l'échelle de la mention. La présente autoévaluation a été l'opportunité d'une concertation entre des parcours cloisonnés, sans cohérence initiale dans un pilotage partagé.

Avec une médiane à 17 %, une moyenne à 20 % des HTD, la part d'enseignements assurée par les enseignants-chercheurs est faible et restreint l'articulation formation/recherche. Les intervenants extérieurs interviennent au moins à hauteur de 30 % dans tous les parcours sauf en *Physique-chimie* à hauteur de 23 %.

Faute d'informations disponibles, on ne peut dire si les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation formalisée et si les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont précisément établies et connues des étudiants.

Aucun pilotage en concertation avec l'INSPE de Martinique n'est mentionné.

Dispositif d'assurance qualité

Les dispositifs d'assurance qualité sont peu développés. Le nombre de reçus aux concours par année de formation est connu. En revanche, l'origine des inscrits et le devenir des diplômés ne sont pas analysés.

Aucune évaluation de la formation, ni d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est mentionnée dans le dossier. La mention MEEF 2D n'est pas outillée, ni par l'INSPE, ni par l'université pour procéder à une autoévaluation basée sur des données stabilisées.

Résultats constatés

Les inscrits en M1 sont stables (62 étudiants) mais chutent en M2 de 49 % entre 2018-2019 et 2019-2020 ; en 2018-2019, 37 étudiants de M1 sur 64 (58 %) ont été admis en M2. Les chiffres fournis mériteraient d'être consolidés. En effet, la somme des effectifs des différents parcours et différents types d'inscrits de M2 ne coïncide pas avec l'effectif total annoncé. Les effectifs sont corrects avec 10 étudiants en moyenne par parcours et par année.

Le taux de réussite moyen au concours (M1 et M2 étudiants) est de 17 %. Avec 0 reçu en CAPES mais 29 % en CAPLP *Mathématiques, Physique-chimie,* le positionnement du parcours *Physique-chimie* est à revoir au profit de la voie professionnelle. 3 parcours - EPS, *Mathématiques* et SVT entre 5 % et 7 % de réussite - sont peu attractifs. Le résultat de 36 % d'admis en *Lettres modernes* est honorable mais ne représente que 4 lauréats.

En M2, 44 % de non lauréats candidats au concours et 26 % d'autres publics ne souhaitent pas passer les concours. La question des débouchés alternatifs et l'étude de l'insertion professionnelle sont d'autant plus cruciales. En l'absence de données ni l'insertion hors éducation nationale ni les poursuites d'études ne peuvent être analysées.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une mobilisation d'enseignants de terrain dans la formation.
- Une ouverture à la préparation au CAPLP *Mathématiqes, Physique-chimie* en devenir.

- Une UE transversale innovante se fondant sur la neuro-éducation.

Principaux points faibles :

- La faible attractivité de la mention MEEF 2D.
- L'insuffisance de communication envers le public cible.
- La faiblesse du pilotage de la mention.
- L'absence de concertation avec la mention MEEF 2D du pôle de Martinique.

Analyse des perspectives et recommandations :

En capitalisant sur la mise en place d'un responsable de mention, la formation gagnerait à formaliser un conseil de perfectionnement propre à la mention. Dans le contexte de la réforme, celui-ci pourrait rapidement harmoniser les cadrages pour les différents parcours et rehausser la part du stage conforme aux nouveaux attendus. La mise en commun autour des questions de réussite pourrait être bénéfique à l'ensemble des parcours en capitalisant sur les savoir-faire en lettres modernes et en voie professionnelle (*Mathématiques, Physique-chimie*). Cette dernière devrait cependant être plus clairement structurée et permettre une formation au contexte professionnel.

Dans la même dynamique, les synergies avec la mention MEEF 2D de l'INSPE de Martinique pourraient être recherchées au bénéfice des équipes pédagogiques et des étudiants, en renforçant l'adossement aux laboratoires, et en structurant par exemple un tronc commun identique répondant, en partie aux questions vives en éducation sur le territoire des Antilles. C'est dans ce contexte que la mention pourrait trouver des leviers pour renforcer son identité et son attractivité, travailler sa communication, et réfléchir à des débouchés élargis hors éducation nationale pour limiter le nombre d'étudiants désireux de réussir le concours du premier degré qui n'est pas l'objectif assigné à cette mention.

Enfin, l'INSPE et l'université doivent fournir des données consolidées (candidatures, taux de réussite en M1, M2, suivi de l'insertion professionnelle, évaluation des enseignement) permettant à la mention de procéder à une autoévaluation plus circonstanciée.

Observations de l'établissement

Université des Antilles

Administration générale
Coordination de l'auto-évaluation

Référence :
UA/EJ/BH/JCD/ N°2021- **26**

Dossier suivi par :
Jean-Charles DAVID
Tél. 0590 48 32 21
Coordination.hceres@univ-antilles.fr

Monsieur le Président
de l'Université des Antilles

A

Monsieur Thierry COULHON
Président du HCERES

Pointe-à-Pitre, le 5 mars 2021

Objet : Observations sur le rapport champ de formations « Masters MEEF – Guadeloupe »

Au nom de l'établissement, je tiens à souligner que la campagne d'évaluation s'est déroulée dans le contexte de crise sanitaire, ce qui a perturbé son bon déroulement. D'une part, pour la partie autoévaluation, les différents responsables concernés avaient des tâches nombreuses, urgentes et parfois inédites liées à la mise en œuvre continuité pédagogique, ce qui peut expliquer que certains rapports aient pu paraître lacunaires. En effet, assurer la permanence des activités a été leur priorité pendant cette période. D'autre part, pour la partie évaluation externe, les rapports ont été produits sur la seule base des rapports d'autoévaluation, sans échange entre les différents responsables de formation de l'établissement d'une part et les comités d'experts d'autre part. Ceci n'a pas permis d'apporter des éclairages complémentaires qui auraient pu lever certaines insuffisances des rapports d'autoévaluation.

Concernant plus particulièrement le champ de formations « Masters MEEF – Guadeloupe », les observations suivantes s'inscrivent dans la perspective du renouvellement de l'offre de formation (à mettre en place en septembre 2021) et de la nouvelle accréditation (septembre 2022) de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe.

Le pilotage de la formation sera amélioré par la mise en place de conseils de perfectionnement propres à chaque mention de Master MEEF dont la mise en place est prévue pour la rentrée prochaine. Ils viendront compléter le regard transversal du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique. De plus, le processus de mise en place de la nouvelle offre de formation inclut la mise en place systématique d'outils de communication et d'information tels que les syllabus et les suppléments au diplômes.

La prise en compte de l'existence de deux INSPE au sein de la même université demeure à améliorer, que ce soit par un processus de facilitation de poursuite d'études d'une INSPE à l'autre pour des parcours et/ou mentions existant sur les deux pôles, ou par un processus de mutualisation. Ce dernier processus est celui qui est proposé par les responsables de la mention PIF en vue de la mise en place d'une formation partiellement ou totalement mutualisée. Incontestablement, les outils numériques (qui bénéficient du retour d'expérience lié à la crise Covid-19) peuvent être facilitateurs pour progresser dans ce domaine.

L'attractivité des formations et la prise en compte des résultats antérieurs (nécessaire pour certains parcours tels que mathématiques, sciences de la vie et de la terre, éducation physique et

sportive et pour l'insertion des non lauréats aux concours) figurent parmi les priorités pour préserver ou accéder à des effectifs financièrement tenables au regard de la gestion des ressources humaines enseignantes.

La dimension recherche sera renforcée dans le cadre des orientations nationales pour les masters MEEF et se concrétisera avec l'aide du Centre de Recherches et de Ressources en Education et Formation (CRREF). Ce renforcement doit pouvoir également s'appuyer sur un plus grand nombre d'enseignants-chercheurs au sein de la composante, ce qui est signalé dans le rapport d'évaluation comme nécessaire. Une politique de repyramidage d'emplois pourrait être amorcée dès l'année universitaire 2021-22, en raison du soutien apporté par l'académie de Guadeloupe pour couvrir l'obligation nationale de 33% des heures-étudiants effectuées par des « personnels en charge d'élèves ».

Une attention particulière a également été portée, lors de l'élaboration de la nouvelle offre de formation, sur la prise en compte des différents publics. Dans cette optique, deux orientations sont considérées, d'une part la mise en place de diplômes universitaires dès la rentrée 2021-22 (mention 1D, mention 2D, offre spécifique pour les professeurs de lycée professionnel) et d'autre part la diversification de l'offre de formation avec une double orientation formation initiale et continue pour la mention PIF. Un renforcement du partenariat avec le Service Universitaire de Formation Continue du pôle Guadeloupe sera réalisé pour mieux répondre aux attentes des publics en formation continue (validation des acquis, modalités de financement de formations…). L'ensemble de ces dispositifs, associés à un rééquilibrage de la charge de travail en cours de master, devrait aider à améliorer les taux de réussite des étudiants/stagiaires.

Enfin, la dimension internationale sera considérée sous le double angle du cadrage national des masters MEEF et d'actions plus locales (en particulier pour la mention second degré), en cherchant à conforter les orientations déjà prises tant à l'attention des étudiants et stagiaires (notamment Erasmus +) pour des mobilités entrantes et sortantes, qu'à celle de l'équipe pédagogique.

D'une manière plus générale, l'établissement prend note des recommandations formulées qui seront progressivement intégrées dans sa politique de formation, notamment dans le pilotage de cette offre, dans les pratiques pédagogiques, dans les dispositifs d'amélioration continue des diplômes ainsi que dans l'information à apporter aux étudiants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université des Antilles

UNIVERSITÉ DES ANTILLES

Pr Eustase JANKY

Université des Antilles
Siège - Administration générale – Coordination de l'auto-évaluation
Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre cedex - Tél. +0590 (0) 590 483 030
www.univ-antilles.fr

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université des Antilles

Bilan du champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Martinique

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 20/11/2020

Pour le Hcéres[1] :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Laurent Gautier, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pôle de Martinique et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Pratique et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré

Présentation

Les mentions de masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'Université des Antilles (UA) ont été regroupées en deux champs MEEF distincts indexés sur le territoire géographique des Instituts nationaux supérieurs de professorat et d'éducation (INSPE) qui les portent. Le champ est donc pour ainsi dire dupliqué : une fois en Martinique et une fois en Guadeloupe. Le présent rapport porte sur les quatre mentions constitutives du champ pour le site et l'INSPE de l'Académie de Martinique. Il regroupe les quatre mentions suivantes :

- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - 1er degré (MEEF 1D).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - 2nd degré (MEEF 2D).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - Encadrement éducatif (MEEF EE).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - Pratiques et ingénierie de la formation (MEEF PIF), constituée uniquement de la seconde année de master (M2) dit "suspendue".

Héritier de l'histoire de l'établissement, dans toutes ses complexités, ce champ se positionne à l'intersection entre plusieurs instances de pilotage : l'INSPE de l'Académie de Martinique, le pôle universitaire régional de Martinique et l'UA en tant que tutelle. Il sert la stratégie de l'établissement en matière de formation des personnels de l'Éducation nationale aussi bien au niveau de la formation initiale que de la formation continue, mais aussi de manière plus large les professions de la formation sous leurs diverses formes. En matière de recherche, un projet d'adossement scientifique au laboratoire unique, le centre de recherches et de ressources en éducation et formation installé sur le site de Guadeloupe, est en cours.

Le partenariat entre l'INSPE et la région académique de Martinique fait l'objet d'une convention tripartite entre les deux institutions sus-nommées et l'UA.

Avis global

Les formations du champ MEEF de Martinique correspondent à une des deux déclinaisons proposées par l'UA des dispositifs nationaux de formation aux professions du grand secteur "éducation, enseignement et formation". Il est question d'une double déclinaison dans la mesure où l'offre évaluée ici, constituée des quatre mentions sus-mentionnées, est doublée d'une offre très largement identique dans un champ MEEF de Guadeloupe", les différences portant sur la mention MEEF PIF qui se réduit ici à l'année M2 dite "suspendue", et à des parcours de mention MEEF 2D en partie différents. On notera que plusieurs mentions (MEEF EE, 1D et, dans une certaine mesure, 2D avec le parcours *Langue vivante régionale - créole*), jouent la carte de l'ancrage territorial, local et régional, s'inscrivant ainsi en phase avec les axes structurants du projet d'établissement de l'UA.

Si les formations ne présentent pas de faiblesses internes majeures, elles souffrent des déficits relevés à plusieurs niveaux de l'UA, en matière de pilotage (mise en place des conseils de perfectionnement par exemple), de définition de procédures d'assurance-qualité pérennes et globales fournissant aux équipes les indicateurs quantitatifs et qualitatifs sans lesquels toute tentative de pilotage réfléchi reste vaine. Le champ MEEF de Martinique souffre encore actuellement d'un déficit en matière d'adossement recherche puisque les dossiers ne renvoient au laboratoire disciplinaire dédié, revendiqué par les formations correspondantes du champ de Guadeloupe, que pour l'avenir.

Enfin, c'est l'articulation des deux champs MEEF de l'UA qu'il conviendrait de questionner, et plus largement le lien avec le champ *Sciences humaines et sociales* (SHS) qui revendique aussi les mentions MEEF analysées ici comme relevant de son périmètre - sans donner plus de détails sur leur articulation commune.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les quatre mentions du champ s'inscrivent dans l'offre de formation nationale des INSPE. Les intitulés, descriptifs, objectifs d'apprentissage, et débouchés annoncés sont en cohérence avec le référentiel national des compétences des métiers du professorat et de l'éducation des mentions MEEF. Les objectifs, connaissances et compétences à acquérir sont rendues publiques via l'espace numérique de travail, mais ne sont pas diffusées en accès libre ce qui limite l'accès à des informations, par ailleurs parfois trop succinctes (MEEF 1D et 2D). La mention MEEF PIF occupe une position singulière dans le champ dans la mesure où elle n'est ouverte qu'en M2,

et la façon dont elle s'articule avec une éventuelle première année de master (M1) n'est pas expliquée de façon claire. Aucune formation du champ ne s'est dotée d'un supplément au diplôme.

Les débouchés sont clairs et en adéquation avec les finalités de la formation. Une réflexion est engagée sur l'insertion professionnelle des étudiants non lauréats d'un concours de l'Éducation nationale pour certaines mentions (MEEF EE & 2D).

Les poursuites d'études en doctorat sont encouragées dans les masters MEEF EE et PIF mais il conviendrait de préciser plus avant l'articulation avec les écoles doctorales de l'UA.

Positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Les formations affichent de façon satisfaisante leur position dans l'offre globale de formation de l'établissement en jouant la carte locale et régionale revendiquée par l'UA dans son projet d'établissement, même si l'articulation avec les licences disciplinaires sous-jacentes n'est pas explicitée. Des passerelles permettant des réorientations sont prévues dans entre les MEEF 1D et 2D. On note toutefois l'absence de collaborations avec l'INSPE de Guadeloupe, sauf dans la mention MEEF 2D. De façon globale, la question des interactions/positionnements croisés entre les deux INSPE sur le positionnement de l'offre mériterait d'être clarifiée, et en particulier sur le parcours *Langue vivante régionale - créole*.

Malgré le partenariat avec le rectorat, les professionnels de terrain interviennent en nombre trop faible dans les mentions. Les partenariats avec des universités étrangères sont en cours d'étude ou de développement. En revanche, les formations ne sont pas encore pleinement adossées à une unité de recherche ; ce qui ne peut que surprendre compte tenu d'une part, de l'inscription de ces mentions au niveau master et d'autre part, de l'existence d'un centre de recherche dédié au sein de l'UA, sur le pôle de Guadeloupe.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique des formations du champ apparait généralement clairement dans les dossiers ; elle est classique pour de telles formations et conforme aux attendus – notamment les équilibres entre tronc commun et parcours ou entre cours magistraux et travaux dirigés, ou dans la progressivité. La préparation aux concours est un objectif fort des formations, mais certaines proposent bien des enseignements permettant une employabilité sans les concours (MEEF EE).

Si les dossiers montrent que certaines formations sont adaptées à la formation tout au long de la vie, leurs modalités d'enseignement ne permettent pas toujours aux étudiants salariés de pouvoir suivre les cours (MEEF EE). En revanche, pour d'autres, l'organisation est bien adaptée aux publics salariés, notamment grâce au distanciel (MEEF PIF & 1D). Le champ gagnerait à renforcer l'adaptation des dispositifs de formation envers d'autres publics étudiants, comme l'aménagement des épreuves (MEEF 2D). En revanche, la question de la validation des acquis de l'expérience est généralement peu développée et peu décrite.

Par ailleurs, la place de la recherche est souvent mentionnée et parfois, pleinement prise en compte dans la formation. La valorisation des travaux de recherche (mémoire clé en main) au sein de l'université (master EE & 1D) est intéressante et mériterait un développement. Ceci est d'autant plus surprenant que les mentions en question ne sont pas encore officiellement adossée à un laboratoire de recherche, et que la question de l'articulation avec le laboratoire disciplinaire dédié sur le site de Guadeloupe reste entière.

L'approche par compétence est parfois non développée ou très peu détaillée dans le dossier (MEEF PIF & 2D), ou pleinement prise en compte (MEEF EE & 1D).

La place et la dimension du stage apparaissent généralement comme des points forts des formations.

Le champ ne mentionne pas d'innovations pédagogiques remarquables, au-delà de la nécessaire adaptation à la crise sanitaire. Le numérique est souvent limité aux espaces numériques de travail/moodle et autres outils nécessaires à la formation. La certification au numérique, notamment au travers de PIX (ex-C2i2e), est à développer.

L'international ne semble pas particulièrement développé, comme c'est souvent le cas pour les masters MEEF compte tenu de leur orientation prioritaire vers les concours de l'Éducation nationale. Néanmoins, la situation géographique du site pourrait inciter à se montrer innovant sur cet aspect pour les diplômés souhaitant valoriser leurs compétences en dehors du cadre de l'Éducation nationale. Par ailleurs, si les langues sont bien enseignées, il n'y a pas de développement pédagogique particulier.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est installée dans la plupart des formations du champ, mais reste inexistante dans le MEEF PIF. Une régularité dans le contrôle des productions se dégage nettement dans certaines formations.

Pilotage de cet ensemble de formations

De façon générale, on note de grandes disparités numériques dans la constitution des équipes pédagogiques en termes d'enseignants-chercheurs ou de professionnels de terrain. Les équipes pédagogiques pluri-catégorielles sont clairement identifiées et indiquées par disciplines pour le 2nd degré. Leur composition est communiquée sur support papier et numérique. On notera une fragilité de l'équipe pédagogique de la mention MEEF EE, dont le taux d'encadrement n'est pas suffisant, même si elle est renforcée par des enseignants d'autres mentions. L'absence ou la très faible proportion de formateurs de terrain en poste ou d'intervenants extérieurs ne permet pas d'envisager les objectifs fixés par le ministère de l'Éducation nationale de 30 % de formateurs en poste dans une classe pour les nouvelles maquettes.

Des jurys de mention sont mis en place. Leur constitution, leur rôle et les modalités de réunion sont connus des étudiants. Pour le 2nd degré, ce jury de mention regroupe l'ensemble des parcours de master. Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement définies dans les maquettes et disponibles sur la plateforme *moodle*. On peut donc les considérer comme connues des étudiants. Telles qu'affichées dans les maquettes, et à l'exception des langues, les unités d'enseignement (UE) sont toutes compensables ou donnent lieu à des sessions de rattrapage proposées aux étudiants qui n'auraient pas validé des UE non compensables. On peut alors s'interroger sur les lacunes majeures qui pourraient persister chez certains diplômés.

Les formations reposent sur une organisation formalisée, et la répartition des différentes tâches de responsabilités pédagogiques et administratives est clairement définie pour l'ensemble des mentions. Néanmoins, le MEEF PIF est coordonné par un enseignant contractuel ; ce qui affaiblit la place donnée à cette mention dans l'INSPÉ.

Assurance-qualité

En dehors des MEEF PIF et 1D, les dispositifs d'autoévaluation sont trop peu développés : pas de conseil de perfectionnement et/ou de démarche impliquant les étudiants. De ce fait, l'analyse des résultats n'est pas réellement possible dans les dossiers. Une réflexion générale d'autoévaluation au sein de l'INSPE de Martinique est enclenchée autour d'un chargé de mission et d'un processus interne d'institutionnalisation via l'activation semestrielle des conseils de perfectionnement, avec une plus grande participation étudiante ; ce qui devrait permettre de passer du simple recueil du ressenti des usagers à un véritable appui au pilotage.

Le partenaire académique semble absent de toute instance d'évaluation et de concertation.

Résultats constatés

De manière générale, les dossiers ne proposent pas assez de données (ne serait-ce que sur les flux étudiants, origines, recrutement, etc.) pour avoir une analyse approfondie, notamment pour connaitre la sélectivité et l'attractivité des formations. Un suivi des différents flux étudiants est réalisé pour les parcours de formation de ce champ, principalement au niveau quantitatif, et serait à institutionnaliser.

Le recrutement se fait par la plateforme e-candidat, favorisant la transparence des critères de sélection. Néanmoins, pour le MEEF 2D, seul le responsable de mention prend en charge le processus de validation des candidats, ce qui déresponsabilise les responsables de parcours. En matière de recrutement, une interrogation subsiste sur les points d'appuis entre les masters de ce champ et les modules/parcours de spécialisation aux métiers de l'éducation et de la formation dans les licences sous-jacentes. Malgré un taux de pression négligeable pouvant favoriser une meilleure réussite étudiante, l'analyse de cette dernière à l'échelle de cohortes ou des parcours semble absente de l'amélioration continue au profit de sources informelles. Néanmoins, un suivi personnalisé est organisé pour les étudiants en situation d'abandon ou de réorientation par les équipes pédagogiques. Le recueil quantitatif des étudiants sortants et non-diplômés s'organise en externe pour le 2nd degré, notamment par le service d'orientation de l'université. La généralisation de ces outils à l'ensemble du champ participerait à compléter les informations sur la réussite.

Il est délicat de se prononcer sur l'adéquation aux débouchés de la formation – devenir des étudiants non-lauréats du concours - en raison de la faiblesse mesure de taux d'insertion.

Conclusion

Principaux points forts

- L'intégration d'enseignements visant à diversifier l'insertion professionnelle dans certaines mentions.
- La mise en place de passerelles pour favoriser la réorientation des étudiants.

Principaux points faibles

- Des dispositifs d'autoévaluation trop peu développés à l'échelle du champ : manque de données pour permettre une véritable analyse des flux étudiants, de la réussite et du devenir des étudiants diplômés.
- L'absence d'adossement à un laboratoire de recherche.
- L'absence de concertation avec l'INSPE de Guadeloupe.
- Le faible nombre, voire l'absence de formateurs de terrain.
- L'absence de conseils de perfectionnement ou de participation des étudiants au pilotage.
- Les modalités de contrôle des connaissances qui risquent de favoriser la diplomation d'étudiants ayant des lacunes majeures.

Recommandations

Un premier ensemble de recommandations concerne directement le champ. Tout d'abord, il conviendrait de façon urgente, de mettre en place les procédures et outils de pilotage et d'assurance-qualité du champ lui-même : formalisation de l'autoévaluation, production et analyse des données quantitatives touchant aux flux étudiants dans toute leur envergure. Il s'agirait ensuite de revoir la question de l'adossement recherche, en particulier la question de l'articulation avec le laboratoire dédié existant sur le site de Guadeloupe. Enfin, de façon globale, le champ devrait mieux se concerter avec son pendant porté par l'INSPE de Guadeloupe.

Les mentions elles-mêmes devraient revoir la place des formateurs de terrain et, pour leur pilotage, mettre en place des conseils de perfectionnement correspondant aux usages établis. Elles devraient par ailleurs reprendre le rôle des UE non compensables.

Points d'attention

Le comité d'évaluation a identifié la mention MEEF PIF comme présentant des faiblesses la rendant problématique. Il s'agit tout d'abord d'une année de M2 suspendue dont l'articulation avec le M1 est totalement passée sous silence. Ensuite, les taux de réussite sont faibles et en décroissance. Par ailleurs, elle ne présente pas d'adossement à la recherche et la part des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs trop limitée. Son pilotage est assuré par un contractuel, et on manque singulièrement de données concernant le devenir des diplômés pour évaluer la plus-value apportée par ce M2.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L' ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Encadrement éducatif* (MEEF EE) comporte un seul parcours visant à former des étudiants au métier de conseiller principal d'éducation (CPE) au sein de l'éducation nationale. Portée par l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) de Martinique, rattaché à l'Université des Antilles (UA), cette mention dispense des enseignements en présentiel. Elle s'appuie sur une formation professionnelle et une formation scientifique visant la professionnalisation par la recherche. Conformément au décret de 2013, la formation met en place un tronc commun au sein des différentes mentions de master MEEF et une formation valorisant l'approche par compétences.

Analyse

Finalité de la formation

La formation s'inscrit dans l'offre de formation nationale des INSPE. Ses intitulé, descriptifs, objectifs d'apprentissage et débouchés annoncés sont en cohérence avec le référentiel national des mentions MEEF. Ils sont affichés dans les espaces numériques de l'université (site internet et intranet) accessibles aux étudiants et autres parties prenantes. L'accès à ces espaces fermés n'est cependant pas suffisamment bien géré administrativement au niveau de l'université, ce qui limite l'accès à ces informations. La communication des informations en accès libre sur le site internet est attendue par l'équipe pédagogique, mais les suites de crises sanitaires depuis 2019 ont freiné ces projets d'amélioration.

Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont définies, fortement orientées sur la préparation au concours de CPE, alors que le taux d'échec est important, et nécessite des enseignements favorisant l'insertion professionnelle dans d'autres métiers. L'adéquation entre les enseignements et les débouchés est une préoccupation soulignée par l'équipe pédagogique, qui annonce une maquette en cours de révision. L'autoévaluation montre un souci réel de faire en sorte que le master, bien que centré sur la profession de CPE, puisse permettre aux lauréats de ce diplôme d'aller vers d'autres métiers en cas d'échec au concours.

Il n'est pas fait référence au supplément au diplôme, mais le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation joint au dossier et disponible sur le site du gouvernement, précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant, en particulier huit compétences spécifiques pour les CPE. La poursuite d'études en thèse à l'issue de la seconde année de master (M2) est mentionnée et est justifiée par la présence significative d'enseignements de méthodologie de la recherche ; cependant, aucune inscription en doctorat n'est citée. La formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle, aussi bien pour les compétences numériques que linguistiques.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au sein de l'Académie de Martinique et l'intégration à l'UA dans le Pôle de Martinique pourrait être amélioré. En effet, l'autoévaluation souligne qu'aucun module de préprofessionnalisation n'est proposé dans le cycle licence du Pôle de Martinique. Elle souligne les efforts faits pour que la formation soit connue grâce aux liens interacadémiques sur le territoire de l'UA, à la participation aux journées scientifiques de l'UA, aux échanges avec la Barbade et Sainte Lucie (financement du projet « Echanges linguistiques et apprentissage novateur par la mobilité" ELAN), financé par le programme de coopération territoriale INTERREG Caraïbes de l'Union européenne. En revanche, le programme ERASMUS+ reste difficile à mobiliser du fait de l'éloignement de la Martinique du territoire européen. Le dossier ne propose par ailleurs qu'un faible niveau d'analyse du positionnement de la mention dans le paysage des formations dans la région, ainsi le master *Sciences de l'éducation* et la mention MEEF EE en Guadeloupe ne sont pas mentionnés.

La formation n'est pas encore adossée à un laboratoire de recherche. A partir de l'année 2020-2021, l'équipe de pilotage demande le soutien scientifique du Centre de recherches et de ressources en éducation et formation (CRREF - équipe d'accueil 4538) de l'UA. Ce soutien est d'autant plus cohérent qu'il bénéficie déjà à la mention MEEF EE de l'INSPE de Guadeloupe et que la plupart des enseignants-chercheurs participent déjà au CRREF. La formation n'a pas de lien direct avec les écoles doctorales de l'université. Malgré cela, un focus est fait sur le travail de recherche, donnant la possibilité aux étudiants de poursuivre leurs études en thèse. Deux dispositifs sont présentés : la publication des résultats des recherches des étudiants et le « mémoire clé en main » dont on retrouve les modalités en annexe du dossier. L'idée est de faire connaître les travaux de recherche menés dans le cadre du master auprès des laboratoires, et ce, malgré la très petite taille de l'équipe pédagogique, comprenant seulement un maitre de conférence titulaire en sciences de l'éducation. Malgré l'appui ponctuel d'un professeur des universités du département de sciences de l'éducation, l'équipe d'enseignants-chercheurs est trop faible pour assurer solidement le lien de la formation avec la recherche.

On note que bon nombre d'enseignements sont assurés par des personnels vacataires du rectorat (des personnels en poste CPE, proviseurs). Cela conforte le lien avec le rectorat et le positionnement académique de l'INSPE, mais affaiblit le rapport à la recherche.

La formation s'appuie sur les dispositifs organisés au niveau de l'INSPE pour le développement d'évènements de type "journée d'études" avec le monde des entreprises, même si au sein de ces dernières peu de salariés sont compétents dans le champ éducatif. Il en va de même pour les échanges internationaux, qui sont pris en charge par un service dédié de l'INSPE et de l'université. On peut s'interroger sur l'absence des associations complémentaires de l'école publique qui sont habituellement demandeurs de partenariat avec la formation des CPE.

Un projet de création d'un diplôme conjoint avec la *school of educationde l'université of west Indies* est à l'étude depuis septembre 2019. Un obstacle demeure : le métier de CPE est très spécifique au système scolaire français et il est difficile de retrouver *stricto sensu* son équivalent à l'étranger. Le propos n'est pas assez documenté pour voir comment cela est dépassé dans l'attribution des crédits européens lors des échanges.

Organisation pédagogique de la formation

L'autoévaluation fait apparaître une organisation pédagogique structurée, ambitieuse et évolutive en fonction des problèmes rencontrés.

L'accès au métier de CPE n'étant pas réservé à un cursus universitaire identifié, la maquette prend en compte la diversité des publics accueillis. Cette adaptation des contenus de la formation favorise la reprise d'études dans une logique de formation tout au long de la vie. À noter les difficultés des étudiants salariés à être assidus aux cours, faute d'adaptation des modalités pédagogiques. La validation des acquis de l'expérience est proposée, la mise en œuvre effective n'est pas commentée.

Conformément au référentiel de formation, le parcours CPE s'appuie sur l'approche par compétences et des stages à chaque semestre pour assurer la formation des étudiants. Comme souhaité par le décret de 2013 puis les différentes instructions qui ont suivi, la formation s'assure de la présence d'un tronc commun avec les autres masters MEEF. Pour la préparation au métier de CPE, on trouve en M2 des unités d'enseignements (à hauteur de 60 heures) visant à compléter la préparation au concours pour celles et ceux ne l'ayant pas réussi en première année de master (M1). Certains enseignements visent l'employabilité des diplômés n'ayant pas réussi le concours.

Dans l'autoévaluation, une place importante est consacrée à la formation à et par la recherche. Concrètement, 36 heures sont destinées à la recherche en M1 et 102 heures en M2. La rédaction du mémoire bénéficie d'un accompagnement bien structuré et orienté sur la valorisation des travaux réalisés au sein de l'université et des plateformes d'archives ouvertes pour la diffusion des productions scientifique de type HAL (hyper article on line).

La formation vise une employabilité des étudiants lauréats du diplôme en valorisant les compétences transversales. 36 heures sont dédiées à cette démarche en M1 et 46 heures en M2, permettant aux étudiants d'acquérir des compétences valorisables sur le marché de l'emploi dans le secteur éducatif. On apprécie que le cahier des charges du suivi des stages en M1 comme en M2 formalise ce qui est attendu en termes d'action sur le terrain et d'exploitation au sein de la formation en fonction des étudiants.

L'autoévaluation montre la volonté d'aguerrir et de former les étudiants face aux espaces numériques de travail, aux plateformes de type *moodle* et aux usages « éthiques » de l'internet et des réseaux sociaux, malgré des obstacles qui sont en voie de résolution : la refonte du site INSPE (accès, activation, planning, *moodle*). De même, sont recherchées des solutions pour que des étudiants ne disposant pas de matériel informatique

personnel puissent accéder aux services de l'INSPE. L'intégrité et l'éthique nécessaires au travail scientifique sont déclinées au travers de la mise en place d'un contrôle anti-plagiat et de séances concernant les falsifications des données collectées.

La formation prévoit des certifications dans le domaine du numérique et des langues étrangères (anglais et espagnol).

Pilotage de la formation

Si l'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation, elle est cependant de taille trop réduite. Constituée autour d'un seul enseignant-chercheur titulaire en sciences de l'éducation et d'un attaché temporaire d'étude et de recherche en sociologie et philosophie de l'éducation, elle est renforcée par l'intervention ponctuelle d'enseignants-chercheurs d'autres mentions, mais le nombre de chargés de cours est, de ce fait, important. L'équipe pédagogique n'est donc pas stable et se trouve dans une situation difficile pour laquelle elle a déjà émis des alertes au niveau de INSPE et de l'UA.

Un conseil de perfectionnement, se réunit régulièrement avec le responsable de mention, des formateurs, des représentants des étudiants. Depuis deux ans, il se réunit deux fois par an. La mention organise également des réunions de pilotage de manière informelle. La formation est pilotée avec rigueur dans un contexte de réformes évolutif. L'équipe apparaît consciente des enjeux du pilotage sur le bon déroulement de la formation et sur la formation des étudiants. Un travail de construction des nouvelles maquettes suite à la réforme de la formation des enseignants est en cours au niveau de l'INSPE.

Une présentation des enseignants et de leurs enseignements est réalisée le jour de la rentrée à l'INSPE. Les modalités de contrôle des connaissances sont connues des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Si les flux d'étudiants sont suivis principalement quantitativement, l'autoévaluation fait état d'un manque de données qualitatives. La disponibilité des données (publication et communication entre membres des équipes pédagogiques) est insuffisante. Le recrutement des étudiants se fait via l'application e-candidat et les critères de validation des candidatures sont publics. L'équipe de pilotage de la mention déclare ne pas pouvoir se prononcer sur l'attractivité de la formation par manque de données. L'analyse des effectifs au regard de la capacité d'accueil n'est pas présentée. Les abandons et les réorientations font l'objet d'un suivi informel réalisé par l'équipe pédagogique. L'autoévaluation souligne le manque de suivi institutionnalisé des diplômés, qui actuellement se fait davantage par le biais de sources informelles.

L'équipe pédagogique mentionne par ailleurs un projet de recherche portant sur le devenir des diplômés dans le cadre d'un partenariat avec une équipe du laboratoire de recherche sur les apprentissages en contexte, de l'Université Grenoble Alpes. La recherche vise l'amélioration des données disponibles sur le devenir des étudiants diplômés et d'entrants dans les métiers de l'éducation. Il n'est pas précisé si ce projet concerne les différents masters MEEF de l'INSPE de Martinique ou uniquement le master MEEF EE.

Il est fait état de l'absence d'évaluation de la formation réalisée par les instances de l'université et le souhait de palier ce manque par la mise en place d'un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants, institutionnalisé et anonyme, en coordination avec le chargé de mission qualité de l'INSPE.

Résultats constatés

Entre les années 2013/2014 et 2019/2020, les effectifs sont peu fluctuants. La moyenne d'étudiants accueillis sur sept ans est de 41 étudiants pour la mention, avec une baisse d'effectifs d'une dizaine d'étudiants entre le M1 et M2 sur la période observée. Cette baisse n'est pas commentée et en l'absence données détaillées, ne peut être mise en regard des abandons et réorientations. Le taux de réussite est variable : 2017/2018 : 39 % ; 2018/2019 : 55 %.

Les données d'insertion professionnelle indiquent un taux d'insertion moyen de 50 % à 30 mois (année 2015/2016) et à 18 mois (année 2016/2017). Il est cependant difficile à valoriser du fait d'un manque de réponses aux enquêtes. Il n'est pas précisé quels emplois sont occupés, ni le type de formation suivi post diplômation ; l'équipe de pilotage de la formation n'est donc pas en mesure de vérifier si les emplois sont en adéquation avec les objectifs de débouchés de la formation.

La réussite au concours de CPE n'est pas documentée sauf pour le concours 2020 où 7 étudiants sur 15 ont obtenu l'admissibilité aux concours externes et internes de l'éducation nationale.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le travail initié sur l'amélioration de la communication, aux étudiants et aux parties prenantes, des informations sur le master.
- La prise en compte des besoins d'adaptation de la formation pour améliorer l'employabilité des étudiants ayant échoué au concours de CPE.
- La formulation d'un projet de développement de la formation à et par la recherche, très intéressant.

Principaux points faibles :

- Le faible niveau d'analyse du positionnement de la mention dans le paysage des formations dans la région.
- Une équipe d'enseignants-chercheurs statutaires rattachés à la mention trop petite.
- Le manque de participation d'intervenants issus du monde de l'entreprise privée, compétents dans le domaine de l'encadrement éducatif.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'autoévaluation montre un travail rigoureux sur les finalités, un dynamisme intéressant au niveau de la formation à et par la recherche. La conscience de la difficulté du concours permet une orientation qui vise à l'employabilité des diplômés. La maquette est solide et conforme aux décrets et arrêtés qui se rapportent à la formation. Le déploiement de la réflexion à l'international, et le partenariat avec un laboratoire de l'université de Grenoble, vont dans le sens d'une démarche scientifique et plurielle de développement des contenus de ce master, dont le projet de recherche mérite d'être soutenu par l'université.

Toutefois, bien que ces stratégies soient louables et pertinentes, il convient de s'investir dans le projet de démarche qualité surtout d'abord au niveau local. En ce sens, il conviendra également d'être attentif à la place des professionnels de issus du monde de l'entreprise privé dans la formation.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF PIF) de l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPÉ) de Martinique comprend un seul parcours *Formation de formateurs d'adultes* (FAP). Ce parcours est uniquement ouvert en deuxième année de master (M2). Il privilégie une entrée par le métier de formateur en formation initiale ou continue prenant en compte le contexte spécifique caribéen. Les enseignements sont délivrés sur le campus de Fort-de-France.

Analyse

Finalité de la formation

Le master ambitionne de professionnaliser les étudiants en tant que formateurs en formation initiale et continue, comme responsables de service de formation en entreprise, expert conception, dans l'ingénierie de formation et de permettre une poursuite d'études en thèse. Les métiers sont clairement identifiés, la logique compétences est déclinée sous la forme d'une liste de métiers et de blocs compétences, communes et spécifiques, qui y sont associés, en lien avec les enseignements. Il s'agit pour le master de favoriser la montée en compétences de professionnels déjà expérimentés dans le secteur de la formation, surtout dans l'analyse des pratiques, et de susciter une appétence pour la poursuite en thèse. L'intitulé renvoie clairement à ces objectifs.

Positionnement dans l'environnement

Il est indiqué que le master ne s'inscrit pas dans un réseau partenarial, en dehors de l'éducation nationale pour laquelle ce diplôme propose une formation complémentaire pour certains personnels, en particulier ceux qui préparent le Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) et le Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA). Plus récemment, un nouveau type d'étudiants est apparu dans les promotions : salariés hors éducation nationale en reprise d'études mais continuant une activité professionnelle en parallèle, avec la plupart du temps un projet de mobilité professionnelle. Le dossier insiste sur le fait que l'offre de formation part du projet étudiant et non pas, d'une analyse des besoins du marché du travail.

Au sein du pôle de Martinique, l'articulation du parcours FAP intégrant la préparation des certifications sus-mentionnées (CAFFA et CAFIPEMF), avec le M1 de *Sciences de l'éducation* s'est avéré un échec. Compte tenu de la singularité antillaise conduisant à l'existence de deux INSPE au sein de l'université, le parcours suspendu (M2 sans M1) *Formation de formateurs d'adultes* porte l'acronyme FAP pour le distinguer des parcours la mention MEEF - PIF portée par l'INSPE de Guadeloupe. Ces deux mentions sensiblement similaires, pourraient permettre la "dé-suspension" mais aucune articulation entre elles-deux n'est mentionnée, celles-ci fonctionnant en parallèle.

Malgré un dispositif "mémoire clé en main" associant étudiants et projets de chercheurs intervenant dans la mention en cours d'implémentation, le lien avec le Centre de recherches et de ressources en éducation et formation n'est pas effectif, rendant l'adossement de la formation à la recherche fragile.

Aucun partenariat avec des acteurs du monde socioéconomique ou à l'international n'est mentionné.

Organisation pédagogique de la formation

Le parcours de M2 se déroule sur deux années universitaires avec un volume horaire total inférieur à 280 heures ; ce qui paraît peu pour le cursus universitaire de master. Les cours, en présentiel, sont proposés en fin de journée sur deux années pour s'adapter aux contraintes des étudiants qui sont salariés à temps plein.

Pendant ce M2, un stage à chaque semestre est prévu : le premier de 100 heures, avec la production d'un journal de bord, le second de 35 heures, avec la réalisation d'un rapport ; ce qui témoigne d'une priorité donnée à la professionnalisation. Il est cependant prévu un volume conséquent pour l'accompagnement dans la réalisation du mémoire de recherche.

L'approche par compétence n'est pas développée, le modèle pédagogique restant celui de la transmission de connaissances et de validation des acquis d'expérience (VAE). Aucun supplément au diplôme n'est pas prévu ni un accompagnement à l'emploi.

Pilotage de la formation

L'équipe est constituée de quatre maîtres de conférences et de deux professeurs des universités dont les spécialités disciplinaires ne sont pas indiquées. La part des enseignants-chercheurs dans le volume des enseignements réalisés est de 86 heures (31 %) ; ce qui est faible pour un master. 40 heures sont assurée par des enseignants de l'INSPE (15 %) et 148 heures (54 %) par des vacataires ; si leur activité relève bien des objectifs de la mention, on ignore de quelles entreprises ils proviennent.

Alors que l'équipe pédagogique affiche six enseignants-chercheurs, il est particulièrement surprenant que le parcours soit sous la responsabilité d'un coordonnateur ayant un statut d'enseignant contractuel ; ce qui fragilise d'autant la formation.

Le recrutement des étudiants se fait le plus souvent par le biais du dispositif de validation des acquis professionnels (VAP85) et un entretien. Ce mode de recrutement à vocation à limiter les possibilités d'accès au master. On peut s'interroger sur l'efficacité des entretiens pour la sélection des étudiants, le taux de réussite des étudiants étant très inférieur à 50 %.

Dispositif d'assurance qualité

Un conseil de perfectionnement propre à la mention est mis en place qui se réunit une fois par semestre. Son évolution, accompagnée par la désignation d'un chargé de mission « démarche qualité » à l'INSPÉ, porte sur le nombre d'usagers, la nature des représentants extérieurs et a pour vocation de revitaliser sa fonction pour passer du simple recueil du ressenti des usagers à un véritable appui au pilotage de la mention. Il n'y a pas d'évaluation de la formation par les étudiants.

Résultats constatés

L'effectif des étudiants de la mention est stable depuis 5 ans. Elle accueille entre 20 et 25 inscrits.

Bien que le M2 se déroule en deux ans, sur les deux dernières années connues, le taux de réussite est mauvais (14,30 % en 2017/2018; 37,50 % en 2018/2019) et en baisse par rapport à la période d'observation précédente (autour de 85 % entre 2014 et 2015). Le taux d'insertion professionnelle sur les années 2015-2016 et 2016-2017 est respectivement de 11 puis, de 14 sur 16 diplômés, mais aucune information qualitative n'est fournie démontrant la valeur ajoutée de la formation en terme de mobilité professionnelle.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un parcours dédié à la formation continue.
- Le planning et l'organisation des enseignements adaptés au public.
- La démarche de professionnalisation de la fonction de formateur est significative, portée à la fois, par une forte présence de professionnels dans la maquette, et par l'existence de stages dans des contextes professionnels visés par la relation formation-emploi.

Principaux points faibles :

- L'année de M2 suspendue.
- Les taux de réussite faible et en décroissance.
- Un manque d'adossement à la recherche et une part des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs trop limitée.
- Le pilotage assuré par un contractuel.
- Les données manquent concernant le devenir des diplômés traduisant une mobilité professionnelle ascendante et une montée en compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Un master sur deux années semble être M1/M2 est un préalable pour rendre la formation conforme aux attentes. Cela permettrait de diversifier et d'élargir la base de recrutement des candidats à ce parcours, mieux préparer les étudiants aux exigences de la réalisation du mémoire et augmenter le taux de réussite. Cette augmentation du potentiel de candidats permettrait une sélectivité plus forte sur des prérequis associés aux exigences académiques, essentiellement d'initiation à la recherche. L'utilisation du supplément au diplôme donnerait une meilleure visibilité de la spécificité de ce parcours aux futurs recruteurs et aux candidats potentiels. L'accueil et la réussite des étudiants salariés pourraient être renforcés par l'utilisation, même partielle, de la VAE, en dehors ou en complément de la VAP85, pour identifier les unités d'enseignement pouvant être validées par VAE, par la mise en œuvre de dispositifs de formation continue favorables aux actifs : congé de formation, plan d'entreprise, compte personnel de formation et actions de formation prises en charge par le Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi.

Néanmoins, dans le contexte spécifique de l'Université des Antilles, et compte tenu de l'existence d'une autre mention MEEF PIF déclinée sur le pôle de Guadeloupe, l'université ne peut faire l'économie d'une réflexion approfondie sur l'articulation entre ces deux mentions, qui pourrait permettre de mieux servir les besoins en formation de ces deux territoires, tout en garantissant une véritable formation de master en deux ans, adossée à la recherche et pilotée par un enseignant-chercheur titulaire.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PREMIER DEGRÉ

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Premier degré* (MEEF 1D) de l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) de Martinique est une formation préparant aussi bien à l'obtention d'un diplôme qu'à une insertion professionnelle dans l'enseignement, comme professeur des écoles. La préparation au concours et l'alternance caractérisant la deuxième année de master (prévoit une entrée progressive et accompagnée dans le métier. La formation se déroule à Fort-de-France. Elle s'inscrit dans le cadre de l'arrêté du 27 août 2013 régissant les mentions MEEF et propose deux parcours : un parcours standard et un parcours spécialisé en langue régionale créole.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs, les connaissances et les compétences sont succinctement définis sur le site internet de l'INSPE, ce qui ne permet pas vraiment de connaître le contenu précis de la formation. Néanmoins, des campagnes d'information à travers des salons et la distribution de brochures pendant les portes ouvertes de l'INSPE permettent d'avoir une bonne communication auprès de futurs candidats au master. Les étudiants de l'INSPE disposent d'une plateforme *moodle* leur permettant d'obtenir toutes les informations nécessaires au bon suivi de leur scolarité dans la mention et des informations quant à la formation. On apprécie les alternatives à l'information au présentiel dues à la crise de la COVID 19 qui ont été pensées pour communiquer via les réseaux sociaux.

Les débouchés sont cohérents et clairs pour les étudiants inscrits au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE). Les opportunités sont déclinées clairement quant aux échanges avec des programmes au niveau international. La formation ne cible pas de poursuite d'études en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

La formation se positionne bien dans l'offre globale sur les sites de l'Université des Antilles. On apprécie les passerelles entre les différentes mentions des masters MEEF sur le territoire martiniquais permettant une réorientation des étudiants. Des passerelles sont également possibles avec d'autres composantes de l'université (par exemple les sciences de l'éducation) en fonction du projet professionnel des étudiants. On note une volonté de partage et d'échanges au niveau régional, national et international via notamment le Réseau INSPE et les partenaires académiques et le programme "Echanges linguistiques et apprentissage novateur par la mobilité" (ELAN) ; ce programme a permis la concrétisation d'échanges avec La Barbade et Sainte Lucie.

L'adossement au centre de recherches et de ressources en éducation et formation est en cours. L'implication de la recherche se concrétise par la participation des étudiants aux travaux des enseignants-chercheurs via la réalisation du mémoire et par la diffusion de la recherche.

Les partenariats avec les entreprises locales liées locales liées au secteur de l'éducation (MAIF, MGEN ...) intervenant dans la formation et les programmes d'échanges internationaux sont bien présents. Étrangement, le partenariat avec le rectorat n'est pas mentionné dans le dossier de la mention.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation se décompose en quatre semestres proposant deux parcours de spécialisation : une formation « classique » de professeur des écoles et une spécialisation en langue régionale adaptée au contexte du lieu de formation et d'enseignement des futurs enseignants. Des unités d'enseignement dédiées au bloc de compétences communes à tous les personnels d'éducation sont détaillées

ainsi que des unités transversales comprenant le développement des compétences en langues vivantes étrangères, numériques et en recherche. On regrette qu'aucun détail concernant les enseignements de la polyvalence et des savoirs théoriques en M1 ne soit ni mentionné, ni visible dans les documents fournis. On relève aussi un parcours adapté au cas par cas, permettant aux étudiants de réaliser une formation appropriée à leurs besoins. Par ailleurs, on note également que la formation a été construite particulièrement autour de l'alternance des professeurs des écoles stagiaires. Des validations des acquis de l'expérience sont prévues dans le cadre de la formation.

La quasi-totalité des cours est disponible sur la plateforme *moodle* permettant une hybridation des enseignements dispensés au sein de la formation. Ces modalités de formation sont particulièrement adaptées pour les salariés en reconversion professionnelle, en forte augmentation ces dernières années, qui demandent à opter pour le "régime spécial d'études". L'accélération du passage à distance dû à la crise sanitaire a été rendu possible grâce à la bonne maîtrise des outils numériques par les formateurs.

Les stages sont prévus pour faire entrer les étudiants de manière progressive dans le métier, sous la forme de stages d'observation puis, de stage de pratique accompagnée. On apprécie l'approche par compétences déployée et le portefeuille de compétences permettant aux étudiants stagiaires d'être acteurs dans la restitution du développement de leurs compétences en vue de leur titularisation.

Au niveau des langues, on apprécie également l'adaptation de la formation aux besoins des étudiants même si l'offre est limitée à deux langues vivantes étrangères. On note également la mise en place d'une unité professionnelle facultative en collaboration le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (service de l'université), qui permet une réorientation des étudiants n'ayant pas réussi le concours.

La recherche est présente à travers notamment le dispositif "mémoire clé en mains" associant les étudiants aux projets de recherche de leur encadrant et des présentations de résultats de recherche au cours du semestre 4. Dans ce cadre, la formation propose une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de 4 enseignents-chercheurs et de 17 formateurs permanents de l'INSPE. On regrette le manque d'intervenants extérieurs pour des causes administratives et de procédures de rémunération ; si cette situation devait perdurer, la formation ne sera plus conforme aux textes entrant en vigueur dès septembre 2020. On apprécie le partage des tâches de responsabilités pédagogiques et administratives clairement définies.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement définies dans les maquettes disponibles sur la plateforme *moodle*. Une session de rattrapage est proposée aux étudiants qui n'auraient pas validé des UE non compensables.

Dispositif d'assurance qualité

La mention MEEF 1D dispose d'un conseil de perfectionnement se réunissant semestriellement, incluant des représentants d'étudiants afin d'améliorer la formation. Chaque séance fait l'objet d'un compte-rendu communiqué aux instances dirigeantes de l'INSPE mais n'est pas diffusé publiquement. On regrette qu'aucun compte-rendu ne soit fourni à l'appui du dossier.

Alors que les dispositifs d'accompagnement existent, on regrette de ne pas avoir de donnée sur l'insertion professionnelle des étudiants ne réussissant pas le concours. Les caractéristiques sur les modalités de sélection et les origines (identification des licences, reprise d'études, etc.), des inscrits en M1 ne sont pas fournies ; aucune donnée n'est fournie sur la réussite en M1 et M2.

Il n'est pas fait mention d'un dispositif d'évaluation des enseignements.

Résultats constatés

Les effectifs du master MEEF ont quasiment triplé en 7 ans, passant de 58 étudiants en 2013/2014 à 142 étudiants en 2019/2020 mais restent quasi constants depuis 3 ans. L'attractivité de la formation du master MEEF 1D s'impose comme une évidence au regard des chiffres fournis par l'institut. En l'absence de donnée, on ne peut formuler un avis sur la réussite des étudiants, ni sur leur insertion professionnelle. Néanmoins, les données fournies montrent que le tiers de l'effectif réussit le concours.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'adaptation d'un parcours personnalisé pour les étudiants.
- L'hybridation des enseignements.
- Un effort d'intégration de la recherche à la formation avec le dispositif "mémoire clé en main".
- L'ouverture et les échanges internationaux pour les étudiants.

Principaux points faibles :

- L'absence d'intervenants extérieurs et notamment, de professionnels dits « de terrain ».
- Le manque d'évaluation dans le cadre d'une approche par compétences.
- La faiblesse des dispositifs d'assurance-qualité.
- L'absence de relations avec la mention MEEF 1D de l'INSPE de Guadeloupe.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF 1D est un master dédié à la préparation au CRPE et à la professionnalisation des enseignants débutants. Des pratiques innovantes via le numérique sont déployées indépendamment de la situation sanitaire actuelle. Néanmoins, puisque la formation peut s'adapter à chaque étudiant, une formation à distance pourrait être envisagée pour faciliter cette adaptation. Il conviendrait également de cibler les évaluations en relation avec l'approche par compétences annoncée.

Alors qu'il existe un conseil de perfectionnement de mention, il serait opportun que l'INSPE et l'université lui donnent accès aux données principales relatives à la formation (nombre et origine des candidatures, taux de réussite, suivi d'insertion quantitatif et qualitatif) et que l'équipe pédagogique organise une évaluation des enseignements formalisée.

Enfin et surtout, il serait également pertinent de rééquilibrer l'équipe pédagogique en augmentant le nombre d'enseignants-chercheurs d'une part, et de lever les difficultés d'ordre administratif pour permettre l'intervention des professionnels de terrain d'autre part.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - SECOND DEGRÉ

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Second degré* (MEEF 2D) de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'Académie de Martinique, comporte 10 parcours en Sciences humaines et sociales (SHS) et en Arts, lettres, langues (ALL) : 7 en voie générale (anglais, arts plastiques, créole, espagnol, histoire-géographie, lettres modernes, mathématiques) et 3 en bivalence de la voie professionnelle (lettres et anglais, lettres et espagnol, lettres et histoire-géographie). Dispensés sur le Pôle universitaire régional (PUR) de la Martinique (Campus de Fort-de-France), les enseignements desservent les objectifs de la formation ancrés sur le référentiel métier du 25 juillet 2013.

Analyse

Finalité de la formation

Les informations sur le site institutionnel, comme sur la plaquette du diplôme, sont génériques, sans détail concernant des parcours, et sans contact accessible. Seuls les étudiants peuvent accéder au référentiel de compétences dûment basé sur l'arrêté du 27 août 2013. Une migration est en cours vers un nouvel espace de publication qui devrait pallier ce manque. Il est actuellement nécessaire aux candidats de se présenter à des manifestations en présentiel pour avoir le détail relatif aux 10 parcours. Cette disposition est mise à mal en contexte de crise sanitaire.

Si la plaquette institutionnelle a anticipé la réforme de la formation et illustre bien différentes modalités d'entrée dans le métier, l'explication des nouveaux attendus en fin de formation n'est pas manifeste. Ces éléments pourraient être portés à un supplément au diplôme, inexistant à ce jour bien qu'envisagé.

A l'objectif prioritaire de l'obtention des concours du Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) et du Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP), un enseignement facultatif d'élargissement des solutions d'insertions professionnelles est proposé en collaboration avec les services d'orientation et d'insertion de l'université. Toutefois, cette offre est limitée au semestre 4, les étudiants qui voudraient se réorienter dès la première année de master (M1) n'en bénéficient pas.

Positionnement dans l'environnement

La place du master MEEF dans un *continuum* de formation universitaire est davantage visible dans la récente plaquette du diplôme que dans le catalogue de formation qui juxtapose les diplômes. Des passerelles sont possibles entre les différentes mentions MEEF, celles vers des formations hors MEEF paraissent marginales. L'offre de formation est en partie complémentaire de celle de l'INSPE de l'Académie de Guadeloupe proposant les parcours scientifiques. La duplication des trois parcours *Créole, Lettres modernes* et *Mathématiques*, n'est pas argumentée.

Des séminaires annuels sont organisés avec les INSPE de la Guadeloupe et de la Guyane. Des collaborations hors de l'aire francophone (Barbade, Sainte-Lucie) sont développées.

Actuellement, l'adossement à la recherche de cette mention ne repose sur aucun laboratoire. Le Centre de recherches et de ressources en éducation et formation (CRREF) rattaché à l'INSPE (Académie de Guadeloupe) n'est pas mentionné. Pour autant, les enseignants-chercheurs représentent la moitié des effectifs des formateurs.

Si les partenaires de l'école et associations sont impliqués y compris dans des contenus pédagogiques, offrant une pluralité d'acteurs et un lien avec le terrain, aucune information n'est communiquée quant aux relations de partenariat requises avec les services académiques, partie prenante essentielle dans la formation en alternance.

La mobilité internationale des étudiants et des personnels est déclarative mais non quantifiée. Dans le cadre du projet "Echanges linguistiques et apprentissage novateur par la mobilité" (ELAN), des partenariats sont en cours à l'échelle régionale avec deux établissements hors de l'aire francophone : *l'University of West Indies* et *la Louisiana State University*.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation générale de la formation est conforme au cadrage national en vigueur. L'organisation de la formation permet de prendre en compte les non-lauréats de concours en mutualisant les enseignements avec les parcours de M1 au sein d'un dispositif d'aide à la réussite des concours. Comme les autres mentions de l'INSPE de Martinique, la mention MEEF 2D, est organisée en 3 blocs d'unités d'enseignement (UE) d'ossature (UEO), UE de parcours (UEP) et UE transversales (UET) facilitant leur repérage. Ces UE sont composées d'éléments constitutifs. Avec près de 300 heures de formation en seconde année de master (M2), la charge d'enseignement est lourde pour les étudiants fonctionnaires stagiaires. La pression évaluative est élevée en M2, des épreuves couplées entre éléments constitutifs d'une même UE pourraient la réduire.

La formation est dûment adossée au référentiel de compétences du 27 août 2013 et à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles : les 14 compétences communes du référentiel métier (parmi les 19 totales requises dans la mention 2D) sont fléchées sur les UE communes. Une démarche de suivi des acquis des compétences (portfolio) ne démarre qu'en M2. Cependant, les modalités donnant octroi à des crédits européens ou à la validation de compétences ne sont pas précisés. Par ailleurs, alors que la formation est proposée y compris au titre d'auditeur libres à des professionnels en exercice, la validation des études supérieures ne décrit pas les UE ou éléments constitutifs concernés par la reconnaissance des parcours antérieurs effectués dans des masters disciplinaires.

Avec 36 heures de cours magistraux (CM) mutualisés entre parcours sur les 3 premiers semestres, représentant 4,20 % des enseignements totaux de la maquette, la méthodologie de recherche appliquée au contexte d'éducation est significativement représentée en heures d'enseignement. Elle est complétée d'une part, par 16 heures équivalent travaux dirigés (HTD) de séminaire disciplinaire et par 12 HTD mutualisées référencées en suivi du mémoire et préparation à la soutenance au semestre 4. La mise en place d'un carnet de bord dédié à la recherche facilite le suivi personnalisé et le développement de compétences en matière de recherche. Pour autant, la poursuite d'études en doctorat ne fait pas l'objet d'une stratégie définie.

Les stages massés et filés sont pleinement intégrés, et les modalités bien explicitées par un cahier des charges des stages. Pour les voies générales, les stages permettent, autant que possible, de mettre les étudiants en situation en collège et en lycée. La mise en stage est coorganisée par des binômes constitués du responsable de parcours et d'un inspecteur. Il n'y a pas d'échelon de coordination, de contrôle et de soutien au niveau de la mention, à l'exception d'une gestionnaire et de la directrice adjointe de l'INSPE. Il n'est pas fait état d'un traitement distinct en M2 des non-lauréats de concours et des fonctionnaires-stagiaires. Dès lors, pour ces derniers supposés à mi-temps en établissement, le temps de pratique en responsabilité apparaît très faible avec 3,3 heures de pratique en pleine responsabilité. Il est pertinent que le stage ne soit pas crédité mais que seule la restitution réflexive donne lieu à une évaluation sommative.

Un module optionnel conséquent de 16 heures de formation est dédié à l'insertion professionnelle hors concours. Il n'est malheureusement ouvert qu'aux parcours de langues vivantes (hors CAPLP) et au semestre 4. Il est souhaitable d'élargir cette offre à tous publics de M2 voire, à des M1 désireux d'une réorientation de leur projet professionnel.

Les langues vivantes sont créditées de 4 à 6 crédits européens. La formation exige un niveau B2 en langue au plus tard au semestre 3. Pour ce faire, le plan de formation prévoit la non compensation des enseignements de langues en M2, mais aucune certification n'existe à ce jour. L'accent est aussi particulièrement mis sur les langues au travers de projets collaboratif bilingues irrigués par la recherche. Une possibilité de personnalisation des parcours est offerte avec une seconde langue (anglais ou espagnol) ou une langue régionale (créole) en M2.

L'enseignement du numérique est couvert par 24 HTD en M1 enseignées en commun, sans aucune part en CM qui pourrait concerner la culture numérique dont les aspects juridiques en inter-parcours. La spécialisation du numérique appliquée à la discipline n'apparaît qu'en M2 pour 12 HTD. Elle n'est donc malheureusement pas abordée avant les concours. La diffusion de la dimension numérique au travers de l'ensemble des UE n'est pas manifeste. Si la formation se fonde sur le référentiel de la certification informatique et Internet de Niveau 2 Enseignant (C2i2e), aucune certification n'est délivrée actuellement. La formation projette d'y remédier et d'introduire l'évaluation PIX dans ses enseignements.

Les étudiants sont sensibilisés aux règles éthiques notamment en prévention du plagiat, au sujet duquel une déclaration sur l'honneur, fixée dans le cahier des charges *ad hoc*, est intégrée au mémoire. La mise en œuvre d'une solution anti-plagiat, formative et évaluative, est prévue par le choix d'une solution logicielle bien éprouvée.

Les contraintes particulières relatives aux étudiants sont prises en compte sur le plan numérique et l'aménagement d'épreuves. Des dispositions hybrides sont proposées via la plateforme pédagogique, sans en connaître le périmètre ni le volume.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, pluricatégorielle, est identifiée par discipline par voie d'affichage papier et numérique. L'état de ventilation des enseignements par catégorie d'enseignants n'a pas été actualisé depuis 2014-2015. Les équipes étant déclarées stables, on peut supposer un maintien à 56 % des heures de présentiel assurée par des enseignants-chercheurs représentant la moitié de l'effectif pédagogique des 80 personnes. La part des enseignants-chercheurs est élevée au regard des 10 % d'enseignants extérieurs, sachant l'objectif prochain de 30 % des enseignements devant être confiés à des enseignants en poste en établissement scolaire.

La mention est pilotée par 1 seule personne relayée par 9 responsables de parcours. Une seule gestionnaire est affectée à l'ensemble des tâches administratives et de secrétariat pédagogique ; ce qui met le pilotage en situation de vulnérabilité.

Un conseil de perfectionnement intégrant des représentants des étudiants, a été mis en place récemment. Aucune instance d'évaluation et de concertation ne permet à la mention d'être collectivement coordonnée et projetée dans son développement ou son adaptation. Aucun pilotage en concertation avec l'INSPE de l'Académie de Guadeloupe n'est proposé, fût-ce dans une instance universitaire générale ou *ad hoc*.

Les modalités de contrôle des connaissances, en première comme en seconde session, figurent dans les maquettes, *a priori* portées à la connaissance des étudiants. Le cadrage des évaluations et l'attribution des crédits européens sont en conformité avec les règles en vigueur. Un jury de mention rassemble les parcours, celui des validations d'acquis de l'expérience étant à part. Tels qu'affichés dans les maquettes, et à l'exception des langues vivantes, les éléments constitutifs sont tous compensables. De fait, si les UE sont compensables entre elles, des lacunes majeures peuvent persister chez les diplômés. L'évaluation des compétences est à l'état de projet dont les contours et l'avancée, ne sont pas précisés.

Dispositif d'assurance qualité

La procédure de recrutement est cadrée via l'application e-candidats. Sauf cas particuliers (candidatures présentées comme "atypiques"), les responsables de parcours sont déresponsabilisés de la sélection des candidats portée par le seul responsable de mention. L'exploitation des données issues de la base de données d'e-candidats devrait permettre d'établir un tableau de bord qui fait aujourd'hui défaut pour l'analyse des candidatures quand bien même le taux de pression est négligeable au regard des capacités d'accueil par rapport au nombre de candidats.

La mesure des taux de réussite est externalisée au service dédié de l'université. Une communication des taux de diplômation, d'obtention du concours et autres insertions professionnelles en amont des inscriptions serait utiles aux candidats potentiels. Le suivi de cohortes n'est pas mis en place au delà d'une photographie en fin d'année, et les états de l'insertion sont délégués au service universitaire d'orientation et d'insertion, sans retour apparent d'informations.

Un conseil de perfectionnement se réunit chaque semestre. Il est prévu que nombre des participants augmente pour une meilleure représentation de toutes les parties prenantes, en particulier des étudiants. Son cadrage fonctionnel plus formel reste à établir. Chaque séance fait l'objet d'un compte-rendu, dont aucun exemple n'est fourni, qui remonte aux instances dirigeantes de l'INSPE mais n'est pas diffusé publiquement.

L'INSPE n'est pas doté d'outil ni de dispositif d'autoévaluation qui pourraient éclairer les bilans semestriels ainsi que le pilotage des formations. L'impact de la nomination en cours d'un chargé de mission à la démarche qualité n'a, de fait, pu encore être établi. Le partenaire académique semble absent de toute instance d'évaluation et de concertation.

Résultats

Le nombre d'inscrits pédagogique en M1 est relativement stable : 70 à 85 inscrits sur la période.

Le nombre d'inscrits en M2 concernant les parcours dédiés aux professeurs de lycée et collège est inférieur à 40 en ALL tous parcours confondus. Ces effectifs tombent à moins de 10 pour les parcours concernant la voie professionnelle. Cependant, le nombre d'inscrits en M2 a augmenté en 2019/2020. Cette augmentation provient d'étudiants désirant valider leur M2 pour une insertion professionnelle hors éducation nationale. En 2018-2019, le taux de diplômation des inscrits en M2 est de 70 %.

Le devenir des diplômés n'est pas analysé.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une articulation équilibrée entre UE communes, transversales et spécifiques.
- Une ouverture pédagogique contribuant au développement de compétences en langues étrangères.
- Une offre de formation favorisant une ouverture aux autres métiers de la formation et de l'éducation en dehors des concours de recrutement de l'éducation nationale.

Principaux points faibles :

- Une faiblesse du pilotage sans support institutionnel, ni partie prenante des partenaires académiques, accentuée par une administration de la mention reposant sur un seul individu.
- L'absence de concertation avec la 2ème mention MEEF 2D de l'Université des Antilles.
- Un déséquilibre catégoriel des enseignants au détriment des enseignants extérieurs.
- L'absence d'adossement de la formation à un laboratoire de recherche clairement identifié.
- L'absence d'une approche par compétences de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

La réforme actuelle doit servir de déclencheur à la mise en place de concertations plus larges avec d'autres composantes, notamment en recherchant des synergies avec l'INSPE de l'Académie de Guadeloupe et les services centraux de l'université, ceci afin d'atteindre deux objectifs distincts : développer des outils de pilotage et mettre en place des moyens pédagogiques et administratifs pour évaluer les compétences et attendus en fin de formation des prochains masters MEEF.

Par ailleurs, il serait opportun d'établir une collaboration plus proche et formelle avec les services académiques s'agissant du pilotage des stages et de la recherche d'intervenants titulaires d'établissements scolaires à qui laisser davantage de place dans les enseignements, ainsi que la réforme l'exige.

Observations de l'établissement

Université des Antilles

Administration générale
Coordination de l'auto-évaluation

Référence :
UA/EJ/BH/JCD/ N°2021- **25**

Dossier suivi par :
Jean-Charles DAVID
Tél. 0590 48 32 21
Coordination.hceres@univ-antilles.fr

Monsieur le Président
de l'Université des Antilles

A

Monsieur Thierry COULHON
Président du HCERES

Pointe-à-Pitre, le 5 mars 2021

Objet : Observations sur le rapport champ de formation « masters MEEF – Martinique »

Au nom de l'établissement, je tiens à souligner que la campagne d'évaluation s'est déroulée dans le contexte de crise sanitaire, ce qui a perturbé son bon déroulement. D'une part, pour la partie autoévaluation, les différents responsables concernés avaient des tâches nombreuses, urgentes et parfois inédites liées à la mise en œuvre continuité pédagogique, ce qui peut expliquer que certains rapports aient pu paraître lacunaires. En effet, assurer la permanence des activités a été leur priorité pendant cette période. D'autre part, pour la partie évaluation externe, les rapports ont été produits sur la seule base des rapports d'autoévaluation, sans échange entre les différents responsables de formation de l'établissement d'une part et les comités d'experts d'autre part. Ceci n'a pas permis d'apporter des éclairages complémentaires qui auraient pu lever certaines insuffisances des rapports d'autoévaluation.

Concernant plus particulièrement, le champ de formations « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Martinique », monsieur le Directeur de l'INSPE de l'académie de la Martinique n'a pas mentionné d'erreur factuelle ni formulé d'observation. Aussi, je n'émets pas d'objection à la publication du rapport en l'état.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université des Antilles

Pr Eustase JANKY

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université des Antilles

Bilan du champ de formations Sciences humaines et sociales

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 20/11/2020

Pour le Hcéres[1] :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Laurent Gautier, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences humaines et sociales et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Géographie, aménagement, environnement et développement
- Master Gestion de l'environnement
- Master Histoire, civilisations, patrimoine
- Master Information-communication
- Master Sciences de l'éducation

Présentation

Le champ de formation *Sciences humaines et sociales* (SHS) est 1 des 6 champs autour desquels se structure l'offre de formation de l'Université des Antilles (UA). Il semble regrouper les masters *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation* (MEEF) des 2 Instituts nationaux supérieurs de professorat et d'éducation (INSPE) de Guadeloupe et de Martinique, alors que 2 dossiers champs spécifiques ont été déposés par l'établissement pour ces mentions et font l'objet de rapports d'évaluation séparés.

Résultat de l'évolution historique de l'établissement, il est directement rattaché à l'Unité de formation et de recherche (UFR) de lettres et sciences humaines, et est ainsi localisé au sein du pôle de Martinique de l'UA, cette donnée géographique ne concernant, pour une mention de master entièrement proposée à distance (*cf. infra*), que le lieu de pilotage effectif.

Dans le bilan, il comprend 5 mentions propres à cette UFR :

- *Gestion de l'environnement*, à parcours unique *Connaissance et gestion des ressources environnementales en territoires insulaires caraïbes* (CGRBTC) *: Évolution spatiotemporelle des biodiversités et leur gestion durable*.
- *Histoire, civilisations, patrimoine,* à parcours unique *Histoire, civilisation, patrimoine des mondes caribéens*.
- *Géographie, aménagement, environnement et développement,* à parcours unique *Aménagement durable des espaces insulaires.*
- *Information-communication*, à parcours unique *Communication numérique, entreprises, institutions et journalisme*.
- *Sciences de l'éducation*.

Ces mentions de masters se situent dans le grand domaine des sciences humaines et sociales dans toute leur diversité, leur spécificité étant de décliner, chacune sur son périmètre propre, 2 thématiques structurantes de la politique de site de l'établissement : "Biodiversité en milieu insulaire tropical" (mentions *Géographie, aménagement, environnement et développement* et *Gestion de l'environnement)* et "Dynamique des sociétés et territoires caribéens" (mentions *Histoire, civilisations, patrimoine*, *Information-communication* et *Sciences de l'éducation*).

Le périmètre professionnel visé concerne d'une part, les métiers de la recherche et de la formation, et d'autre part, des métiers en lien direct avec le contexte local et insulaire du territoire.

Les 5 mentions de masters constitutives de ce champ sont, de ce fait, très fortement implantées localement à travers des liens plus ou moins formalisés avec différents types d'acteurs locaux. En termes de recherche, ces mentions de masters sont adossées à 3 unités de recherche : le Centre de recherche interdisciplinaire en lettres, langues, arts et sciences humaines (CRILLASH), le laboratoire "Archéologie industrielle Histoire Patrimoine - Géographie Développement Environnement de la Caraïbe" (AIHP-GEODE) et le Centre de recherche et de ressources en éducation et formation (CRREF). Cet environnement scientifique est complété, pour l'articulation master-doctorat, par l'école doctorale 588 "« Milieu insulaire tropical : dynamiques de développement, sociétés, patrimoine et culture dans l'espace caraïbes-amériques".

En 2019/2020, le champ accueille un peu moins de 100 étudiants, soit environ 8 % des étudiants de masters de l'établissement (hors masters MEEF).

Avis global

L'évaluation du champ SHS de l'UA a été réalisée à partir de dossiers d'autoévaluation de mentions souvent lacunaires - voire vide de toute information permettant l'évaluation comme pour la mention *Gestion de l'environnement* qui n'a fourni pratiquement aucun des éléments attendus -, et un dossier d'autoévaluation du champ accordant une large place au contexte général et reprenant en partie les dossiers des mentions constitutives sans mise en perspective approfondie.

Les formations du champ SHS - auxquelles nous n'intégrons pas ici les masters MEEF faisant l'objet de 2 rapports champs distincts - s'inscrivent de façon explicite dans le contexte local et régional de l'établissement en déclinant, selon les logiques disciplinaires propres des mentions, deux des axes structurants de la politique de

site : "Biodiversité en milieu insulaire tropical" et "Dynamique des sociétés et territoires caribéens". Elles sont adossées à 3 unités de recherche locales, même si la mise en œuvre concrète de la formation par et à la recherche est diverse d'une mention à l'autre.

L'importance de la formation tout au long de la vie pour des publics déjà salariés et désireux de poursuivre leur formation, entrevue dans la mention *Information-communication* mériterait d'être reconnue par les autres mentions. L'ensemble présente une cohérence satisfaisante qui pourrait être largement améliorée si le champ se dotait/était doté par l'établissement d'outils de pilotage et de procédures d'assurance-qualité permettant de produire les indicateurs indispensables à la prise de décision.

La place de l'international dans le champ reste assez limitée et apparaît, dans une certaine mesure, en retrait par rapport à l'affichage revendiqué par l'établissement : trop peu de formations font état de liens institutionnalisés et pérennes avec des universités anglophones, hispanophones et lusophones de la zone géographique concernée qui permettraient tout à la fois, d'ouvrir les formations sur l'extérieur et d'assurer une présence forte de l'UA dans l'écosystème régional au sens large - sans pour autant renoncer à la carte de la francophonie.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les objectifs d'apprentissage ainsi que les connaissances et les compétences à acquérir, sont correctement décrits pour les 5 masters composant le champ, à l'exception du master *Gestion de l'environnement* dont le dossier ne permet pas de procéder à une évaluation. On soulignera également à ce niveau que l'intitulé du parcours proposé par la mention *Information-communication* incluant le journalisme, prête à confusion, en particulier en termes de cible-métier.

L'information sur les formations est très inégale. Des guides d'information détaillés ne sont pas disponibles pour toutes les formations, et l'on peut regretter qu'ils soient réservés aux seuls étudiants inscrits à l'université, ne permettant donc pas une information en direction de futurs étudiants.

Les débouchés sont connus et en adéquation avec la formation et le contexte local pour 3 des mentions qui jouent pleinement cette carte locale et régionale. Ils restent toutefois trop exclusivement centrés sur la recherche pour la mention *Histoire, civilisations, patrimoine* sans véritables sorties en thèses - ce qui est paradoxal - et ne sont pas toujours en adéquation avec les objectifs de la formation dans le mention *Gestion de l'environnement*. Les liens avec les milieux socioprofessionnels et les partenaires locaux restent fragiles pour les masters *Information-communication* et *Sciences de l'éducation,* et non précisés pour le master *Gestion de l'environnement*.

Pour l'ensemble du champ, les poursuites d'études concernent le doctorat, mais sans que l'on puisse effectivement mesurer la réussite via cet indicateur pour toutes les mentions. Il n'existe qu'un seul supplément au diplôme.

Positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Les positionnements des formations du champ dans l'espace régional ou national sont en général bien décrits, en faisant explicitement le lien avec deux des axes stratégiques de la politique de site : "Biodiversité en milieu insulaire tropical" et "Dynamique des sociétés et territoires caribéens". Toutefois, le positionnement par rapport à l'autre acteur universitaire régional qu'est l'Université de Guyane, n'est jamais précisé.

L'adossement à la recherche (laboratoires, écoles doctorales) est plus ou moins satisfaisant d'une formation à l'autre, surtout si l'on cherche des actions précises et concrètes de formation à et par la recherche par delà le rattachement statutaire des enseignants-chercheurs aux 3 laboratoires d'adossement scientifique du champ mentionnés en présentation. Il est peu développé ou en cours dans les mentions *Géographie, aménagement, environnement et développement* et *Sciences de l'éducation*. Il est avéré mais peu détaillé pour la mention *Gestion de l'environnement*.

Les partenariats avec le monde socioéconomique sont assez inégaux suivant les formations, même si plusieurs mentions visent précisément la voie professionnelle (*Gestion de l'environnement, Sciences de l'éducation* et *Information-communication*). Seule la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* a valorisé la voie professionnalisante avec des succès tangibles. Un effort dans ce domaine devrait être poursuivi par les autres mentions.

Aucun partenariat avec des universités étrangères n'est développé, alors même que la carte locale et régionale affichée pourrait permettre des synergies avec des universités anglophones ou hispanophones géographiquement proches.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique des formations apparait généralement clairement dans les dossiers, classique pour de telles formations et conforme aux attendus – notamment les équilibres entre tronc commun et parcours ou entre cours magistraux et travaux dirigés, ou dans la progressivité. L'exception majeure est là-encore la mention *Gestion de l'environnement* qui ne présente pas un dossier permettant l'analyse de cet item.

Si l'accueil d'étudiants à besoin spécifique est permis dans certaines formations, le champ manque globalement de dispositifs d'accompagnement type régime spécifique et d'aménagements pédagogiques. La question de la validation des acquis de l'expérience, de l'apprentissage ou de la formation continue est généralement peu développée et peu décrite, même si une mention comme *Information-communication* déclare vouloir développer ces dimensions.

Il n'y a pas d'approche par compétences pour 2 mentions *(Géographie, aménagement, environnement et développement* et *Histoire, civilisations, patrimoine*). C'est dans les masters *Information-communication* et *Sciences de l'éducation* que ces approches sont les mieux appréhendées.

La place de la recherche est souvent mentionnée et parfois pleinement prise en compte dans la formation (*cf. supra*). Elle mériterait cependant un rapprochement plus fort avec la poursuite en doctorat et les écoles doctorales, grandes absentes des dossiers. Si la mention *Histoire, civilisations, patrimoine* a une dimension recherche évidente, elle n'a en revanche aucune approche réellement professionnalisante.

Hormis pour la mention *Histoire, civilisations, patrimoine*, la place et la dimension du stage apparaissent généralement comme des points forts des formations et sont mises en avant à juste titre dans le rapport champ, même si parfois il y a un manque dans la coordination et une appréhension diverse du retour de stage en *Sciences de l'éducation*, ou si, en *Géographie, aménagement, environnement et développement*, un temps de stage plus long pourrait être nécessaire.

Les dossiers sont quasiment muets sur la dimension internationale et le dossier champ ne donne que peu d'éléments complémentaires concrets, dans la droite ligne de qui a été relevé à l'item précédent.

Le champ ne fait pas apparaître d'initiatives particulières en matière d'innovations pédagogiques remarquables, au-delà de la nécessaire adaptation à la crise sanitaire. Le numérique est souvent limité aux espaces numériques de travail/*moodle* et autres outils nécessaires à la formation (*Sciences de l'éducation*, *Histoire, civilisations, patrimoine*, *Géographie, aménagement, environnement et développement*). Il y a cependant un manque d'accès au matériel informatique nécessaire à la formation des étudiants pour le master *Information-communication*.

La culture à l'intégrité scientifique et à l'éthique manque dans le champ, et gagnerait à être installée durablement dans toutes les formations.

Pilotage de cet ensemble de formations

Les équipes pédagogiques sont centrées sur les domaines de référence des formations, mais sont ouvertes à d'autres disciplines lorsque cela apparaît nécessaire. De façon générale, la liste des intervenants est clairement identifiée dans les unités d'enseignement. Cependant, l'ouverture des équipes pédagogiques à des intervenants socioprofessionnels et à des personnalités extérieures demeure floue. Elle permettrait d'en élargir la pluridisciplinarité et de rééquilibrer les différents statuts. Au vu de l'attractivité des formations, ces équipes pédagogiques souffrent néanmoins d'un sous-encadrement. La pérennisation des intervenants du monde socio-professionnel semble se heurter, d'autre part, à des difficultés d'ordre administratif qu'il conviendrait de résoudre.

Au niveau des mentions, l'organisation en termes de responsabilités n'est précisée que pour une seule formation *(Géographie, aménagement, environnement et développement*), les responsabilités au sein des autres équipes pédagogiques ne sont pas communiquées. Le suivi administratif des formations n'est pas renseigné pour l'ensemble des mentions de master. Lorsque celui-ci existe, les étudiants relèvent un manque de coordination entre pôle pédagogique et pôle administratif. A l'exception de la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement*, les informations fournies manquent singulièrement de clarté sur la distribution des responsabilités entre mention et parcours, surtout au vu de la présence exclusive de mentions mono-parcours.

Des réunions, dont la fréquence annuelle n'est pas précisée, regroupent l'ensemble des formateurs. Elles sont alimentées par les retours des étudiants recueillis à partir d'un questionnaire en ligne mais ceux-ci ne sont pas directement partie prenante de ces réunions. Il n'y a pas de communication des comptes-rendus des réunions des équipes pédagogiques. Ce type de réunions serait à institutionnaliser et leur périodicité à établir. Elles pourraient évoluer vers la constitution d'un conseil de perfectionnement, conformément à l'obligation faite aux formations. En effet, aucun conseil de perfectionnement n'est mis en place et on ne trouve pas non plus de données sur les formations analysées par un service tel qu'un observatoire de la vie étudiante.

Les modalités de fonctionnement des jurys de diplôme qui se tiennent à la fin de chaque semestre, ne sont pas précisées. Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement définies et présentées dans le guide des études. Pour certaines formations du champ, il existe un livret de l'étudiant qu'il serait utile de constituer pour l'ensemble des parcours en en précisant le contenu.

Assurance qualité

Un point de fragilité porte sur un manque d'information sur la géographie des recrutements ; ce qui impacte l'analyse qualitative des formations et de leur attractivité. De façon globale, une contextualisation des données recueillies s'avère nécessaire afin d'affiner les analyses.
La mesure de la réussite étudiante est à développer à l'échelle du champ. En effet, le taux d'interruption des études des étudiants est élevé et le taux de réussite relativement faible sans qu'aucune hypothèse ou explication ne soit avancée, en particulier dans les mentions *Sciences de l'éducation* et *Information-communication*.

Des analyses sur le devenir des étudiants sont menées comme dans la mention *Géographie, aménagement, environnement et développement* mais restent partielles et laissées à la libre-décision des porteurs. La mention ne bénéficie pas de l'appui d'un service (observatoire de la vie étudiante) pour cette analyse. La connaissance du devenir des étudiants est rapportée, mais elle n'est pas analysée.

De manière générale, les pratiques d'autoévaluation ne sont pas développées. Il est fait mention de conseils d'évaluation en cours de constitution (mentions *Géographie, aménagement, environnement et développement* & *Histoire, civilisations, patrimoine*) sans précisions sur leur composition, la participation des étudiants et leurs objectifs. Ainsi, la faiblesse d'une intégration des autoévaluations menées au sein d'un processus clairement identifié et institutionnalisé impacte le pilotage de l'autoévaluation, à l'instar de la mention *Gestion de l'environnement* dont le dossier a été déposé alors même qu'il ne fournit aucun des éléments attendus. Ce processus d'amélioration continue reste clairement à mettre en place (conseil de perfectionnement, participation des étudiants, place des professionnels) notamment en ce qui concerne une information sur les débouchés des formations et un accompagnement pour trouver un emploi.

Résultats constatés

Les flux d'étudiants sont indiqués sans analyse. Les modalités de recrutement ne sont pas précisées : les dossiers ne proposent pas assez de données (ne serait-ce que sur les flux étudiants, effectifs, origines, recrutement, etc) pour avoir une analyse approfondie, notamment pour connaitre la sélectivité et l'attractivité de la formation.

L'insertion professionnelle est très disparate d'un master à l'autre : d'une bonne insertion professionnelle (mention *Géographie, aménagement, environnement et développement)* à un rattrapage d'une situation catastrophique (mention *Histoire, civilisations, patrimoine*), à une absence pure et simple d'informations (mention *Gestion de l'environnement*). En ce sens, le champ affiche une situation extrêmement diversifiée.

Le taux d'insertion professionnelle ne permet pas de distinguer le devenir des étudiants qui avaient déjà une situation professionnelle (évolution de carrière), d'autres étudiants qui n'étaient pas en situation d'emploi au moment de leur formation, les premiers apparaissant comme des publics spécifiquement visés par plusieurs mentions du champ (*Information-communication*, *Sciences de l'éducation*).

Conclusion

Principaux points forts

- Le fort ancrage local et régional des parcours proposés par les mentions, en adéquation avec les axes stratégiques de la politique de site.
- Des équipes pédagogiques volontaires et impliquées.
- La bonne prise en compte des enjeux de la formation tout au long de la vie.

Principaux points faibles

- L'absence de structures de pilotage et de dispositifs formalisés d'assurance qualité.
- La dimension internationale quasi-inexistante.
- L'adossement recherche trop variable d'une mention à l'autre.
- L'implication des milieux socioprofessionnels encore faible dans certaines mentions.

Recommandations

Tant l'établissement que le champ devraient, de toute urgence, se doter des structures de pilotage attendus pour permettre, entre autres, la mise en place de dispositifs formalisés et institutionnalisés d'assurance-qualité qu'il s'agira ensuite de faire irriguer jusque vers les responsables de mention et parcours. Ensuite, il conviendrait d'accroître la dimension internationale de l'offre de formation en intégrant la carte de la francophonie à une ouverture sur la zone caribéenne au sens large : anglophone, hispanophone et lusophone.

L'adossement à la recherche, qui ne peut se réduire au rattachement statutaire des enseignants-chercheurs à des laboratoires, devrait être systématiquement revu pour atteindre un niveau relativement partagé d'une mention à l'autre. Il en va de même pour l'implication des milieux socioprofessionnels qui gagnerait à être augmentée dans certaines mentions, surtout quand celles-ci visent prioritairement des carrières en dehors de l'enseignement et de la recherche.

Points d'attention

2 mentions ont semblé présenter suffisamment de faiblesses pour qu'il soit décidé d'en faire des points d'attention :

- *Mention Gestion de l'environnement* : l'évaluation s'est révélée impossible compte tenu de l'indigence du dossier qui ne fait que reprendre le référentiel fourni par le Hcéres avec quelques données disparates et aucune analyse.
- *Mention Histoire, civilisations, patrimoine* : cette formation, qui se réclame exclusivement tournée sur la recherche, ne montre pas de résultats probants en matière de poursuite en doctorat, situation qui se révèle d'autant plus préoccupante au vu de la non prise en compte des enjeux de professionnalisation des diplômés. Par ailleurs, elle affiche grâce à son passage en distanciel intégral, une dimension internationale que rien ne corrobore dans les faits, à commencer par l'absence d'enseignements approfondis en langues vivantes de la zone.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

ÉTABLISSEMENT(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention de master *Géographie, aménagement, environnement et développement* (GAED), comporte un seul parcours *Aménagement durable des espaces insulaires* (ADEI) dont l'objectif est de former des professionnels en aménagement du territoire, spécialistes de milieux insulaires. Ce master est dispensé par l'unité de formation et de recherche (UFR) de sciences humaines et sociales (SHS), localisée au pôle de Martinique de l'Université des Antilles (UA). Il propose une formation fondée sur des compétences techniques en informatique, cartographie assistée par ordinateur (CAO) et systèmes d'informations géographiques (SIG), dessin assisté par ordinateur (DAO) et des aptitudes à traiter, produire et interpréter des données géographiques pour le montage de projets, le suivi d'études et de recherches en vue de l'aide à la décision en aménagement. La formation en deux ans comprend des cours, des travaux dirigés et un stage réalisé en seconde année de master (M2).

Analyse

Finalité de la formation

Le dossier présente clairement les finalités de ce master, qui sont conformes à une formation généraliste de géographe-aménageur à Bac+5. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont cohérents avec la formation et visent les métiers de chargés de mission auprès des services publics, des collectivités territoriales, chefs de projet au sein de structures et administrations en charge de l'aménagement, et des entreprises qui travaillent avec des outils de représentation spatiale : chargés d'études en aménagement, consultants, cartographes dans les bureaux d'études, agents de développement, métiers du tourisme en milieu insulaire. Ces débouchés sont portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes dans la fiche descriptive du diplôme et portés à la connaissance des étudiants de licence en fin d'année universitaire. La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle de la mention. Cette fiche est connue des étudiants et autres parties prenantes. La poursuite d'études en doctorat est mentionnée, et le dossier indique que trois étudiants diplômés récemment sont actuellement doctorants.

Positionnement dans l'environnement

La formation affiche une position unique à l'UA dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Elle ne fait pas mention des formations similaires qui existent dans l'espace national ou international. Le dossier indique que la formation est ouverte aux étudiants en géographie titulaires d'un diplôme de licence mais également issus d'autres mentions de SHS ou de licence professionnelle (LP) en gestion durable des territoires. Aucune indication ne figure sur l'origine disciplinaire des étudiants inscrits, mais on ne peut se satisfaire de l'accueil de titulaires d'une LP que le master n'a pas vocation à accueillir. Le dossier n'évoque pas l'inscription d'étudiants par le biais de la formation continue ou de la validation d'acquis d'expérience.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche n'est pas explicité en dehors de la mention du laboratoire d'appui, l'équipe d'accueil (EA) "Archéologie industrielle, histoire, patrimoine - Géographie, développement, environnement" de la Caraïbe (AIHP-GEODE Caraïbe - EA 929).

Les relations avec le monde socio-économique se concrétisent essentiellement par l'intermédiaire de professionnels extérieurs du secteur de l'urbanisme et de l'aménagement et par le biais des stages obligatoires en M2. Cela permet néanmoins de veiller à une articulation de la formation avec les attentes du monde professionnel. Le dossier n'indique pas l'existence de convention ou de partenariat particulier avec des entreprises ou institutions extérieures.

Des partenariats sous convention ont été envisagés avec l'Université d'Haïti pour accueillir des étudiants possédant un niveau licence en géographie (option *Aménagement de l'espace*), mais ils n'ont pu avoir de suite pour l'instant. Aucune procédure d'échange à l'international n'est mentionnée.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue en 4 semestres, comptant chacun 30 crédits européens favorisant la mobilité des étudiants. L'organisation de la formation avec un seul parcours et la structuration en unités d'enseignements (UE) sont clairement détaillées. Les intitulés des enseignements montrent le caractère professionnalisant de la formation, tout comme les modalités (travail sur projet par exemple). La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées : interdisciplinarité, par le biais d'une UE libre choisie dans d'autres disciplines des SHS, une approche par projets, et un investissement important dans les outils liés aux débouchés professionnels dans des UE complémentaires ou en approfondissement. Ces modalités répondent aux objectifs professionnalisants de la formation et aux besoins des étudiants. Le stage obligatoire concluant le cursus d'une durée de 12 semaines minimales, apparait relativement court par rapport à d'autres formations de master du domaine de la géographie et de l'aménagement. On peut regretter que le dossier ne mentionne pas la possibilité d'effectuer un stage dès la première année de master (M1).

Le master apparait ainsi essentiellement comme une formation professionnalisante, mais une ouverture à la recherche est cependant bien présente dans le cursus, avec la réalisation d'un mini mémoire en M1 ou la participation des étudiants de M2 à des séminaires de recherche.

Si l'accueil d'étudiants en activité est évoqué, aucun dispositif d'accueil particulier n'est mentionné pour ce public, ni d'accueil en formation continue, et aucune donnée n'apparait sur le nombre d'étudiants concernés. Aucune indication n'est donnée concernant l'adaptation aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Si un dispositif d'insertion professionnelle accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel, il n'est mentionné ni au niveau du département, ni au niveau de l'UFR.

Si quelques compétences à acquérir sont évoquées dans le dossier, aucune véritable approche par compétence n'est mentionnée et ne structure la formation. La question des compétences n'est que peu précisée dans le supplément au diplôme et aucun portefeuille des compétences n'est évoqué.

Le numérique est évoqué uniquement dans le cadre d'apprentissage d'outils indispensables à la formation. Toutefois, les besoins d'une telle formation ne nécessitent pas forcément un recours plus spécifique au numérique ou à d'autres formes d'innovation pédagogique que celles en place dans les objectifs professionnalisants.

La dimension internationale se caractérise essentiellement par des cours d'anglais ou d'espagnol aux trois premiers semestres. Si cette ouverture peut paraitre très modeste, elle est tout à fait conforme à une formation de ce type, dont les diplômés travailleront essentiellement dans le cadre national et peu de masters de géographie-urbanisme proposent autant d'heures d'enseignement de langue étrangère.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'est pas envisagée dans le programme de la formation. Il n'existe pas de dispositif connu et partagé, pour détecter les plagiats ou de fraudes.

Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est clairement décrit dans le dossier. Il est porté par un binôme (professeur et maître de conférences) ; ce qui correspond aux attendus d'un master. L'équipe pédagogique est majoritairement composée de 6 enseignants-chercheurs géographes ou urbanistes-aménageurs (3 professeurs et 3 maîtres de conférences), de 3 autres intervenants universitaires issus de disciplines connexes pour des enseignements spécifiques (statistique, télédétection) et de plusieurs intervenants professionnels extérieurs. L'équipe pédagogique, relativement équilibrée, permet de répondre globalement aux besoins. On note toutefois un déficit d'heures assurées par des intervenants en aménagement de l'espace et urbanisme, relevant d'une part, de la 24ème section du conseil national des universités (CNU) et d'autre part, de socio-professionnels.

Les modalités de contrôle de connaissances, brièvement décrites, sont adaptées à la formation et à la nature des enseignements. Un livret de l'étudiant permet notamment de transmettre les informations, bien que son contenu précis ne soit pas décrit dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier ne présente que trop succinctement les données sur les effectifs étudiants. Seuls les effectifs des années 2018-2019 et 2019-2020 sont présentés, sans analyse dans le dossier et sans comparaison avec l'offre de formation précédente dans le champ de la géographie-aménagement. Le dossier ne précise pas non plus l'origine géographique et disciplinaire des étudiants, ni la part d'étudiants issue de LP évoquée.

Une enquête sur le devenir des étudiants a été menée auprès des inscrits en M1 de l'année 2014-2015 à l'année 2018-2019. Si le dossier propose une analyse fine et pertinente des résultats très succincts de cette enquête, les modalités de celle-ci ne sont pas précisées. L'équipe de formation ne rapporte pas avoir reçu le soutien d'un service (observatoire) de l'université dans cet exercice.

Aucun dispositif d'autoévaluation en continu n'est mentionné dans le dossier, ni évaluation des enseignements par les étudiants, ni conseil de perfectionnement. Un conseil d'évaluation est évoqué, mais sa composition (participation de représentants étudiants et de professionnels extérieurs) n'est pas précisée, ni les résultats de ses travaux.

Plus généralement, le dossier d'autoévaluation présenté est très succinct et parfois, très superficiel. Il y a souvent trop peu d'information. Le pilotage de l'autoévaluation de l'établissement apparait inexistant.

Résultats constatés

Les effectifs des deux années présentées apparaissent relativement faibles (9 et 11 en M1 ; 6 en M2).

En l'absence d'éléments contextuels (ancienne offre, autres masters de l'université par exemple), les résultats sont difficilement analysables. D'une part, la formation dans sa forme actuelle est récente d'autre part, les effectifs sont faibles et donc peu significatifs. Néanmoins, les taux de réussite sont plutôt bons (entre 77 % et 100 %) et les quelques retours d'enquêtes montrent que les étudiants diplômés en emploi travaillent dans des bureaux d'études de Martinique, dans leur domaine de formation, sans davantage de détail sur la nature et le niveau de leurs postes. Trois anciens étudiants sont en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le master propose une formation généraliste solide en géographie-aménagement et unique dans les Antilles.
- La formation est professionnalisante, complète et orientée vers des compétences techniques et outils recherchés aujourd'hui en aménagement.

Principaux points faibles :

- Le recrutement des étudiants issus de LP pose question.
- Les dispositifs d'autoévaluation sont quasiment inexistants : absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Géographie, aménagement, environnement et développement*, occupe une place importante à l'UA et bénéficie d'une position d'exclusivité. Recomposé suite à l'existence d'un master antérieur considéré comme trop généraliste par les étudiants, il affiche désormais une priorité sur les aspects techniques et de la professionnalisation ; ce qui parait plus en adéquation avec la demande et les attentes du milieu professionnel local et des étudiants.

Cependant, malgré les atouts de la formation, les effectifs apparaissent faibles, d'autant plus que le recrutement semble large (étudiants issus de plusieurs licences en SHS ou de LP). Un travail soutenu de promotion de la formation pourrait être alors mené pour renforcer l'attractivité du master, y compris à l'étranger.
L'affichage dans le domaine de l'aménagement est clair dans les orientations du master. Il pourrait être conforté par l'implication plus grande encore de professionnels extérieurs praticiens de l'aménagement ou par de

enseignants-chercheurs aménageurs-urbanistes issus de la 24ème section du CNU ; ce qui pourrait contribuer à renforcer l'attractivité de la formation.

Un travail sur l'amélioration des dispositifs d'autoévaluation, engageant les étudiants, les anciens étudiants et les professionnels extérieurs, doit également être mené afin d'améliorer encore l'adéquation des enseignements et des besoins du monde socio-économique régional et donc, de favoriser encore l'insertion professionnelle des diplômés. L'allongement de la durée de stage pourrait aussi aller dans ce sens. Afin de mener ces travaux, l'équipe pédagogique doit avoir le soutien de l'établissement, qui doit renforcer ses dispositifs et ses outils internes d'autoévaluation (données statistiques, travail de coordination) afin de mieux répondre aux besoins des formations.

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Gestion de l'environnement*, parcours *Connaissance et gestion des ressources environnementales en territoires insulaires Caraïbes* (CGRBTC) : *Évolution spatiotemporelle des biodiversités et leur gestion durable,* vise à former des cadres et chercheurs dans le domaine de l'environnement en lien avec le développement du milieu insulaire tropical. Cette formation est positionnée dans le domaine sciences humaines et sociales (SHS). Les enseignements sont répartis en cours magistraux et travaux dirigés avec un stage obligatoire en première année de master (M1) comme en seconde année (M2), ce dernier orientant l'étudiant vers la recherche ou la professionnalisation. La formation est dispensée par l'Université des Antilles, pôle de Martinique.

Analyse

Le dossier qui est fourni est le référentiel HCERES, parfois annoté : il est extrêmement lacunaire, ne présente aucune donnée ni aucune analyse, et ne permet pas d'aller réellement plus loin dans l'évaluation de cette formation.

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont présentés très succinctement. Les intitulés des unités d'enseignement (UE) et des éléments constitutifs apparaissent cohérents avec l'intitulé de la mention. S'agissant d'une formation de master, il est étonnant de trouver des postes de « techniciens environnementalistes » parmi les types d'emplois visés.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master, par rapport à l'offre de formation locale, régionale et nationale, n'est pas présenté dans le dossier. Le positionnement du master au niveau scientifique est très brièvement évoqué. Il s'inscrit dans la politique scientifique de l'Université des Antilles autour de développement du milieu insulaire tropical. Il s'appuie sur l'unité mixte de recherche (UMR) ESPACE DEV-BIORECA dont les tutelles sont multiples : les universités de la Réunion, des Antilles, de Guyane, de Montpellier et de l'Institut de recherche pour le développement.

Les relations entre la formation et le monde socio-économique local et régional ne sont pas mentionnées ni d'éventuels partenariats internationaux.

Organisation pédagogique de la formation

Le parcours unique du master s'organise en 2 années, soit 4 semestres, chacun validé par 30 crédits européens.

Le contenu de la formation n'est pas explicitement précisé. Seule une maquette d'apparence non finalisée est proposée en annexe. Il n'est donc pas permis d'évaluer correctement la cohérence de l'organisation pédagogique de la formation.
Le titre des UE laisse entendre qu'une initiation à la recherche existe dès le premier semestre et que des enseignements permettent l'acquisition des compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle immédiate.

Les orientations du dernier semestre permettent à l'étudiant de faire un stage professionnel, dans un organisme extérieur ou en laboratoire. Selon cette maquette, le master prépare ainsi aussi bien à une poursuite en recherche en doctorat qu'à une insertion professionnelle, bien que cela ne soit pas explicitement mentionné dans le dossier.

Le master propose également des enseignements de langue (anglais ou espagnol) pendant trois semestres. Aucune certification de niveau n'est mentionnée.

Il n'y a pas d'indications concrètes sur la place du numérique, sur le démarche compétence ou sur l'innovation pédagogique.

Pilotage de la formation

La qualité du dossier fourni est révélatrice d'un défaut majeur de pilotage. Les modalités de pilotage et l'équipe pédagogique ne sont pas présentées dans le dossier. Aucune information quant aux moyens alloués, aux éventuelles réunions pédagogiques ni à la mise en place d'un conseil de perfectionnement n'est fournie. Les modalités d'évaluation ne sont pas non plus expliquées.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont indiqués de 2017 à 2019, sans analyse ni contextualisation. Aucune donnée ni aucune analyse sur les modalités de recrutement, sur les taux de réussite, sur le devenir des diplômés ou sur l'insertion professionnelle ne sont fournies.

Aucun dispositif d'autoévaluation n'est mentionné dans le dossier.

Résultats constatés

Les éléments fournis ne permettent pas d'évaluer les résultats du master.

Conclusion

Principal point faible :

- Aucune évaluation possible du master, compte tenu des éléments présentés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Comme le contenu des éléments présentés ne permettent pas d'analyser quoi que ce soit, la principale recommandation est de mettre en place une équipe de formation, de présenter des objectifs de formation et une maquette argumentée dans un contexte environné, respectant les attendus minimum d'un master et donnant des éléments objectifs démontrant l'existence même de cette formation.

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE

ÉTABLISSEMENT(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* de l'Université des Antilles, comprenant un seul parcours intitulé *Histoire, civilisation, patrimoine des mondes caribéens*, est une formation à la recherche et par la recherche en deux ans, ayant comme objectifs tant la poursuite d'études en doctorat, que l'entrée sur le marché du travail directement ou moyennant une formation complémentaire. La mention est généraliste dans sa formation aux savoir-faire nécessaires à la discipline et spécialisée géographiquement. L'enseignement y est désormais à distance (année universitaire 2020-2021), avec des sessions plénières où les étudiants sont regroupés sur le campus de Schoelcher (pôle de Martinique de l'Université des Antilles).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs, ainsi que les connaissances et compétences apportées, disciplinaires et transverses, sont présentés dans un « guide de la formation » détaillé, même si la façon d'accéder à ce dernier n'est pas indiquée. La formation est adéquate à ces annonces et les intitulés de cours sont clairs et cohérents. Aucun supplément au diplôme n'est fourni dans le dossier.

Les débouchés visés sont présentés de façon claire mais succincte et un peu abstraite. Même si la formation a été récemment très profondément rénovée, des pistes plus précises et des exemples concrets remontant à la structure antérieure auraient été souhaitables.

Par ailleurs, comme la formation affiche clairement un positionnement recherche, aucun débouché professionnel immédiat n'est évoqué dans le dossier. Il est même indiqué que pour trouver un débouché professionnel autre que la recherche, le diplômé devra suivre une formation supplémentaire ; ce qui n'est pas conforme aux attendus d'un master.

Positionnement dans l'environnement

La formation ne fait pas état de son positionnement au sein de l'établissement, ni au niveau régional ou national. Si le dossier évoque des enseignements mutualisés, il n'indique pas avec quelle(s) autre(s) formation(s). Le dossier souligne certes le caractère unique de la spécialisation du master consacré à la région américano-caribéenne et guyanaise en français. Cependant, il n'indique pas si l'évolution annoncée vers une diplomation bilingue, qui doit développer son rayonnement international déjà soutenu par la nouvelle formule d'enseignement à distance, ne la mettrait pas en concurrence avec des formations anglophones proposées par d'autres universités de la zone considérée. Malgré cette volonté de rayonnement, il n'est pas fait état de partenariats universitaires nationaux ou internationaux, ni de la place de la formation dans la politique de l'établissement.

En revanche, les liens avec la recherche sont tout à fait solides, avec un appui très fort sur un laboratoire d'accueil ("Archéologie industrielle, histoire, patrimoine - Géographie, environnement, développement" de la Caraïbe - AIHP GEODE) dont colloques et journées d'études participent à la formation, et une implication de ses enseignants-chercheurs non moins forte ; ce qui est très habituel pour un master de la discipline tourné vers la recherche. En découle une liste de partenariats mêlant centres d'archives, fondations régionales, structures de recherche (un groupement d'intérêt scientifique et une unité de service) et l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Il n'est par ailleurs pas fait mention de liens avec des entreprises, ni avec d'autres associations. Aucun dispositif de mobilité n'est évoqué, mais la nouvelle organisation entièrement à distance remplace par nature toute délocalisation du diplôme, car la formation peut être suivie partout où sont disponibles des sources permettant une recherche dans le domaine couvert.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est tout-à-fait adaptée au projet global, même s'il est clairement déclaré que celui-ci n'est pas professionnalisant. Le découpage en semestre est clair, tout comme le parcours de spécialisation, organisé autour de la construction du mémoire, comme il est normal dans la discipline. Le découpage en crédits européens (ECTS - *European credits transfer system*) est clair, même si on peut s'étonner de la mention de demi-ECTS pour certaines unités d'enseignement.

Il n'est pas fait état d'une adaptation à l'alternance, ce qui n'est guère étonnant dans la discipline, ni à la formation tout au long de la vie, ni de validation des acquis de l'expérience et validation des études supérieures. En revanche, la formule de formation à distance est, sans nul doute, très adaptée à des étudiants à profils particuliers (handicapés, sportifs de haut niveau, etc.).

Le dossier ne mentionne pas l'idée d'une approche par compétences. Le numérique est évoqué dans le cadre d'apprentissage d'outils indispensables et dans les modalités de formation à distance. Toutefois, les besoins d'une telle formation ne nécessitent pas forcément d'autres formes d'innovation pédagogique.

Conformément à une tradition disciplinaire et du fait du mémoire de recherche mené sur deux ans, la démarche scientifique est essentielle dans la formation. La connaissance du monde de la recherche est assurée par des contacts pédagogiques avec le laboratoire nettement plus développés que dans la plupart des masters de la discipline. Tout au plus notera-t-on que, toujours conformément aux traditions disciplinaires, il s'agit d'une recherche intellectuellement autonome, et fort peu collaborative. Toutefois, malgré les ambitions d'une formation formant ses étudiants à la recherche, le dossier ne fait aucune mention de liens avec le doctorat ou avec une école doctorale.

Les compétences transversales sont importantes, du fait de la fourniture d'outils et de méthodes pour la recherche, mais il n'est pratiquement pas question de leur réinvestissement professionnel possible. Il n'est pas non plus question d'adaptabilité professionnelle, alors que la variété des approches techniques et l'autonomie dans la recherche impliquent une forte souplesse intellectuelle. Il n'est pas non plus question de formation à l'entreprenariat, certes assez éloigné de la discipline. Alors que la possibilité de faire un stage apparait dans la maquette, aucune précision n'est apportée sur l'existence réelle de stages, sur la nature de ceux-ci ou sur leurs modalités (durée, évaluation, etc.). Seule l'idée de stages dans des services d'archive ou dans un établissement culturel est évoquée, sans davantage de précision.

La préparation à l'international se concrétise par des cours de langue (anglais ou espagnol), mais sans qu'il ne soit fait mention de certifications. Les enseignements disciplinaires en langues étrangères, peu repérables, sont annoncés comme devant se développer jusqu'à une véritable formation bilingue. En revanche, il n'est pas question de mobilité, la formule d'enseignement à distance étant explicitement faite pour un recrutement international. Cette même formule a impliqué l'usage d'une palette complète de cours via le numérique, y compris dans l'interactivité. En revanche, il n'est pas explicitement question d'intégrité scientifique et d'éthique, même si le suivi individualisé de la rédaction du mémoire , avec des attentes bien détaillées, ne peut faire l'impasse sur cette dimension, qu'il faudrait sans doute davantage expliciter.

Pilotage de la formation

La formation est mise en œuvre par une équipe centrée sur la 22ème section (Histoire moderne et contemporaine) du Conseil national des universités, mais les 21ème (Histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux) et 23ème sections (Géographie) sont représentées. La présentation se polarise sur l'équipe de direction, très structurée, s'y ajoutent d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs, par exemple en ethnomusicologie, et des extérieurs, peu nombreux, mais dont la présence est très pertinente (conservatrice de bibliothèque numérique, conservatrice générale du patrimoine).Il persiste cependant un flou sur la participation d'autres professionnels de l'archéologie, de la conservation et du patrimoine ou de chercheurs invités que l'enseignement à distance devrait faciliter.

Ainsi, les rôles et responsabilités sont clairement exposés, en particulier dans la présentation à l'usage des étudiants. Cependant, le dossier n'évoque pas les modalités des réunions de coordination, ni la participation des étudiants à celles-ci. Aucune difficulté particulière en matière de moyens administratifs et pédagogiques n'est soulevée.

La composition du jury n'est pas affichée (son principe l'est pour la soutenance du mémoire), pas plus que les modalités de contrôle des connaissances (en dehors, de nouveau, du mémoire et du fait de suivre des activités du laboratoire choisies par l'étudiant).

Dispositif d'assurance qualité

En ce qui concerne les effectifs et leur flux, la refonte de la formation pour l'année en cours peut expliquer que l'on n'ait de chiffres que pour celle-ci et, pour contraste, l'année précédente. Mais une géographie du nouveau recrutement manque, alors qu'elle pourrait conforter qualitativement la démarche « à distance », et permettre une analyse de l'attractivité. Le dispositif de recrutement n'est pas présenté, mais dans la discipline, il est rare qu'il faille procéder à une sélection drastique. Si en cours (et en fait en début) de première année de fonctionnement, on ne saurait avoir des données sur la réussite, on en a indirectement pour l'année précédente mais sans analyse. Le dossier ne présente pas non plus de données sur le suivi des étudiants diplômés, ni pour la formation actuelle ni pour la précédente.

Le dossier n'évoque pas de dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il est fait mention d'un conseil de perfectionnement en cours de constitution, sans davantage de détail sur sa composition précise, ni sur la participation de représentants étudiants ou d'anciens étudiants à ce futur dispositif.

Résultats constatés

La mutation opérée avec le passage à distance a permis de passer d'une situation catastrophique (5 inscrits en première année) à une autre plus encourageante (25 demandes d'inscription) mais aucune donnée précise n'est disponible. Il en va évidemment de même, alors que les données des années antérieures auraient pu être intéressantes, pour le devenir des étudiants ainsi que pour les réussites et échecs de ces mêmes années antérieures en dehors de la dernière pour le dernier point. Les données fournies sont difficilement interprétables : le nombre de soutenances étant supérieur au nombre d'inscrits de l'année en cours. Enfin, alors que le master s'affiche comme une formation préparant à la recherche, aucune indication n'est fournie sur la poursuite en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une mutation audacieuse vers l'enseignement à distance avec un usage massif des moyens numériques.
- Une originalité thématique et une insertion régionale forte.
- Une grande clarté dans l'exposition de ce qui est proposé et demandé aux étudiants.

Principaux points faibles :

- Un master uniquement orienté recherche qui néglige toute perspective professionnalisante directe.
- Une absence de référence à la poursuite en doctorat et à une école doctorale pour une formation qui s'affiche avec une orientation recherche.
- Une absence de dispositifs d'autoévaluation et un conseil de perfectionnement embryonnaire.
- Une absence de suivi des étudiants diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Histoire, civilisations, patrimoine* opère une mue spectaculaire, mais elle fournit des informations très lacunaires, en partie seulement parce qu'elles correspondraient à une situation antérieure catastrophique en termes d'effectifs, situation manifestement dépassée. On ne peut qu'espérer qu'aux ambitions affichées, judicieusement fondées sur un enseignement à distance d'ores et déjà effectif, correspondra à court terme un rayonnement sur l'ensemble de sa région du monde, pays anglophones y compris avec le futur enseignement bilingue annoncé. Le développement de partenariats à l'international doit alors être une priorité pour l'équipe pédagogique.

Si les liens avec le laboratoire semblent évidents au niveau des enseignants-chercheurs, le *continuum* entre le master et le doctorat reste à construire.

Les responsables de la formation doivent également renforcer considérablement les possibilités de professionnalisation immédiate de leurs étudiants, et mieux mettre en valeur leur travail, en mettant en lumière

l'adéquation de la discipline avec certaines demandes actuelles en proposant une description de la formation par compétences. La professionnalisation du master et la préparation à de véritables débouchés professionnels pourraient également être des éléments de rayonnement et d'attractivité. L'ensemble de ces évolutions devront être conduites par un conseil de perfectionnement régulièrement composé et réuni pour embrasser ces multiples enjeux auxquels la formation doit s'attacher à apporter des réponses.

MASTER INFORMATION - COMMUNICATION

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention de master *Information - Communication* propose un seul parcours *Communication numérique, entreprises, institutions et journalisme*. La formation est offerte en deux ans et propose une formation généraliste dans le domaine de la communication et du numérique. Son objectif est de former des généralistes adaptables à une diversité de contextes professionnels, y compris à une poursuite d'études en doctorat. Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'Université des Antilles, relevant de l'unité de formation et recherche "Lettres et sciences humaines", la formation comprend un total de 370 heures d'enseignement en première année de master (M1) et 152 à 178 heures en seconde année (M2) en fonction du choix de la voie « professionnalisation » ou « recherche ». Près de la moitié des enseignements est organisée en cours magistraux et l'autre moitié, en travaux dirigés. Les deux stages de M1 et de M2 représentent un total de 10 à 12 semaines pour assurer un contact avec le monde professionnel.

Analyse

Finalité de la formation

Seule mention de master en information-communication pour les territoires français d'outre-mer, elle permet à ces diplômés de viser une insertion professionnelle mais aussi, une poursuite d'études en thèse. Ce master est composé d'un seul parcours dont l'objectif est de fournir une formation généraliste afin d'assurer une grande adaptabilité de ses diplômés comme professionnels de la communication de haut niveau capables de répondre à une demande régionale mais aussi nationale dans des contextes variés.

Cet objectif paraît tout à fait cohérent par rapport à la situation de la formation sur le territoire mais l'intitulé du parcours *Communication numérique, entreprises, institutions et journalisme* qui inclut le "journalisme", manque de précision pour les étudiants, même si le dossier explique qu'il faut l'entendre dans une dimension de "journalisme d'entreprise". La volonté d'insister sur la dimension numérique de la communication est un parti pris tout à fait convaincant qui correspond parfaitement aux évolutions des métiers du secteur et doit permettre de répondre aux demandes des milieux socio-économiques aussi bien locaux que nationaux.

Positionnement dans l'environnement

La mention est une poursuite d'études logique pour les étudiants de la licence *Information - Communication* mais est également accessible à des étudiants d'autres spécialités et d'autres universités.

Les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique sont rattachés à différentes disciplines et relèvent de deux laboratoires pluridisciplinaires de l'Université des Antilles : le Centre de recherche interdisciplinaire en lettres, langues, arts et sciences humaines (CRILLASH - équipe d'accueil 4095), et le laboratoire caribéen de sciences sociales (LC 2S - unité mixte de recherche 8053). Le lien entre la formation et les laboratoires de recherche est renforcé par la possibilité pour les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat de faire leur stage de M2 au sein d'un des deux laboratoires de recherche. La poursuite en thèse est en partie compromise du fait du faible taux d'encadrement résultant du nombre trop faible d'enseignants habilités à diriger des recherches et de professeurs. Malgré cela, deux à trois projets de thèse sont montés tous les deux ans.

Les liens avec les milieux socio-professionnels sont primordiaux pour assurer l'insertion des étudiants et gagneraient à être renforcés. Le dossier fourni mentionne la volonté de mettre en place des dispositifs tels que des projets tutorés qui permettraient aux étudiants d'apprendre en situation professionnelle et aux entreprises de mieux connaître la formation ; ce qui est pertinent. En effet, les stages, indispensables, ne peuvent être le seul lien avec le monde socio-professionnel. L'organisation de journées d'échanges entre professionnels et étudiants sont mentionnées comme pistes permettant de renforcer ces liens.

Organisation pédagogique de la formation

La maquette de la formation est bien organisée car elle permet de construire de solides connaissances générales dans les sciences de l'information et de la communication avant de développer une approche professionnelle de la gestion de la communication numérique.

Le master est indifférencié en M1, et les étudiants choisissent en M2 la voie recherche ou professionnelle. La différenciation s'opère sous la forme d'un enseignement spécifique pour l'option professionnelle ("Montage de projets professionnels et analyse de situations"), par les types de mémoire de fin d'études à réaliser en M2, par le contexte de stage et la possibilité de personnaliser les travaux, permettant à l'étudiant de construire son parcours en fonction de son projet personnel et professionnel. Deux stages sont prévus, l'un en M1 et l'autre en M2. L'organisation précise de ces dispositifs témoigne d'une volonté de favoriser l'insertion professionnelle.

Bien que l'accès direct en M1 et en M2 soit possible à partir d'autres filières, il est cependant fait état de l'absence de dispositif d'adaptation de ces étudiants aux contenus spécifiques en sciences de l'information et de la communication (SIC) ; ce qui les oblige à rattraper le niveau par auto-formation.

Le dossier indique que la formation continue est l'un des objectifs ayant présidé à la création du diplôme mais aucune disposition particulière ne semble prévue pour accueillir des étudiants dans cette situation (et aucun chiffre ne vient démontrer qu'ils existent). Il n'existe pas de possibilité de contrat d'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation), ce qui constitue un frein à la professionnalisation des étudiants, à leur insertion et au développement des relations avec le tissu socio-économique de la communication. Le besoin d'évolution en ce sens est souligné dans le dossier, et différents projets de dispositifs pédagogiques sont décrits, mais l'absence d'indicateurs et de conseil de perfectionnement (il est prévu mais n'a jamais été mis en œuvre) empêchent d'avoir une réflexion collective et argumentée sur l'opportunité de leur mise en place.

Si l'objectif affiché de communication numérique répond aux besoins, il est indispensable de soutenir la formation dans un accès aux matériels et logiciels utilisés dans les milieux professionnels.

Pilotage de la formation

Le master s'appuie sur une équipe pédagogique constituée de l'ensemble des enseignants-chercheurs des SIC du site (1 professeur des universités et 3 maîtres de conférences). L'équipe est ponctuellement enrichie de 3 enseignants-chercheurs issus de disciplines connexes (sciences de l'éducation et anthropologie), d'1 enseignante contractuelle, docteure en psychologie sociale, ainsi que de 3 vacataires socio-professionnels expérimentés (5 à la rentrée de septembre 2020). Des difficultés d'ordre administratif rendent la fidélisation des chargés de cours fragile. Au regard de l'attractivité de la mention et ce dès la licence, au sein d'un département englobant également les sciences de l'éducation, la formation fait le constat d'un sous encadrement justifié.

De fait, un grand nombre de responsabilités reposent sur un même professeur des universités. Ainsi, les responsabilités, à l'exception du recrutement, sont concentrées entre les mains du nouveau professeur recruté. Outre le fait qu'il doive prendre la mesure du contexte et qu'il est très difficile de se charger entièrement d'une formation en tant que nouvel arrivant, il est inopportun d'être responsable de la mention, des deux années et de l'ensemble des UE. La répartition des responsabilités est à renforcer, tout comme la concertation au sein de l'équipe et entre l'équipe, les étudiants et l'environnement.

L'absence de conseil de perfectionnement (non réuni du fait de la crise sanitaire de la Covid-19) pèse sur le pilotage de la formation. En outre, le dossier annonce une à deux réunions pédagogiques par an ; cela semble peu pour discuter du fonctionnement et des améliorations à apporter à la formation.

Dispositif d'assurance qualité

On salue l'analyse "SWOT" fournie par la formation, qui atteste, entre autre, du sérieux avec lequel l'autoévaluation a été conduite. Pour autant, le dispositif d'assurance qualité est clairement à mettre en place. De nombreuses données habituellement recueillies par l'université sont absentes, aussi bien pour les candidatures (effectifs, provenance, etc.) que pour le devenir des diplômés. Le rédacteur du dossier n'a produit que celles qu'il a lui-même récoltées depuis son arrivée (depuis un an donc). Il a organisé lui-même une enquête d'évaluation de la formation auprès des étudiants et les contacts que l'équipe pédagogique a pu garder avec certains diplômés via les réseaux sociaux. L'absence de données sur l'insertion professionnelle est également expliquée du fait du départ des étudiants à l'étranger ou en Métropole. L'équipe pédagogique de la mention n'est, de fait, pas en mesure d'analyser le devenir de ses étudiants faute de dispositif institutionnel organisé par l'université. Ainsi, la structuration ou la mise à disposition d'un observatoire s'avère indispensable pour soutenir l'équipe de pilotage de cette mention.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits en M1 baisse sans que l'équipe pédagogique n'ait les moyens de le comprendre, alors que le dossier annonce un taux de pression important (mais sans chiffre consolidé, et sans pouvoir tenir compte de l'effet de la crise Covid-19).

Le taux de réussite est bas pour un master et connait de fortes fluctuations selon les années (de 45 % à 64 % pour le M1 et de 38 % à 58 % pour le M2) sans qu'aucun argumentaire ne soit fourni. Le niveau des étudiants est la seule variable explicative qui peut être avancée à partir du dossier. Il est également fait état de la demande de certains étudiants en formation du "régime spécial d'études" ; ce qui peut contribuer à un défaut d'engagement dans la formation. Il manque cependant les statistiques détaillées pour le confirmer.

Le devenir des diplômés ne peut être analysé finement malgré les efforts produits pour fournir des données. Cependant, les éléments produits permettent de constater une insertion professionnelle assez diversifiée, confirmant la visée généraliste de la mention.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le positionnement pertinent pour former des professionnels généralistes tout en étant spécialisés dans le numérique, ce qui correspond aux demandes du milieu socio-économique.
- La présence de stages en M1 et M2, articulés aux travaux de professionnalisation et du mémoire de fin d'études.
- L'organisation de la formation assurant une bonne articulation entre compétences professionnelles et approches conceptuelles dans une diversité de disciplines.

Principaux points faibles :

- Le manque d'infrastructure matérielle et de logiciels pour assurer la spécialisation sur le numérique.
- Le manque de dispositifs pour l'adaptation de la formation pour les étudiants en formation continue et provenant d'autres filières.
- L'absence de répartition des responsabilités ; un seul enseignant-chercheur s'occupe de la mention et des deux années du parcours.

Analyse des perspectives et recommandations :

Cette mention possède des atouts indéniables. Elle est la seule formation de niveau master en information-communication des Antilles francophones, et son positionnement sur le numérique répond aux attentes des milieux socio-économiques de la communication et plus largement, des entreprises.

En revanche, l'absence quasi-totale de processus institutionnels pour le suivi de la mention (en dehors de ceux mis en place par le responsable de la formation lui même) est très problématique. Il est urgent d'organiser le conseil de perfectionnement et, qu'à un niveau dépassant le périmètre de la formation, que soient mises en place les procédures de suivi sur l'origine des étudiants et surtout, sur leur devenir. Il serait également souhaitable de veiller à une meilleure répartition des responsabilités pour éviter de faire reposer la quasi-totalité du fonctionnement de la mention sur les épaules d'un seul enseignant-chercheur.

Après une analyse fine des provenances et des échecs, la question de la mise en place d'adaptations devra être posée en parallèle d'une réflexion sur l'organisation de la formation pour les étudiants relevant de la formation continue. Une réflexion sur l'ouverture de la formation par alternance serait également à envisager. Enfin, il conviendra d'assurer à cette formation les moyens techniques de ses ambitions dans le domaine du numérique.

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'éducation* (SED) de l'Université des Antilles (UA) est une formation en deux ans qui résulte de la restructuration en 2017 de deux spécialités (une recherche et une professionnelle) du master *Éducation et formation*. Il vise différents débouchés professionnels relevant du domaine de l'action et de l'intervention sociale, de la formation et de l'enseignement, de la recherche et de l'animation. Le master prépare également à la poursuite d'études en doctorat.

Le master forme les étudiants à la conception de formations, à l'accompagnement social et professionnel et à la gestion de structures éducatives en contexte. Ancré sur la spécificité du contexte antillais et les problématiques locales relatives aux différentes formes de vulnérabilités de publics spécifiques, la formation met également un accent particulier sur les stratégies de gestion ou d'intervention auprès de publics à besoins spécifiques. La formation est délivrée majoritairement en présentiel au sein de l'unité de formation et recherche (UFR) de Lettres et sciences humaines (LSH). Les enseignements ont lieu sur le campus de Schoelcher. La formation comprend un total de 568 heures d'enseignement, dont environ 14 % peuvent être intégralement suivis à distance.

Analyse

Finalité de la formation

La formation expose clairement les connaissances théoriques et méthodologiques ainsi que les compétences professionnelles attendues. Ces dernières sont communiquées dans le guide des études du master SED qui est porté à la connaissance des étudiants et mis à leur disposition sur e-cursus, l'espace numérique de l'UA. Ce guide détaille également les objectifs et contenus spécifiques de chaque enseignement qui sont cohérents par rapport aux objectifs de la formation. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont également bien décrits en termes de secteurs d'activité et types d'emplois et sont cohérents avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle. La poursuite d'étude en doctorat est également affichée pour les étudiants qui souhaiteraient se former aux métiers de la recherche. On peut regretter le fait que ce guide ne soit disponible que sur l'espace numérique auquel seuls les inscrits peuvent accéder. La formation ne dispose pas encore de supplément au diplôme.

Positionnement dans l'environnement

La formation dans sa forme actuelle proposant une seule mention, résulte de la restructuration des deux spécialités de l'ancien master en sciences de l'éducation *Éducation et formation* (spécialité recherche *Apprentissages, formation et insertion* - RAFI et, spécialité professionnelle *Ingénierie des actions d'insertion et de développement local* - IAIDL). Elle est en partie mutualisée avec le master *Sciences de l'information et de la communication* (SIC) et s'appuie sur un partenariat avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Martinique.

L'organisation globale de l'offre de formation de ce master s'apparente aux propositions faites par d'autres universités au niveau national qui permettent après la première année de master (M1) la poursuite dans d'autres masters dans le champ de l'éducation et de la formation, vers la mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF PIF).

Localement, ce master est clairement positionné dans l'offre globale de l'UA et seul, sur le territoire académique. Au niveau de l'offre de formation de la région, le master SED est considéré comme complémentaire au parcours *Formation de formateurs d'adultes* du MEEF PIF, davantage orienté vers les professionnels de l'éducation nationale ; ce qui permet une passerelle après le M1 du master SED vers la deuxième année de master (M2) du MEEF PIF. Le rapport à l'INSPE n'est pas clairement expliqué et on constate même une confusion à propos du mémoire de fin d'étude pour lequel le dossier mentionne la "soutenance de mémoire de master MEEF".

Le master est très attractif en formation continue (FC) pour les professionnels en activité dans le secteur socio-éducatif et du développement local qui recherchent l'obtention d'un master pour leur progression professionnelle. L'intérêt de ce public pour ce master se manifeste par des demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) (17 en 2017-2018 ; 3 en 2018-2019 ; 7 en 2019-2020), mais le nombre de diplômés par VAE est faible (2 en 2017-2018 et 1 seul les deux années suivantes). Ce public nombreux a encouragé l'ouverture d'un M2 SED en FC sur le pôle de Guadeloupe, dont les chiffres ne sont pas disponibles. Par ailleurs, la formation externalise une partie de ses contenus de formation pour assurer les enseignements de professionnalisation en recrutant des chargés d'enseignement issus du monde professionnel. Ces partenariats, bien que non conventionnés, constituent un atout dans le tissage de liens avec les professionnels et dans la mobilisation d'un réseau pour la recherche de stage.

L'environnement recherche de la formation est en cours de structuration pour ajouter un adossement à un laboratoire de recherche supplémentaire. Les enseignants-chercheurs (EC) intervenant dans la formation sont associés à deux laboratoires différents : le Centre de recherche interdisciplinaire en lettres, langues, arts et sciences humaines (CRILLASH) et le laboratoire caribéen de sciences sociales (LC2S). Afin de constituer une ressource supplémentaire pour le master SED, est mentionnée la nécessité d'initier une collaboration avec le Centre de recherche et de ressources et éducation et formation (CRREF). Bien qu'adossé à l'école doctorale 588 « Milieu insulaire tropical : dynamiques de développement, sociétés, patrimoine et culture dans l'espace Caraïbes-Amériques », les liens entretenus entre l'école doctorale et la formation ne sont pas décrits. Il est ainsi difficile d'apprécier l'articulation du master avec la poursuite en doctorat.

La formation ne présente pas de référence à des partenariats internationaux.

Organisation pédagogique de la formation

La formation respecte les règles européennes et nationales dans sa structuration. Un régime spécial d'études (RSE) est mis en place pour les étudiants en FC afin de faciliter leur scolarité. Cependant, il est constaté que son application n'est pas encore bien comprise par les étudiants ; ce qui aboutit à un manque d'engagement dans la formation.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées principalement présentiel et une évolution récente en distanciel, encouragée par la récente crise sanitaire du Covid-19. La formation n'est pas définie en termes de blocs de compétences, dans la mesure où cette approche n'est pas encore développée à l'UA. L'articulation du master avec les acquis généraux développés en licence n'est pas précisée ; ce qui ne permet pas d'apprécier la transition et la continuité entre ces deux cycles.

La formation à et par la recherche est présente à chaque semestre à travers des enseignements de méthodologie de la recherche et des techniques d'analyses des données quantitatives et qualitatives. Toutefois, la progressivité de cet enseignement est problématique et il est fait état d'un besoin de restructuration afin d'assurer un meilleur accompagnement des étudiants et une meilleure concertation entre les intervenants. Des propositions de restructuration des unités d'enseignement (UE) ont été faites et sont détaillées dans le dossier, sans précision sur leur mise mise en œuvre.

Des stages permettant aux étudiants de développer une connaissance de l'environnement professionnel, sont intégrés dans la maquette au semestre 2 (stage d'immersion de 4 semaines, 140 heures) et au semestre 4 (stage en responsabilité de 6 à 8 semaines, 210 heures à 280 heures). Le cahier des charges du stage et du mémoire explicite les attendus, le fonctionnement et les modalités d'évaluation des stages. Il ressort de l'évaluation de la formation par les étudiants que l'absence de retour en cours au semestre 4, du fait du stage long, provoque des difficultés pour construire de la cohérence entre les enseignements et leurs expériences de terrain. Ceci a poussé l'équipe pédagogique à maintenir l'UE "Méthodologie de la recherche" durant les quatre semestres.

Outre l'enseignement d'une langue vivante étrangère en M1 et en M2, le master SED ne propose pas d'ouverture à l'international à proprement parler.

L'usage du numérique dans l'enseignement est peu explicité. Les enseignements en présentiel proposent des supports numériques déposés sur la plateforme pédagogique e-cursus. L'équipe pédagogique envisage le développement de l'enseignement en ligne pour répondre à une attente des étudiants en FC.

Les réflexions éthiques sont peu présentes dans la formation avec quelques apports dans l'enseignement de méthodologie mais pas véritablement d'enseignement transversaux de déontologie et d'éthique professionnelle. Ces réflexions ne font pas l'objet d'une politique générale au niveau de la formation.

Pilotage de la formation

Le caractère pluridisciplinaire de ce master se traduit par l'intervention pédagogique d'EC de différentes sections du Conseil national des universités : sciences de l'éducation et de la formation, sciences de l'information et de la communication, langue et littérature française ainsi que anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire. L'équipe pédagogique de la mention s'appuie sur les 8 EC titulaires dont 2 professeurs des universités (PU) et 6 maîtres de conférences en SED. Elle est formellement identifiée dans les UE et relativement diversifiée. Cependant l'accompagnement des mémoires et questions de recherche pourrait justifier le renforcement en professeurs. La formation fait également intervenir 2 EC des sections sciences de gestion et psychologie. Il existe une fragilité pour assurer certains enseignements (histoire et droit de l'éducation et de la formation, la formation d'adultes, prise en charge socio-éducative des publics en situation de vulnérabilité). Un renforcement de l'équipe pédagogique permettrait d'élargir la pluridisciplinarité de la formation. Les 5 chargés de cours socioprofessionnels en 2020-2021, ne sont pas présentés de manière détaillée mais assurent des enseignements de professionnalisation et à technicité importante. Toutefois, la proportion des enseignements délivrés par des personnalités extérieures nécessiterait un rééquilibrage pour renforcer l'équipe statutaire.

Les enseignants et responsables d'enseignements sont pour la plupart des EC. La formation est pilotée par un responsable de mention, PU en SED. Le suivi administratif de la formation est assuré par une gestionnaire de scolarité. L'analyse de l'enquête conduite auprès des étudiants indique un manque de coordination entre le pôle administratif et le pôle pédagogique de la formation. Des réunions pédagogiques dont la fréquence annuelle n'est pas précisée réunissent l'ensemble des formateurs afin de conduire des discussions sur les aspects organisationnels du master. Ces réunions sont alimentées par les retours aux questionnaires en ligne diffusés aux étudiants afin de recueillir leur avis. On ne sait pas si des représentants des étudiants participent à ces réunions pédagogiques. Des difficultés administratives au sein de l'UFR depuis deux ans sont par ailleurs évoquées pour expliquer l'absence de conseil de perfectionnement. Il ne semble pas exister d'autres outils de pilotage produit par un observatoire des formations ; ce qui est dommage car cela permettrait de dynamiser les échanges et les régulations avec l'ensemble des acteurs et permettrait des ajustements et des évolutions progressives de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement définies et présentées dans le guide des études. Les modalités de fonctionnement des jurys de diplôme qui se tiennent à la fin de chaque semestre ne sont pas précisées.

Dispositif d'assurance qualité

Il ne semble pas y avoir de suivi des flux des étudiants inscrits, le tableau des effectifs fournis étant vierge. Néanmoins, l'entrée en master en provenance de la licence SED est encouragée, car les étudiants entrant directement en M1 ou en M2 éprouvent des difficultés. La connaissance du devenir des diplômés est rapportée, mais n'est pas analysée. De façon générale, les informations précises relatives aux taux de réussite des étudiants, à leur insertion professionnelle et à leur poursuite d'études ne sont pas suffisamment détaillées dans le dossier.

L'évaluation des enseignements par les étudiants peine à se mettre en place. Elle n'est pas encore systématique et lorsqu'elle est mise en place la participation des étudiants est très faible.

Le caractère trop succinct du dossier rend cet aspect difficile à évaluer. Il est indiqué que le service scolarité de l'UFR LSH n'assure pas le suivi de ces informations. L'enquête sur le devenir des étudiants conduite par l'université fait apparaître un manque d'informations sur les débouchés et concours ainsi qu'un manque d'accompagnement à la fin de la formation pour trouver un emploi.

Résultats constatés

L'absence de données sur l'évolution des effectifs, sur l'insertion professionnelle, le taux de réussite et sur les poursuites d'études, rend difficile l'évaluation de l'attractivité de la formation. On observe que le taux d'interruption d'études est très élevé. Quant au taux d'insertion indiqué dans le tableau, on ignore s'il correspond à la situation professionnelle des étudiants après ou avant leur entrée dans la formation. Compte tenu du public de FC accueilli, il est assez vraisemblable que le taux d'insertion professionnelle corresponde en partie à la situation professionnelle des étudiants lors de leur inscription en master. Les statistiques fournies sur le suivi des étudiants diplômés en 2014 à 2017 ne font pas état d'étudiants ayant obtenu un doctorat, mais à la rentrée en 2020, deux étudiants issus du master SED sont inscrits en doctorat.

Conclusion

Principaux points forts :

- La possibilité offerte aux étudiants en reprise d'études de se professionnaliser dans le champ de la formation et d'obtenir un niveau d'études supérieur, contribuant au développement territorial du secteur.
- L'adaptabilité en M1 et M2 aux contextes et projets professionnels des étudiants.
- La possibilité d'une poursuite d'études en master, depuis l'ouverture de la licence complète en SED.

Principaux points faibles :

- Une organisation inadaptée des enseignements au semestre 4 rendant difficile l'articulation de la formation avec le travail de mémoire de fin d'études.
- Le manque de partenariats officiels avec des associations, organismes et institutions locales.
- Un processus d'autoévaluation et d'analyse des données quasi inexistant.
- L'absence de dispositif d'adaptation aux étudiants en FC bénéficiant du statut RSE.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Sciences de l'éducation* de l'UA est représentatif de ce type de formation au niveau national. La structuration générale sur les deux années de la formation est cohérente dans sa progressivité et son adéquation avec les finalités de ce type de master. Les enseignements en SED en M2 doivent être renforcés afin de mieux encadrer les stages et les travaux de fin d'études. Pour cela, un renforcement de l'équipe pédagogique est nécessaire, particulièrement en professeurs des universités.

Il est important que la formation s'attache à orienter les contenus d'enseignement pour répondre aux problématiques locales du contexte antillais tout en accentuant ; ce qui la distingue de la formation de master MEEF PIF et s'interroge sur l'ouverture à l'international qu'il semble nécessaire de développer, notamment à travers de partenariats afin de permettre l'insertion professionnelle des diplômés dans d'autres zones géographiques. L'ouverture du parcours en Guadeloupe devrait être questionnée pour assurer la lisibilité de l'offre de formation. L'accueil de ce public pourrait être assuré en renforçant la pratique de l'enseignement à distance déjà amorcée et en associant les équipes pédagogiques des deux sites pour renforcer les capacités d'encadrement. La nature et la qualité de l'accueil des étudiants en FC doit être repensée et améliorée, notamment en précisant le fonctionnement du statut RSE, et en offrant des modalités d'enseignement adaptées aux étudiants ne pouvant pas assurer leur assiduité en cours du fait de leur emploi.

Observations de l'établissement

Université des Antilles

Administration générale
Coordination de l'auto-évaluation

Référence :
UA/EJ/BH/JCD/ N°2021- **22**

Dossier suivi par :
Jean-Charles DAVID
Tél. 0590 48 32 21
Coordination.hceres@univ-antilles.fr

Monsieur le Président
de l'Université des Antilles

A

Monsieur Thierry COULHON
Président du HCERES

Pointe-à-Pitre, le 5 mars 2021

Objet : Observations sur le rapport champ de formations « Masters Sciences humaines et sociales »

Au nom de l'établissement, je tiens à souligner que la campagne d'évaluation s'est déroulée dans le contexte de crise sanitaire, ce qui a perturbé son bon déroulement. D'une part, pour la partie autoévaluation, les différents responsables concernés avaient des tâches nombreuses, urgentes et parfois inédites liées à la mise en œuvre continuité pédagogique, ce qui peut expliquer que certains rapports aient pu paraître lacunaires. En effet, assurer la permanence des activités a été leur priorité pendant cette période. D'autre part, pour la partie évaluation externe, les rapports ont été produits sur la seule base des rapports d'autoévaluation, sans échange entre les différents responsables de formation de l'établissement d'une part et les comités d'experts d'autre part. Ceci n'a pas permis d'apporter des éclairages complémentaires qui auraient pu lever certaines insuffisances des rapports d'autoévaluation.

Concernant plus particulièrement le champ de formations « Masters Sciences humaines et sociales », les responsables du champ et des diplômes concernés n'ont ni mentionné d'erreurs factuelles ni formulé d'observation. Toutefois, ils font part de leur regret quant à l'absence d'échanges avec le comité d'évaluation pour le master « Gestion de l'environnement ».

Enfin, l'établissement prend note des recommandations formulées qui seront progressivement intégrées dans sa politique de formation, notamment dans le pilotage de cette offre, dans les pratiques pédagogiques, dans les dispositifs d'amélioration continue des diplômes ainsi que dans l'information à apporter aux étudiants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université des Antilles

UNIVERSITÉ DES ANTILLES

Pr Eustase JANKY

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université des Antilles

Bilan du champ de formations Sciences, technologies, santé

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Evaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 20/11/2020

Pour le Hcéres[1] :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :

Jacques Noël, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Sciences, technologies, santé et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques - Diplôme d'état de sage-femme
- Master Biodiversité, écologie et évolution
- Master Biologie-santé
- Master Chimie
- Master Énergétique, thermique
- Master Informatique
- Master Mathématiques et applications
- Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises
- Master Risques et environnement
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : Activité physique adaptée et santé

Présentation

L'Université des Antilles (UA) est une université pluridisciplinaire issue de la séparation en 2014 de l'Université des Antilles et de la Guyane en deux universités indépendantes. Elle est implantée sur deux régions, Guadeloupe et Martinique, distantes d'environ 180 km. Ce rapport couvre l'essentiel des mentions de master du champ *Sciences, technologies, santé* (STS) de l'UA, à savoir huit mentions de masters portées par l'unité de formation et de recherche (UFR) de sciences exactes et naturelles (SEN), une mention de master portée par l'UFR de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), et un diplôme donnant grade de master, *diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques* de l'UFR de santé. Certaines mentions de l'UFR de santé ne seront pas évaluées dans le présent rapport : il s'agit précisément du *diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASMa) pour lequel aucun dossier d'autoévaluation n'a été déposé et des masters *Infirmier anesthésiste diplômé d'état* (IADE) et *Masseur kinésithérapeute*, dont les spécialités ne sont pas encore concernées par l'évaluation réalisée par le Hcéres. La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), 2nd degré STS de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) est évaluée avec les mentions de l'INSPE.

Les UFR SEN et STAPS sont basées en Guadeloupe et les enseignements sont dispensés en présentiel en Guadeloupe. Seules les mentions *Chimie* et *Mathématiques et applications* proposent leurs enseignements sur les deux pôles universitaires, à savoir, en présentiel en Guadeloupe et visioconférence pour les étudiants basés en Martinique. Les enseignements facultaires du DFASMa sont réalisés en Martinique alors que la formation pratique et les stages sont possibles en Martinique, Guadeloupe et Guyane.

Le périmètre scientifique et professionnel des mentions de master du champ STS répond aux enjeux sociétaux et environnementaux majeurs particuliers des Antilles (insularité, situation tropicale, biodiversité exceptionnelle, effets de l'anthropisation) et s'inscrit totalement dans les thématiques scientifiques du contrat de site (santé et environnement insulaire tropicale ; biodiversité en milieu insulaire tropical ; risques et énergie en milieu insulaire tropicale ; mer et océan).

Avis global

Le champ STS de l'UA comprend un ensemble de mentions de master réparties dans 4 UFR présentes sur les 2 pôles universitaires de l'UA, en Guadeloupe et en Martinique. Ce champ intègre les masters scientifiques de l'UFR SEN, le master *Sciences et techniques de l'activité physique et sportives : Activité physique adaptée et santé* (STAPS APAS) de l'UFR STAPS, les diplômes donnant grade de master des études médicales pour la formation des professionnels en santé de l'UFR santé, et le master MEEF pour les sciences et technologies de l'INSPE. Cette dernière formation, représentant près de 40 % des étudiants de master de l'UA, est évaluée par ailleurs dans un rapport spécifique. Un certain nombre de mentions sont encore très récentes - ayant ouvert pour l'une en 2018 et pour deux autres en 2019 - ce qui, à la fois, témoigne du dynamisme des équipes pédagogiques et permet en partie d'expliquer l'hétérogénéité de qualité des rapports d'autoévaluation présentés à l'évaluation dans ce champ.

Le regroupement des thématiques scientifiques distinctives de l'UA (insularité, situation tropicale, biodiversité insulaire, effets de l'anthropisation) avec les sciences et techniques des activités physiques et sportives, les sciences de l'éducation et la formation des professionnels en santé, présente une cohérence claire et bien structurée. Les mentions de master du champ STS sont sans équivalent dans les Antilles et l'affichage stratégique de ce champ apparait bien positionné pour l'UA. Dans ces conditions, il est regrettable qu'il n'existe pas de pilotage opérationnel interne du champ STS. En effet, le pilotage de l'offre de formation est divisé entre les différents départements disciplinaires porteurs des mentions et les commissions de formation et de la vie universitaire (CFVU) indépendantes des 2 pôles universitaires Guadeloupéen et Martiniquais. L'ensemble de ces instances fonctionne sous la direction du conseil académique de l'UA mais les règles de fonctionnement interne du champ, source d'innovation et de coordination inter-composantes, ne semblent pas être formalisées. Cette situation résulte certainement de la création récente de l'UA (issue de la séparation de l'Université des Antilles et de la Guyane en 2014) et de la conservation de 2 pôles universitaires distincts, chacun possédant une CFVU et une commission recherche, en Martinique et en Guadeloupe. Il en résulte un déséquilibre géographique évident de l'offre de formation du champ STS, qui est principalement proposée en Guadeloupe. Seules 2 mentions de l'UFR SEN, *Chimie* et *Mathématiques et applications*, sont ouvertes depuis 2 ans en parallèle sur les 2 pôles universitaires en Guadeloupe et en Martinique.

Les mentions du champ STS, hors masters MEEF et santé, accueillent une part significative (29 %) des effectifs étudiants en 2nd cycle de l'UA, même si les effectifs étudiants en master représentent en tout environ 25 % des effectifs de l'UA (10 600 étudiants), un niveau inférieur à la moyenne nationale. L'attractivité des mentions est très contrastée. Il est regrettable que les dossiers d'autoévaluation restent trop souvent lacunaires sur ce sujet (taux de pression non précisés, origine des étudiants non renseignée, processus de recrutement non

présentés…). Environ la moitié des étudiants du champ STS sont inscrits dans 2 masters (à parts égales dans les masters *Biologie-santé* et MEEF). Ainsi, des formations attractives et sélectives côtoient des masters éprouvant plus de peine à recruter, comme en atteste la faiblesse des effectifs de mentions dont la pérennité pourrait être menacée.

Aussi, la fermeture ponctuelle de certaines mentions, en raison d'un manque d'étudiants, amoindrit la lisibilité de l'offre de formation. Certainement, les effectifs des mentions de masters reflètent en partie la faible taille des cohortes étudiantes lauréates des mentions de licence de l'UA, mais, certaines mentions peinent encore à attirer la majorité des étudiants de licence de leur domaine (par exemple, le master STAPS APAS). Il est regrettable que le recrutement parfois exclusif des étudiants locaux ne soit pas complété par une politique d'attractivité régionale, voire internationale. La faible attractivité de certaines mentions est analysée dans le dossier d'autoévaluation du champ STS sans que les actions incitatives développées à cette échelle, ne soient présentées. Cette absence dans le dossier de champ laisse supposer que l'initiative des actions à entreprendre pour améliorer l'attractivité auprès des étudiants est déléguée au seul niveau des mentions.

L'adossement à la recherche des mentions de master est important et bien positionné, ce qui est un des points positifs du champ STS de l'UA. Dans toutes les thématiques scientifiques du champ, les équipes enseignantes peuvent s'appuyer sur des unités de recherche propres de l'UA (équipes d'accueil) et labellisées par les organismes de recherche nationaux (INRAE, CNRS, Inserm, IRD, INRAE, CIRAD, et Institut Pasteur). Les étudiants de master peuvent réaliser les stages obligatoires en première et seconde année de master (M1 et M2) dans ces laboratoires et, pour certains, poursuivre leurs études en doctorat dans ces unités. La poursuite d'études en thèse est cependant inégalement répartie entre les mentions et reste en dessous du niveau national sur l'ensemble des domaines scientifiques du champ. Certaines mentions proposent des travaux d'étude et de recherche pour les étudiants de M2. Le master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE), proposé uniquement en alternance, fait ici exception ; ce qui peut être compris compte tenu des objectifs d'insertion professionnelle immédiate à la sortie du master. Il est regrettable qu'il ne soit généralement pas fait mention de l'existence d'une sensibilisation des étudiants à l'intégrité et à l'éthique.

La dimension régionale et internationale de l'UA est peu présente dans les formations du champ STS évaluées. Compte tenu de la situation géographique de l'UA, de la spécificité et de la qualité de la recherche scientifique sur les disciplines couvertes par le champ STS, cet axe pourrait sembler prioritaire. A l'exception remarquable du master *Biodiversité, écologie et évolution* pour laquelle la dimension internationale est bien présente dans un partenariat *Erasmus Mundus*, aucun partenariat international n'est conventionné. La mobilité internationale entrante n'est généralement pas mentionnée dans les dossiers d'évaluation et la mobilité sortante n'est évoquée que pour certains masters. L'enseignement de la langue anglaise est effectif, mais ne fait l'objet d'aucune certification.

La professionnalisation des mentions de master du champ STS est inégale. Certes, les formations de l'UFR santé et de l'INSPE ont par vocation des objectifs professionnels clairement établis, mais un seul master de l'UFR SEN (master MIAGE) a développé l'alternance, et sur ce point aussi, les dossiers des formations restent très lacunaires. Seule la formation initiale est analysée alors que les validations des acquis de l'expérience (VAE), validation de l'expérience professionnelle (VEP) et validation des études supérieures (VES), ou la possibilité de reprise d'études sous le régime de la formation continue ne figurent pas dans les dossiers d'autoévaluation des mentions. Les stages obligatoires en M1 et en M2 peuvent être réalisés chez les partenaires du monde socioéconomique ce qui peut faciliter l'insertion professionnelle des diplômés.

L'analyse du dossier d'autoévaluation ne présente pas d'aménagement particulier en direction du public contraint, étudiants en situation de handicap, sportifs de haut niveau ou salariés, laissant supposer qu'il n'y a pas de démarche engagée au niveau des composantes en ce sens, ce qui est regrettable.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Dans l'ensemble, les formations du champ STS de l'UA ont des objectifs clairs et visent des métiers ou des poursuites d'études bien définis et cohérents avec ces objectifs. Les métiers visés par les masters de l'UFR SEN sont ceux de cadres supérieurs dans les entreprises et les collectivités locales, ou les poursuites d'études en doctorat dans les différents domaines de formation. Toutefois, hormis le master *Biodiversité, écologie et évolution* et le master *Risques et environnement* pour lequel la démarche est en cours, aucune formation ne fournit de supplément au diplôme avec le dossier d'autoévaluation. Par ailleurs, certains masters du champ ne se positionnent pas par rapport à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Il est mentionné dans le dossier que les masters ont défini des cahiers de compétences ; toutefois, ceux-ci ne sont

pas toujours fournis avec le dossier d'évaluation, et globalement, il n'y a pas de dispositif formalisé de suivi de l'acquisition des compétences.

Positionnement des formations

Les formations du champ STS sont en principe clairement positionnées dans leur environnement, soit comme débouché « naturel » pour des licences dispensées à l'UA (master *Informatique*), soit parce qu'elles s'inscrivent dans une politique de site (master *Énergétique, thermique*), soit en raison d'un ancrage fort dans le contexte local (masters STAPS APAS et *Risques et environnement*). Dans la plupart des cas, ces formations ne sont pas, en outre, en concurrence avec d'autres connexes et sont associées à une politique de site.

Les partenariats académiques sont mentionnés, même s'ils sont parfois peu nombreux, voire apparemment absents (master *Informatique*), et s'ils sont rarement décrits dans le détail ; ce qui limite la possibilité d'en apprécier la portée. Si les formations du champ STS s'inscrivent de façon claire dans une politique de site, les mobilités entrantes et sortantes sont assez peu explicitées et les partenariats internationaux parfois très limités, à l'exception du master *Biodiversité, écologie et évolution*.

La formation à et par la recherche est bien représentée dans les formations de ce domaine, à l'exception du master MIAGE dont la finalité est essentiellement professionnelle. Les différentes formations sont adossées à des centres de recherche dont les membres des équipes enseignantes sont issus : il s'agit notamment du Laboratoire de mathématiques, informatique et applications (LAMIA, équipe d'accueil - EA 4540), de l'unité de recherche "Adaptation, climat tropical, exercice et santé" (ACTES, EA 3596), et du Laboratoire de recherche en géosciences et énergies (LARGE, EA 4539). Certaines formations bénéficient de l'implication d'enseignants extérieurs à l'UA et d'acteurs issus du monde socioéconomique. Les liens avec ces acteurs sont d'ailleurs signalés comme variés, mais dans de nombreux cas insuffisamment explicités dans les dossiers. Même si le contexte local n'est pas le plus favorable pour nouer des partenariats internationaux, et que des liens avec d'autres universités sont mentionnés sans être formalisés par des conventions, plusieurs de ces formations bénéficient de l'implication de partenaires académiques (INRAE, CIRAD, CNRS…) ou non académiques (EDF, Crédit Agricole) qui permettent de souligner leur attractivité.

Enfin, la dimension internationale des formations apparaît très limitée. Au-delà du fait que l'enseignement de l'anglais ne fait pas l'objet d'une certification, la mobilité internationale entrante n'est pas mentionnée et la mobilité sortante n'est citée que pour le master *Chimie* sans aucune donnée précise que ce soit au niveau qualitatif (*e.g* nature des partenariats existants) ou quantitatif (*e.g* nombre d'étudiants concernés, durée de la mobilité). Ainsi, ces formations inscrites dans une politique de site n'ont pas toujours un objectif clair d'internationalisation et semblent favoriser la formation d'étudiants susceptibles de correspondre aux besoins du marché du travail local. Il n'y a cependant pas d'incompatibilité entre ces objectifs et la dimension internationale des masters pourrait être approfondie.

Organisation pédagogique des formations

Les masters du champ STS de l'UFR SEN sont dispensés en Guadeloupe. Seules 2 mentions, master *Chimie* et *Mathématiques et applications*, sont proposées sur les 2 sites, grâce aux enseignements en visioconférence pour les étudiants en Martinique, et des regroupements sur le campus de l'UFR SEN en Guadeloupe pour les travaux pratiques du master *Chimie*. Les formations de l'UFR santé sont réparties sur les 2 sites de l'UA, en Martinique pour les enseignements académiques, et en Guadeloupe et Martinique pour les stages de mise en application.

Tous les cursus de master sont structurés en 4 semestres et reposent sur un système d'acquisition et de capitalisation des crédits européens, conformément à la règlementation. Le nombre de parcours proposés est variable selon les masters. Les masters *Chimie*, *Energétique et thermique, Informatique,* MIAGE, et *Risques et environnement* n'ont qu'un seul parcours actif. Le master *Biologie-santé*, *Mathématiqueset applications* et STAPS APAS proposent deux parcours. Enfin, le master *Biodiversité, écologie et évolution* propose quatre parcours. Pour tous les masters ayant au moins deux parcours, la première année repose sur un tronc commun et la spécialisation ne débute qu'en seconde année. La mutualisation d'UE transversales entre mentions reste ponctuelle, comme entre les masters *Informatique* et *Mathématiques et applications*.

Si les compétences disciplinaires et transversales sont souvent bien cernées, la déclinaison en blocs de compétences reste à mettre en place. Il est à noter que la réflexion pour certains masters (masters *Informatique*, MIAGE et *Risques et environnement*) semble plus avancée que pour les autres. Les UE ne sont cependant pas décrites vis-à-vis de ces compétences et l'approche programme proprement dite semble être encore très peu développée, voire pas développée du tout. Les dossiers déposés sont en général trop lacunaires pour finalement permettre d'apprécier le degré d'engagement des équipes pédagogiques dans l'approche par compétences, à l'exception notable du grade de master DFASMa.

En matière d'innovations pédagogiques, il est rarement fait mention d'outils ou de pratiques pédagogiques spécifiques. Les dossiers sont en effet laconiques sur l'utilisation du numérique ; ce qui laisse supposer que celui-ci n'est pas mobilisé dans les formations. L'innovation pédagogique se résume le plus souvent à l'utilisation d'un espace numérique de travail et à la plateforme e-cursus, mise en place par le service commun des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. Cette plateforme permet la mise en ligne de documents et la gestion de l'évaluation des enseignements. Au-delà de cet usage le rôle du numérique dans les formations est peu explicité, à l'exception des masters *Informatique* et MIAGE pour lesquels le numérique est cœur de métier.

Il n'est généralement pas fait mention de l'existence d'une sensibilisation des étudiants à l'intégrité et à l'éthique. Il pourrait être pertinent de le développer dans les formations.

Les aspects concernant les aménagements particuliers en direction de publics contraints ne sont pas explicités. Les dossiers soulignent bien en revanche l'importance des stages et on note qu'une seule formation, le master MIAGE, a développé l'alternance. A l'exception de cette formation et du master *Mathématiques appliquées* (parcours *Mathématiques pour l'agrégation*), seule la formation initiale est évoquée, et les VAE, VES ou VAP ne figurent pas dans le document d'autoévaluation. Il est fait mention d'une formation à la carte mais le contenu n'est pas assez explicité.

Pilotage des formations

La description du pilotage des formations dans les documents d'autoévaluation des différents masters du champ STS est inégale et la structuration des différents pilotages n'est pas homogène.

D'une façon générale, la description des équipes pédagogiques est présente. Celles-ci sont constituées d'enseignants-chercheurs en bonne proportion ou de professionnels de santé pertinents (grade de master DFASMa). Les responsables de masters sont bien identifiés, et la plupart des masters fonctionnent en unités d'enseignements (UE) avec des responsables également identifiés. Le pilotage opérationnel et les modalités de soutien administratif sont cependant peu décrits dans les dossiers ; ce qui est regrettable.

De même, la majorité des rapports d'autoévaluation des mentions restent évasifs sur l'intervention de professionnels extérieurs. Lorsque l'intervention des professionnels privés est décrite, il semble que celle-ci est le plus souvent limitée, ou bien, leur implication semble insuffisante ou sur des fonctions trop transversales (anglais scientifique, gestion de projets par exemple).

La présence de conseil de perfectionnement est exceptionnelle, ce qui ne satisfait pas aux exigences des textes réglementaires. Certains masters du champ STS ne semblent pas avoir pris la mesure du rôle essentiel de cette instance dans le processus de pilotage des mentions. Cette dernière doit se réunir régulièrement, impliquer des membres extérieurs à la formation tout comme des étudiants, et disposer d'un certain nombre d'indicateurs sur le fonctionnement de la mention, comme par exemple, les résultats d'une évaluation formalisée des enseignements par les étudiants. De plus, si les mentions disposent de conseils pédagogiques, il est important de rappeler que le rôle de ces deux instances reste cependant très différent et que l'une ne peut nullement se substituer à l'autre.
D'une manière générale, la reconnaissance de l'engagement étudiant semble être hétérogène entre les masters.

Les modalités des contrôles des connaissances sont généralement précisées, mais, à l'exception de quelques masters, l'analyse des dossiers laisse beaucoup d'incertitudes quant à la composition des jurys, l'existence de deux sessions d'examens et les compensations inter-UE.

Le suivi des acquisitions par compétences est généralement mal décrit ou insuffisant, à quelques exceptions par exemple, le grade de master DFASMa présente une description détaillée des connaissances et des compétences acquises par la formation ; ce qui est positif.

Dispositifs d'assurance qualité

Globalement, la mise en place de dispositif d'assurance qualité et de suivi des étudiants reste très inégale entre les mentions du champ STS. Les dossiers sont trop souvent lacunaires, sans données quantitatives, et lorsque celles-ci sont présentées, elles ne sont pas toujours analysées.

Les données quantitatives relatives aux flux entrants d'étudiants sont produites, sans forcément être analysées. Les modalités de recrutement ne sont pas clairement présentées, ou le sont partiellement ; ce qui pose la question de la transparence de ce processus. De manière générale, l'attractivité des formations est très partiellement analysée, ce qui pourrait être problématique, compte tenu de la faiblesse des effectifs étudiants de certaines mentions.

La connaissance de la réussite des étudiants est largement lacunaire, du fait que les données disponibles ne sont pas systématiquement analysées, notamment en ce qui concerne les niveaux d'échecs ou d'abandon constatés dans certaines mentions (par exemple, pour les masters *Mathématiques et applications*, *Risques et environnement*, STAPS APAS). Il n'est pas fait mention dans les dossiers de la diffusion des résultats sur la réussite.

L'insertion des diplômés fait l'objet d'enquêtes réalisées par l'Observatoire Interrégional de la vie des étudiants et de l'insertion professionnelle (OIVE-IP) de l'UA. Dans certains cas, les mentions sont trop récentes pour autoriser une analyse pertinente des résultats. Néanmoins, on note que l'utilisation des résultats de ces enquêtes n'est pas systématique et que, globalement, cet aspect est renseigné de façon très parcellaire.

Enfin, il convient de noter que les efforts de mise en place d'un processus d'amélioration continue sont également très hétérogènes au sein des formations, à l'exception de certains systèmes très efficaces, basés sur un conseil de perfectionnement représentatif de tous les acteurs et permettant une évaluation interne poussée et régulière (master *Biodiversité, écologie et évolution* et MIAGE).

Résultats constatés dans les formations

Les résultats constatés concernant les mentions de master du champ STS sont contrastés, tant au niveau des effectifs que des taux de réussite.

Si certains masters n'ont aucune difficulté pour attirer les étudiants, d'autres peinent à maintenir leurs effectifs à un niveau satisfaisant, alors même que les domaines de formation correspondent à des axes stratégiques pour l'UA.
Le master *Biodiversité, écologie et évolution* n'a aucune peine à sélectionner 30 étudiants en M1, chaque année, parmi les 160 dossiers reçus dont 80 candidatures extérieures. Le master *Biologie-santé* présente lui-aussi des effectifs stabilisés autour de 27 étudiants en M1, mais on ne sait en revanche rien sur la diversité du recrutement. A l'inverse, d'autres formations peinent à recruter, voire même à exister. Le master *Energétique, thermique*, en dépit de sa spécificité associée au climat tropical local, ne comptait que 5 étudiants à la rentrée 2019 et a dû fermer après une seule année d'existence. Les masters STAPS APAS et *Mathématiques et applications* présentent eux aussi des effectifs faibles (proche ou en dessous de 10 étudiants), même si leur attractivité semble en progression. Le master *Risques et environnement*, aux thématiques pourtant porteuses, stagne curieusement autour de 10 étudiants en M1, en dépit de 75 candidatures annoncées. Ces résultats ne sont pas, ou trop peu, analysés dans les dossiers des formations et le dossier d'autoévaluation du champ alors qu'ils peuvent susciter certaines craintes sur la pérennité de ces formations.

Les taux de réussite ne sont pas homogènes non plus entre mentions du champ STS. Ils sont majoritairement bons et dépassent les 80 % dans les masters *Chimie*, MIAGE, *Biodiversité, écologie et évolution*, *Biologie-santé*, et *Risques et environnement*. Curieusement, les taux de réussite ne sont pas communiqués pour les masters *Informatique*, et *Energétique, thermique* dont les dossiers sont mal renseignés en ce qui concerne les résultats constatés. Les taux de réussite sont faibles pour les masters *Mathématiques et applications* (30 % en M1 sur 3 promotions) et STAPS APAS (14 % en 2019 en M1), ces données étant toutefois à analyser avec précaution compte tenu de la faiblesse des effectifs.

Mis à part les jeunes formations du champ STS (accréditées pour certaines en 2018, voire 2019), les données sur l'insertion professionnelle sont globalement insuffisantes. Elles sont soit, totalement absentes pour certains masters (masters *Informatique* et *Risques et environnement*) soit, très partiellement renseignées et rarement complètes. Par exemple, il aurait été apprécié de connaitre le taux de réussite des candidats au concours d'agrégation de mathématiques. Le master MIAGE aurait pu valoriser le taux d'insertion à 100 % de ses étudiants. Dans le dossier du master STAPS APAS, il est admis que les possibilités d'insertion professionnelle sont très limitées au niveau régional ; ce qui explique également, pour partie, la faiblesse des effectifs. Le master *Biodiversité, écologie et évolution* fait exception, en détaillant les taux d'insertion (79 % l'année suivant la diplomation), les types d'employeurs (50 % pour le secteur privé) et la localisation des emplois (54 % en Antilles-Guyane, 29 % en métropole).

La poursuite d'études en doctorat est inégalement choisie par les étudiants. Elle est peu prisée dans les formations jeunes ou à visée professionnelle forte (masters *Risques et environnement* ou MIAGE), ce qui est compréhensible, et plus souvent retenue dans les disciplines traditionnelles (masters *Biodiversité, écologie et évolution*, *Biologie-santé*, *Chimie*, et *Mathématiques et applications*). Là encore, la faiblesse des effectifs de certaines mentions incite à une analyse prudente sur les niveaux de poursuites d'études.

Conclusion

Principaux points forts

- Une offre de mentions riche avec des objectifs clairs pour un champ de formations cohérent.
- Des formations adossées à des laboratoires de recherche.
- Des formations adaptées à l'environnement socioprofessionnel.
- Des équipes pédagogiques généralement solides et cohérentes.
- La création de nouvelles mentions qui témoigne du dynamisme du champ.

Principaux points faibles

- Des instances de pilotage du champ de formations non formalisées.
- Des dispositifs d'assurance qualité très inégalement développés selon les mentions : suivi des étudiants peu approfondi, absence d'évaluation formalisée des enseignements par les étudiants, absence de conseil de perfectionnement dans la plupart des mentions.
- Des effectifs fragiles pour plusieurs mentions.
- Des taux de réussite insuffisants et une insertion professionnelle difficile pour certaines mentions.
- Une faible internationalisation des formations, avec notamment de faibles mobilités entrantes et sortantes des étudiants.
- Une ouverture vers le monde professionnel insuffisante : faible ouverture des mentions à la formation continue ; des conventions de partenariats peu nombreuses et faiblement explicitées.

Recommandations

Le champ STS de l'UA intègre des formations dont la qualité globale est notable. Les mentions de masters du champ STS sont sans équivalent dans les Antilles. Elles répondent à des objectifs de formation bien identifiés et sont bien intégrées dans l'environnement, avec notamment un bon adossement à des laboratoires de recherche et des relations avec le monde socioéconomique local. Le champ STS présente donc un affichage clair et cohérent pour l'UA. Les formations pourraient cependant profiter d'une définition plus explicite des règles de fonctionnement du champ, fluidifiant les échanges et les collaborations entre mentions.

L'ensemble des formations de master du champ STS pourra d'abord bénéficier d'une amélioration de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité. Il est indispensable que toutes les mentions se dotent d'un conseil de perfectionnement réglementaire, dans lequel siégeront des représentants étudiants et des représentants du monde socioéconomique. Ces conseils de perfectionnement pourront engager des réflexions sur les points d'attention relevés par le comité d'évaluation. En effet, l'analyse des dossiers montre une grande disparité entre mentions sur des éléments importants pour la qualité de l'offre de formation de master. Le pilotage au sein d'un champ permettrait d'analyser la pertinence des indicateurs communs de performance et de faire remonter les problèmes au niveau de l'établissement.

L'attractivité trop faible de certaines mentions, mettant en péril la pérennité de ces formations, doit être analysée (master *Energétique, thermique*, STAPS APAS, et *Mathématiques et applications*). Ce point est d'autant plus important que ces mentions concernées s'intègrent bien dans leur environnement et répondent à un besoin avéré de formation. Une réflexion commune, à l'échelle des composantes, doit permettre de renforcer et d'équilibrer les flux étudiants pour ces mentions. Certes, il est important que les masters du champ STS offrent des voix de poursuite d'études pour les étudiants des licences locales, mais, il serait intéressant d'améliorer l'attractivité régionale et internationale des mentions du champ STS. De même, l'accès des formations aux étudiants en formation continue devrait être amélioré. Il est regrettable que trop de dossiers ne présentent pas les modalités d'accès aux formations pour les étudiants en reprise d'étude. Cette dimension de la formation étudiante devrait être prise en considération rapidement, avec par exemple la mise en place de structures dédiées à l'accueil et l'orientation des étudiants en formation continue au sein du champ.

Une attention particulière doit être portée aux taux de réussite et à l'insertion professionnelle des étudiants de certaines mentions qui sont parfois trop faibles. Certaines mentions n'ont pas ou partiellement renseigné ces informations dans leur dossier (masters *Informatique* et *Risques et environnement*) ; ce qui semblerait montrer

qu'il ne s'agisse pas d'une priorité. Il est essentiel d'engager des réflexions, et des actions correctives, au niveau des mentions concernées pour en améliorer les résultats aux examens. De même, il est nécessaire de collecter les données de l'insertion professionnelle auprès des diplômés, quand ce n'est pas encore le cas, et d'utiliser l'analyse de ces données dans un processus d'amélioration continue des formations. Ce point mérite une réflexion commune et des objectifs de performance pourraient être étudiés.

La coopération internationale reste très variable et mériterait d'être améliorée pour beaucoup de formations du champ STS. Certains dossiers sont très lacunaires sur ce point et, lorsque la coopération internationale est évoquée, cela demeure trop peu explicite. Des actions incitatives pourraient être engagées au sein du champ STS pour augmenter la visibilité des formations à l'international, et faciliter les mobilités des étudiants et des enseignants.

Finalement, l'évaluation des enseignements par les étudiants devra être systématisée dans toutes les mentions du champ STS.

Points d'attention

Certaines formations doivent se saisir des points suivants :

- Le master *Energétique, thermique* a été fermé à la rentrée 2020 après seulement un an d'existence. Les effectifs de ce master étaient faibles. La spécificité de ce master mérite une analyse des raisons de son manque d'attractivité, et d'envisager les démarches pour le maintenir dans l'offre de formation du champ STS.
- Les effectifs étudiants des masters STAPS APAS, *Mathématiques et applications,* et *Risques et environnement,* sont faibles malgré un positionnement intéressant dans l'offre de formation du champ STS. Il est nécessaire d'analyser les raisons du manque d'attractivité de ces mentions.
- Les mentions STAPS APAS, et *Mathématiques et applications* ont des taux de réussite insuffisants et une insertion professionnelle apparemment problématique. Les informations disponibles dans les dossiers des formations ne permettent pas d'analyser précisément les raisons de ces difficultés. Une réflexion doit donc être engagée pour améliorer la réussite des étudiants et l'insertion professionnelle des diplômés.

Fiches d'évaluation des formations

DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le *diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques* (DFASMa) est une formation professionnalisante qui se déroule en deux ans. Il sanctionne le deuxième cycle d'études en sciences maïeutiques au grade master, et délivre le diplôme d'état de sage-femme. La formation est hébergée dans les locaux de l'unité de formation et de recherche de médecine, en convention avec l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Les 4 semestres de formation ont pour objectif l'acquisition de connaissances théoriques et méthodologiques, et de compétences pratiques et cliniques nécessaires pour exercer la profession de sage-femme. Une formation à la démarche scientifique est également délivrée. À la formation théorique facultaire (48 % en première année de master - M1 ; 37 % en seconde année de master - M2) dont le siège est en Martinique, s'associe une formation pratique en alternance réalisée au cours de stages hospitaliers ou extra-hospitaliers situés préférentiellement aux Antilles (Martinique et Guadeloupe) et en Guyane. Les stages en métropole sont possibles.

Les objectifs de la formation comprennent également une dimension éthique, juridique et déontologique, en accord avec le référentiel national "métier et compétences des sages-femmes". Deux parcours optionnels sont proposés sous la forme d'unités d'enseignement (UE) libres.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le DFASMa correspond au 2ème cycle du grade master en sciences maïeutiques. Il valide 120 crédits européens sur 4 semestres. Cette formation prépare au métier de sage-femme. Les étudiants sont informés des conditions de délivrance du diplôme (validation de l'ensemble des enseignements, validation du certificat de synthèse clinique et thérapeutique, soutenance du mémoire de seconde année de master - M2). L'information donnée aux étudiants sur les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation est claire et exhaustive pour chaque UE. Il est à noter que les moyens pédagogiques sont précisés pour chaque UE. Le contenu pédagogique est détaillé (livrets de formation), ainsi que le nombre de crédits européens, validé pour chaque UE.

Les modalités de contrôle des connaissances restent vagues pour certaines UE (contrôle terminal ou continu, questionnaire à choix multiples ou question à réponse ouverte courte ou cas cliniques...). Cependant, un point fort est l'existence d'un livret de formation clinique qui précise les objectifs pédagogiques et détaille de façon exhaustive les compétences à acquérir ainsi que les règles applicables aux stages. Une grille détaillée permettant la validation des stages semble être un outil pertinent et efficace pour ne pas manquer l'évaluation d'aptitudes indispensables. Les étudiants sont également parfaitement informés des bases de l'évaluation écrite et de la soutenance orale du mémoire de M2, ainsi que des grandes étapes méthodologiques pour construire leur projet.

Les débouchés professionnels sont clairement indiqués, mais les possibilités de poursuite d'étude ne sont pas précisées.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation bénéficie d'un environnement hospitalo-universitaire et s'appuie sur les structures existantes sur le territoire. Elle est unique sur le territoire considéré.

Les terrains de stage permettent une intégration des étudiants dans l'environnement médical locorégional. L'adossement de la formation aux milieux professionnels se traduit par l'intervention des professionnels de la santé dans l'enseignement des étudiants en stage.

La mobilité étudiante est peu développée mais peut s'expliquer par des raisons géographiques. Il est cependant donné aux étudiants le possibilité de réaliser leurs stages sur plusieurs sites géographiques. Cet aspect est sécurisé par le fait que chaque terrain de stage fait l'objet d'un agrément motivé par la pilotage de la formation, et d'une convention signée par chacune des parties.

L'interaction avec l'international n'est pas du tout développée. Des possibilités de réaliser un stage à l'étranger sont *a priori* offertes aux étudiants mais semblent peu encouragées du fait des inégalités d'accès et de l'absence de dispositifs de financement.

La formation médicale des étudiants de DFASMa est bien structurée en quatre semestres et suit les textes en vigueur (article L. 4151-1 du code de la santé publique). Le service sanitaire des étudiants en santé semble être mis en œuvre avec l'institut de formation en soins infirmiers et l'institut de formation en masso-kinésithérapie "Annick Labonne" de Martinique, mais les modalités exactes ne sont pas présentées (positionnement dans le cursus, durée). La formation comporte une majorité d'UE théoriques regroupées en un tronc commun obligatoire, et une offre limitée de formations optionnelles. L'offre de stages est diversifiée tant du point de vue des terrains que des thématiques abordées. Les feuilles d'évaluation des étudiants en stage et les modalités de contrôle de connaissance sont annexées et présentées. Les enseignements du tronc commun sont réalisés sous forme de cours magistraux, travaux pratiques et enseignements dirigés. La répartition de ces enseignements est bien détaillée. Les UE optionnelles et le choix de certains terrains de stage, permettent un parcours personnalisé. Il n'est pas fait mention de la possibilité d'accéder à un double cursus. Certaines épreuves théoriques ont une durée qui semble longue (2h40 versus 30 min pour d'autre). Les épreuves du certificat de synthèse clinique et thérapeutique sont peu détaillées. La politique des stages est conforme à ce qui est généralement observé, bien qu'un effort particulier est salué pour mettre en œuvre un suivi de qualité. Une synthèse de l'année pédagogique de chaque étudiant est réalisée et présentée à la commission pédagogique ; ce qui est un plus dans le suivi individuel de formation.

Il existe peu de mutualisation avec d'autres structures externes. Seul un partenariat avec l'Université de Limoges pour les technologies de l'information et de la communication, est mentionné. Les dispositifs de collaboration avec les autres filières santé (maïeutique, odontologie, pharmacie) semblent exister, en particulier pour l'enseignement par simulation, mais ne sont pas détaillés.

Seule la démarche scientifique de type recherche clinique est abordée. Elle repose sur des enseignements délivrés dès le M1 et est concrétisée sous la forme d'un mémoire de M2. Il n'est pas fait mention de la possibilité de participer à une recherche fondamentale adossée à l'un des centres de recherche loco-régionaux.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Le taux d'insertion professionnelle étant excellent (proche ou égal à 100 %), il semble que la poursuite éventuelle d'étude ne soit pas une option choisie par les étudiants.

Pilotage de la formation

La coordination est assurée par 4 enseignantes sage-femme chacune responsable d'un groupe d'étudiants, sans préciser la valeur ajoutée d'une telle organisation. Il n'est pas spécifié les statuts des sages-femmes enseignantes (et coordonnatrices) et de la directrice. Il existe dans les statuts du département une commission maïeutique qui traite des questions relatives à la pédagogie et aux modalités de contrôle des connaissances. Il est notable de constater qu'il comprend 4 étudiants qui participent à toutes les missions sauf celles de désigner les enseignants.

La composition des jurys de délibération est connue mais il n'est pas fait mention de la possibilité de valider les UE en deux sessions ou de systèmes de compensation inter-UE. L'équipe enseignante qui provient majoritairement du milieu hospitalier, est cependant diverse et bien adaptée à l'enseignement délivré. L'équipe montre une forte volonté de travailler en termes d'acquisition et d'évaluation de compétences. L'existence d'un conseil de perfectionnement n'est pas mentionnée.

Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Les effectifs sont connus ainsi que les taux de réussite. Le devenir immédiat des étudiants est investigué quatre mois après l'obtention du diplôme. Il n'existe pas de dispositif d'autoévaluation.

Pour juger de l'attractivité de la formation, il faudrait connaître le *numerus clausus* associé. Le dossier ne présente pas les effectifs (passerelles, entrantes, réorientation en cours de cursus, redoublements, suspension d'études), probablement du fait des faibles effectifs.

Les résultats sont synthétiques mais peu explicites ; ce qui rend l'interprétation difficile. Les étudiants admis au DFASMa obtiennent pour la majorité un poste rapidement. Cependant, le dossier mentionne un taux de réussite à 62 % en M2. Il n'est pas rapporté d'élément supplémentaire qui justifient ce taux (non présentation des mémoires en session 1 ; échec aux épreuves). Les chiffres des 2 tableaux d'effectifs et des taux de réussite sont contradictoires. Une potentielle réorientation d'étudiants et les dispositifs proposés pour les accompagner n'est pas précisée. Le bien-être étudiant et l'accompagnement des étudiants présentant des difficultés, est peu abordé.

Conclusion

Principaux points forts :

- La formation médicale des étudiants de DFASMa bien structurée avec un contenu équilibré en enseignement théorique et clinique, et comprenant un stage intégré de 24 semaines.
- L'acquisition de compétences favorisée par la dispense d'enseignements variés.
- Un suivi pédagogique personnalisé de l'étudiant, adossé à un contrat pédagogique engagé entre la formation et l'étudiant.
- Un parcours personnalisant, proposé dans les limites imposées par le contexte géographique et l'offre de soins et de formations aux Antilles et en Guyane.
- Un fort taux d'insertion professionnelle des diplômés.

Principaux points faibles :

- Des taux de réussite faibles et non expliqués dans le dossier.
- Une absence de dispositif d'autoévaluation et notamment, de conseil de perfectionnement.
- Les méthodes pédagogiques utilisées peu décrites, en particulier les modes de simulation.
- Une absence de liens pédagogiques explicites de la formation avec les autres filières santé présentes sur le territoire.

Analyse des perspectives et recommandations :

La formation proposée aux étudiants de DFASMa répond aux principaux objectifs pédagogiques attendus, principalement la professionnalisation progressive de l'étudiant. Elle répond également à la règlementation. Cependant, les données fournies dans le dossier ne font pas toujours l'objet d'une analyse de la part des responsables de la formation, en particulier le faible taux de réussite en M2 n'est pas expliqué. Il est recommandé d'analyser les causes de ces échecs afin d'identifier rapidement les étudiants concernés, et leur proposer un accompagnement adapté. Le conseil de perfectionnement n'étant pas mentionné, il est recommandé de le mettre en place ou de le formaliser. En particulier, il faudrait établir des enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

L'équipe pédagogique pourrait évaluer la pertinence d'ouvrir sa formation à la démarche scientifique par la possibilité de participer à une recherche fondamentale adossée à l'un des centres de recherche régionaux. Les modalités de simulation pourraient constituer une opportunité de développer l'utilisation de l'outil numérique et de créer des liens et interactions avec les autres filières de santé. Aussi, l'offre de parcours personnalisé pourrait s'élargir grâce à une collaboration plus explicite avec les autres filières de santé.

Enfin, il aurait été souhaitable que l'équipe pédagogique précise, dans le dossier, les modalités d'évolution de la formation dans le contexte actuel de la réforme du premier cycle des études de santé.

MASTER BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION

Établissement(s)

Université des Antilles
Université de Guyane
AgroParisTech

Présentation de la formation

Le master *Biodiversité, écologie et évolution* (BEE) est une mention du domaine disciplinaire *Sciences, technologies, santé* de l'Université des Antilles (UA), porté également par deux autres établissements : l'Université de Guyane et AgroParisTech. Ce master a pour objectifs de former des spécialistes des écosystèmes tropicaux dans divers domaines, allant de la gestion de leurs ressources à la recherche académique sur le fonctionnement et l'évolution de ces ressources. Il est constitué d'un tronc commun de première année de master (M1) amenant à quatre parcours en deuxième année de master (M2). Les enseignements se font uniquement en présentiel en Guadeloupe en M1 ; deux parcours de M2 se font en Guadeloupe, les deux autres sur le campus agronomique de Kourou en Guyane.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont bien définis et décrits que ce soit, pour le tronc commun de première année de master (M1), ou pour chacun des parcours de seconde année de master (M2). Les parcours de M2, à savoir *Ecologie des forêts tropicales* (EFT), *Ecosystèmes marins tropicaux* (EMT) et *Gestion de la biodiversité terrestre tropicale* (GBT), et le parcours *Tropimundo, programme international erasmus mundus*, sont presqu'entièrement différenciés, conformément à leurs objets d'étude. Des mutualisations pertinentes existent néanmoins entre les 2 parcours GBT et EMT au semestre 3, pour 2 unités d'enseignement (UE "Outils à la décision" et "Apprentissages transversaux").

Les objectifs d'apprentissage sont décrits pour chacune des UE. Le plan des cours de chaque semestre contenant les objectifs, les modalités d'enseignement ainsi que les modalités de contrôle des connaissances sont accessibles depuis le site internet de la formation ; ce qui semble satisfaisant.

Le supplément au diplôme permet de préciser les compétences acquises par les étudiants à l'issue de la formation.

Les métiers visés sont bien définis et correspondent à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles de la mention BEE. Les emplois occupés sont décrits et analysés à la suite de l'enquête réalisée auprès des anciens diplômés.

En revanche, il n'est pas fait mention d'un affichage de ces débouchés ou des emplois actuellement occupés par les anciens diplômés, à destination des étudiants.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master dans la région Caraïbe et en Guyane est décrit. Les partenaires académiques sont également cités. En plus de l'UA, deux établissements portent cette formation : l'Université de Guyane et AgroParisTech. Les candidatures proviennent d'étudiants de l'UA mais également d'universités de métropole ou de l'étranger, que ce soit pour les parcours locaux ou le parcours *Tropimundo* ; ce qui témoigne, de façon globale, de l'attractivité de cette mention.

Pour suivre le parcours *Ecologie des forêts tropicales*, les étudiants doivent quitter la Guadeloupe après leur M1 et rejoindre la Guyane pour le M2. Il n'y a pas d'information sur des formations de M1 proposées à l'Université de Guyane qui pourraient permettre à des étudiants d'effectuer leurs deux années de master en Guyane, sans déménagement entre le M1 et le M2.

Le positionnement du master vis-à-vis du monde de la recherche est bien décrit. Les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation appartiennent aux unités de recherche implantées dans la région, et il aurait été utile de disposer de leur affiliation directement dans la liste des intervenants de l'équipe pédagogique.
Ces laboratoires sont également des structures d'accueil pour les stages de M1 ou M2 pour les étudiants souhaitant se diriger vers la recherche académique. Les objectifs de la formation correspondent aux axes de recherche des établissements co-accrédités. Le labex "Centre d'étude de la biodiversité amazonienne" basé en Guyane, est également partenaire et finance des missions d'enseignement.

Des acteurs du monde socio-économique interviennent dans la formation. Globalement, la moitié des intervenants provient d'universités hors accréditation ou d'organismes publics ou privés travaillant en lien avec la biodiversité tropicale. L'association "Caribaea initiative" est un partenaire important de la formation et finance des gratifications de stage de M2.

Le master accueille chaque année 6 à 7 étudiants étrangers bénéficiant de programme *Erasmus+*. De plus, depuis 2017, le semestre 2 de ce master est intégré dans l'offre de formation de master *erasmus mundus Tropimundo* qui comprend 12 universités partenaires. Ce point montre la bonne attractivité de la formation ainsi que son positionnement reconnu à l'international.

Dans le cadre de l'internationalisation de la formation, des laboratoires de recherche étrangers sont également susceptibles d'accueillir des stagiaires.

Organisation pédagogique de la formation

Ce master comprend de 765 à 795 heures d'enseignement en fonction des parcours. Il met en œuvre le système européen d'UE capitalisables et transférables (crédit européen). Il est constitué d'un tronc commun de M1 amenant à 4 parcours en M2 : EFT, EMT, GBT et le parcours *Tropimundo*.

La formation est suivie uniquement en présentiel. Les aspects concernant un aménagement particulier en direction de publics contraints, la validation des acquis de l'expérience ou de validation des études supérieures ou la validation d'acquis professionnels, ne figurent pas dans le document d'autoévaluation.

Les compétences attendues à l'issue du diplôme sont décrites et formalisées en groupes de compétences disciplinaires, professionnelles ainsi que transversales et linguistiques. En revanche, les UE ne sont pas décrites vis-à-vis de ces compétences, ni vis-à-vis des modalités pédagogiques utilisées.

Au cours des semestres 1, 2 et 3, un bloc d'UE est dédié aux apprentissages transversaux. Ces UE abordent les différents aspects liés à la démarche scientifique et à sa valorisation ainsi que des aspects liés à l'insertion professionnelle. Les stages de M1 (6 semaines) et M2 (5 mois) qui peuvent être réalisés dans des laboratoires de recherche, bureaux d'études ou associations, sont inclus dans la formation et sont évalués de manière classique (mémoire et soutenance orale).

Le dossier fourni fait mention d'une mise à disposition de la plateforme e-cursus par le service commun des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement pour la mise en ligne de documents et la gestion de l'évaluation des enseignements.

Il n'y a pas d'information spécifique sur les pédagogies innovantes.

Il n'est pas fait mention de la sensibilisation des étudiants à l'intégrité et à l'éthique.

Pilotage de la formation

En plus, des 30 % d'enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UA, l'équipe pédagogique inclut des intervenants des deux établissements co-accrédités (Université de Guyane et AgroParisTech) à hauteur de 15 %. Les chargés de cours, représentant 55 % des intervenants, rassemblent quelques membres d'autres universités (Université de Bourgogne, Paris-Descartes, Liège), de l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, de l'institut de recherche pour le développement et du centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, à hauteur de 23 %, et des acteurs du monde socio-économique (22 %) impliqués dans l'écologie tropicale, que ce soit dans des établissements publics ou privés. La liste des intervenants est disponible dans le plan des cours accessible depuis le site internet du master. Du personnel non enseignant intervient également dans le cadre de l'orientation professionnelle et de l'accès aux ressources documentaires.

La commission pédagogique du master, constituée du responsable du master, des responsables des parcours de M2, des représentants étudiants ainsi que des responsables d'unités d'enseignement se réunit une fois par

an. Le pilotage de la formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement qui inclut des principaux responsables du master, du responsable de la commission de formation et de la vie universitaire, et de représentants du conseil départemental de Guadeloupe, du parc national de la Guadeloupe, et de deux bureaux d'étude en environnement. La fréquence de ses réunions sont décrites dans le document. Ce conseil de perfectionnement semble pertinent pour faire évoluer l'offre de formation du master BEE. La façon dont les retours des évaluations des enseignements sont pris en compte n'est pas décrite.

Les modalités de contrôle des connaissances sont décrites dans le plan des enseignements accessibles via le site web de la formation. Les modalités de délibération des jurys de première et deuxième année ainsi que les règles de compensation et de possibilités de redoublement sont clairement décrites.

Dispositif d'assurance qualité

La formation recrute environ 30 étudiants en M1 avec de 3 à 6 étudiants étrangers dans le cadre du dispositif *Erasmus*. Les modalités de recrutement ainsi que les prérequis sont clairement décrits sur le site internet du master.

Le volume de candidatures a grandement progressé allant de 51 à 164 dossiers entre 2016-2017 et 2018-2019, avec plus de 80 % de candidatures extérieures à l'UA.

Aussi, la pression de recrutement a beaucoup évolué. Elle est passée de 60 % des candidatures en 2016-2017 à 15 % en 2018-2019 ; tout ceci témoigne à nouveau de l'attractivité croissante de la formation. En M2, le nombre d'inscrits va de 14 étudiants en 2016-2017 à 24 en 2018-2019 pour un taux de recrutement de 40 % environ.

Les taux de réussite sont de 90 % environ en M1 et M2. Parmi les étudiants ayant échoué, environ 50 % sont autorisés à redoubler et réussissent leur année et/ou diplôme la deuxième année d'inscription. L'autre moitié se réoriente mais le document ne présente pas d'analyse du devenir des étudiants en réorientation.

Une enquête réalisée en mars 2020 auprès des anciens diplômés de 2016 à 2019, permet d'apprécier les taux d'insertion professionnelle à 12 mois, 24 mois et plus après l'obtention du diplôme (73 % de réponses). En mars 2020, 64 % des étudiants étaient employés, 17 % étaient en poursuite d'étude en doctorat, 7 % étaient en formation complémentaire ; ce qui représente des taux satisfaisants. Seulement 12 % étaient à la recherche d'un emploi. Sur les 64 % d'étudiants employés, 97 % des diplômés avaient trouvé un emploi dans les deux années qui ont suivi l'obtention du diplôme avec 79 % la première année et 18 % la deuxième. Ces taux indiquent une adéquation satisfaisante entre la formation et le bassin d'emplois correspondant.
Il n'est pas fait mention d'une publication des résultats de cette enquête dans le document.

Un questionnaire d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, a été mise en place en lien avec le conseil de perfectionnement.

Résultats constatés

Les taux de réussite sont de 90 % environ en M1 et en M2.

Entre 2016 et 2019, 97 % des diplômés ayant trouvé un emploi, avaient été recrutés dans les deux années suivant l'obtention du diplôme. Les métiers occupés correspondent à ceux visés par la formation avec 50 % d'employeurs dans le secteur privé et un bassin d'emploi principal dans la zone Antilles-Guyane.

17 % des diplômés de l'année 2016-2017 ont poursuivi leur cursus en doctorat ; ce qui correspond à un des objectifs de la formation.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une attractivité croissante.
- Un solide adossement à la recherche.
- Un excellent taux de réussite.
- De très bons taux d'intégration professionnelle.

- Une véritable dimension internationale liée au partenariat avec le master *erasmus mundus+ Tropimundo*.
- Une spécialisation en écologie tropicale bien ancrée dans son territoire.

Principaux points faibles :

- Une absence d'information concernant la mobilité des étudiants entre les sites d'enseignement et de stages.
- Un manque de réflexion de l'équipe pédagogique autour des pédagogies spécifiques et innovantes.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master BEE de l'UA est une formation très attractive dont l'adossement à la recherche est solide, et qui présente un très bon taux de réussite et d'insertion professionnelle.

La mobilité des étudiants entre les sites d'enseignement et les lieux de stages des Antilles et de la Guyane, apparait comme un atout important de la formation en termes d'intérêt scientifique et pédagogique mais cela pourrait représenter une charge financière importante pour les étudiants ; le document ne présente pas de dispositif d'aide à la mobilité étudiante entre ces deux régions, ni de possibilité de suivre les enseignements de M1 à distance au moins partiellement. A ce titre, il serait intéressant de mettre en œuvre une vraie réflexion autour des pédagogies spécifiques à ce contexte géographique.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

ÉTABLISSEMENT(S)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Ce master *Biologie-Santé* (BS) propose une formation de type ingénieur pour une insertion professionnelle en recherche dans des structures publiques ou privées de la santé et de l'agroalimentaire. Il ouvre également à la poursuite d'étude en école doctorale. Il est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences exactes et naturelles, et est co-piloté par l'UFR des sciences médicales. Le master est proposé en formation initiale. Il offre deux parcours : *Nutrition et sciences de l'aliment* (BSA) et *Santé en milieu tropical* (BSS).

Le public accueilli est constitué d'une moyenne de 20 à 30 étudiants en sciences et en médecine. Le master est intégré aux études médicales pour permettre aux étudiants de fin de 1er cycle et de 2ème cycle de valider une première année de master (M1), et aux étudiants de 3ème cycle de valider une seconde année de master (M2). La formation est réalisée en présentiel à Pointe-à-Pitre.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques et professionnels de ce master BS sont clairement exposés. Les connaissances et compétences attendues sont en adéquation avec les objectifs, avec en M1 des unités d'enseignement (UE) couvrant les grands champs de la santé et de l'agroalimentaire ainsi que des UE transversales et un stage de 6 semaines, et en M2 une spécialisation en fonction des 2 parcours et un stage de 5 à 6 mois. Les blocs de compétences à acquérir sont indiqués : compétences disciplinaires, compétences professionnelles et compétences transversales et linguistiques. Il n'est pas précisé comment les étudiants sont informés de ces exigences.

L'insertion professionnelle (métiers) et les poursuites d'étude (thèse) à l'issue de la formation, sont citées et cohérentes avec les enseignements dispensés. Il aurait été intéressant de préciser quels types de masters ou formations complémentaires sont suivies dans le cadre des poursuites d'études, le cas échéant.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement dans l'environnement est bien décrit et fait clairement apparaître un rayonnement local et régional, et un caractère non redondant de cette formation sur le plan régional. Elle s'inscrit dans des thématiques importantes en santé et en agroalimentaire, en répondant aux caractéristiques spécifiques des Antilles (insularité, situation tropicale, biodiversité exceptionnelle, effets de l'anthropisation), tout à fait en phase avec les axes de la politique de site « Santé en environnement insulaire et tropical » et « Biodiversité en milieu insulaire tropical ».

Concernant l'environnement scientifique, ce master est fortement adossé à la recherche, avec la participation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs qui travaillent dans des instituts et laboratoires de la région, sur des thématiques compatibles avec l'enseignement délivré, et dans lesquels les étudiants peuvent effectuer leurs stages.

Le positionnement socio-économique est mentionné. Il se traduit essentiellement par un partenariat avec les établissements de recherche et hospitaliers locaux (centre hospitalo-universitaire) et seulement une entreprise du secteur privé en restauration rapide. Ces partenariats offrent des terrains de stage, mais des débouchés professionnels limités. Développer la formation en apprentissage serait potentiellement un véritable atout pour les deux parcours, en développant des partenariats avec des entreprises locales (Santialys, SORI, GMA …), qui sont actuellement peu sollicités.

Le positionnement international limité, fait état de stages d'étudiants à l'étranger vers les USA, le Mexique, l'Uruguay, ... Il est cependant fait mention d'une mise en place de partenariats avec des masters étrangers,

dont l'origine n'est pas précisée. Il serait intéressant d'étendre les échanges avec les établissements cités dans les destinations de stages sur plan académique.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique en 2 parcours est cohérente, avec un tronc commun en M1 (67 % des UE mutualisées, dont 2 UE transversales et un stage plus une UE spécifique de chaque parcours). En M2, une spécialisation des UE (75 %) en fonction des 2 parcours, assure une bonne progression. La compréhension du tableau des UE fourni pourrait cependant être améliorée en précisant la liste des UE libres et des codes couleurs. Avec l'UE transversale « Plan d'expérience - professionnalisation » (bien que non décrite) et les 2 stages obligatoires, il y a une volonté de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Cependant, cet effort doit être accru étant donné les perspectives d'emploi faibles. On note l'absence de travaux pratiques dans les différentes UE, sauf pour le parcours BSA dans le cadre du projet intégré.

Aucun dispositif de tutorat n'est mentionné.

L'utilisation du numérique reste limitée et basique avec une simple mise en ligne du contenu des cours. Les pratiques innovantes (pédagogie par projet …) sont limitées au parcours *Nutrition et sciences des aliments* avec « un projet intégré », qui constitue pourtant un véritable atout pour les étudiants, et qui mériterait d'être étendu et adapté pour le parcours BSS. L'utilisation d'un portfolio de compétences est absente. Ceci peut être mis en miroir avec l'absence de modalités d'évaluation claire des compétences.

La mobilité internationale entrante n'est pas mentionnée (inexistante ?) ; ce qui pourrait être attribué en partie à l'enseignement exclusivement en français.

La formation par validation des acquis de l'expérience, validation des acquis professionnels ou validation des études supérieures n'est pas abordée.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique s'appuie majoritairement sur des enseignants-chercheurs de l'UFR des sciences exactes et naturelles et des sciences médicales (professeur des universités, maître de conférence, professeur des universités-praticien hospitalier) ainsi que sur le personnel des équipes de recherche associées au master (chargé de recherche, directeur de recherche, technicien). D'autres intervenants, mentionnés sur les tableaux d'UE, prennent part aux enseignements, sans que l'on connaisse leur fonction ou niveau de compétence, ni les volumes horaires assurés. On peut noter la faible participation d'intervenants du secteur privé. La commission pédagogique rassemblant les responsables d'UE se réunit une fois par an.

Les modalités d'évaluation des étudiants, règles de délivrance des crédits européens et des diplômes, sont conformes et connus des étudiants et enseignants. Le suivi de l'acquisition des compétences est inexistant dû à l'absence de portfolio. Les compétences figurent pourtant dans le rapport d'activité, mais il n'est pas précisé comment l'acquisition de chacune est évaluée. Dans le supplément au diplôme, ni les blocs de compétences ni les compétences transversales ni celles liées à l'engagement étudiant dans la vie sociale, n'apparaissent.

Il ne semble pas prévu de dispositif de mise à niveau, les étudiants étant issus de licences locale (pôle de Martinique) et régionale (Université de Guyane), étant cohérentes *a priori* en termes de prérequis avec le contenu du master. Il n'est pas mentionné de passerelles entre parcours ou autres mentions ; ce qui serait un vrai atout dans la lisibilité de l'offre.

Dispositif d'assurance qualité

Les modalités de recrutement de ce master ne sont pas clairement exposées. On ne connait pas le taux d'admission en master ou s'il existe une sélection. On ne connait pas le nombre d'étudiants médecins qui suivent le M2.

Les taux de réussite sont présentés, sans plus de précisions sur le devenir de ceux qui ne valident pas leur diplôme (redoublement ? abandon ?).

On note l'absence de conseil de perfectionnement.

Le dossier ne fournit que très peu d'indications, non chiffrées, de données de suivi des étudiants après leur diplôme. Cette constatation est également vraie pour les étudiants en médecine qui suivent le master.

L'évaluation de la mention via des enquêtes et un questionnaire anonymé proposé aux étudiants, est inexistante, et il n'y a pas de processus d'évaluation interne.

Résultats constatés

Depuis 2016, l'effectif du master BS est en moyenne de 27 étudiants en M1 (sans compter les étudiants de médecine) et est relativement constant ; en M2, il est de 24 étudiants depuis 2017. L'attractivité du master est donc correcte. Le recrutement est local ou régional (proportions non indiquées), et la part dévolue à chaque parcours n'apparaît pas dans le dossier ni les annexes fournis.

Le taux de réussite en M1 est de 94,60 % (tous parcours confondus) et en M2 de 86 %. Le taux d'abandon est nul. Ces résultats sont très satisfaisants.

Le taux d'insertion professionnelle n'est pas connu. Il fait état de 2 à 3 étudiants par an qui continuent en thèse dans les laboratoires de recherche locaux (soit environ 10 %), et certains s'insèrent dans les entreprises locales (celles associées au master). L'absence de données de suivi des étudiants après leur diplôme est préjudiciable car elle empêche une projection des actions à mener pour une meilleure employabilité.

Le travail en cours sur l'ouverture d'une formation en agroalimentaire au sein de l'école d'ingénieurs de l'UA en septembre 2022 implique l'inclusion du parcours BSA du master, où interviendraient les enseignants du parcours actuel. A terme, le parcours BSA fermerait. Cette nouvelle formation en partenariat avec l'institut national de la recherche agronomique, l'Ecole nationale supérieure (ENS) d'agronomie et des industries agroalimentaires de Nancy, l'association des moyennes et petites industries, de grandes entreprises agroalimentaires locales, constitue une belle opportunité en termes de rationalisation et de concentrations des forces sur un secteur dynamique de la région, ainsi que de meilleures opportunités d'emplois pour les étudiants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le stage de pré-spécialisation de six semaines en laboratoire en M1.
- Le projet intégré de l'UE "Applications agroalimentaires" du parcours BSA.
- Le fort adossement aux nombreux laboratoires de recherche locaux.
- La mobilité en stage vers les USA, l'Uruguay et le Mexique.

Principaux points faibles :

- Des dispositifs d'assurance qualité absents et notamment, une absence de conseil de perfectionnement et de suivi des diplômés.
- Un positionnement à l'international insuffisant.
- Une absence de portfolio de compétences et de l'évaluation des compétences.
- Une faible participation des entreprises locales.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master BS est une formation pertinente qui répond aux enjeux de santé liés au positionnement géographique de l'UA, avec deux parcours complémentaires.

Cependant, le dossier d'autoévaluation souffre de beaucoup d'imprécisions et de manques, ce qui affecte l'évaluation de la formation. Ceci traduit sans doute une fragilité de la démarche d'amélioration de la formation comme l'atteste l'absence de conseil de perfectionnement ou de suivi précis des diplômés.

La dimension internationale est à développer et, notamment, il serait intéressant d'étendre sur le plan académique les échanges mentionnés avec les établissements étrangers dans les destinations de stages.

Il pourrait être intéressant de renforcer les UE transversales dans ces deux parcours afin de permettre aux diplômés qui ne poursuivent pas en doctorat de s'insérer professionnellement directement à la sortie du master.

L'ouverture de la formation à l'apprentissage pourrait contribuer à développer des partenariats avec des entreprises locales (Santialys, SORI, GMA …), qui sont actuellement peu sollicitées, et avoir comme effet une meilleure insertion professionnelle directe des diplômés. Aussi, le suivi de l'acquisition des compétences et leur évaluation devraient être formalisés.

Enfin, le travail en cours sur l'ouverture d'une formation en agroalimentaire au sein de l'école d'ingénieurs de l'UA en septembre 2022, projette d'inclure le parcours BSA du master, où interviendraient les enseignants du parcours actuel. Cette nouvelle formation en partenariat avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnemen, l'ENS d'agronomie et des industries agroalimentaires de Nancy, l'association des moyennes et petites industries, de grandes entreprises agroalimentaires locales, constitue une belle opportunité en termes de rationalisation et concentrations des forces sur un secteur dynamique de la région, ainsi que de meilleures opportunités d'emplois pour les étudiants.

MASTER CHIMIE

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Chimie* de l'Université des Antilles (UA) est porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des sciences exactes et naturelles associée au Pôle de Guadeloupe de l'UA. Cette formation ne propose qu'un unique parcours de première et seconde année de master (M1 et M2) intitulé *Chimie des ressources naturelles et tropicales : bio-matériaux et cosmétiques.*

Les débouchés en fin de formation, outre la poursuite en doctorat, correspondent à un large éventail de postes auxquels peuvent prétendre les diplômés de Bac+5 dans le domaine de la chimie y compris ceux afférents à la valorisation des ressources naturelles : bio matériaux ou molécules bio-actives issues d'un environnement insulaire tropical.

La formation a lieu en présentiel sur le campus de la Fouillole à Pointe-à-pitre (Pole de Guadeloupe de l'UA) et à distance par visioconférences sur le campus de Schoelcher (Pole de Martinique de l'UA). Par ailleurs, une convention avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) existe concernant la réalisation de travaux pratiques.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs post-formation du master *Chimie* de l'UA visent à une employabilité directe à un niveau cadre : ingénieur, consultant ou à une poursuite d'études en doctorat. Ces objectifs sont clairement précisés dans le dossier tout comme les compétences acquises en fin de formation et cohérents avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles.

Les contenus disciplinaires restent en bonne adéquation avec l'intitulé du parcours. Les compétences transverses et complémentaires développées dans des modules spécifiques ou au travers d'unités d'enseignement (UE) disciplinaires, de projets ou de stages permettent aux étudiants de compléter leur formation en adéquation avec les compétences et connaissances ciblées en fin de diplôme. Le dossier n'inclut pas de supplément au diplôme.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Chimie* s'inscrit parfaitement dans l'offre de formation de l'UA, en tant que débouché naturel pour les licences locales *Chimie et application* et *Physique-chimie*. Des passerelles sont également possibles avec la licence de biologie, par admission sur dossier, et avec la formation d'ingénieurs locale. Il n'entre pas en concurrence avec d'autres formations de master d'une part, à cause de son positionnement géographique et d'autre part, en raison des spécificités de son contenu adapté aux ressources locales. Le master est rattaché à l'Ecole doctorale (ED 589) de l'UA.

Le master s'appuie sur l'environnement scientifique local et principalement, sur le laboratoire "Connaissance et valorisation : chimie des matériaux, environnement, énergie" (COVACHIM-M2E) dont est issue une grande partie des enseignant-chercheurs impliqués dans la formation. Le master s'appuie également sur les instituts locaux : l'Institut Pasteur et surtout, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) avec qui une convention de partenariat a été signée pour mettre à disposition des moyens techniques et matériels à destination des étudiants. Le centre commun de caractérisation des matériaux (C3M) donne également accès à ses plateformes instrumentales. Toutes ces structures constituent bien évidemment des terrains de stage privilégiés pour les étudiants du master et sont des soutiens essentiels à la formation.

La formation s'inscrit bien dans l'écosystème socio-économique insulaire, qui participe à quelques enseignements mais surtout, accueille des stagiaires avec notamment, un étudiant sur deux de M1 en moyenne.

Le master bénéficie d'accords de collaboration entre l'UA et des universités étrangères qui ne sont pas spécifiées, à l'exception de l'Université de Sao Paulo. Bien qu'il soit indiqué que la moitié des stages de M2 se déroulent en tout ou partie à l'étranger, le dossier ne précise pas si le master a donné lieu à des mobilités encadrées entrantes ou sortantes ; ce qui limite l'appréciation des dispositifs mis en place.

Organisation pédagogique de la formation

La formation, qui ne propose qu'un seul parcours, *Chimie des ressources naturelles tropicales : biomatériaux et cosmétiques*, est construite en 4 semestres de 30 crédits européens qui offrent une spécialisation progressive avec au cours de la première année, des contenus fondamentaux et relativement généralistes, ouvrant en deuxième année sur les spécificités des biomatériaux et de la valorisation de biomolécules d'intérêt cosmétologique ou pharmaceutique.

À la rentrée 2019, le master a ouvert en parallèle sous forme d'enseignements en distanciel avec le Campus de Schoelcher de la Martinique. Il est prévu des regroupements sur le Campus de Fouillole de Point-à-Pitre (Guadeloupe) pour assurer les travaux pratiques. Le dossier ne permet toutefois pas de bien réaliser les conditions de cet enseignement à distance et de son organisation pratique, ni même si les deux années de formation sont proposées à distance ou si seul le M1 est concerné. On note l'ouverture prévue d'un second parcours *Environnement*.

Chacune des deux années inclut un stage de durée variable : 6 à 8 semaines en M1, et 5 à 6 mois en M2. En M1, ces stages se répartissent équitablement entre milieu académique et entreprises, associations ou start-ups. En M2, la part des stages en laboratoire représente 80 %. Ces stages en laboratoire constituent une ouverture importante vers le monde de la recherche qui est complétée par des UE incluant de l'analyse d'articles et de la méthodologie, de la formation par la recherche. La préparation à une insertion professionnelle directe s'articule, hormis les stages, autour du suivi d'une UE « Entreprenariat » au premier semestre du M2 dont les contenus peu détaillés ne permettent de se rendre compte s'ils apportent une réelle plus-value aux étudiants dans leur insertion professionnelle post-diplôme.

L'ouverture à l'international inclut l'apprentissage d'une langue étrangère (3x 24 heures d'anglais sur 3 semestres) et la possibilité de participer à des conférences en anglais. La présence d'accords de coopération avec des universités étrangères permet des mobilités encadrées. Celles-ci semblent effectives notamment pour les stages de M2 mais le dossier ne fournit aucune précision.

La formation est ouverte en présentiel et en distanciel pour les étudiants martiniquais et est accessible à la validation des acquis, et à la formation continue. Toutefois, le dossier ne précise pas si des validations de ce type ont déjà eu lieu. De même, on ne sait pas s'il existe des aménagements pour les étudiants ayant des contraintes particulières.

Le dossier ne mentionne pas de découpage de la formation en blocs de compétences ni de dispositif de suivi de l'acquisition de celles-ci. Il ne donne pas non plus de détails concrets sur l'utilisation du numérique ou de nouvelles modalités pédagogiques ; ce qui laisse supposer que ces aspects ne sont pas mobilisés dans la formation.

Pilotage de la formation

Peu d'éléments sont apportés concernant les éléments de pilotage de la formation.

L'équipe pédagogique du master présentée dans un tableau annexe, est constituée de 19 intervenants (17 enseignants-chercheurs, 1 enseignant et 1 seul intervenant extérieur, dont la provenance n'est pas spécifiée). On relève qu'il ne semble pas y avoir de chercheurs de l'INRAE dans l'équipe pédagogique, malgré la convention existante. Le dossier laisse supposer d'autres interventions extérieures ponctuelles, notamment dans l'UE « Entreprenariat », mais elles ne sont pas explicitement mentionnées. L'équipe pédagogique se réunit en début d'année et à la fin de chaque semestre.

Le responsable de formation est aidé par des responsables d'UE. En revanche, il ne semble pas y avoir de responsables d'année et rien n'est indiqué dans le dossier d'autoévaluation quant à l'existence d'un conseil de perfectionnement ou de tout autre organe de concertation pourtant exigés par les textes réglementaires.

Enfin, le dossier ne mentionne rien concernant les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences, ni sur les règles d'acquisition et de compensation des crédits européens.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier ne précise pas si un observatoire ou toute autre structure de l'UA s'occupe du suivi des étudiants ni si l'ensemble de ces données est mis à disposition du public. De par son ouverture récente (première ouverture du M1 en 2018/2019), la formation n'a donné lieu à aucun suivi de l'insertion professionnelle.

Un tableau récapitulatif des effectifs et admis est fourni mais ne concerne que la première année de master. On regrette l'absence d'une évaluation formalisée des enseignements mais il est cependant à remarquer la présence de réunions permettant la concertation des responsables de formation avec les étudiants afin d'améliorer les contenus du master.

Résultats constatés

Les effectifs de M1 se situent autour d'une dizaine d'étudiants répartis sur les 2 sites de Guadeloupe et de Martinique avec un taux de pression se situant autour de 50 % (les modalités de sélection ne sont pas renseignées).

Les taux de réussite sont bons en M1 de l'ordre de 80 % soit en moyenne une réussite de 8 étudiants sur la dizaine d'inscrits. Tous les admis poursuivent en M2. Pour la seule promotion renseignée (2020), 3 mois après l'obtention du diplôme, 2 étudiants ont poursuivi en thèse, 1 est engagé dans une création d'entreprise et 5 (63 %) sont en recherche d'emploi.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation pertinente, centrée sur des problématiques locales.
- Une collaboration étroite avec les laboratoires de recherche locaux.

Principaux points faibles :

- Une absence de dispositif formalisé d'amélioration continue.
- Des effectifs faibles et un défaut de suivi des diplômés.
- Une professionnalisation encore perfectible.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Chimie* est une formation pertinente adaptée à des problématiques locales, bénéficiant d'un solide adossement à des structures de recherche locales. Même si le dossier n'est pas suffisamment précis sur ce point, on note les efforts louables de l'équipe pédagogique pour assurer des enseignements sur plusieurs sites (visioconférences avec la Martinique et travaux pratiques délocalisés).

Néanmoins, le dossier révèle un certain nombre de points de faiblesse qu'il conviendrait d'améliorer rapidement. Cela concerne en priorité la mise en place de dispositifs permettant l'amélioration continue de la formation (en particulier, conseil de perfectionnement et évaluation formalisée des enseignements et de la formation). Une meilleure préparation à l'insertion professionnelle et un plus grand ancrage de la formation sur le tissu économique insulaire ou de la zone géographique plus large des Antilles sont à encourager. Les interventions du monde de l'entreprise ne doivent pas se restreindre à des aspects transversaux (entreprenariat ou juridique). Ces deux aspects profiteront sans nul doute des retours des professionnels impliqués dans le conseil de perfectionnement de la formation, une fois que celui-ci sera mis en place.

Enfin, l'ouverture d'un second parcours est déconseillée, notamment au regard du manque de suivi des diplômés entrant sur le marché de l'emploi et des effectifs de M1 qui restent encore fragiles pour le moment.

MASTER ÉNERGÉTIQUE, THERMIQUE

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master mention *Énergétique, thermique* est une formation de niveau Bac+5 qui vise à former des cadres capables de suivre la chaîne de production et de gestion de l'énergie à petite échelle pour la transition énergétique adaptée au contexte tropical. La formation ne propose qu'un seul parcours international *International energy management in smart cities,* et dispense ses enseignements en présentiel et en distanciel sur le campus de Fouillole en Guadeloupe.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Énergétique, thermique,* parcours *International energy management in smart cities* de l'Université des Antilles (UA) vise à former des cadres capables de suivre la chaîne de production et de gestion de l'énergie à petite échelle dans le cadre du contexte tropical et humide (caractère aléatoire des énergies renouvelables, besoin en froid important pour les bâtiments, gestion optimisée des flux d'énergies dans les micro réseaux électriques intelligents) dans un objectif de transition énergétique (en particulier, modèles de prévisions des énergies renouvelables). Ces finalités sont bien décrites dans le dossier, de même que les connaissances et compétences visées, et accessibles aux étudiants via le site web de l'UA. Il en va de même pour les débouchés annoncés, qui sont cohérents avec les finalités de la formation. Les différentes unités d'enseignements (UE) semblent elles-aussi en accord avec les objectifs visés. La formation est cohérente avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles, mais ne dispose pas encore d'un supplément au diplôme.

Positionnement dans l'environnement

La formation est en parfait accord avec la volonté de l'UA de positionner un master international dans le domaine de l'énergie. Elle est ouverte au recrutement pour les titulaires d'une des licences locales mention *Physique, Physique et applications et Sciences pour l'ingénieur*. Le dossier explicite la possibilité d'accès, sur dossier, aux diplômés de la licence professionnelle *Efficacité énergétique des bâtiments, énergies renouvelables* ; ce qui est contraire à la finalité d'insertion professionnelle directe de ces étudiants, et interroge sur le profil d'étudiants.

De par sa situation géographique, il n'y a pas de concurrence locale. À l'échelle nationale et internationale, la mention est recensée dans le catalogue de formations "Think smart Grid", qui a pour but de développer et de promouvoir cette filière en Europe et à l'international. La promotion en est également faite à travers la Caraïbe via la *Caribbean electric utility services corporation* (CARILEC), association regroupant les producteurs d'électricité, et *Island Innovation*, autre association regroupant des territoires insulaires à travers le monde.

En ce qui concerne la recherche, la formation s'appuie très fortement sur les thématiques et projets de recherche en cours au sein du Laboratoire de recherche en géosciences et énergies (LARGE) de l'UA et son réseau national et international de partenaires. Elle est partie intégrante d'un projet recherche et formation associé à un plateau technique et a, à ce titre, reçu des financements du schéma régional d'investissement.

Les liens avec le tissu industriel local se font via des stages des étudiants en entreprise et la participation de quelques professionnels aux enseignements, et on relève que la formation a été coconstruite avec le plateau technique "bâtiment energie positive".

Aucune information n'est fournie quant à d'éventuelles relations avec des établissements à l'étranger ; ce qui est étonnant pour un master revendiquant un positionnement international affirmé.

Organisation pédagogique de la formation

La formation ne propose qu'un seul parcours *International energy management in smart cities*. Elle est organisée en 4 semestres mais on regrette que le dossier n'indique pas les crédits européens relatifs tant aux semestres qu'aux différentes UE qui les composent ce qui permettrait de vérifier leur répartition et leur bon équilibrage. De plus, on s'étonne du volume horaire en présentiel particulièrement faible pour le M1 (488 heures) tandis que celui du M2 n'est pas précisé. La thématique du master étant elle-même très pointue, il est difficile de parler de spécialisation progressive des enseignements. Les cours sont dispensés en présentiel et en visioconférence, pour répondre à un souci de mobilité des étudiants et des intervenants que rien n'explicite ou ne justifie dans le dossier.

Le master se définit comme une formation par et pour la recherche : les étudiants ont en particulier à définir dès la première année, un projet de recherche qu'ils ont la possibilité de poursuivre sur toute la durée de la formation. Ce projet est pour eux l'occasion d'acquérir une bonne démarche scientifique ainsi que des compétences spécifiques mais aussi transversales. Concernant ces dernières, on déplore de ne voir aucune UE relative à la professionnalisation ou à la connaissance de l'entreprise. Plus généralement, il ne semble pas y avoir de dispositif formalisé de suivi de l'acquisition des compétences.

Deux stages sont prévus dans la maquette : un stage d'initiation au 2ème semestre du M1, et un stage de recherche sur tout le 2ème semestre du M2, pour une durée totale de 8 mois. On suppose, même si cela n'est pas explicité dans le dossier, que le stage de M1 a une durée de 2 mois et celui de M2 de 6 ; ce qui serait correct. On ignore également si ces stages sont tous réalisés en laboratoire ou si une certaine partie d'entre eux ont lieu en entreprise ; ce qui est un manque du dossier.

En ce qui est de la dimension internationale, il est indiqué que certains cours du M2 sont dispensés en anglais mais, sans information plus précise, il n'est pas possible d'apprécier cet aspect. Les étudiants ont aussi la possibilité de suivre des séminaires de recherche en anglais ainsi que des cours en ligne dispensés par des experts internationaux. Là encore, le dossier n'est pas suffisamment informatif pour permettre d'apprécier la pertinence de ce dispositif.

Les questions de la prise en charge des étudiants ayant des contraintes spécifiques, de la formation tout au long de la vie (dispositifs de validation des acquis), de la place du numérique et de la sensibilisation à l'intégrité et à l'éthique scientifique ne sont pas abordées dans le dossier.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique très restreinte est constituée de 8 enseignants-chercheurs de l'UA relevant pour moitié de la 62ème section ("Énergétique, génie des procédés") du Conseil national des universités et de 3 vacataires issus du monde de l'entreprise, dont l'un d'entre eux n'assure pas moins de 19 % du volume horaire des enseignements. Ces informations sont fournies aux étudiants à la rentrée de septembre sous la forme d'un livret. Les responsabilités de chacun des membres de l'équipe (UE, année, mention) ne sont pas spécifiées dans le dossier. À l'heure actuelle, il n'y a pas de conseil de perfectionnement et il est souhaitable que celui-ci soit mis en place rapidement.

L'évaluation des connaissances et compétences acquises se fait sur la base du contrôle continu, avec des exposés, études de cas, projets et travaux pratiques. En revanche, le dossier n'indique pas les règles d'attribution des crédits européens ni celles des compensations, pas plus que la composition et le mode de fonctionnement des jurys.

Dispositif d'assurance qualité

À ce stade, aucun dispositif d'assurance qualité n'est mis en place. Bien sûr, la formation étant très jeune (première ouverture du M1 en 2019/2020), il est normal qu'il n'y ait aucun suivi de la réussite des étudiants et de l'insertion. On regrette toutefois, pour les premiers inscrits dans cette formation, de n'avoir qu'une information quantitative et rien quant à leur provenance.

Résultats constatés

La mention ayant ouvert pour la première fois à la rentrée 2019, il est trop tôt pour donner une appréciation en matière d'effectifs, réussite des étudiants et taux d'insertion. Les effectifs pour l'instant sont faibles (5 étudiants en 2019/2020), mais on note que le dossier mentionne 27 candidatures via le portail "Étudier en France pour la rentrée 2020". On regrette de ne pas avoir d'information sur la provenance de ces étudiants ; ce qui aurait permis une appréciation de l'attractivité de la formation, notamment à l'international.

On s'étonne fortement de découvrir dans une annexe que la formation a été fermée par l'université dès la rentrée 2020 et que les étudiants ont été réorientés dans une autre académie.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation sur une thématique porteuse, en accord avec des problématiques locales.
- Un appui très fort sur un laboratoire pleinement dans la thématique de la formation.

Principaux points faibles :

- Des effectifs encore très faibles.
- Un volume horaire en présentiel faible.
- Une équipe pédagogique trop restreinte et pas assez diversifiée.
- Une absence de conseil de perfectionnement.
- L'absence d'une approche par compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master mention *Énergétique, thermique,* parcours *International energy management in smart cities* de l'UA est une formation très jeune et ambitieuse qui vise à répondre à un enjeu d'importance à la fois, en termes d'avenir et de problématique locale. En ce sens, il peut être appelé à prendre une place de choix dans l'offre de formation de l'UA, tant aux niveaux local que national et même international, et cette initiative est à encourager. Cependant, il peut paraitre étonnant que la formation ait été fermée par l'université dès la rentrée 2020, soit après un an d'existence à peine, sans qu'aucune information ne permette d'en comprendre les raisons. Cette durée d'existence est insuffisante pour laisser à la mention le temps de s'installer dans le paysage de l'offre de formation et pour qu'elle ait la chance de trouver son public.

Si toutefois la formation devait rouvrir, il conviendrait, pour qu'elle atteigne ses objectifs, qu'elle se donne les moyens de ses ambitions en corrigeant quelques défauts de jeunesse. D'abord, il parait indispensable d'élargir l'équipe pédagogique en y intégrant davantage d'enseignants-chercheurs, notamment afin que l'UA reste maîtresse des enseignements qu'elle dispense. Aussi, une réflexion sur la mutualisation d'enseignements avec d'autres mentions du champ *Sciences, technologies, santé* (éventuellement, *Risques et environnement* ou MIAGE) est recommandée afin de diversifier également l'équipe enseignante et renforcer l'attractivité de la formation.

Ensuite, la mise en place des dispositifs essentiels à l'autoévaluation de la formation est indispensable ; cela passera par la création d'un conseil de perfectionnement et l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Finalement, l'approche par compétences devra être prochainement appréhendée pour clarifier la finalité et la lisibilité de la formation par les étudiants et le monde professionnel.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention de master *Informatique* de l'Université des Antilles (UA) est une formation en deux ans, proposant un seul parcours, orienté principalement en intelligence artificielle (IA) et en traitement d'images (TI). Il est uniquement proposé en formation initiale, sans possibilité d'alternance. Les enseignements ont lieu en totalité au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences exactes et naturelles, sur le campus de Fouillolle à Pointe-à-Pitre.

Analyse

Finalité de la formation

Le master *Informatique* est une formation généraliste en informatique. Ses objectifs scientifiques et pédagogiques, notamment sa forte dimension théorique, sont clairement affichés et assumés. Les orientations thématiques, IA et TI, sont cohérentes avec la structure de l'équipe enseignante.

Les débouchés affichés couvrent classiquement la poursuite d'études en doctorat ou l'insertion immédiate, sur des postes d'ingénieur ou d'encadrement. Les métiers visés sont répartis en trois grandes catégories : le développement informatique, l'expertise en intelligence artificielle, et les métiers liés à l'exploitation des systèmes et des réseaux. L'affichage de cette dernière est plus surprenant, car généralement plus en phase avec des contenus moins théoriques. La poursuite en thèse reste très théorique et n'est pas détaillée dans le dossier.

Le supplément au diplôme et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles sont absents du dossier.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Informatique* s'ajoute à la mention *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) pour constituer l'offre informatique de l'UA. Ce master se positionne en poursuite d'étude légitime pour les diplômés de la licence *Informatique* de l'établissement, et il est le seul de ce type sur la région Guadeloupe. La formation, au travers de son orientation en informatique - mathématique, cherche à se démarquer au niveau national des autres masters en informatique. Elle est présentée comme originale pour la France entière, sans analyse particulière ni argument pour étayer cette affirmation.

La formation est adossée au laboratoire de mathématiques, informatique et applications. La plupart des membres de l'équipe enseignante, parmi lesquels le responsable de la mention, en sont issus et présentent une spécialisation en IA et TI.

Il n'est fait mention d'aucun partenariat avec des établissements d'enseignement supérieurs, français ou étrangers. On ne relève aucune initiative particulière sur le plan international. On ne constate aucun partenariat non plus au niveau socio-économique.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est organisée selon un parcours unique en quatre semestres, sans possibilité d'option, avec une répartition affichée des enseignements en quatre blocs de compétences : "Informatique générale" (Programmation, Architecture et Réseaux, Bases de données) pour 40 %, "IA et TI" (40 %), "Communication et langues" (10 %), et "Professionnalisation" (10 %). Cette répartition est difficile à retrouver dans les tableaux de description des unités d'enseignement (UE), avec seulement 3 crédits européens consacrés à la gestion de projet, à l'insertion professionnelle et à la création d'entreprise sur l'ensemble des trois premiers semestres. Le semestre 4 est entièrement constitué d'un stage.

Présentée selon une organisation en blocs de compétences, la formation ne propose pas de pratique pédagogique particulière. Il n'est pas fait mention de portefeuille de compétences.

Deux enseignements de première année de master (M1) sont mutualisés avec le master MIAGE ; ce qui semble cohérent. La mutualisation des enseignements d'anglais et de communication sur un seul des deux semestres est plus surprenante. La mutualisation avec la mention *Mathématiques*, est anecdotique.

La formation est délivrée uniquement en formation initiale, en présentiel exclusivement. Elle n'est pas proposée en alternance. Aucune donnée concernant la formation continue, la validation des acquis de l'expérience, la situation des étudiants en situation de handicap, des étudiants ayant des contraintes particulières ou des sportifs de haut niveau n'est fournie dans le dossier ; ce qui constitue un manque évident.
Aucune information précise n'est donnée sur la démarche scientifique mise en place. Le stage et le travail d'étude et de recherche du 2ème semestre mériteraient d'être mis en valeur.

La part dédiée à la professionnalisation est acceptable, avec des enseignements dédiés aux projets ou à l'insertion professionnelle, et le projet tutoré du 3ème semestre. Le semestre 4 est consacré à un stage en laboratoire ou en entreprise. Aucune précision n'est apportée sur la manière dont les étudiants trouvent ce stage, ni sur le suivi de ce stage. On regrette également de ne pas connaitre les structures d'accueil des stagiaires.

Il n'est fait mention d'aucune dimension internationale dans le dossier. La place accordée à l'apprentissage de l'anglais est cependant raisonnable, avec 24 heures d'enseignement au cours de chacun des trois premiers semestres.

L'utilisation des outils numériques n'est pas détaillée. Les aspects éthiques, de même que les aspects liés aux fraudes et leur prévention et détection, sont également absents du dossier.

Pilotage de la formation

La description du pilotage de la formation est très faible dans le dossier. Cependant, on constate, en le déplorant, qu'il n'existe pas de conseil de perfectionnement formalisé. Le responsable du master anime l'équipe pédagogique composée des responsables d'UE ou d'enseignements. L'équipe pédagogique est mentionnée de façon succincte. Les moyens administratifs et pédagogiques ne sont pas précisés. Un bilan annuel est réalisé, mais on n'en connait pas les conditions précises. Les décisions structurelles se prennent au niveau du conseil de l'UFR.

La procédure de recrutement des intervenants extérieurs est détaillée, mais aucune donnée n'est fournie sur leur participation effective, leur nombre, leur fonction ou leur champ d'intervention.

La constitution des jurys n'est pas précisée, pas plus que leur mode de fonctionnement. Les modalités de contrôle des connaissances sont présentées sous la forme de tableaux, non commentés. On n'a pas d'information sur les règles de compensation, ou l'existence d'une 2ème session.

La démarche par compétences n'est pas mise en place, la prise en compte de l'engament étudiant n'est pas évoquée. Aucune certification n'est proposée aux étudiants, que ce soit en langue ou en informatique.
Les étudiants sont associés aux actions d'intégration et de promotion de la formation à travers leur association (IA-MA).

Dispositif d'assurance qualité

Les procédures de recrutement ne sont pas claires, notamment pour les étudiants ne provenant pas de la licence *Informatique* de l'établissement. Les dispositifs de suivi des étudiants sont présentés de façon très globale dans le dossier, sans aucune analyse ni donnée.
Aucun dispositif de suivi de l'insertion des diplômés n'est mentionné.

Aucune analyse des données concernant l'attractivité, le taux de réussite ou l'insertion professionnelle des diplômés, n'est présente.
Le processus d'amélioration continue se résume à une observation de la réussite étudiante et à une enquête de satisfaction auprès des étudiants, dont on ne connait pas les modalités, communiquée aux responsables d'UE. En particulier, l'évaluation des enseignements est à peine évoquée.

Le dossier présenté est très lacunaire et inachevé sur de nombreux points. La plupart des informations pertinentes pour l'évaluation ne sont pas présentes dans le dossier. Aucune analyse n'est effectuée.

Résultats constatés

Les données présentées sont extrêmement limitées. Elles se résument au nombre de candidats et d'inscrits lors de l'année 2019/2020 (9 en M1, 5 en seconde année de master). On constate que l'on est loin des capacités d'accueil, fixées à 20 étudiants par promotion sans que ce point ne soit discuté dans le dossier alors que cela interroge.

Les taux de réussite et de suivi des étudiants, toutes les données de poursuite d'études ou d'insertion sont absentes du dossier. La poursuite d'études en doctorat n'est pas renseignée.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un adossement recherche approprié.
- Une formation au contenu académique pertinent.

Principaux points faibles :

- Un pilotage insuffisant, avec en particulier une absence d'un conseil de perfectionnent ou d'évaluation des enseignements.
- Une absence d'implication d'intervenants professionnels dans la formation.
- Une absence de suivi des étudiants.
- Une attractivité incertaine et des effectifs très faibles.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *Informatique* de l'UA dispose d'une équipe pédagogique en phase avec le contenu de la formation proposée. Seule formation en informatique théorique de l'établissement, elle représente un élément important de l'offre de formation de l'université. Néanmoins, le mode de fonctionnement fermé n'est plus d'actualité, et doit évoluer. La pauvreté du dossier d'autoévaluation sur de trop nombreux points, nuit à l'analyse et rend compte vraisemblablement de faiblesses de l'équipe de pilotage.

Il parait nécessaire de mettre en place rapidement les dispositifs d'autoévaluation attendus tels qu'un conseil de perfectionnement, impliquant des représentants du monde socioprofessionnel et des étudiants, une évaluation systématique des enseignements et de la formation et un suivi formalisé des étudiants et des diplômés. L'ouverture vers le monde socio-professionnel apparait également comme un objectif à atteindre afin de renforcer l'attractivité de la formation et les possibilités d'insertion professionnelle des diplômés.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master mention *Mathématiques et applications* propose une formation approfondie dans le domaine des mathématiques et leurs applications. Il a débuté sous cette forme en septembre 2019, en succédant à l'ancienne mention *Mathématiques et modélisations.* Il vise des métiers nécessitant la maîtrise des outils mathématiques et les métiers de l'enseignement des mathématiques. Ce master se décline en deux parcours : *Mathématiques pour l'agrégation* (AGREG) et *Mathématiques appliquées aux sciences* (MAS). Il est dispensé sur le campus de Fouillole à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et sur le campus de Schoelcher (Martinique).

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs pédagogiques de la formation sont très bien identifiés, avec deux parcours aux finalités différentes. L'explicitation des modifications opérées depuis l'ancienne mention aurait permis de mieux apprécier cette nouvelle version qui est présentée par le dossier comme une réelle amélioration. Le contenu, tout à fait cohérent, prépare les étudiants, non seulement à une poursuite d'études en doctorat comme tout master de ce type, mais également à une insertion professionnelles diversifiée : métiers de l'enseignement des mathématiques pour le parcours AGREG, métiers faisant appel la modélisation mathématique, dans des secteurs variés (banques, assurances, INSEE, collectivités territoriales), pour le parcours MAS.

Si des institutions et entreprises accueillant potentiellement les diplômés sont indiquées à titre d'exemple, on aurait apprécié plus de précision sur les types de métiers visés, surtout en l'absence de supplément au diplôme et de fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les compétences visées sont en adéquation avec la structure de la formation et les objectifs professionnels.

Positionnement dans l'environnement

Seule formation de ce type dans les Antilles françaises, le master *Mathématiques et applications* bénéficie d'un positionnement intéressant. Il s'appuie sur l'expertise du laboratoire de mathématiques et informatique appliquées (LAMIA), équipe d'accueil de l'Université des Antilles (UA) dont les thématiques de recherche recouvrent celles des disciplines enseignées dans le master. L'équipe pédagogique est principalement composée de membres de ce laboratoire, qui accueille des étudiants pour leur stage de recherche, et dans lequel les diplômés peuvent envisager une poursuite d'études en doctorat.

Les objectifs étant différents, la cohabitation avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation ne crée pas de véritable concurrence pour les étudiants parmi ceux issus de la licence *Mathématiques et informatique* de l'UA, principal vivier de recrutement, qui se destinent à l'enseignement des mathématiques. L'orientation forte vers les mathématiques appliquées et des thématiques originales (mathématiques appliquées aux problèmes environnementaux) permettent une ouverture diversifiée, notamment pour les stages, qui ont pu être réalisés, au niveau recherche, dans d'autres laboratoires que le LAMIA.

Même s'il n'y a pas de convention formalisée, l'implication de partenaires importants (INRA, CIRAD, INSEE, EDF Guadeloupe, Météo Guadeloupe, Crédit Agricole Guadeloupe, service statistique du rectorat) témoigne de la reconnaissance de la formation par le tissu socio-professionnel, au moins localement.

La position géographique restreint les possibilités de participation dans les programmes d'échanges internationaux, comme *Erasmus+*. Néanmoins, depuis 2010 dans sa version ancienne, ce master accueille un nombre croissant d'étudiants haïtiens, et des liens ont été établis avec l'Ecole normale supérieure d'Haïti (Université d'État d'Haïti). Ces liens ne semblent pas avoir été formalisés sous forme d'une convention. Cette expérience positive, et l'utilisation de l'enseignement à distance depuis le début de la crise sanitaire, ont engagé une réflexion sur la possibilité d'ouvrir la formation à distance aux étudiants francophones des Caraïbes.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue selon un schéma classique en quatre semestres : le premier est totalement commun aux deux parcours, qui commencent à se différencier au deuxième semestre avant d'être totalement indépendants en deuxième année de master (M2), sans tronc commun. Les enseignements sont proposés sur deux sites, le campus de Fouillole à Pointe-à-Pitre et le campus de Schoelcher. Le pôle guadeloupéen semble être le site principal, mais on ne dispose malheureusement pas, dans le dossier fourni, d'information sur la répartition des enseignements, ou des étudiants, entre les deux campus.

La spécialisation progressive des enseignements laisse le temps aux étudiants de réfléchir à leur choix. Il est proposé des enseignements disciplinaires, transversaux et de formation à l'insertion professionnelle, dans des proportions acceptables même si les enseignements "Gestion de projet" (semestre 1) et "Conduite de projet" (semestre 2) ne représentent chacun qu'un seul des 120 crédits européens nécessaires à l'obtention du diplôme ; ce qui est très faible. Quelques enseignements transversaux sont mutualisés avec les masters mention *Informatique* ou *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE). D'autre enseignements en informatique, plus spécialisés, sont présentés comme mutualisables, mais sans concrétisation pour le moment.

La formation à la recherche est très présente dans le master grâce à l'implication des enseignants-chercheurs du LAMIA dans les enseignements, des unités d'enseignement spécifiques comme les travaux d'étude et de recherche et le stage terminal de M2, qui peut être réalisé en laboratoire.
Si les compétences disciplinaires et transversales sont bien cernées, la déclinaison en blocs de compétences reste à mettre en place. Il n'est pas fait mention d'outils ou de pratiques pédagogiques spécifiques.

La préparation à l'insertion professionnelle occupe une place convenable. C'est la finalité du parcours AGREG tandis que le parcours MAS propose, de son côté, un module d'insertion professionnelle et création d'entreprise au troisième semestre.

L'ouverture à l'international de la formation semble inexistante à la lecture du dossier, la mobilité des étudiants ou des personnels n'étant même pas évoquée dans celui-ci. L'enseignement de l'anglais, par ailleurs indispensable pour la communication scientifique, a en revanche été bien inséré dans le cursus, avec 24 heures de cours dans les 3 premiers semestres. La mise en place d'une certification de langue apporterait un avantage intéressant pour les étudiants.

Le master est accessible en formation continue, notamment pour les enseignants du secondaire titulaires du CAPES. Les horaires accessibles aux étudiants ayant une activité professionnelle, sont présentés comme privilégiés. Néanmoins, on ne sait rien de la réalité de ce dispositif, ni des effectifs des étudiants concernés. On ne connait pas les modalités spécifiques à destination de ce public ni, de façon plus générale, ce qui concerne la validation des acquis de l'expérience ou les étudiants à contrainte particulière.

L'utilisation du numérique n'est évoquée qu'au regard de certains enseignement d'informatique, de façon très évasive.

L'intégrité scientifique et les aspects éthiques ne sont pas cités dans le dossier.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique présentée est solide, au niveau des intervenants de statut universitaire. Elle est constituée principalement d'enseignants-chercheurs et de professeurs invités du LAMIA, spécialistes des disciplines enseignées. Des collègues mathématiciens, membres du laboratoire des matériaux et molécules en milieu agressif et du laboratoire de management, économie, modélisation, informatique et aide à la décision, basés à la Martinique, interviennent également. En revanche, la liste des intervenants professionnels extérieurs, avec leur fonction et type d'intervention, n'est pas présente.

Le pilotage de la formation est assuré par le responsable du master, en collaboration avec deux responsables pour les stages. On déplore de ne pas trouver d'information dans le dossier concernant l'implication des étudiants ou de leurs représentants dans les réunions bilan de fin de semestre, où les principaux sujets courants sont discutés. La formation semble souffrir de l'absence d'un personnel administratif dédié à certaines fonctions.

Si les compétences à acquérir sont identifiées, l'approche par compétences n'a pas été mise en place. Le dossier ne comporte pas de fiche RNCP, ni de supplément au diplôme.

Un conseil de perfectionnement ou une structure équivalente, pour cette mention nouvelle en tant que telle, n'a pas encore été mis en place et il apparait nécessaire que ce manque soit rapidement comblé.

Le jury d'examen est présidé par le responsable de la formation mais on ne connait pas la fréquence de sa tenue. Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées dans le livret de l'étudiant édité chaque année. Toutefois, elles ne sont pas communiquées dans le dossier.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier comporte un tableau indiquant l'évolution des effectifs sur les quatre dernières années, ainsi que les taux de réussite par année. Il en propose une brève analyse. On ne connait pas les modalités de recrutement, ni la capacité d'accueil, ni le taux de pression à l'entrée de la formation.

Les données sur le devenir et la poursuite d'études des étudiants ou l'insertion, sont très pauvres.

On ne trouve aucune donnée non plus concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants. D'une façon générale, les dispositifs et outils nécessaires à l'autoévaluation de la formation, ne semblent pas mis en place.

Résultats constatés

La transformation de la mention semble avoir redonné du souffle au master *Mathématiques et applications*. Alors qu'il était en difficulté, avec aucun étudiant en M2 en 2016-2017 et un seul en 2018-2019, les effectifs ont retrouvé un niveau assez correct en première année de master (M1), passant de 5 étudiants pour l'année 2016-2017 à 13 étudiants pour l'année 2019-2020. Les effectifs restent néanmoins fragiles en M2 avec quatre étudiants pour la première promotion de la nouvelle mention. On aurait apprécié de connaitre la répartition entre les deux parcours.

Les taux de réussite en M1 sont faibles : 30 % de réussite directe sur la période 2016-2019 (1 seul étudiant sur 6 en 2018), 40 % de validation partielle et 30 % d'abandons (3 des 5 inscrits en 2017). Les taux de réussite sont meilleurs en M2, mais la faiblesse des effectifs ne permet pas d'en tirer des enseignements significatifs.

La provenance des étudiants n'est pas décrite précisément. L'analyse sommaire des taux de réussite suggère que les étudiants du M1 proviennent quasi exclusivement des licence *Mathématiques* et *Informatique* de l'UA, et qu'il n'y a quasiment pas d'arrivée extérieure en M2.

Le dossier contient trop peu d'éléments sur l'insertion professionnelle des diplômés pour en faire une analyse pertinente . tout au plus peut-on relever que des contrats à durée déterminée ont été proposés à des étudiants par plusieurs organismes, sans précision sur la durée ou le type de poste. La poursuite d'études en doctorat peut sembler forte, mais doit être relativisée au regard des faibles effectifs.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation bien construite et pertinente.
- Un appui recherche solide sur un laboratoire.
- Des partenaires sérieux offrant des perspectives intéressantes en termes de formation et d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles :

- Des effectifs très fragiles et des taux de réussite faibles.
- Un pilotage défaillant sur plusieurs points : absence de conseil de perfectionnement, d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Un manque de suivi des étudiants et des diplômés.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Mathématiques et applications* de l'UA est une formation pertinente, qui bénéficie d'un environnement recherche solide. Les partenariats actifs, qui restent à formaliser et à développer, sont intéressants, au même titre que la coopération avec l'Ecole normale supérieure d'Haïti. Aussi, la volonté de développer l'enseignement à distance est à encourager.
Le dossier d'autoévaluation est lacunaire sur un certain nombre de points et ceci ne peut pas s'expliquer entièrement par la jeunesse de la mention, évolution de l'ancienne mention *Mathématiques et modélisation.*

L'attractivité du diplôme reste incertaine, malgré des signaux encourageants sur la dernière promotion. Il est nécessaire de maintenir un effectif suffisant pour assurer la pérennité de la formation. Un renforcement des liens avec le monde socioprofessionnel est une piste à privilégier et pourra passer par l'ouverture de la formation à l'alternance (parcours MAS). Aussi, pour le parcours AGREG, la proposition de l'équipe pédagogique de se positionner en tant que formation continue pour des enseignants en poste dans le secondaire, parait pertinente et mériterait d'être accompagnée par le rectorat.

A la lecture du dossier, le pilotage de la formation semble fragile. Il doit rapidement être renforcé par la mise en place d'un conseil de perfectionnement conforme aux textes (en offrant notamment une place à des intervenants extérieurs du monde socioéconomique et aux étudiants) et de dispositifs nécessaires à l'évaluation des enseignements par les étudiants. Aussi, il apparait indispensable de réaliser un réel suivi des étudiants et des diplômés.
Enfin, la mise en place de l'approche par compétences, au demeurant bien recensées, fait également partie des sujets qu'il conviendrait de traiter.

MASTER MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES Á LA GESTION DES ENTREPRISES

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises* (MIAGE) de l'Université des Antilles (UA) est une formation en informatique et gestion des organisations. Son objectif est de former des experts en ingénierie et management des systèmes d'information. Accrédité depuis 2018, après trois ans de coopération avec la formation MIAGE de Toulouse, ce master propose deux parcours, dont un seul, *Sciences des données et systèmes décisionnels*, est actuellement ouvert. La formation est dispensée uniquement par voie de l'apprentissage, en partenariat avec le groupement d'établissements (GRETA) de Guadeloupe, avec qui une convention a été établie. Les enseignements sont dispensés sur la campus de Fouillole, à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont bien décrits, et cohérents avec les enseignements proposés et les compétences décrites dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. Les compétences en informatique et en gestion sont celles d'une formation MIAGE classique, complétées par une spécialisation dans le traitement et l'analyse des données. Les compétences professionnelles sont obtenues au travers de plusieurs modules d'enseignement, et par le biais de l'apprentissage en entreprise.

La poursuite d'études en doctorat est possible, mais l'insertion directe est une priorité affichée de la formation, et connait un succès indéniable. Les métiers visés par la formation sont variés et en adéquation avec les compétences acquises. Quelques-uns sont cependant d'un niveau technicien, ce qui n'est pas en accord avec une formation de niveau master.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation en informatique à l'UA propose deux masters complémentaires, dispensés par l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences exactes et naturelles (SEN). Le master *Informatique* propose un programme plus théorique, la mention MIAGE se distingue dans le contenu et les métiers visés, et par le fait qu'elle est la seule formation de niveau Bac+5 en informatique accessible par la voie de l'apprentissage.

La licence *Informatique* de l'établissement est la source quasi exclusive de recrutement de ces deux masters, avec un parcours orienté vers chacun d'eux ; ce qui accentue le côté tubulaire de l'ensemble. On ne trouve pas de trace de passerelle avec d'autres formations dans le dossier.

Ce master fait partie du réseau national MIAGE. Il se veut original par sa spécialisation autour de la science des données, même si d'autres masters MIAGE ont choisi la même orientation.

La formation s'appuie sur le laboratoire de mathématiques, informatique et applications (LAMIA), dont sont issus la plupart des membres de l'équipe enseignante, qui compte notamment plusieurs spécialistes de l'analyse de données.

Du fait de son fonctionnement exclusif par apprentissage, le lien avec les entreprises est nécessairement fort. Il est cependant regrettable qu'aucune d'elle ne soit mise en valeur, ni même citée dans le dossier, alors qu'il s'agissait d'attendus importants pour permettre une appréciation de l'ancrage professionnel du master.

Le dossier n'évoque à aucun moment des objectifs de coopération avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Organisation pédagogique de la formation

La formation est classiquement organisée en quatre semestres. Le dossier présente uniquement le parcours actif, dont on ne connait pas l'articulation prévue avec le parcours en sommeil, *Sécurité des systèmes d'information* (SSI). De fait, les étudiants n'ont pas, pour l'instant, de possibilité de modularité dans leur cursus. Les enseignements sont nombreux, mais morcelés : on en compte 38, hors stage, sur les deux années. Le système d'acquisition et de capitalisation des crédits européens est mis en place conformément à la règlementation.

Le fonctionnement en alternance, par période de 6 à 8 semaines entre l'entreprise et l'université, parait très favorable à l'insertion de l'étudiant dans de bonnes conditions dans le milieu professionnel.

La validation des acquis de l'expérience est possible ; ce qui semble en accord avec le principe de l'alternance, mais le dossier ne précise pas si des candidatures ont eu à être examinées. De même, on ne sait rien quant aux solutions proposées aux étudiants à contraintes particulières, en situation de handicap ou sportifs de haut niveau, ni si celles-ci ont déjà été mobilisées ; ce qui est un manque du dossier.

Les enseignements sont organisés en groupes de compétences, mais l'approche programme proprement dite ne semble pas être poussée plus loin. Les modalités d'enseignement sont classiques et équilibrées. Le master MIAGE possède deux salles dédiées modulables, qui autorisent différents formats d'enseignement : cours, réunions, séminaires. Il n'est pas mentionné des formes alternatives de pédagogie et d'une façon générale, les outils numériques ne sont pas cités dans le dossier.

La recherche n'est pas au centre de la formation, malgré la présence d'un nombre important de membres du LAMIA dans l'équipe pédagogique. Côté recherche, aucun stage en laboratoire n'est mentionné et la poursuite en doctorat reste pour le moment théorique. Conformément aux objectifs clairement affichés d'insertion professionnelle directe des diplômés, il est compréhensible que la formation par la recherche ne soit pas un point détaillé du master. Cependant, des modules d'initiation à la recherche pourraient trouver du sens.

Le fonctionnement en alternance permet de renforcer les compétences transversales acquises pendant les périodes d'enseignement. L'expertise du centre de formation des apprentis (CFA) GRETA de la Guadeloupe en matière d'apprentissage est sécurisante.
Le master MIAGE n'a clairement pas d'objectif d'internationalisation, ce que l'on peut regretter. La présence d'un cours d'anglais de 24 heures chaque semestre est cependant une bonne chose pour les étudiants. Sa valorisation par une certification, TOEIC (*Test of english for international communication*) ou autre, aurait été pertinente.

Si l'informatique est au cœur de la formation, les pratiques pédagogiques basées sur les technologies numériques ne sont pas mises en valeur, pas plus que l'environnement numérique de travail. Le site internet de la formation permet d'assurer les opérations de communication courantes avec les étudiants.

L'intégrité scientifique et l'éthique ne sont pas abordées dans le dossier.

Pilotage de la formation

La composition de l'équipe pédagogique est cohérente avec le contenu et les objectifs. Cependant, au-delà du responsable de la mention, parfaitement identifié et qui gère la partie pédagogique de la formation, on a du mal à cerner les responsabilités de chacun en dehors des enseignements qu'ils assurent. Il aurait également été intéressant de connaitre l'activité des enseignants associés et des intervenants professionnel extérieurs, en charge de plus d'un tiers des enseignements dans chacune des deux années. Le CFA GRETA apporte un soutien administratif appréciable sur la gestion du volet apprentissage. Le master MIAGE dispose par ailleurs d'une assistante de formation, dont le rôle est important, entre autre, pour le suivi des diplômés.

Le conseil de perfectionnement existe. Sa composition, énoncée de façon sommaire et non exhaustive, semble conforme aux textes réglementaires. Il joue son rôle d'instance de consultation et de réflexion, notamment sur les points touchant à l'apprentissage. Il est regrettable qu'aucun compte-rendu de ses réunions ne soit joint au dossier et ce manque empêche d'en apprécier le fonctionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement définies, enseignement par enseignement. Aucun détail n'est cependant fourni sur la composition des jurys, les règles de compensation, ou l'existence d'une deuxième session.

Les étudiants bénéficient du dispositif d'aide au premier équipement, prévu par les règles de l'apprentissage, pour acquérir le matériel informatique nécessaire pendant leur cursus.

On appréciera l'implication encouragée des étudiants et de leur association BDA-MIAGE Antilles (bureau des apprentis-MIAGE Antilles), tant au niveau des actions de promotion et de valorisation, que du lien tissé entre les différentes promotions ou du lien avec les différentes MIAGE de France. Cette implication ne semble pas valorisée dans le cursus.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont connus et suivis. La tâche est facilitée par un recrutement jusqu'ici exclusivement au sein de la licence locale *Informatique*, parcours MIAGE, dont le contenu est en adéquation avec le master. Les effectifs restent néanmoins assez faibles, et l'ouverture du second parcours ne semble pas, pour le moment, envisageable. Par rapport à cela, une réflexion sur le besoin des entreprises pourrait apporter des éléments de réponse, notamment au niveau du recrutement en licence. Aucune candidature externe n'a été reçue depuis l'accréditation, en 2018 et les modalités de recrutement externe ne sont pas totalement claires.

S'il n'y a pas de difficulté au niveau des taux de réussite, le suivi et l'insertion reçoivent une attention particulière. L'enquête réalisée auprès des étudiants, portant sur plusieurs aspects, permet une analyse, pour le moment, quasiment exhaustive, du devenir des diplômés. Il aurait été intéressant de pousser plus loin l'analyse et de pouvoir, sur la base de cette enquête, vérifier l'adéquation des emplois occupés avec la formation.

L'évaluation interne de la formation est elle-aussi structurée, basée sur des dispositifs impliquant les différents acteurs du master. Elle est examinée annuellement en conseil de perfectionnement.

L'amélioration continue de la formation est également favorisée par la candidature en 2021 du CFA GRETA au label EDUFORM, label qualité de la formation professionnelle de l'éducation nationale.

Résultats constatés

Les données statistiques fournies portent sur deux années, dont une seule depuis l'accréditation. Le master MIAGE attire encore peu d'étudiants et n'est actuellement pas sélectif : toutes les candidatures, issues de la licence *Informatique* locale (parcours MIAGE), ont connu une issue favorable.

Les taux de réussite sont très bons, ce qui est généralement le cas des formations MIAGE.

L'insertion professionnelle est également très bonne, mais aucune information n'est fournie sur le délai d'obtention d'un emploi, le niveau de l'emploi et sa typologie.

La poursuite d'études en doctorat, bien que théoriquement possible, n'a attiré pour le moment aucun étudiant.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation en apprentissage bien soutenue par le CFA GRETA.
- Un excellent taux d'insertion professionnelle des diplômés.
- De très bon taux de réussite.
- Une formation encourageant l'implication des étudiants.
- Un suivi effectif des étudiants.

Principaux points faibles :

- Des effectifs fragiles et un recrutement peu diversifié et très local.
- Une place limitée de la recherche.
- Une approche par compétences encore inexistante.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MIAGE de l'UA, est une formation de qualité, originale au niveau de la région, présentant de très bons taux de réussite et d'insertion. Le fonctionnement sur le mode de l'apprentissage, et l'appui actif du CFA GRETA sont des atouts importants.

Le nombre d'étudiants inscrits, encore assez faible pour l'instant, devrait amener à une réflexion sur le recrutement, trop restreint actuellement par rapport à la capacité d'accueil indiquée.

Aussi, étant donné les résultats de l'insertion professionnelle des diplômés, une vigilance pourra être accordée aux besoins réels des entreprises, notamment vis-à-vis des emplois qu'elles proposent.

Même si la dimension recherche n'est pas une priorité de la formation, il pourrait être intéressant de lui accorder une part plus importante, d'autant que le LAMIA possède tous les moyens pour y parvenir. Enfin, l'approche par compétences est évoquée, mais demande à être développée.

MASTER RISQUES ET ENVIRONNEMENT

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Risques et environnement* est un master pluridisciplinaire de l'Université des Antilles (UA). Cette formation a été créée en 2018 pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux majeurs que sont la gestion des risques naturels, la gestion durable de l'environnement et la transition énergétique. Cette formation vise à former des professionnels capables d'analyser des processus naturels complexes, et de fournir une expertise scientifique et technique aux collectivités territoriales et administrations.

Cette formation est constituée d'un parcours unique, avec trois semestres d'enseignement en présentiel sur le site de l'UA en Guadeloupe et un semestre de stage en entreprise ou laboratoire de recherche.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage sont définis de façon explicite sur le site internet de la formation. A la demande du ministère de tutelle, pour positionner le master en adéquation avec la mention *Risques et environnement* (alors qu'une accréditation dans la mention *Sciences de l'atmosphère, de l'océan et du climat* était initialement envisagée), le contenu pédagogique a été modifié à la marge et dans l'urgence, en introduisant l'unité d'enseignement (UE) "Climat et environnement", en première année de master (M1).
Les problèmes de mauvaise orientation des étudiants rencontrés lors de la première année de fonctionnement (5 réorientations sur 9 candidats en M1) devraient être minimisés à l'avenir.

Bien que l'objectif de cette formation soit de conduire les étudiants vers les métiers des géosciences et la gestion des risques naturels, le semestre 7 est toujours largement consacré à des enseignements de physique qui représentent environ 50 % des crédits européens du semestre, comme en témoignent les UE "Outils pour la physique et analyse de données" et "Introduction à la physique du système terre, océan atmosphère et du climat". Il faudra veiller à ce que ces enseignements, nécessaires pour comprendre les phénomènes climatiques et géologiques, soient dispensés au niveau du public cible qui a été élargi aux étudiants issus de licences *Sciences de la terre, Sciences de la vie et de la terre, Sciences de la vie, Géographie et aménagement*, à la suite de la demande du ministère d'accréditation dans la mention *Risques et environnement*.

Il n'existe pas de supplément au diplôme mais la démarche est en cours auprès de la composante.

Les débouchés visés sont très cohérents avec les objectifs de la formation. Cette information, ainsi que le public visé, les prérequis nécessaires, les conditions d'accès, ne sont pas précisés sur les sites internet cités dans le document.

La formation est cohérente avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Néanmoins, il est prévu de modifier le contenu pédagogique du master *Risques et environnement* afin de mieux intégrer la composante "qualité, hygiène, sécurité, environnement" à la formation et ainsi, d'améliorer son adéquation avec les préconisations de la fiche RNCP.

Positionnement dans l'environnement

Dans la carte de formation locale, le master *Risques et environnement* est le seul à traiter de la problématique des risques naturels géologiques et climatiques. Aucune articulation ou interaction avec le master *Gestion de l'environnement* de l'UA n'est évoquée, alors que ce point aurait été pertinent dans l'analyse puisque les deux formations ciblent des étudiants de licence de biologie, entre autre.

Au niveau national, le master fait partie d'une trentaine de masters accrédités avec la mention *Risques et environnement*. Toutefois, le contexte régional caribéen caractérisé par des risques climatiques (cyclones) et

géologiques majeurs (sismicité, volcanisme, tsunami, mouvements gravitaires) font du master de l'UA une formation parfaitement intégrée dans son territoire et très pertinente vis-à-vis des enjeux.

Il n'est pas fait mention de coopération internationale.

Le master *Risques et environnement* est adossé au laboratoire de recherche en géosciences et énergies (LARGE). Les thématiques de recherche et la formation sont en parfaite adéquation. L'appui à la recherche est bien illustré par des actions comme la participation aux séminaires du laboratoire, proposée aux étudiants, l'accueil et l'encadrement d'étudiants lors du stage de fin d'étude. Des liens sont évoqués avec d'autres structures telles que l'observatoire volcanologique et sismologique de Guadeloupe, le bureau de recherches géologiques et minières, MétéoFrance.

Cette formation a pour ambition de renforcer ses liens avec le monde socio-économique. Un plan d'action a été élaboré dans ce sens mais aujourd'hui ce lien reste très modeste et à construire. Le nombre d'interventions de professionnels dans la formation est très limité (2 intervenantes dans les UE de gestions des risques en M1 (44 heures) et en M2 (28 heures)) et les stages d'étudiants ont été réalisés dans leur grande majorité au sein du LARGE.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation, en un tronc commun unique avec trois semestres en présentiel et un semestre terminal de stage en laboratoire ou entreprise, est cohérente avec ses objectifs. La formation est ouverte en formation continue (1 candidat à ce jour) avec le projet de mise en place d'une formation à la carte mais aucun détail opérationnel n'est fourni dans le dossier. L'UA possède un régime spécial études et un service d'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap, qui bénéficient aux étudiants du master *Risques et environnement*.

Aucun élément du dossier ne permet d'évaluer la mise en place éventuelle d'une approche par compétences pour le master *Risques et environnement*.

Bien que les contours de l'équipe pédagogique et celle du laboratoire de recherche soient très similaires, les actions menées pour intégrer la démarche scientifique dans la formation reste classique (visite de laboratoire, participation aux séminaires, stage). Il n'est pas fait mention d'autres activités en lien avec la recherche (participation à des campagnes de terrain, accompagnement de projets de recherche tout au long de la formation…).

Les compétences transversales (gestion de projets, communication, travail en équipe...) sont bien intégrées dans la formation sous forme d'enseignements et de projets, d'ateliers participatifs, d'activités de mises en situation. La mise en place d'un référent de stage avec une rémunération à la hauteur de 12 à 18 heures équivalent travaux dirigés, et d'un enseignement « Initiation au stage » de 12 heures démontre la volonté de faire des stages un élément clé de la formation.

La dimension internationale de la formation est très limitée avec comme seuls éléments probants des heures d'enseignement d'anglais (80 heures au total), et 16 heures d'enseignement de l'UE « Dynamique du système terre océan atmosphère » au semestre 8, ont été assurées en anglais. Aucune certification ou échanges internationaux ne sont envisagés par le dossier ; ce qui est un manque évident.

La formation dispose des moyens numériques mis à disposition par l'université (environnement numérique de travail, plateforme e-cursus). Le rôle du numérique dans la formation est peu explicité et il ne semble pas être mobilisé dans la formation.

Aucune information n'est disponible quant à la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

Alors que l'objectif de la formation est de former aux métiers des géosciences et à la gestion des risques, dont les risques volcaniques et sismologiques, on constate un fort déséquilibre disciplinaire dans l'équipe pédagogique ; la moitié des cours est assurée par des enseignants-chercheurs relevant des 37ème et 62ème sections du conseil national des universités (CNU), respectivement "Météorologie, océanographie, physique et physique de l'environnement" et "Énergétique, génie des procédés" alors que les enseignants des 35ème et 36ème sections CNU ("Structure et évolution de la terre et des autres planètes" et "Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléo-biosphère") assurent seulement 46 heures sur les 750 heures de la formation. Ce déséquilibre est hérité de la motivation et de la structure initiale du master déposé en 2018 sous l'intitulé «

Sciences de l'atmosphère, de l'océan et du climat » qui correspondait plus au secteur disciplinaire de la 37ème section.

La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde socio-économique est relativement modeste (90 heures) et repose en grande partie sur un intervenant unique en charge des enseignements transversaux (ex : gestion de projets) ; ce qui ne semble ni suffisant, ni pertinent.

La gouvernance de la formation est constituée d'un responsable (pilotage stratégique, relations partenaires, réseau) et d'un co-responsable (pilotage opérationnel). Le co-responsable est, depuis mai 2020, directeur de la composante « Sciences exactes et naturelles » de l'UA. Le pilotage opérationnel d'une formation de master (gestion des emplois du temps, organisation des examens, relation avec la scolarité, relation avec les étudiants...) semble difficilement réconciliable avec les fonctions de directeur de composante, et cette organisation ne parait donc pas satisfaisante. Même si une redéfinition des missions du responsable et co-responsable est envisagée, l'objectivité ou la neutralité du Directeur de composante pourrait être remise en cause.

Le fonctionnement de la formation n'est pas structuré. Il n'existe pas d'organisation formelle avec un calendrier de réunions de l'équipe pédagogique tout au long de l'année, où sont arbitrées les décisions pédagogiques, les orientations budgétaires... Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, ce qui est un manque évident par rapport aux textes réglementaires.

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités précisément établies par les instances l'université (commission de la formation et de la vie universitaire, conseil académique) et sont connues des étudiants. La démarche de l'évaluation par compétences est en cours de diffusion auprès de l'équipe pédagogique, sans détail fourni sur la formation des intervenants à l'approche par compétences. Il n'existe pas de dispositif de reconnaissance de l'engagement de l'étudiant.

Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants sont suivis mais l'analyse qualitative n'est faite que sur les candidatures issues de l'UA ; ce qui est insuffisant. Les processus de recrutement ne sont pas détaillés et rien n'est présenté concernant les critères choisis ni les modalités ; ce qui rend bien sûr impossible l'évaluation de leur pertinence.

L'attractivité de la formation est analysée et indique un nombre croissant de demandes d'inscription par des étudiants de licences de l'UA. Etant donné la jeunesse de la formation, aucune donnée sur la réussite et le devenir des étudiants n'est publiée.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, ni de mise en place de système d'évaluation de la formation par les étudiants. D'une façon plus générale, le processus d'amélioration continue n'est pas formalisé. Ceci représente de grandes faiblesses de la formation.

Résultats constatés

Les données sur les flux d'étudiants sont très partielles car basées sur seulement 2 rentrées universitaires effectives (2018, 2019) et 1 en prévision (2020).

L'attractivité de la formation semble s'améliorer localement. Les étudiants retenus lors de la dernière campagne de recrutement ont des parcours de licence très variés (*Physique ; Sciences de la vie ; Géologie ; Géographie*…) mais cohérents avec la formation. Depuis 2 ans, plus de 75 candidatures ont été déposées mais seules les candidatures issues de l'UA (~10 à 30) sont discutées dans le document d'autoévaluation.

Les résultats de réussite des étudiants sont basés sur une seule promotion. Elle est inférieure à 50 % (4 diplômés et 5 abandons), étant donné les problèmes de recrutement et de contenu pédagogique au lancement de la formation en 2018.

La jeunesse de la formation avec son intitulé *Risques et environnement* (deux années d'activité) ne permet pas de fournir des données solides sur le devenir des étudiants (insertion professionnelle et/ou poursuites d'études). Toutefois, il aurait été pertinent de faire des projections en fonction du domaine d'activité du stage de fin d'étude et les projets professionnels des étudiants.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une formation répondant à des enjeux sociétaux et environnementaux grâce à une approche pluridisciplinaire.
- Un ancrage territorial exceptionnel pour les thématiques abordées.

Principaux points faibles :

- Des effectifs faibles et un fort taux d'abandon pouvant traduire un recrutement inadapté.
- Un pilotage fragile et des dispositifs d'assurance qualité absents.
- Une interaction avec le monde socio-économique faible (à la fois, dans les enseignements et l'assurance qualité) et des débouchés encore trop imprécis.
- Un manque de dispositifs de remise à niveau pour favoriser la réussite des étudiants dont les profils académiques sont variés
- L'absence d'une approche de formation par compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Risques et environnement* de l'UA est une formation jeune, ambitieuse et de potentiel très fort.

Le recrutement d'étudiants d'origines variées est apprécié mais, pour éviter le fort taux d'abandon observé actuellement, il parait nécessaire de d'une part, renforcer l'information sur les prérequis à l'inscription dans cette mention et d'autres parts, mettre en place des dispositifs d'accompagnement à la réussite (notamment une UE de remise à niveau pour les étudiants issus de licence *Sciences de la vie* ou *Géographie*).

Aussi, les propositions du dossier d'étoffer la formation sur la gestion et la prévention des risques, tout comme les enseignements en lien avec la démarche "qualité, hygiène, sécurité, environnement" sont encouragées.

Les relations avec le monde socio-économique doivent être renforcées en intégrant davantage de professionnels dans la formation et en intégrant ces derniers à la démarche d'amélioration continue de la formation.

Ces perspectives et recommandations doivent être discutées par une gouvernance du master constituée en un conseil de perfectionnement qui doit être rapidement mis en place. Celui-ci permettra de replacer l'étudiant au centre de la formation.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

ÉTABLISSEMENT(S)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master mention *Sciences et techniques des activités physique et sportives : Activité physique adaptée et santé »* (STAPS APAS) de l'Université des Antilles (UA) est une formation en 2 ans. La formation se décline en 2 parcours en fonction de la finalité recherche ou professionnelle par des enseignements au choix et le lieu de stage. 2 stages sont effectués au cours du master : 1 en première année de master (M1), 1 en seconde année (M2). Le cursus vise la formation de cadres dans les métiers principalement liés aux activités physiques adaptées ou la poursuite d'études en doctorat. L'enseignement est dispensé à Pointe-à-Pitre, sur le campus de Fouillole.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs du master sont cohérents. Les connaissances et compétences sont listées, cependant aucune indication n'est donnée dans le dossier sur la manière dont les étudiants ont accès à ces informations ; ce qui ne permet pas d'apprécier la qualité des dispositifs d'informations mis en place. Le master cible la formation de cadres dans le domaine "sport, santé", le domaine du management de structures sportives, le domaine de l'enseignement et le domaine de la recherche. Le supplément au diplôme et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles ne sont pas fournis dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

La formation est adossée à l'unité de recherche « Adaptation, climat tropical, exercice et santé » (ACTES), dont les thèmes de recherche correspondent à l'axe stratégique « Sport, Performance, Santé en climat tropical » de l'UA ; ce qui contribue à l'ancrage de la formation dans le contexte local en lien avec les problématiques liées au climat tropical et à l'environnement caribéen.
Les enseignants-chercheurs intervenant dans ce cursus sont pour la plupart rattachés à cette unité de recherche.
Le M1 s'est ouvert depuis 2 ans à l'accueil d'étudiants de 2ème et 3ème année de médecine (une centaine d'étudiants), dans le cadre de la formation à la recherche (validation d'unité d'enseignement recherche pour une équivalence de M1 recherche) ou la validation d'optionnels.

Les liens avec les milieux socioéconomiques sont variés mais trop peu détaillés pour permettre d'en apprécier la qualité et les retombées potentielles. Il est mentionné des liens avec le monde médical (cliniques, associations), des grands organismes de recherche (Institut national de la santé et de la recherche médicale - Inserm), le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive des Antilles-Guyane ainsi que des conventions avec des fédérations sportives. Il est souligné dans le dossier que le contexte local permet peu de développer des relations avec des entreprises. L'existence de « partenariats fonctionnels » entre l'UA et d'autres établissements d'enseignement supérieur des Caraïbes est mentionnée sans en préciser leur nature ; ce qui est un manque du dossier.

Organisation pédagogique de la formation

Conformément aux attentes réglementaires, le cursus est structuré de manière claire en 4 semestres (semestre1 à 4). Il vise l'acquisition de connaissances scientifiques et méthodologiques, d'outils et de compétences transversales nécessaires pour atteindre les objectifs annoncés par la formation. L'orientation vers le parcours recherche ou professionnelle se fait au travers d'enseignements au choix et du lieu de stage. Aucun détail d'enseignement au choix n'est donné. Il est mentionné « EC libres proposés : Appels à projets » ; ce qui est insuffisant.

Le dossier est trop lacunaire pour permettre d'apprécier le degré d'engagement dans l'approche par compétences et l'utilisation de pratiques pédagogiques variées, de travaux dirigés interactifs qui sont mentionnées sans qu'aucun élément ne permette d'en évaluer la pertinence.

La formation à et par la recherche est bien représentée dans la formation, par des enseignements de méthodologie universitaire, la participation majoritaire d'enseignants-chercheurs dont les travaux peuvent alimenter les enseignements et la possibilité de faire le stage en laboratoire.
Deux stages obligatoires sont réalisés en M1 et en M2, visiblement dans la même structure d'accueil. Le poids du stage d'observation en M1 est un peu limité (de 3 à 6 semaines, 4 crédits européens). En revanche, le stage en M2 est tout à fait valorisé (420 heures, 30 crédits européens) ; ce qui doit contribuer à l'insertion professionnelle. Les enseignements d'immersion et de méthodologie en pratique professionnelle doivent également favoriser celle-ci.

L'enseignement de l'anglais scientifique est bien présent dans le cursus (72 heures au total, du semestre 1 à 3), ce qui inscrit la formation dans une dimension internationale certaine. Le dossier ne mentionne pas s'il y a une possibilité de préparer une certification en langue alors que ce pourrait être un atout pour les étudiants. Il n'est pas mentionné la possibilité de réaliser le stage à l'étranger, ni si la formation a la capacité d'accueillir des étudiants étrangers.

Le dossier est laconique sur l'utilisation du numérique (utilisation des ressources de l'établissement, recherche documentaire, supports en ligne) ; ce qui laisse supposer que celui-ci n'est pas mobilisé par la formation.
Le dossier ne fournit pas d'informations sur l'adaptation de la mention à différents profils étudiants, ni d'indications quant à une sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique ; ce qui sont des manques évidents du dossier.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, principalement du laboratoire ACTES mais aussi, d'autres unités de recherche telles que l'UMR-S Inserm 1134 et d'intervenants extérieurs professionnels. La part des intervenants professionnels est très faible (environ 17 % des heures d'enseignement, dont plus des deux tiers pour l'anglais scientifique).

Peu d'informations sont données sur le pilotage du master, le dossier indique simplement que la communication et les échanges se font en présentiel ou via internet. Il n'est pas fait mention de l'existence d'un conseil de perfectionnement, ce qui est un manque de la formation.
Les modalités de contrôle de connaissances sont variées (écrits/oraux, rapports de stage), cependant l'absence de détail ne permet pas d'apprécier la composition et fonctionnement des jurys, les règles de compensation ou l'engagement de l'équipe pédagogique dans la démarche par compétences.

Dispositif d'assurance qualité

Le dossier présente des données analysées en termes de flux entrants dans la formation. En revanche, il y a un manque de données sur les emplois précis occupés par les diplômés, le taux de poursuite en doctorat. La mise en place d'outils d'aide au pilotage (évaluation de la formation par les étudiants, dispositif de suivi des étudiants, etc.) n'est pas renseignée dans le dossier.
Ainsi, d'une façon générale, la présentation des dispositifs d'assurance qualité et d'amélioration continue de la formation sont totalement absents du dossier ; ce qui conduit naturellement à penser que la formation ne dispose d'aucun de ceux-ci.

Résultats constatés

Les effectifs sont faibles (de 4 à 7 étudiants STAPS en M1 ces dernières années, 4 étudiants en M2 en 2018-2019 ; aucun les 2 années précédentes au vu du tableau des effectifs fourni). Il aurait été intéressant de connaître la répartition de l'effectif selon les parcours. Les taux de réussite en M1 sont fluctuants mais plutôt bas (entre 14 et 67 % selon les années). En M2, ce taux est satisfaisant pour l'année 2018-2019 (75 %, c'est-à-dire, 3 étudiants sur 4). Ces chiffres doivent être analysés cependant avec prudence au regard de l'effectif réduit.
Ce manque d'effectif est analysé dans le dossier par une faiblesse des possibilités d'insertion professionnelle au niveau régional.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un adossement recherche solide de la formation.
- Un ancrage en lien avec les problématiques liées au climat tropical et l'environnement caribéen.
- Une bonne valorisation du stage en M2.

Principaux points faibles :

- De grandes lacunes du dossier sur le pilotage de la formation et les dispositifs d'amélioration continue.
- Un manque de données exploitables sur le suivi des étudiants (orientation dans les parcours, emplois occupés, poursuites d'études, etc.).
- La part faible d'intervenants professionnels.
- Une faible attractivité traduite par le faible effectif étudiant.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master STAPS APAS devrait être une formation de thématique pertinente, permettant de répondre à des enjeux locaux liés au climat tropical et l'environnement caribéen si elle s'inscrivait dans le cadre d'une offre de débouchés bien identifiés (emploi ou poursuite en doctorat. Ainsi, il est souhaitable de renforcer la part d'intervenants professionnels, ce qui pourrait également contribuer à accroître l'attractivité, voire les débouchés de la mention.

Aussi, le dossier fourni est trop succinct (6 pages pour le dossier de mention) pour permettre une appréciation claire des différents points exigibles de l'analyse et surtout, semble traduire une fragilité certaine des porteurs de la formation dans le pilotage et le suivi des étudiants.
Il parait indispensable de formaliser davantage le pilotage et de préciser les outils pertinents, notamment concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants ou le suivi des diplômés. Dans ce sens, la mise en place d'un conseil de perfectionnement ne peut être que fortement recommandée à court terme.

Observations de l'établissement

Université des Antilles

Administration générale
Coordination de l'auto-évaluation

Référence :
UA/EJ/BH/JCD/ N°2021- **24**

Dossier suivi par :
Jean-Charles DAVID
Tél. 0590 48 32 21
Coordination.hceres@univ-antilles.fr

Monsieur le Président
de l'Université des Antilles

A

Monsieur Thierry COULHON
Président du HCERES

Pointe-à-Pitre, le 5 mars 2021

Objet : Observations sur le rapport champ de formations « Masters Sciences, Technologies, Santé »

Au nom de l'établissement, je tiens à souligner que la campagne d'évaluation s'est déroulée dans le contexte de crise sanitaire, ce qui a perturbé son bon déroulement. D'une part, pour la partie autoévaluation, les différents responsables concernés avaient des tâches nombreuses, urgentes et parfois inédites liées à la mise en œuvre continuité pédagogique, ce qui peut expliquer que certains rapports aient pu paraître lacunaires. En effet, assurer la permanence des activités a été leur priorité pendant cette période. D'autre part, pour la partie évaluation externe, les rapports ont été produits sur la seule base des rapports d'autoévaluation, sans échange entre les différents responsables de formation de l'établissement d'une part et les comités d'experts d'autre part. Ceci n'a pas permis d'apporter des éclairages complémentaires qui auraient pu lever certaines insuffisances des rapports d'autoévaluation.

Concernant plus particulièrement le champ de formations « Masters Sciences, Technologies, Santé », les responsables du champ et des diplômes concernés n'ont mentionné que des erreurs factuelles mineures qui n'entachent pas la compréhension du rapport. La seule observation formulée par la Faculté des Sciences exactes et naturelles concerne l'attention qu'elle porte aux effectifs de chaque master. Ainsi, le conseil de la composante a proposé la fermeture d'une formation à faible effectif (master international énergétique, thermique).

Enfin, l'établissement prend note des recommandations formulées qui seront progressivement intégrées dans sa politique de formation, notamment dans le pilotage de cette offre, dans les pratiques pédagogiques, dans les dispositifs d'amélioration continue des diplômes ainsi que dans l'information à apporter aux étudiants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université des Antilles

Pr Eustase JANKY

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr @Hceres_ Hcéres